





D.

Lacretel

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

TOME CINQUIÈME.

CONVENTION NATIONALE.

TOME SECOND.

On trouve dans la même Libraire :

Collection de seize Gravures représentant les principaux événemens de la Révolution française, soigneusement exécutée au burin, pour l'*Histoire de la Révolution*, par M. Ch. Lacretelle . . . . 8 fr.

— La même Collection, avant la lettre . . . . 16 fr.

HISTOIRE

DE

LA CONVENTION NATIONALE;

PAR M. CH. LACRETELLE,

L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, PROFESSEUR D'HISTOIRE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

TOME SECOND.

A PARIS,

CHEZ TREUTTEL ET WÜRTZ, LIBRAIRES,

RUE DE BOURBON, N° 17;

A STRASBOURG ET A LONDRES, MÊME MAISON DE COMMERCE.

1825.

HISTOIRE

DE LA

CONVENTION NATIONALE.

LIVRE CINQUIÈME.

Je vais passer au tableau de la guerre civile, et loin de m'effrayer de cette tâche, il me semble qu'elle ranimera mes forces. Cette guerre civile, c'est celle de la Vendée. J'ai montré la Foi moissonnant dans les prisons et sur les échafauds, les palmes du martyre; voici la Foi les armes à la main. On a vu en France pis que les Marcel et les Charles-le-Mauvais; on y voit renaître des Duguesclin, des Dunois, des La Hire. Tandis que dans la république française on cherche une égalité qui ne deviendra bientôt plus que celle des tombeaux, l'honneur monarchique réalise et prouve chaque jour la plus belle et la plus

1793. légitime des égalités, celle des vertus et de l'héroïsme; les Cathelineau, les Forêt, les Stofflet marchent sur la même ligne que les Lescure, les Bonchamps, les Larochejacquelein. D'innombrables victimes vont s'offrir à mes récits; mais du moins je rencontre d'innombrables héros.

Il faut qu'on me permette quelques mots d'introduction à ce grand événement.

Dispositions diverses du peuple des villes et du peuple des campagnes.

Depuis quatre ans, le peuple en France voyait, ici avec une immobilité craintive, et là avec une allégresse féroce, le bouleversement de ses lois, de ses usages, de son culte, et des crimes inconnus à ses ancêtres. Un funeste préjugé s'était répandu depuis la révolution parmi ses ennemis les plus inflexibles; c'est que la résistance ne pouvait provenir que du dehors. Dès l'année 1789, l'incendie des châteaux avait fait craindre aux nobles un mouvement semblable à celui de la Jacquerie. Ce mouvement s'arrêta plus promptement qu'on ne l'avait espéré. Le peuple des campagnes, affranchi des dîmes, des corvées, des droits seigneuriaux, et même d'impôts, dès qu'il le voulait, se montra cependant moins séduit par la révolution que le peuple des villes à qui elle enlevait des moyens de

travail, d'industrie et divers genres de secours assurés à l'indigence; c'est que l'amour de la révolution ne germait dans les cœurs que suivant les degrés de la corruption, de l'orgueil et de l'impiété, et le peuple des campagnes avait moins de maturité dans ses vices; mais il craignait les villes, et les villes tremblaient sous la domination de leur club jacobin. Les châteaux que l'émigration avait fait déserter étaient occupés par des spéculateurs qui avaient intérêt à répandre les principes de la révolution autour de leurs nouvelles demeures. La soumission d'une grande partie des curés ôtait beaucoup de force à la résistance sacerdotale. Les paysans ne savaient se défendre que contre les assignats; effrayés par les gendarmes et par l'armée révolutionnaire, ils se laissaient enlever leurs enfans qui, partant avec regret, mais bientôt saisis de l'instinct guerrier et de l'esprit révolutionnaire, épouvantaient leurs concitoyens avant de braver l'ennemi. Dans le midi de la France, les royalistes avaient placé quelque espoir sur les Cévennes, trop favorable assiette pour la guerre civile. La malheureuse entreprise de Dussaillant avait fait évanouir le camp de Jalès, 1793.

1793. et la terreur qu'il avait causée aux démocrates.

Conjuration de la noblesse bretonne contre le gouvernement révolutionnaire.

C'était dans la Bretagne, le Poitou, l'Anjou, une partie du Maine, de la Touraine, dans l'Orléanais et quelques portions de la Normandie, que les sentimens religieux et monarchiques se manifestaient le plus vivement parmi les cultivateurs, et pouvaient faire présager un éclat prochain contre la tyrannie de l'athéisme et du régicide. Mais dans la plupart des villes de ces anciennes provinces, l'esprit révolutionnaire avait prévalu. C'était de là qu'on se précipitait sur les biens nationaux, avec le double but et le double avantage de faire sa fortune et d'obtenir un certificat de patriotisme. Quoique animées d'enthousiasme pour la révolution, les villes de Nantes, de Rennes, de Brest, de Lorient, de Caen, n'étaient point encore tombées sous le joug de leurs prolétaires. Des idées d'ordre se mêlaient pour elles à l'idée même de la république; elles aimaient les Girondins après avoir aimé l'assemblée constituante. N'ayant pu les secourir, elles parlaient de les venger avec plus d'orgueil que de résolution. Ce qui les affaiblissait, c'est qu'elles s'indignaient plus au nom de *royaliste* qu'au nom de *jacobin*.

La noblesse bretonne, turbulente et rebelle en 1788, était devenue dès le commencement de 1789 la fougueuse ennemie de l'esprit démocratique; aussi prit-elle de bonne heure le parti de l'émigration. Mais comme une partie de ces nobles avaient choisi pour retraite les îles de Jersey et de Guernesey, ils pouvaient faire encore des apparitions autour de leurs antiques manoirs et chez les gentilshommes leurs amis. Ils apportaient, ou supposaient quelquefois les instructions des princes français. Leur but était d'exciter un soulèvement général dans les campagnes, sur les deux rives de la Loire, dans la Bretagne, l'Anjou, le Maine et le Poitou. Les paysans bretons, malgré leur rudesse, les recevaient avec respect, les cachaient avec fidélité. Ces hommes simples et remplis du plus ferme attachement pour leur culte, pour leurs vieilles coutumes, pour leur vieux langage, ne répondaient plus aux promesses de la révolution que par un murmure sourd, prolongé; indice encore peu remarqué d'une haine tenace, furieuse, homicide. 1793.

Le chef principal des royalistes bretons était le marquis de la Rouarie, homme actif, audacieux, éloquent, mais dont l'esprit vif

1793. et prompt embrassait souvent comme les espérances les mieux fondées, des conjectures téméraires. Le marquis Désilles, père du jeune héros que nous avons vu mourir à Nanci, secondait les projets de la Rouarie avec une activité que couvrait la prudence. Son zèle royaliste était partagé par ses gendres et ses jeunes et aimables filles, qui recevaient avec intrépidité le secret d'une conspiration, et tâchaient par tous les moyens d'en avancer le succès. Parmi les conjurés figuraient, dès le mois d'avril 1792, des hommes destinés, les uns à être long-temps la terreur et le fléau du parti révolutionnaire, les autres à mourir promptement sous ses coups, tels que MM. Limoëlan, de Labourdonnaye, de Tinténiac, le prince de Talmont et d'Illié. Ils avaient des agens dévoués jusque dans plusieurs administrations. De grands dépôts d'armes se faisaient dans les châteaux. Les intelligences avec la partie du Poitou qui forme le département de la Vendée, étaient souvent interrompues. A la nouvelle du 10 août, les paysans vendéens éclatèrent sans avoir attendu les ordres du comité breton. Ce mouvement parut sérieux, et fut pourtant assez promptement réprimé. J'en parlerai tout à l'heure.

Les ministres nommés après le 10 août 1793.
furent avertis de surveiller les royalistes dans les départemens de l'ouest. Deux affidés de Danton partirent, l'un pour la Bretagne, l'autre pour l'Angleterre; et sous de faux noms ils se présentèrent comme des royalistes. L'un d'eux parvint à se lier avec des chefs bretons, et n'obtint pourtant que des renseignemens peu exacts; l'autre, à Londres, surprit la confiance de M. de Calonne qui envoyait des instructions au comité breton. M. de la Rouarie, sans quitter la Bretagne, se vit forcé de passer de retraite en retraite. Dans cette vie errante, il tomba malade. La nouvelle de la mort du roi lui porta un coup si cruel, qu'il y survécut à peine quelques heures; ses amis l'enterrèrent secrètement. Leur complot commençait à languir, lorsqu'ils furent accablés par l'arrestation de M. Désilles, de ses deux gendres et de ses filles. Les détails de la trahison dont ils furent victimes font frémir. Cette malheureuse famille fut conduite au tribunal révolutionnaire à Paris avec plusieurs des conjurés. *

* Voici les détails que madame Roland donne, dans ses Mémoires, sur l'arrestation de la famille Désilles:

« Lorsque j'avais été à l'Abbaye, la famille Désilles

1793. Il y a en France des familles où les plus beaux dévouemens passent non seulement

« y était encore; elle fut bientôt transférée à la Con-
« ciergerie, d'où plusieurs des compromis dans la
« conspiration de Bretagne, furent conduits à l'écha-
« faud. Angélique Désilles, femme de Roland de la
« Fouchais, dont la conformité du nom avec moi
« occasionna des quiproquo singuliers de la partd'un
« de mes amis qui projetait de m'enlever, fut une
« des victimes; ses sœurs furent acquittées, et de-
« vaient jouir, en conséquence, de leur liberté; mais
« par mesure de sûreté générale on les fit arrêter sur-
« le-champ et conduire à Sainte-Pélagie, où je les
« trouvai. Nous nous entretînmes quelquefois. C'étaient
« deux jeunes femmes, douces et honnêtes, dont l'aî-
« née, veuve de vingt-sept ans, ne manque pas d'ama-
« bilité ni de caractère; la plus jeune était d'une
« santé fort languissante. D'abord accablées de dou-
« leur, elles paraissaient devoir y succomber; mais
« toutes deux, mères de jeunes enfans dans l'âge le
« plus tendre, elles avaient à se conserver pour eux,
« et se servirent de tout leur courage. Elles m'ont
« plusieurs fois parlé de l'indigne trahison de Cheftel,
« homme d'esprit, connu à Paris, où il exerce la mé-
« decine, Breton d'origine, qui s'était insinué dans
« la plus intime confiance du père Désilles, et con-
« naissait ses vœux, paraissait servir ses projets; mais
« lié en même temps avec Danton, il recevait par
« lui des commissions du pouvoir exécutif, se rendait
« en Bretagne, courtisait son ami, logeait à sa cam-

du père au fils, mais encore du frère à la sœur. Telle nous avons vu la famille Som- 1793.

« pagne, caressait ses desseins et y prêtait, par son « aide, une activité nouvelle. Au moment qui lui « parut le plus sûr, il le dénonce secrètement, et fait « venir des personnes commises pour s'en emparer.

« Le père Désilles échappe; toute sa famille est « saisie; les scellés sont apposés. On fait des recherches « sur les lieux où peut être cachée la correspondance, et « que Cheftel avait indiqués. Les jeunes femmes qui le « croient toujours l'ami de la maison, demandent ses « conseils, et suivent aveuglément ce qu'il leur dicte. « Embarrassées d'une bourse de 200 louis destinés à « leur père, elles la déposent entre ses mains, font « préparer le meilleur cheval de leur écurie, et pres- « sent Cheftel de partir pour échapper lui-même. Il « a l'air de vouloir encourir leur sort. Il les accom- « pagne en effet, mais non comme prisonnier; et il « engage toujours le commandant de la force armée, « chargé de la conduite des détenus, de les faire ar- « river de jour dans les grandes villes. — Vous n'y « pensez pas, répliquait celui-ci; je compromettrais « leur sûreté. — On vient à Paris; le procès s'entame. « Le nom de Cheftel est rayé de la correspondance, « parce qu'il a révélé le complot, et les pauvres vic- « times reconnaissent alors le serpent qu'elles avaient « accueilli. Jugées, acquittées, encore détenues et « sans argent, les deux jeunes femmes se rappellent « la bourse de louis. Elles confient cette particularité « à un homme probe et ferme, qui se rend chez Chef-

1793. breuil, la famille Larochejacquelein; telle fut aussi la famille Désilles. Madame de la Fauchais, née Angélique Désilles, s'aperçut devant le tribunal révolutionnaire que les charges dirigées contre elle s'appliquaient à l'une de ses sœurs. Elle se garda bien de dissiper la méprise; elle fut condamnée. Elle périt avec son père, avec M. Picot de Limoëlan père, M. et Mme La Guyomarais et huit autres personnes. Tous écoutèrent leur arrêt de mort avec calme, s'embrassèrent au pied de l'échafaud, et poussèrent le cri de *vive le roi!*

Description du Bocage, et mœurs de ses habitans.

Portons maintenant nos regards sur la patrie des héros, sur la Vendée, et sur ce Bocage où chaque métairie, chaque enclos parle d'un exploit et montre une ruine.

Dans aucune province de la France, et peut-être dans aucun pays de l'Europe, on ne voyait un peuple d'une plus ferme probité, de mœurs plus religieuses et plus douces, plus patient dans le travail, plus fait pour un bon-

« tel, et lui demande les deux cents louis. Cheftel « surpris, nie d'abord, et s'étonne de la vigueur du « requérant qui menace de le couvrir de mépris à la « face de l'univers; il balbutie, confesse la moitié, et « la rend en assignats, mais après plusieurs confé- « rences. »

heur facile. Le Bocage est d'une assez grande 1793.
étendue, puisqu'il fait partie des quatre départemens, Maine et Loire, Loire-Inférieure, les Deux-Sèvres, et la Vendée qui en est le centre. Un nom riant peint la nature de ce sol qui offre à l'œil une verdure immense. Ici des prairies peu étendues, mais fertiles, où s'engraisse une grande partie du bétail destiné à la consommation de Paris; là de petits bois qui couronnent les collines. A chaque instant on remarque des vergers, des enclos, des métairies, peu de grandes fermes. Chaque famille y paraît entourée de ses modestes moyens de subsistance: tout y respire la paix, tout y annonce le travail. Le fréquent exercice de la chasse y rend les hommes adroits et courageux. Ce que le pays offre d'agréable à l'œil est acheté par l'extrême difficulté des chemins. Les sentiers, bordés d'arbrisseaux ou d'arbres dont on coupe le branchage en les laissant vieillir, sont presque partout escarpés, raboteux et souvent ravagés par les pluies. La nature semble avoir multiplié autour de ces demeures de paisibles et agréables remparts, qui les défendent soit de l'approche des brigands, soit de la contagion non moins dangereuse des mœurs de la

1793. ville. La plupart de ces cultivateurs sont des métayers qui partagent avec le propriétaire les fruits d'un travail plus patient qu'industrieux. La métairie devient pour le cultivateur une sorte d'héritage de famille. De là des relations faciles et douces avec le propriétaire, fût-il un seigneur d'une illustre maison. Ce sont comme deux familles habituées à vivre ensemble, à s'occuper d'un même intérêt, et souvent à partager les mêmes plaisirs. Le noble ne dédaigne point le jeune paysan qui a été le compagnon de ses jeux, son guide et son instructeur à la chasse. D'ailleurs rien ne rappelle les tranchantes inégalités produites par le luxe. La demeure du seigneur n'a guère sur les maisons voisines que l'avantage d'être plus spacieuse et un peu plus haute.

Les rapports des paysans avec le curé ne sont pas moins touchans. Ils arrivent à une église souvent lointaine par des chemins difficiles. Dans l'hiver les torrens débordés, les dangereux verglas n'arrêtent point leur zèle; ils ont besoin de la parole de Dieu comme du pain qui les alimente. Ce lieu de réunion leur est doux, parce que leurs communications ne sont pas fréquentes. Leur curé se

voue souvent à des périls pour venir les visiter dans leurs maladies. C'est un arbitre auquel ils aiment mieux recourir qu'au juge de la ville voisine. 1793.

Aussi le désespoir des habitans fut extrême, lorsque la plupart de leurs curés, refusant de prêter le serment exigé par l'assemblée nationale, vinrent déclarer au prône, les larmes aux yeux, qu'ils allaient se séparer de leurs chères ouailles pour mourir dans l'exil. L'église retentissait de sanglots. On voulait forcer le pasteur de rester; on maudissait d'avance son successeur; on refusait de le recevoir, et malheur à l'homme avide qui se présentait pour acheter l'humble presbytère. Quoique de telles scènes eussent lieu dans plusieurs parties de la France, c'est dans le Bocage que ce genre de fidélité se manifestait avec le plus de vigueur. J'ai déjà dit que Dumouriez, lorsqu'il ne jouait pas encore un rôle éclatant sur la scène politique, avait été appelé à calmer les troubles religieux de la Vendée; ému sans doute d'un respect involontaire pour les vertus naïves et fortes de ces cultivateurs, il chercha tous les moyens de détourner d'eux la persécution. Pour peu que leurs curés se prêtassent envers lui à des

1793. paroles respectueuses, il les laissait au milieu de leurs paroissiens. Il est à remarquer que ce général, lorsqu'il parcourait le Bocage, s'écriait souvent : *Le beau pays pour la guerre civile!*

Première insurrection de la Vendée, après le 10 août.

Peu de temps après son départ, la fermentation recommença. Les Vendéens montraient une vive sensibilité pour tout ce qui arrivait de funeste au roi. Peu de leurs seigneurs avaient émigré; mais presque tous s'étaient rendus à Paris, pour offrir leurs services au roi menacé de la plus épouvantable catastrophe. Parmi ceux qui trop inutilement avaient veillé sur les affreux périls du monarque, on comptait MM. de Bonchamps, de Sapineau, de Scépeaux, Charette, Charles d'Autichamp, Henri de Lescure, de Marigni, de Talmont et de Donnissant. Plusieurs d'entre eux avaient penché d'abord pour le parti de l'émigration, Ils restèrent à Paris sur les instances de la reine, coururent, comme je l'ai dit plus haut, des périls au 10 août, et cherchèrent les moyens de regagner le Bocage de la Vendée qui leur promettait un abri contre la persécution, et qui peut-être leur offrait encore une autre espérance. Ces gentilshommes étaient unis par les liens du sang, du voisi-

nage, et surtout de l'amitié. Mais il fallait 1793.
partir séparément et sous des déguisemens divers. Il y eut quelque chose de merveilleux dans le bonheur de leur fuite. Celle de Bonchamps et de son beau-frère Scépeaux fut accompagnée de ces traits de présence d'esprit qui devaient leur assurer tant de victoires; celle de M. de Lescure fut favorisée par son ancien gouverneur M. Thomassin, qui sut prendre avec beaucoup d'habileté le costume, les manières et le langage d'un patriote exalté. Mais au moment où ils arrivaient dans la Vendée, ce pays était dans la situation déplorable qui suit une révolte tentée sans succès. Après le 10 août, M. de Lonche, maire de Bressuire, que ses sentimens royalistes avaient compromis et forcé à la fuite, secondé par un gentilhomme, M. Baudri d'Asson, qui avait des intelligences avec le comité royaliste de la Bretagne, n'eut aucune peine à exciter le zèle des paysans qu'animaient également les périls du roi et ceux de leurs prêtres. En deux ou trois jours, une troupe de quatre ou cinq mille paysans fut réunie. D'abord elle marcha sur Châtillon dont elle s'empara sans résistance. De là elle voulut se porter sur Bressuire; mais les

1793. gardes nationaux des environs avaient couru au secours de cette ville. Le combat s'engagea pendant un orage funeste aux assaillans; ils furent mis promptement en déroute. La plupart des chefs s'échappèrent; quatre ou cinq cents paysans furent faits prisonniers. Les premiers momens de la victoire furent terribles. Deux gentilshommes et plusieurs prisonniers furent massacrés avec des raffinemens de cruauté. Mais peu de jours après on relâcha tout ce qui restait de prisonniers, soit par pitié, soit par la crainte de s'aliéner pour jamais une population nombreuse. Ce fut dans ces déplorables conjonctures que les gentilshommes qui s'étaient échappés de Paris, la rage dans le cœur, arrivèrent par divers chemins dans le Bas-Poitou. Une grande considération environnait chacun d'eux et particulièrement M. de Lescure, propriétaire du château de Clisson, le plus beau de toute cette contrée. Quoiqu'il fût fort jeune, la prudence accompagnait sa loyauté. Son château servait d'asile à plusieurs de ses compagnons du 10 août. L'hiver n'appelait aucune entreprise; mais tant de nobles cœurs frémissaient ensemble, et sans doute prévoyaient des chances qu'ils ne voulaient point présenter

à l'imagination de leurs femmes. On jouissait d'un reste de repos. Des héros plébéiens devaient leur donner un signal qui fut si bien entendu. 1793.

Révolte sur plusieurs points du Bocage et de la Bretagne. 10 mars.

Nous avons vu dans le livre précédent, que la Convention, pour faire face aux déclarations de guerre qu'elle avait lancées à la fois contre l'Angleterre, l'Espagne et la Hollande, avait ordonné une nouvelle levée de trois cent mille hommes. Le 10 mars était indiqué pour le jour du tirage général. Sur tous les points du Bocage on n'entendit retentir que des cris d'horreur. Ce fut un crime aux yeux des jeunes paysans que d'aller servir la Convention couverte du sang du roi. Leurs mères conspiraient avec eux pour empêcher ce départ, et leurs pères enflammaient leur courage en leur disant : « Puisqu'on veut que vous « vous battiez, battez-vous dans votre pays; « battez-vous contre les hommes qui tuent « les rois et les prêtres, battez-vous auprès « de vos pères : nous saurons vous secourir « ou vous venger. » Ce mouvement eut une grande analogie avec celui qui décida la liberté de la Suisse. Cathelineau en fut le Guillaume Tell; deux autres paysans, Forêt et Stoflet, jouèrent le même rôle que les amis

1793. du héros helvétique. A peine instruit que les jeunes gens s'étaient révoltés à Saint-Florent, Cathelineau vient se mettre à leur tête; Stoflet ailleurs lève une autre troupe; Forêt sonne le tocsin. Partout les gendarmes et les gardes nationaux sont dispersés. Cathelineau enlève le même jour les deux postes de Jallais et de Chémillé, bat trois cents républicains, s'empare de cinq pièces de canon. Stoflet, de son côté, s'est rendu maître de la ville de Chollet, chef-lieu d'un district. Bientôt on apprend que le même mouvement a eu lieu avec le même succès sur une autre partie du Bas-Poitou, près de Machecoul. Les paysans vainqueurs s'arrêtent pour célébrer en paix les fêtes de Pâques; puis ils vont chercher, dans leurs châteaux, ces gentilshommes qu'ils appellent encore leurs seigneurs, et dans lesquels ils voient leurs pères. M. de Charette, ancien lieutenant de vaisseau, se met à la tête des révoltés du district de Machecoul; mais déjà ceux-ci avaient souillé leurs premiers succès par d'odieux massacres. Des curés qui avaient prêté le serment, des administrateurs, des acquéreurs de biens nationaux avaient été égorgés. Sur tous les autres points la guerre civile ne s'annonçait

point avec ces préludes affreux; mais déjà deux hommes aussi admirables par leur humanité que par leur courage, dirigeaient les paysans; l'un était M. d'Elbée, officier retiré du service, et qui entretenait depuis plusieurs mois une correspondance avec le comité breton; l'autre était M. de Bonchamps, qui avait fait ses premières armes sous les auspices du bailli de Suffren. 1793.

On apprit bientôt que le même jour un soulèvement avait eu lieu sur plusieurs points de la Bretagne, et que des paysans armés avaient occupé Dinan, Guérande, La Roche-Bernard et plusieurs autres petites villes ou bourgs dans lesquels ils avaient égorgé des patriotes; mais qu'ils avaient échoué devant Vannes, Rhédon et Pontivi. La mort du marquis de la Rouarie, l'arrestation de Désilles et de ses amis, la dispersion de plusieurs autres, avaient privé les paysans bretons de chefs expérimentés. Ils furent mal commandés dans la plupart de leurs expéditions, éprouvèrent des pertes cruelles, se découragèrent, posèrent les armes; mais se sentirent chaque jour plus pénétrés d'horreur pour les révolutionnaires. Leurs chefs avaient reconnu l'impossibilité de les faire combattre en masse;

1793. depuis ils imaginèrent pour eux un genre de guerre qui n'était que trop propre à satisfaire toutes les fureurs de la vengeance.

Divers succès des paysans et des gentilshommes.

Chaque jour amenait un nouveau triomphe pour les habitans du Bocage. Ils avaient successivement vaincu, dans des rencontres assez sérieuses, les généraux Massé, Quétineau, Ligonnier. Déjà ils pouvaient faire usage de quelques canons qu'ils avaient enlevés. De continuels combats leur avaient appris le genre d'attaque qui convenait le mieux à leur inexpérience, à leur bravoure, à leur enthousiasme. Un nouveau chef s'était mis à leur tête, c'était Henri de Larochejacquelein. Cet Achille de la Vendée n'avait que vingt ans; sa figure était pleine de noblesse et de douceur. Tant qu'il n'eut point à combattre, il parut en proie à la mélancolie : sa pensée était toujours avec les prisonniers du Temple. Son maintien était celui de la réserve; il intéressait par sa modestie ceux qu'il devait bientôt enflammer par son courage. Quelle fut sa joie, lorsqu'un paysan de la Vendée vint le trouver au château de Clisson, où il vivait auprès de M. de Lescure son cousin et son ami le plus tendre! Ce paysan était chargé par tous ceux du voisinage de son

château de le demander pour leur chef. Son œil s'anime; tout respire en lui la fierté; le héros se révèle. M. de Lescure brûlait du désir de suivre son ami; mais son château de Clisson était alors une petite république de proscrits dont il était le commun protecteur. Au milieu de tous les chagrins qui navraient son cœur, il goûtait et répandait autour de lui le bonheur domestique le plus pur. Sa jeune femme, que la reine et Madame Élisabeth avaient aimée d'une tendre affection, inclinait pour les partis courageux; mais M. de Lescure frémissait de la livrer elle, son beau-père, sa belle-mère, sa tante et plusieurs vieillards qui partageaient sa retraite, aux chances de la guerre civile. Il allait cependant partir avec son cousin, si celui-ci n'eût contenu son ardeur en lui disant : *Je vais tout examiner, et je viendrai t'avertir si tu dois me suivre.* Henri vint faire ses adieux à cette société, où une seule personne lui fit remarquer que son départ accroissait les dangers communs. *Pour moi*, dit M. de Lescure, *la crainte d'être mis en prison ne me portera pas à t'empêcher de faire ton devoir. — Eh bien!* s'écria Henri, *s'ils t'arrêtent, je viendrai te délivrer.* Il partit, fit neuf lieues à pied au travers

1793.

1793. des postes républicains, pour aller trouver les paysans qui l'appelaient. Quand il les vit rassemblés, voici le discours qu'il leur tint: « Mes amis, si mon père était ici, vous « auriez confiance en lui; moi, je ne suis « qu'un enfant; mais, par mon courage, je « me montrerai digne de vous commander. « Si j'avance, suivez-moi; si je recule, tuez-« moi; si je meurs, vengez-moi. » Les plus habiles harangues ne valent pas cette éloquence-là.

Combat des Aubiers.

Larochejacquelein, instruit qu'un corps républicain assez nombreux occupait les Aubiers, marche sur ce lieu, place sa troupe en embuscade, tire et fait tirer sur les *bleus* derrière des haies; puis les voyant faire un mouvement pour se mettre en bataille, s'écrie: *Mes amis, les voilà qui fuient!* Aussitôt, au cri de *vive le roi!* les haies sont franchies, les républicains enfoncés, dispersés, et deux pièces de canon sont prises.

Arrestation de plusieurs royalistes dans le château de Clisson.

Cependant on ne tarde pas à se venger sur M. de Lescure des succès de son ami. Le château de Clisson est investi; M. et madame de Lescure, M. et madame de Donnissant, et M. de Marigny, sont arrêtés et conduits à Bressuire. Tout leur faisait craindre une

mort affreuse; car trois ou quatre cents Marseillais venaient d'entrer dans cette ville, et leur premier soin fut d'y renouveler les massacres dont ils s'étaient enivrés à Paris. Onze prisonniers furent d'abord égorgés. Heureusement on avait donné à M. de Lescure et à sa famille une maison particulière pour prison. Comme il était aimé et honoré de ceux même qui s'éloignaient le plus de ses opinions, la demeure où il était prisonnier avec tous les siens ne fut point indiquée aux Marseillais; ceux-ci s'éloignèrent. Ces hommes, par les mains desquels s'était opérée la chute du plus beau trône de l'univers, ne furent dans la Vendée que de lâches soldats. La haine qu'ils inspiraient les exposait aux premiers coups. Les paysans indignés s'écriaient : *Point de quartier pour les assassins!* Quand les Marseillais prenaient la fuite, on oubliait tout le reste des combattans pour les poursuivre. Cette guerre leur devint insupportable. La plupart d'entre eux désertèrent dans l'intérieur, et sans doute ils retournèrent aux habitudes d'un brigandage subalterne, pour lequel ils étaient nés. 1793.

Revenons à Bressuire. Larochejacquelein ne pense qu'à son ami Lescure et à ses dangers. Ils sont délivrés dans Bressuire.

1793. Des Aubiers, où il a remporté sa première victoire, il est venu fortifier les corps de d'Elbée, de Cathelineau qui se trouvaient en péril. Après les avoir dégagés, il en obtient des renforts, marche sur Bressuire, renverse tout sur son passage, triomphe de Quétineau, le plus dévoué et le plus honnête des généraux républicains. Avant que la ville de Bressuire fût vaincue par Larochejacquelein, les patriotes étaient venus tomber aux pieds de M. de Lescure, et lui avaient rendu la liberté; ils craignaient la vengeance du massacre de Bressuire. Le généreux Lescure les conduit en grand nombre à son château de Clisson, qui devient à la fois un asile de républicains et de royalistes fugitifs. Quarante paroisses répondent dans la nuit à l'appel du nouveau chef qui se déclare. Les dames distribuent des cocardes blanches. MM. de Donissant et de Marigny vont prêter à l'armée vendéenne le secours de leur intrépidité et de leur expérience militaire. Le lendemain Lescure rentre dans Bressuire, et serre dans ses bras Larochejacquelein qui pleure de joie en disant : *J'ai donc pu délivrer les meilleurs de mes amis!*

Il n'y eut aucun meurtre commis dans

Bressuire conquise. Je ne me souviens pas d'avoir lu dans des récits de guerres civiles un trait semblable à celui que je vais rapporter : Madame de Lescure vit trois soldats qui s'affligeaient de n'avoir point de tabac. *Eh quoi!* dit cette dame, *n'en vend-on point dans cette ville?* — *On en vend bien*, répondit l'un d'eux, *mais nous n'avons point d'argent*. 1793.

Prise de Thouars, de Parthenay et de la Châtaigneraye.

La prise de Thouars, de Parthenay, de la Châtaigneraye, suivit de près celle de Bressuire. La première de ces villes présentait d'assez grands moyens de défense, un château fort, une bonne muraille, et un pont muni d'une assez puissante artillerie. Le général Quétineau s'y était réfugié avec six ou sept mille hommes. L'attaque du pont fut terrible. Après des prodiges de bravoure, les Vendéens l'emportèrent, et se préparèrent à escalader les murailles. Larochejacquelein, monté sur les épaules d'un soldat, gagna le haut du mur dans un endroit où il était dégradé. Les Bonchamps, les d'Elbée, les Lescure partageaient sur d'autres points les mêmes périls et les mêmes travaux. On fit brèche. Les soldats vendéens pénétrèrent dans la ville, et y firent cinq mille prisonniers.

1793. Thouars, emportée d'assaut, fut traitée avec la même douceur que Bressuire. Au lieu d'enfoncer les portes des maisons, les Vendéens se rendaient à l'église, y chantaient le *Te Deum*, puis entraient comme de paisibles hôtes dans les maisons de leurs ennemis.

Déroute des Vendéens devant Fontenay.

Fontenay, chef-lieu du département de la Vendée, ne fut point d'une conquête facile. Les républicains, au nombre de dix mille, y avaient rassemblé une artillerie nombreuse. Beaucoup de paysans, après tant de fatigues et de succès, avaient regagné leurs foyers, non par refroidissement de zèle, mais par la nécessité de cultiver leurs champs; il n'en restait plus que sept mille sous les armes. D'Elbée, Lescure, Larochejacquelein, Marigny, Donnissant, concouraient à cette attaque; elle ne réussit que sur un seul point. Les Vendéens pénétrèrent dans un faubourg de la ville; mais tandis qu'ils se croyaient victorieux, le reste de leur armée éprouvait une déroute complète. L'attaque avait été mal concertée. M. d'Elbée fut blessé à la cuisse. Un des chefs, M. de la Marsonnière, fut enveloppé et pris avec deux cents hommes.

Prise de cette ville.

L'armée vendéenne perdit presque toute son artillerie, mais non le courage avec lequel

elle savait enlever les canons. Ceux des Vendéens qui, après s'être rendus maîtres du faubourg, étaient séparés du reste de l'armée, se défendirent en lions : presque tous furent tués. L'un d'eux, le paysan Bibard, ne fut fait prisonnier qu'après avoir reçu vingt-six blessures. * 1793.

* Voici un détail précieux que nous fournissent les Mémoires de madame de Larochejacquelein : « C'est « ce jour-là que quatre-vingts paysans qui faisaient « partie de l'aile gauche, s'étant emparés, près de « Fontenay, d'un poste important qu'on les chargea « de garder, ne s'aperçurent pas de la défaite des « leurs. Avertis par hasard, ils retournent sur le « champ de bataille qu'ils trouvent désert, et où ils « aperçoivent toute l'artillerie vendéenne abandonnée. « Incertains du parti qu'ils avaient à suivre, mais ne « désespérant pas de voir leur armée reprendre le « dessus, ils eurent le courage de rester pour dé- « fendre le précieux matériel qu'elle avait perdu. « Lorsque les bleus revinrent de la poursuite, ils eu- « rent à se battre contre cette poignée de braves gens « qui se firent tous hacher sur leurs canons. Pierre « Bibard seul, couvert de vingt-six blessures, fut « emmené prisonnier. Comme il était bien vêtu (car « il était riche alors!), on le prit pour un chef d'im- « portance. Déposé et gardé à vue dans un grenier, il « y resta presque nu et en butte aux plus mauvais « traitemens. Huit jours après les Vendéens se présen-

1793. C'était le premier revers sérieux qu'éprouvait l'armée de la Vendée, si l'on en excepte une attaque malheureuse faite deux mois auparavant sur la ville des Sables. Leur tristesse n'était point mêlée de découragement; les

« tèrent de nouveau devant Fontenay. Dès que l'at« taque eut commencé, le soldat républicain qui sur« veillait le malheureux Bibard, se mit à l'accabler « de menaces et d'invectives, et tournant sans cesse « contre lui sa baïonnette, jurait de le tuer si la ville « était prise. Cependant inquiet et regardant à di« verses reprises par la fenêtre, il oublia un instant « son fusil. Le prisonnier, presque mourant, se traîna « vers l'arme, la saisit, et contraignit son farouche « geôlier à se retirer. Après la prise de la ville, ce « méchant homme, confronté avec Bibard, attendait « en tremblant l'arrêt de mort qui devait suivre des « plaintes trop fondées sur la conduite inhumaine et « brutale dont il se sentait coupable. Mais le brave « Bibard déposant tout ressentiment, loin d'accabler « son ennemi par le récit de ses torts, demanda et « obtint qu'on le mît en liberté; puis lui dit à voix « basse : « Souviens-toi que je t'ai pardonné pour « l'amour de Jésus-Christ. » Les blessures de Bibard ne « se sont jamais entièrement guéries; quand une se « ferme, il s'en ouvre une autre. Malgré cela, il a « constamment continué à servir dans toutes les « guerres de la Vendée, et à s'y distinguer. Il de« meure aujourd'hui à la Tessouale ». (*Mémoires de madame de Larochejacquelein*, p. 123 et 124.)

meilleurs, l'on pourrait presque dire les plus saints des hommes, n'attribuaient ce revers qu'à leurs péchés. On chanta la messe dans tous les villages; on ne cessa de prier dans le camp. Les paysans brûlaient surtout du désir de reprendre une pièce d'artillerie qu'ils appelaient *Marie-Jeanne*, et qu'ils aimaient avec une sorte de superstition. Au bout de huit jours, tout fut prêt pour une nouvelle attaque de Fontenay. M. de Bonchamps et son beau-frère M. de Scépeaux, amenaient le secours de leur puissante division. Le cri de guerre fut cette fois : *Reprenons Marie-Jeanne!* Le combat se livra sous les murs de la ville, et ne fut pas long-temps indécis. M. de Lescure se jette le premier dans les rues de Fontenay; Bonchamps et Larochejacquelein l'y suivent, et font mettre bas les armes aux républicains. La gloire de reprendre Marie-Jeanne fut réservée au brave Forêt, l'un des premiers auteurs du mouvement; il tua de sa main deux gendarmes qui la gardaient. L'allégresse fut au comble. On n'avait point encore remporté de victoire si importante. On délivrait un grand nombre de prisonniers; on s'emparait de quarante pièces de canon, de plusieurs milliers de fusils, 1793.

1793. de munitions, de magasins considérables, de deux caisses d'assignats, et l'on faisait trois mille prisonniers.

Grand déploiement de force contre les Vendéens.

Sur d'autres points, Cathélineau, Stoflet et Charette avaient obtenu des succès importans. Ce dernier s'était emparé de l'île de Noirmoutier. Le général républicain Ligonnier, battu à plusieurs reprises, était en butte à la colère de la Convention. L'armée républicaine changeait perpétuellement de généraux. Vingt ou trente députés proconsuls donnaient des ordres contradictoires, et ne s'accordaient que pour casser des officiers, emprisonner des suspects, et ravager le pays. Mais de puissans renforts arrivaient à cette armée. La Convention faisait dans Paris des levées parmi les prolétaires, à l'entretien desquels les capitalistes étaient forcés de subvenir par de fortes contributions. On n'avait point encore vu de troupe mieux payée, ni plus lâche. Ces hommes avaient secondé les Marseillais dans l'attaque du 10 août, et comme eux, malgré la célérité de leur fuite, ils trouvèrent pour la plupart leur tombeau dans la Vendée. On ne savait qui commandait, des commissaires de la Convention, Goupilleau, Thureau, Bourdon de l'Oise, ou

des généraux de Biron, de Menou, auxquels on avait donné d'indignes acolytes dans les chefs de l'armée révolutionnaire, tels que Santerre, Rossignol et Ronsin. Cependant vingt-deux mille hommes de troupes de ligne appuyaient ces héros de la sédition. Les gardes nationaux du pays montraient de la bravoure. Cette armée possédait une puissante artillerie, d'immenses magasins, et plusieurs de ses chefs avaient déjà fait preuve ou firent preuve depuis de grands talens militaires. On distinguait parmi eux le général Marceau, et ce Westerman qui, fatal au roi le 10 août, le fut encore à ses vaillans vengeurs. 1793.

Rien de plus hardi que la résolution prise par les généraux vendéens de quitter l'abri du Bocage pour marcher à la rencontre de cette armée, et pour prévenir la réunion des corps qui devaient bientôt la porter à soixante mille hommes. Le lieu principal du rassemblement de cette armée était Saumur; c'est sur Saumur que se dirigent Lescure et Cathelineau. Ce fut le 9 juin que cette ville fut attaquée. La victoire fut long-temps indécise. Les généraux habiles et les corps disciplinés parmi les républicains réparaient de leur mieux l'ineptie et la lâcheté des brigands

Prise de Saumur.

1793. sortis des fanges de la révolution. Le camp qu'ils occupaient au-dehors de la ville était fortement retranché. Larochejacquelein se présente l'œil ardent; il jette son chapeau par delà le fossé : *Qui va me le chercher?* s'écrie-t-il, et il s'élance le premier. Une foule de paysans le suivent. Lescure, blessé au bras, combattait toujours en disant : *Ce n'est rien; ces gens-là savent mal tirer*. Stoflet, Fleuriot, Desessarts attaquaient de front le château de Saumur. Les Vendéens avaient plus que jamais recours à leur sublime et peu savante manœuvre; pour prendre les canons des ennemis, ils s'élançaient un bâton à la main, et au pas de course : leur seule précaution était de se jeter ventre à terre au moment de la décharge, puis d'un bond plus impétueux ils sautaient à cheval sur les pièces, tandis que d'autres exterminaient les canonniers. Maîtres de la ville, ils combattent dans les rues et souffrent le feu du château; mais Stoflet leur fait bientôt connaître qu'il s'en est emparé. Cette belle victoire qui, en tout autre temps, pouvait décider du sort d'un empire, avait coûté aux Vendéens cinq ou six cents hommes; mais ils avaient pris quatre-vingts pièces de canon, et fait onze mille prisonniers.

Que devenaient ces prisonniers déjà si nombreux? Les Vendéens étaient embarrassés de les nourrir, de leur donner une garde suffisante. Ils cédaient à leur magnanimité, sans consulter la prudence. Tandis que les soldats républicains, exécuteurs intimidés, mais trop fidèles, des barbares décrets de la Convention, fusillaient tous ceux des paysans qui tombaient dans leurs mains, ceux-ci ne pouvaient se résoudre à user de représailles. Déjà plus de quinze mille prisonniers, faits dans des occasions précédentes, avaient été renvoyés sous la condition trop illusoire de ne plus porter les armes contre les royalistes. A Saumur, on imagina de tondre onze mille prisonniers, pour qu'ils fussent plus facilement reconnus. Cette opération réjouissait les paysans, et ce moyen plaisait à l'humanité des chefs.

1793.

Les Vendéens rendent à la Convention onze mille prisonniers.

Forcé bientôt d'interrompre le récit des guerres de la Vendée, pour passer à d'autres événemens qui vont s'accumuler et se compliquer d'une manière effrayante, j'éprouve le besoin de m'arrêter un peu pour caractériser l'une des plus héroïques entreprises dont nos annales soient illustrées.

Caractère de la guerre vendéenne.

La Vendée triomphait depuis trois mois,

1793. sans que l'on eût songé à donner un chef commun et une organisation commune à tant d'armées diverses. L'ambition était aussi étrangère au cœur des généraux qu'à celui des soldats; ou bien voici comme elle se produisait : « Si nous rétablissons le roi, disait « Larochejacquelein, j'espère qu'il me don« nera un régiment de hussards. » Les paysans ne songeaient point à demander au roi de diminuer les impôts, mais de former un bataillon de gardes autour de sa personne, et d'être visités par un prince français. C'est au bout de vingt ans que leurs vœux ont été accomplis. Quand la résolution fut prise de nommer un généralissime, M. de Lescure, vers qui les regards se portaient, se hâta d'indiquer Cathelineau, premier auteur de l'entreprise. Celui-ci ne pouvait se résoudre à accepter un tel honneur; il fut forcé de céder au vœu général. Il y avait un touchant rapport entre l'âme de ce gentilhomme et de ce valeureux paysan. Les Vendéens appelaient l'un *le saint du Poitou*, et l'autre *le saint d'Anjou*.

L'administration civile du pays était confiée à un comité dans lequel figuraient plusieurs ecclésiastiques, et entre autres l'abbé

Bernier, curé de Saint-Laud, et l'abbé de 1793.
Folleville. Le premier était un homme actif, éloquent, dont les sermons pouvaient créer des armées. Il paraît que plus tard il laissa percer dans son âme l'ambition et la jalousie. Le second rendit de grands services à la cause vendéenne, et cependant il s'y était présenté sous un faux titre, celui d'évêque d'Agra; mais il mourut en héros, en martyr. Tous les autres ecclésiastiques étaient des modèles de candeur, de constance et de piété.

Tandis que l'armée républicaine défilait en chantant l'impure et atroce *carmagnole*, l'armée vendéenne défilait en chantant les litanies. L'événement montra lequel de ces deux chants inspirait le mieux le courage.

Pendant toute la guerre, les paysans ne manquèrent jamais de payer les propriétaires de leur métairie, lors même que ceux-ci habitaient des villes leurs ennemies, et figuraient parmi les patriotes. Les paysans se faisaient un devoir assez maladroit de brûler des caisses d'assignats dont ils s'étaient emparés; ils recevaient en paiement des billets à l'effigie royale, qui devaient être acquittés au rétablissement du roi.

Bonchamps ne pouvait guère assister à un

1793. combat sans y être blessé. Lescure, d'Elbée l'étaient souvent; cependant aucun d'eux ne fut absent quinze jours du champ de bataille. Stoflet, Cathelineau, Forêt excellaient à emporter les pièces à coups de bâton; Marigny créait subitement d'assez bons artilleurs; Larochejacquelein aimait à se faire jour à travers les escadrons. Les Vendéens s'appelaient entre eux *les blancs*. Quand Bonchamps voyait les colonnes ébranlées, il lui suffisait de dire: *Blancs, les bleus vous regardent*. La fuite des Vendéens était, suivant leur propre expression, celle du loup. Ils se retranchaient derrière un mur, une haie, un fossé, et rendaient leur défense plus meurtrière. Leur perte, jusqu'à l'assaut de Nantes, et même jusqu'au passage de la Loire, fut toujours de beaucoup inférieure à celle de leurs ennemis. Tous ces hommes exercés à la chasse tiraient avec une précision étonnante. D'Elbée n'avait qu'une habileté médiocre; Lescure était le Turenne de l'armée vendéenne; Bonchamps en était le Condé. Les officiers républicains donnaient eux-mêmes à Larochejacquelein le surnom d'Achille. *

* L'Histoire cite parmi les plus valeureux combattans MM. de Larochefoucault, de Beauvilliers, Renou,

On voyait dans cette armée des officiers 1793.
sexagénaires et septuagénaires, qui se battaient avec la même ardeur que les jeunes chevaliers : tels étaient MM. de Marsonnière et de Sanglier. On y voyait aussi des adolescens de treize ou de quatorze ans, tels que le chevalier de Mondion, le chevalier de Langerie. Le premier s'était échappé de sa pension, à Paris, et s'était fabriqué un passeport pour venir prendre sa part de tant de gloire. Sa destinée fut courte, mais la gloire ne manqua pas à son nom, non plus qu'à celui du jeune Langerie.

Ce qu'il y a de plus admirable dans les héros de la Vendée, c'est que les plus illustres d'entre eux se flattaient peu d'obtenir de la gloire. Cette assertion peut paraître étonnante; mais voici les belles paroles que madame de Bonchamps rapporte de son mari. C'était au moment où il concevait la résolution de s'engager dans cette grande entreprise. « Armez-vous de courage, me dit-il, redou-« blez de patience et de résignation; vous en

Dupérat, de Beaurepaire, de Martiges, Duhoux-d'Hauterive, d'Herbold, beau-frère de d'Elbée. Nous allons trouver partout les noms de d'Autichamp, de Scépeaux, de Talmont, de Desessarts.

1793. « aurez besoin. Il ne faut point s'abuser. Nous « ne devons pas aspirer aux récompenses de « la terre; elles seraient au-dessous de la pu- « reté de nos motifs et de la sainteté de notre « cause. Nous ne devons même pas prétendre « à la gloire humaine; *les guerres civiles n'en « donnent point.* Nous verrons brûler nos « châteaux; nous serons dépouillés, outragés, « calomniés, et peut-être immolés. Remer- « çions Dieu de nous accorder ces épreuves. « Enfin élevons nos âmes et toutes nos pen- « sées vers le ciel; c'est là que nous trouve- « rons un guide qui ne peut égarer, une force « que rien ne saurait ébranler, et un prix infini « pour les travaux d'un moment. »

Si les chefs vendéens l'eussent permis, nombre d'héroïnes fussent accourues sous les drapeaux; mais ils craignaient tout ce qui pouvait être un prétexte de licence ou de calomnie. Un tel pays devait aussi produire des Jeanne d'Arc. Quelques jeunes paysannes se firent admettre dans les rangs à la faveur d'un déguisement qu'elles ne trahirent jamais. Avant de partir, elles avaient communié; elles ne cessèrent de montrer la piété la plus exaltée et la valeur la plus brillante. L'une d'elles disait à M. de Lescure dans la mêlée :

Mon général, vous ne me passerez pas; et il eut la douleur de la voir périr sous ses yeux; c'était Jeanne Robin, de Courlai. Une d'elles, Rénée Bordereau, se battait encore en 1815. Une autre, qui n'avait que treize ans, prit le parti de se faire tambour; une autre se fit cavalier pour venger la mort de son père. 1793.

Les épouses, les mères, les filles et les sœurs des généraux et des officiers changeaient souvent d'asile. Le point principal de leur réunion fut assez long-temps Châtillon, centre des mouvemens de l'armée. Elles passaient perpétuellement des plus mortelles alarmes à la joie, à la pieuse reconnaissance qu'excitaient en elles des triomphes si multipliés et si miraculeux. Madame de Bonchamps ne dit pas dans ses Mémoires qu'elle-même prit quelquefois part aux combats. Cependant j'ai ouï rapporter qu'on la vit une fois dans les rangs auprès de son époux. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle parut souvent sur le champ de bataille un ange d'humanité. Madame de Lescure, qui avait animé son mari dans sa résolution magnanime, était peu aguerrie à d'horribles fatigues, par son éducation au milieu de la cour. Elle montait timidement à cheval, et ordinairement un

1793. homme à pied tenait la bride; elle apprend que M. de Lescure a été blessé dans l'affaire de Saumur : la voilà qui part au galop sur un mauvais petit cheval, et en trois quarts d'heure fait trois grandes lieues dans des chemins détestables. Jouissez, loyaux Vendéens, de cette tendresse de vos compagnes! jouissez, nobles Vendéennes, de la gloire si pure et si brillante de vos époux! qu'un noble enthousiasme, que des plaisirs héroïques vous tiennent lieu de jours nombreux! Bientôt il ne vous restera plus ni châteaux, ni foyers; bientôt, exténuées de fatigues, environnées d'horreurs, vous suivrez un époux atteint de mortelles blessures. Ces chevaliers qui retracent au dix-neuvième siècle les vertus, la valeur et la piété de Saint-Louis, ne verront pas, non plus que ce monarque, le succès d'une sainte entreprise. Mais la Vendée restera toujours la même dans toutes les épreuves de sa fortune. Dans une lutte terrible, où l'Europe tout entière sera engagée, on ne verra nulle part de champ de bataille aussi glorieux. Nobles Vendéennes, si vous survivez à vos époux, ce sera pour que votre pensée les suive toujours dans le ciel; ce sera pour voir leur gloire sur la terre, grandir

même au milieu des triomphes trop accumulés de votre patrie, et c'est vous qui par des récits aussi purs, aussi simples, aussi élevés que votre âme, ferez à jamais admirer, à jamais bénir les Lescure, les Larochejacquelein, les Bonchamps, et tous leurs nobles compagnons. Vous serez l'âme, l'inspiration et les témoins religieux de l'Histoire. 1793.

Inutile conspiration tentée en faveur des Girondins.

A l'époque où je m'arrête dans ce récit des guerres de la Vendée, c'est-à-dire vers le milieu de juin, une autre guerre civile d'un genre fort différent menaçait les féroces et ignobles vainqueurs du 31 mai; c'était celle que les Girondins préparaient dans leur vengeance. Ils s'étaient vus sans parti dans la capitale; mais ils croyaient, sur la foi de quelques administrateurs, trouver un parti puissant dans les départemens. Leur principal espoir reposait sur les villes de Bordeaux, de Marseille, de Toulon, de Lyon, de Nantes, de Brest, de Lorient, de Rennes et de Caen, qui, entraînées avec plus ou moins d'ardeur dans le mouvement de la révolution, résistaient à la domination de leurs clubs et de leur multitude. De ces différentes villes, celles d'Évreux et de Caen s'offraient les premières aux Girondins, comme asiles et comme points

1793. d'appui. Celle de Rouen, qui avait montré un vif éloignement pour la journée du 10 août, ne pouvait accueillir favorablement des hommes qui la réclamaient comme leur plus glorieux titre. Évreux et Caen devinrent le rendez-vous de tous ceux des Girondins qui avaient échappé à la journée du 2 juin, et de quelques autres qui, ce jour-là, s'étaient soustraits à la vigilance des gendarmes. Buzot, né à Évreux, y conduisit ou y attira Barbaroux, Lanjuinais, Guadet, Henri Larivière, Salles, Louvet, Péthion, Gorsas et quelques autres. Vergniaud, Gensonné, Brissot et quinze ou vingt de leurs compagnons étaient restés captifs à Paris. Toutes les autorités municipales de Caen conspiraient en faveur des proscrits. De plus, ils y trouvèrent la protection du commandant militaire qui, malgré des principes un peu différens, ne tarda point à se joindre à leur cause. C'était Félix Wimphen, cet ami de La Fayette, qui avait défendu Thionville contre l'armée prussienne. Il s'était ennuyé de s'entendre chaque jour dénoncer à la Convention, après un service si important. Il organisa une petite armée, et marcha sur Paris. Trois commissaires de la Convention se présentèrent pour l'arrêter

dans ses préparatifs, et faire rentrer ces départemens sous le joug de la Convention. Félix Wimphen débuta comme La Fayette et Dumouriez, pour finir bientôt comme eux. Il fit arrêter les trois commissaires. Les députés proscrits se vengeaient de la Montagne par des proclamations, des manifestes, des arrêtés, et même par des chants de guerre qu'ils espéraient faire retentir d'un bout de la France à l'autre. Mais les jours se passaient, et ils ne recevaient point de renforts. Quand ils voulaient soulever des républicains contre la Convention, c'étaient des royalistes qui répondaient à leur appel. Dans quelle situation se trouvaient en leur présence ceux des Girondins qui avaient voté la mort du roi! M. de Puisaye vint les trouver avec quatre ou cinq cents hommes de ces bandes bretonnes, qui furent depuis connues et redoutées sous le nom de *Chouans*. Les députés tremblaient devant leurs vengeurs. On ne les consultait plus dans les opérations militaires, et on cessait de leur obéir dans les opérations civiles. Quelques uns voulaient marcher le sac sur le dos avec des soldats qui répétaient les promesses présomptueuses du général Puisaye; mais ils se retiraient pleins de confusion et

1793.

1793. de dépit, quand ils entendaient parler irrespectueusement de la république et de ses fondateurs. Il devenait manifeste que le marquis de Puisaye, assez indifférent sur le choix entre les Montagnards et les Girondins, ne voulait que propager sur un nouveau théâtre la guerre civile de la Vendée, et les troubles souvent réprimés, mais toujours renaissans, de la Bretagne. Ses intrigues furent une source de défiance et de discordes; bientôt les Girondins s'aperçurent que le mouvement qui se déclarait sous leur nom allait se faire sans eux. On les sépara de tout danger pour les priver de toute gloire. Puisaye mêlait l'ironie et l'outrage à sa protection suspecte. Ils rougissaient, ils s'indignaient d'obéir à ce chef royaliste. Celui-ci se met à la tête de trois ou quatre mille hommes, qu'il appelle une avant-garde : il part; il va soumettre Paris. Il fait dix-huit lieues sans rencontrer d'ennemi, et annonce que rien ne peut plus mettre obstacle à sa marche triomphale. La Convention, qu'il convient maintenant d'appeler *la Montagne,* avait fait partir en toute diligence, vers les départemens insurgés, un corps de gendarmes, soutenu de quelques pièces d'artillerie : ils s'étaient placés à Vernon. Les

insurgés approchaient de cette ville, pleins de confiance et avec tout le désordre qui la suit. Les gendarmes sortent des murs pour venir à leur rencontre. A peine leurs canonniers ont-ils mis le feu à leurs pièces, toute l'armée qui était devant eux a disparu, à l'exception d'un corps de quatre cents hommes, envoyé par Brest, qui bat en retraite avec moins de honte et de précipitation. Ce fut la seule action de cette ridicule campagne. L'armée des jacobins ne montra pas beaucoup d'impétuosité à profiter de cet avantage. Les chefs militaires des insurgés eurent le temps de s'embarquer pour l'Angleterre. Les magistrats de Caen, sur lesquels allait retomber tout le courroux de la Montagne, s'occupèrent de remplir les derniers devoirs de l'hospitalité envers les députés proscrits. Ils leur donnèrent des guides et même des gardes dans leur fuite. Les députés se retirèrent, en traversant la Bretagne. Bientôt les dangers renaissans les forcèrent à se séparer. Quelques uns furent protégés et cachés pendant un long espace de temps par des royalistes bretons; d'autres espérèrent trouver ou la vengeance, ou du moins un asile dans le midi : la plupart n'y trouvèrent que la mort.

1793.

1793. Paris, sous le joug de ses nouveaux maîtres, imitait les hommages serviles que Rome prodiguait à ses plus odieux tyrans. De grossiers monumens, que la bassesse de l'âme et la dégradation des arts élevaient à la hâte, représentaient partout le triomphe de la Montagne.

Marat est assassiné par Charlotte Corday.

Le 11 juillet, le bruit se répand dans Paris que Marat vient d'être assassiné. On n'ose confier une telle nouvelle qu'à ses amis. Elle est bientôt confirmée par les imprécations et les fureurs des jacobins. Une femme a porté le coup; elle s'en glorifie; elle attend le supplice; elle n'a point cherché à s'y soustraire : c'est Charlotte Corday.

Elle était née dans le département de l'Orne, demeurait à Caen, et possédait à un degré fort rare tous les dons de la beauté; on était surtout frappé de l'élégance de sa taille, du pur éclat de son teint, et des éclairs qui partaient de ses yeux. Quelques personnes ont cru, et l'on a beaucoup répété, qu'elle avait aimé ce brillant et infortuné Belzunce, qui fut massacré à Caen avec tant de barbarie, dans les premiers troubles de la révolution, et que dès lors elle avait juré de venger l'humanité sur Marat, qui, dans ses feuilles, avait

provoqué le massacre de Belzunce. On a prouvé depuis qu'elle n'avait connu ni pu connaître cet officier. D'ailleurs un tel événement eût gravé dans son cœur la haine de la révolution ; et ses paroles , ses relations ont prouvé que son esprit avait été séduit par des chimères philosophiques et républicaines. Son père, ancien gentilhomme, avait une fortune aisée. Elle était âgée de vingt-cinq ans; tout indiquait, dans ses traits et dans ses manières, qu'en s'élevant au-dessus des forces de son sexe, elle en avait conservé la modestie. Le soin de plaire lui paraissait frivole. Elle remplissait avec tendresse le devoir de la piété filiale; mais dans la vie domestique, elle avait obtenu ou s'était réservé quelque indépendance. Peut-être la fierté de son âme l'avait-elle soustraite au sentiment qui a tant d'influence sur la destinée des femmes. Une seule passion l'occupait depuis long-temps, c'était celle de la liberté; elle faisait tous les jours de la liberté, objet de son culte, un parallèle désespérant avec l'odieux fantôme de la liberté présenté à la France. Quand les députés proscrits arrivèrent à Caen , elle plaignit leurs malheurs, elle vit tous ceux de sa patrie. Placée trop loin du théâtre des évé-

1793.

1793. nemens, elle en comprit mal la cause ; elle voyait des milliers de tyrans ; elle crut qu'ils se subordonnaient à un chef, et le plus féroce lui parut être le plus habile d'entre eux. Les deux sentimens les plus généreux, l'indignation et la pitié, remplirent Charlotte Corday d'une sorte de fanatisme. Son dessein est pris ; elle goûte déjà toute la joie d'une grande action ; la sérénité de ses traits trompe ses amis et son père. Elle part pour Paris ; dans la voiture publique elle montre à ses compagnons un aimable enjouement, que n'interrompent pas même les discours de quelques jacobins. Elle emploie le premier jour de son arrivée à s'acquitter de quelques commissions dont elle s'était chargée ; ces soins minutieux semblent occuper toute son attention. Le lendemain elle va au Palais-Royal acheter le couteau qu'elle doit plonger dans le cœur d'un monstre ; elle examine, elle emporte cette arme d'un air d'indifférence ; elle se fait conduire chez Marat ; l'antre du tigre lui est fermé ; son empressement a excité la défiance d'une femme que Marat appelle son amie. Elle juge qu'il est nécessaire de le tromper, et tend un piége à sa férocité. Elle lui écrit le billet suivant, dans lequel on voit que,

par une équivoque sinistre, elle se console 1793.
d'être contrainte à le flatter.

« Citoyen, j'arrive de Caen; votre amour « pour la patrie me fait présumer que vous « connaîtrez avec plaisir les malheureux évé- « nemens de cette partie de la république : « je me présenterai chez vous; ayez la bonté « de me recevoir et de m'accorder un mo- « ment d'entretien; je vous mettrai à même « de rendre un grand service à la France.

« CHARLOTTE CORDAY. »

Le lendemain elle se représente chez Marat. La même femme lui dispute l'entrée. Marat entend sa voix de son appartement; il veut qu'on l'introduise. Il était dans un bain.

Il l'interroge, elle dissimule. Il veut avoir les noms de tous les députés réfugiés à Caen, elle les lui dicte, et Marat les écrit avec la même joie que s'il les eût placés pour la première fois sur une liste de proscription. Ils subiront bientôt leur châtiment, lui dit-il. Le tien est prêt, répond-elle. Elle tire son couteau, elle le plonge dans le cœur de Marat. Il jette ce dernier cri : *A moi, ma chère amie!* Il expire. Des femmes accourent : Charlotte Corday reste immobile; elle est en proie à

1793. leur fureur. La garde arrive ; elle se met sous sa protection. Elle est conduite à l'Abbaye.

L'effroi se répand parmi tous les chefs de la Montagne. La peur leur présente partout des Charlotte Corday, comme si beaucoup d'âmes étaient appelées à un tel héroïsme. A leur terreur il se mêle pourtant un sentiment de joie. Pour les plus puissans Marat est un rival de moins. Danton commençait à le craindre, Roberspierre à l'envier. Cette même Convention que la présence de ce monstre a tant de fois fatiguée, et qu'elle a proscrit une fois, est forcée de le pleurer. Voilà un dieu de sang créé pour présider à tant de sacrifices humains.

Cependant Charlotte Corday porte dans sa prison un sentiment d'orgueil et de paix. Elle est sans ressentiment pour toutes les vexations qu'on ajoute à sa captivité, excepté pour celles qui blessent sa modestie. L'heure de gloire est arrivée pour elle : c'est celle où elle paraît devant ses juges ; car les jacobins ont permis des juges, et même un défenseur. Le peuple arrive en foule pour la considérer. On dit tout haut qu'on la déteste, et tout bas on l'admire.

On l'interroge. L'histoire ne peut mieux caractériser ce prodige d'enthousiasme et de

force d'âme qu'en citant quelques unes des réponses de Charlotte Corday. 1793.

« Tous ces détails sont inutiles : c'est moi « qui ai tué Marat. — Qui vous a engagée à « commettre cet assassinat? lui demanda le « président. — Ses crimes. — Qu'entendez-« vous par ses crimes? — Les malheurs dont « il a été cause depuis la révolution, et ceux « qu'il préparait encore à la France. — Quels « sont ceux qui vous ont portée à commettre « cet assassinat? — Personne; c'est moi seule « qui en ai conçu l'idée. — Que font à Caen « les députés transfuges? — Ils attendent que « l'anarchie cesse pour reprendre leur poste. « — Était-ce à un prêtre assermenté ou in-« sermenté que vous alliez à confesse, à Caen? « — Je n'allais ni aux uns ni aux autres. « — Quelles étaient vos intentions en tuant « Marat? — De faire cesser les troubles de la « France. — Y avait-il long-temps que vous « aviez formé ce projet? — Depuis l'affaire « du 31 mai, jour de la proscription des « députés du peuple. — C'est donc dans les « journaux que vous avez appris que Marat « était un anarchiste? — Oui; je savais qu'il « pervertissait la France. J'ai tué, ajouta-t-elle « en élevant extrêmement la voix, j'ai tué

1793. « un homme pour en sauver cent mille ; un « scélérat pour sauver des innocens, une bête « féroce pour donner le repos à mon pays. « J'étais républicaine avant la révolution, et « je n'ai jamais manqué d'énergie. — Qu'en- « tendez-vous par énergie ? — J'entends par « énergie le sentiment qui anime ceux qui, « mettant l'intérêt particulier de côté, savent « se sacrifier pour leur patrie. »

Durant son interrogatoire, elle s'aperçut qu'un homme était occupé à peindre ses traits ; elle se tint tournée vers lui sans affectation. Elle avait un défenseur officieux, c'était M. Chauveau-Lagarde, dont le talent et le courage avaient quelquefois enlevé des victimes à la cruauté du tribunal révolutionnaire. La manière dont il défendit l'accusée plut à cette âme fière. Voici ce discours :

« L'accusée avoue avec sang-froid l'horrible « attentat qu'elle a commis ; elle en avoue « avec sang-froid la longue préméditation ; « elle en avoue les circonstances les plus af- « freuses ; en un mot, elle avoue tout, et ne « cherche pas même à se justifier : voilà, « citoyens jurés, sa défense toute entière. Ce « calme imperturbable et cette entière abné- « gation de soi-même, qui n'annoncent aucun

« remords en présence de la mort même ; ce 1793.
« calme et cette abnégation, sublimes sous
« un rapport, ne sont pas dans la nature ; ils
« ne peuvent s'expliquer que par l'exaltation
« du fanatisme politique qui lui a mis le
« poignard à la main ; et c'est à vous, citoyens
« jurés, à juger de quel poids doit être cette
« considératiou morale daus la balance de la
« justice : je m'en rapporte à votre sagesse. »

Lorsqu'elle entendit prouoncer sa condamnation, elle eut un mouvement de joie, comme si elle eût tenu sa récompense ; elle remit ensuite au président deux lettres, l'une adressée à Barbaroux, l'autre à son père. Voici l'une et l'autre.

A Barbaroux, aux prisons de l'Abbaye, le second jour de la préparation à la paix.

« Vous avez désiré, citoyen, le détail de
« mon voyage ; je ne vous ferai pas grâce de
« la moindre anecdote. Quand je me suis mise
« en route, j'étais avec de bons *montagnards*,
« que j'ai laissé parler tout leur comptant ; et
« leurs propos, aussi sots que leurs personnes
« étaient désagréables, ne servirent pas peu
« à m'endormir.

« Le croiriez-vous ! Fauchet est en prison
« comme mon complice, lui qui ignorait mon

1793. « existence : c'est qu'on n'est guère content « de n'avoir qu'une femme sans conséquence « à offrir aux mânes du *grand homme*. O « humains! pardon, ce mot déshonore votre « espèce; c'était une bête féroce qui allait dé- « vorer le reste de la France.

« Quatre membres se trouvèrent à mon « premier interrogatoire. Chabot avait l'air « d'un fou; Legendre voulait m'avoir vue le « matin chez lui, moi qui n'ai jamais songé « à cet homme : je ne lui crois pas d'assez « grands moyens pour être le tyran de son « pays, et je ne prétendais pas punir tout le « monde......

« Nous sommes si bons républicains à Paris, « que l'on ne conçoit pas comment une femme « inutile, dont la plus longue vie ne serait « bonne à rien, peut se sacrifier de sang- « froid pour sauver son pays.... Je jouis déli- « cieusement de la paix depuis deux jours; « le bonheur de ma patrie fait le mien. Je « suis on ne peut mieux dans ma prison : les « concierges sont les meilleures personnes du « monde : on m'a donné des gendarmes pour « me préserver de l'ennui, j'ai trouvé cela « fort bien pour le jour et fort mal pour la « nuit. Je me suis plaint de cette indécence,

« on n'a pas jugé à propos d'y faire attention. Je 1793.
« crois que c'est de l'invention de Chabot : il n'y
« a qu'un capucin qui puisse avoir ces idées.

Voici la lettre à son père :

« Pardonnez-moi, mon cher papa, d'avoir
« disposé de mon existence sans votre per-
« mission ; j'ai vengé bien des innocentes
« victimes, j'ai prévenu bien d'autres désas-
« tres : le peuple, un jour désabusé, se ré-
« jouira d'être délivré d'un tyran. Si j'ai cher-
« ché à vous persuader que je passais en
« Angleterre, c'est que j'espérais garder l'*in-*
« *cognito* : mais j'en ai reconnu l'impossibilité.
« J'espère que vous ne serez pas tourmenté ;
« en tout cas, vous auriez des défenseurs à
« Caen. J'ai pris pour défenseur Gustave
« Doulcet. Un tel attentat ne permet nulle
« défense, c'est pour la forme. Adieu, mon
« cher papa : je vous prie de m'oublier, ou
« plutôt de vous réjouir de mon sort ; la cause
« en est belle. J'embrasse ma sœur, que j'aime
« de tout mon cœur, ainsi que tous mes
« parens. N'oubliez pas ce vers de Corneille :

Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud.

« C'est demain à huit heures qu'on me juge.
« Le 16 juillet 1793.

« M. C. CORDAY. »

1793. Après son arrêt, elle se tourna vers M. Chauveau-Lagarde, et lui dit : « Vous m'avez dé« fendue d'une manière délicate et généreuse ; « c'était la seule qui me convînt, je vous en « remercie ; elle m'a fait concevoir pour vous « une estime dont je veux vous donner une « preuve. Ces messieurs viennent de m'ap« prendre que mes biens sont confisqués; je « dois quelque chose à la prison, je vous « charge d'acquitter cette dette. »

Le lendemain elle fut conduite au supplice, à sept heures du soir. En la voyant, il n'était plus permis de songer à l'appareil d'ignominie dont elle était entourée; on eût dit une jeune fille qui suit avec modestie, avec sérénité, une fête dont l'objet est de couronner sa vertu; tout ce peuple qu'elle avait sous les yeux lui semblait affranchi par ses mains.

Quand le fer eut tranché sa vie, le bourreau montra aux spectateurs la tête de Charlotte Corday, et lui donna plusieurs soufflets. Le peuple s'en indigna, et le bourreau fut un moment arrêté. Mais Marat était bien digne des regets et de l'amitié du bourreau.

Honneurs à la mémoire de Marat. La Montagne s'occupa de l'apothéose de Marat ; sa hideuse image souilla tous les lieux publics. Son corps fut déposé au Panthéon

des grands hommes. Voltaire et Jean-Jacques 1793.
Rousseau furent condamnés au supplice posthume d'avoir ce monstre pour compagnon de leurs derniers honneurs ; je ne parle point de Lepelletier; il avait mérité, par un vote exécrable, une telle infamie. Il y eut bientôt dans toutes les villes et dans tous les villages de France, un lieu consacré, où quelques mottes de terre, couvertes de gazon, figuraient une montagne. Un monument y était élevé à Marat; à toutes les solennités pratiquées par les jacobins, la jeunesse des deux sexes était contrainte de venir jeter des fleurs sur la tombe du monstre, qui répéta toujours: « *Il faut abattre trois cent mille têtes.* »

David consacra ses pinceaux à reproduire les traits de son ami, et si l'ouvrage se faisait attendre, c'est que le peintre était arrêté par ses pleurs. Des pères barbares imposèrent le nom de Marat à des milliers d'enfans. Il se forma jusque dans les armées, et particulièrement dans celles qui combattaient la Vendée, des compagnies, des légions de Marat; elles surpassèrent tout en atrocité, et furent les dignes ministres de Carrier.

Il semble que le poignard de Charlotte Corday trompa les droits de la justice di-

1793. vine. Je voudrais qu'il parût un nouveau Dante, un nouveau peintre de l'enfer, pour nous montrer les plus atroces coupables fuyant pleins d'horreur à l'approche d'un tel monstre.

Esprit de la coalition. Prêt à suivre le cours de quatre guerres civiles d'une nature toute différente, qui se déclarent à la fois, c'est-à-dire, la guerre républicaine, suscitée par les Girondins, déjà si promptement réprimée à Évreux, à Caen, et que nous verrons encore jeter de faibles et pâles étincelles à Marseille et à Bordeaux; en second lieu, la guerre que Lyon, poussée au désespoir, soutint par horreur de l'anarchie et par un secret amour de la royauté; en troisième lieu, celle dont Toulon attira sur elle les horreurs, pour avoir proclamé roi le jeune captif du Temple, et s'être placée sous la protection trop peu généreuse des Anglais; enfin cette guerre de la Vendée, l'éternel effroi, l'éternel châtiment des révolutionnaires: forcé bientôt d'intercaller à ces événemens compliqués les triomphes d'abord brillans et ensuite misérablement poursuivis de l'armée autrichienne dans la Flandre française, les opérations militaires du roi de Prusse sur le Rhin, celles des Espagnols dans le Roussillon, je

cherche un centre principal d'action ou de résistance, et ne puis le trouver qu'à Paris. Point de concert entre les rois conjurés contre la révolution. Les flottes de l'Angleterre ne partent point pour aller porter du secours aux royalistes de la Vendée, mais pour aller s'emparer de nos îles à sucre. Quand il s'agira de marcher sur Paris, le duc d'York recevra de son gouvernement l'ordre de marcher sur Dunkerque. On s'occupe d'un nouveau partage de la Pologne, et subsidiairement d'un partage de la France, s'il est possible. Autour d'une vaste forêt consumée par l'incendie, on veut s'emparer de quelque ferme : tel est l'esprit public en Europe. Point de communication possible entre la Vendée et Lyon, entre cette dernière ville et Toulon. Paris, subjugué par les jacobins, offre seul un centre d'opérations. Les jacobins n'ont qu'un secret, c'est de créer des assignats et de répandre le sang. Ils ne se battent point, et font battre pour eux des fanatiques ou des hommes qui voient encore leur patrie dans cette France que des barbares inondent de sang. La peur qu'ils inspirent dans l'intérieur devient du courage sur la frontière. Cependant, jusqu'aux mois de septembre et d'octobre 1793.

1793. 1793, ils parurent faire violence à leur cruauté.

Comités de salut public et de surveillance générale.

La Convention subissait déjà les lois d'un Comité de salut public qui se renouvelait de mois en mois. Saint-Just, Couthon, Jean-Bon Saint-André, Prieur (de la Marne) avaient l'art de s'y maintenir. Le terrible Danton se laissa bientôt chasser d'un poste si important; Roberspierre n'en faisait point encore partie; il était satisfait d'y régner par ses créatures. Ce Comité de salut public avait une effroyable succursale dans le comité de surveillance. Les proconsuls qu'il lançait dans tous les départemens pour les ravager, les soumettre, et bientôt pour les dépeupler, savaient qu'il n'était d'autre moyen de satisfaire les décemvirs que d'aller toujours au-delà de leurs instructions sanguinaires. On ne savait plus ce qu'étaient devenus les ministres qui formaient encore le conseil exécutif. On changeait ces commis sans formalité; quelquefois on leur faisait l'honneur de les appeler conspirateurs pour s'en défaire. M. Garat fut violemment destitué.

Ce nouveau pouvoir commit beaucoup d'inepties militaires et politiques; mais il avait la volonté déterminée et persévérante qui manquait à tous les rois ligués.

On pouvait s'étonner que la *Montagne* de la Convention se laissât dégarnir par les offices de proconsuls délégués à la plupart de ses membres. Qu'avait-elle à craindre de ces députés de la *Plaine* qui pouvaient regretter les Girondins, mais qui les avaient perpétuellement trahis par pusillanimité? Dans le côté droit siégeaient encore des députés qui avaient montré une plus honorable constance. Ils avaient signé une protestation contre les événemens du 31 mai, au nombre de soixante-treize, et ne paraissaient plus à la Convention sans éprouver la crainte d'y être arrêtés. Saint-Just, Couthon, Amar, Vadier et plusieurs autres se chargeaient d'entretenir leur effroi, en venant proposer des additions à la liste des proscrits. Il n'y avait personne qui ne dût trembler quand Saint-Just reproduisait contre ses collègues les raisonnemens avec lesquels il avait demandé le prompt assassinat du roi. Ce fut lui qui, le 8 juillet, fut chargé de présenter, au nom du Comité de salut public, l'acte d'accusation des Girondins auxquels il joignit plusieurs autres noms. Il n'y avait point de régicide que cet étrange logicien ne transformât en royaliste effréné. Voici le principe qu'il énonça dans ce rapport,

1793.

Acte d'accusation contre les Girondins.

1793. et qui en fit la base : *Tout le monde est coupable quand la patrie est malheureuse.*

Qui pourrait se persuader que le portrait qu'on va lire est celui de Brissot? S'attend-on à un parallèle de Brissot et de Monck ? « Il « y eut un Monck parmi vous. Cet homme « défendit autrefois la monarchie ; il défendit « depuis la république ; il joua la misère, et « il habitait à Saint-Cloud le palais des rois. « Il joua la délicatesse de la santé, qui semble « un obstacle à l'audace ; il remuait l'em- « pire. Il joua la douceur et les affections « simples de la nature : il se réjouissait du « meurtre de son ennemi, le 2 septembre. Il « appréciait tous les cœurs, tous les esprits, « tous les intérêts, et séduisait leur propre « inspiration pour les conduire vers le but où « il tendait lui-même. Il fut trop défiant pour « avoir des complices ; il n'eut que des amis « qui conspirèrent avec lui plutôt par la séduc- « tion de leur faiblesse ou de leur orgueil que « par la malignité. Cet homme fut Brissot ; il « eut de la finesse ; il n'eut point de courage. »

Je ne veux plus citer que deux ou trois phrases de ce rapport : « Buzot fut le premier « à lancer ici la discorde ; la vertu n'a point « tant d'aigreur...............

« Quand ces hommes furent accusés d'être 1793.
« les complices de Dumouriez, on les vit
« sourire. — La dissimulation sourit; la vertu
« s'afflige. — Dans les révolutions, ceux qui
« sont les amis d'un traître sont légitimement
« suspects. »

Les conclusions du discours de Saint-Just Nouveaux proscrits.
furent adoptées le 30 octobre. Amar, membre du comité de surveillance, qui, parmi les jacobins eux-mêmes, était appelé le farouche Amar, fit porter la liste des proscrits, de vingt-deux qu'elle avait été d'abord, de trente-quatre qu'elle avait été ensuite, à soixante-un. Les uns étaient mis en état d'arrestation, les autres mis *hors la loi*. En outre, soixante-treize députés, signataires d'une protestation contre les événemens du 31 mai et du 2 juin, furent mis en arrestation. A l'ouverture de cette séance, Amar avait fait rendre un décret par lequel la Convention se déclarait prisonnière elle-même, afin de ne laisser aucune issue aux proscrits. Quinze ou vingt d'entre eux, que la crainte ou l'horreur éloignait, purent échapper. Les jacobins vinrent féliciter la Convention du courage avec lequel elle égorgeait ses frères.

Cependant la Montagne, devenue la Con- Constitution de 1793.

1793. vention, venait de jouer une comédie digne de toute la fourberie qui accompagne ordinairement la scélératesse. Elle avait fabriqué en peu de jours une constitution républicaine, où toutes les extravagances démocratiques étaient exprimées d'un style bref et tranchant, qu'on prétendait majestueux. Il n'y avait pas un de ces hommes artificieux et cruels qui ne sentît que c'en était fait de sa puissance et de sa vie si cette constitution était exécutée un seul jour. Tandis qu'ils élevaient une discussion sommaire dans laquelle ils invoquaient la liberté la plus absolue, mais aussi la plus absurde qui eût été offerte au genre humain, ils s'occupaient des moyens de retenir en prison ou de conduire à l'échafaud une moitié du peuple français. Ils raisonnaient comme sur la place publique de Rome, et agissaient comme à Maroc. Hérault-de-Sechelles était le créateur de cette constitution, ou plutôt le directeur de cette comédie. On n'eut point ici à regretter l'absence des Girondins pour ce travail; car la constitution qu'ils avaient présentée par l'organe de Condorcet, égalait au moins en absurdité celle de Hérault-de-Sechelles.

On ne manqua pas de présenter la consti-

tution nouvelle à l'approbation de quarante-huit mille assemblées primaires ; elle fut votée avec toute la liberté du jour, c'est-à-dire, sous peine de mort. Unanimement acceptée, moins une seule commune, elle donna lieu à un nouveau serment civique, qui le refusait ou ne le prêtait pas dans le temps prescrit, n'avait d'autre asile que les bois ou les cavernes. Telle était la sanguinaire vénération des jacobins pour une constitution que pas un d'eux n'avait jamais songé à exécuter. 1793.

Inauguration de la constitution de la république française. 10 août.

Le 10 août fut choisi pour célébrer dans une fête ce que l'on appelait *l'inauguration de la constitution de la république française*. J'éprouve presque la même horreur à décrire les fêtes de cette époque, qu'à en retracer les exécutions sanglantes. Il faut pourtant dire un mot de celle-ci ; ce fut une première et solennelle proclamation de l'athéisme. Le mot de culte de la raison n'était point encore inventé ; on se contenta du culte de la nature. La stupide et insensible déesse était représentée par une statue colossale. Voici en quels termes le président Hérault-de-Sechelles lui adressa son hommage :

« Souveraine du sauvage et des nations « éclairées, ô nature ! ce peuple immense

1793. « rassemblé aux premiers rayons du jour « devant ton image, est digne de toi; il est « libre! C'est dans ton sein, c'est dans tes « sources sacrées qu'il a recouvré ses droits, « qu'il s'est régénéré. Après avoir traversé « tant de siècles d'erreur et de servitude, il « fallait rentrer dans la simplicité de tes voies « pour recouvrer la liberté et l'égalité. O « nature! reçois l'expression de l'attachement « éternel des Français pour tes lois, et que « ces eaux fécondes, qui jaillissent de tes « mamelles, que cette boisson pure qui abreuva « les premiers humains, consacrent dans cette « coupe de la fraternité et de l'égalité, les « sermens que te fait la France en ce jour, « le plus beau qu'ait éclairé le soleil, depuis « qu'il a été suspendu dans l'immensité de « l'espace! »

Le peintre David avait donné des soins à cette saturnale de régicides et d'athées.

Loi des suspects.

L'organisation complète du gouvernement qui fut nommé *règne de la terreur*, par ses auteurs eux-mêmes, ne tarda pas à suivre cette cérémonie. Merlin de Douai en fit l'ouverture par la loi des suspects, rendue le 17 septembre. Il était évident, par les termes de cette loi, que la dénomination de

suspects pouvait être facilement appliquée aux neuf dixièmes des Français. La plupart des monastères ou des colléges qui restaient encore debout furent convertis en prisons. 1793.

Mais voyons si quelques libérateurs s'avancent sur la frontière pour délivrer le peuple qui subit une si effroyable oppression.

Prise de Valenciennes, de Cateau-Cambrésis et de Condé.

Malgré ses récentes victoires, le prince de Cobourg semblait ne poser qu'un pied timide sur le sol de la France envahie. Ses opérations ne se développèrent avec quelque activité qu'un mois après la défection de Dumouriez et l'état d'anarchie et de discorde où elle avait laissé l'armée française. Il battit deux fois des corps de l'armée républicaine qui marchaient au secours de la forteresse de Condé. Déjà il avait reçu un puissant renfort; c'était une armée d'Anglais, de Hollandais et de Hanovriens sous les ordres d'un des fils du roi d'Angleterre, le duc d'York. Enfin il parut se décider à une offensive plus vigoureuse, et ne craignit pas de joindre le siége de Valenciennes au blocus de Condé, où le général français Chancel se maintenait avec fermeté. Une attaque générale fut tentée sur le camp de Famars, occupé par les Français, alors sous la conduite du général Lamarche.

1793. Le duc d'York y déploya une impétuosité brillante, et Clairfait son intrépidité accoutumée. Les dispositions du prince de Cobourg firent beaucoup d'honneur à ses talens militaires. Tous les postes français furent successivement emportés; ils perdirent beaucoup de canons et une grande partie de leurs magasins et de leurs équipages. Valenciennes fut investie et bientôt assiégée; Condé ne pouvait plus être secourue. Le prince de Cobourg n'osait laisser derrière lui des places si importantes. Les Français, après leur désastre, purent assez tranquillement prendre assiette au camp de César pour couvrir Cambrai.

Tandis que le prince de Cobourg pressait avec vigueur le siége de Valenciennes, l'armée française du nord passait sous les ordres d'un nouveau général; c'était Custine, qu'on avait tiré de celle du Rhin. Celui-ci jugea sa position, et s'estima trop heureux de n'être point attaqué dans l'état d'abattement et de détresse où se trouvait son armée. Cependant le Comité de salut public le pressait d'agir. Ce Comité n'insinuait plus d'ordres aux généraux sans y ajouter cette clause : « Sinon, « apportez votre tête au tribunal révolution-« naire. » Custine défendait avec intrépidité

son système d'inertie contre ses terribles mandataires. Quelles furent les alarmes et les fureurs de la Montagne, lorsqu'elle apprit la prise de Valenciennes, après vingt-deux jours de tranchée ouverte et un formidable assaut! Condé et Cateau-Cambrésis avaient également ouvert leurs portes. Bientôt il fallut abandonner la position de Cambrai, et se retirer sous Arras. L'armée autrichienne poussait des partis jusqu'à Péronne et Saint-Quentin. La première vengeance des républicains dans une position aussi désastreuse tomba sur le général Custine. Il fut traduit au tribunal révolutionnaire. 1793.

Les Anglais se séparent des Autrichiens pour aller assiéger Dunkerque.

Le prince de Cobourg, après des succès glorieux, et cependant peu rapides, croyait avoir assez fait pour la circonspection militaire, et semblait disposé à suivre des plans plus audacieux, plus dignes de ses victoires de Nervinde, de Louvain et de Famars, et tels que les réclamaient le salut de l'Europe, celui des royalistes de la Vendée, de Lyon, de Toulon, et enfin le salut de la reine. Une faute monstrueuse du gouvernement anglais, une combinaison désastreuse, suggérée par l'égoïsme national et par une ambition lâchement cupide, vint

1793. trahir les succès d'une brillante campagne, laisser sous le glaive la reine et la famille royale, et appeler d'inévitables désastres sur la généreuse ville de Lyon et sur l'héroïque Vendée. Qui s'y fût attendu? Dans une telle position, il plut à M. Pitt de détourner l'armée anglaise du chemin de Paris, de la rejeter loin en arrière pour aller attaquer Dunkerque. C'était un gage qu'il voulait offrir à l'orgueil dominateur de sa nation, et un moyen de rappeler d'antiques humiliations de la France. Le cabinet de Vienne n'avait que trop lui-même donné l'éveil à l'ambition de toutes les puissances liguées, en prenant possession de Condé, de Valenciennes, de Cateau-Cambrésis, non pas au nom du roi de France, mais au nom de l'empereur d'Autriche. Le prince de Cobourg fut atterré quand il se vit privé de cette armée du duc d'York, qui venait de se couvrir de gloire soit au camp de Famars, soit sous les murs de Valenciennes. Ne devenait-il pas facile à l'armée républicaine, appuyée sur un si grand nombre de places fortes, de couper la communication entre la grande armée autrichienne et l'armée anglaise, et de se porter de toute sa masse soit sur l'une, soit sur l'autre?

Mais tandis que la cause royale se trouvait trahie par cette déplorable manœuvre, l'imprévoyance du roi de Prusse lui portait sur le Rhin un coup non moins funeste. 1793.

Le roi de Prusse reprend Mayence.

J'ai peu parlé des opérations militaires qui avaient eu lieu sur le Rhin, parce que, jusqu'à la reprise de Mayence par le roi de Prusse, elles n'offrirent aucun résultat. Le siége de cette place, que Custine avait emportée en se montrant, coûta quatre mois à l'armée prussienne. Il est vrai que près de vingt mille hommes la défendaient; que Custine l'avait couverte de la plus formidable artillerie, et qu'un ingénieur distingué, Meunier, en avait très habilement uni la défense à celle du fort Cassel; il fut tué dès le commencement du siége. Le député Merlin de Thionville, enfermé dans cette place, ne manqua pas de s'attribuer le principal honneur de la défense : mais il appartenait au général Kléber, l'un des généraux républicains les plus éclairés et les plus intrépides. Le général Alexandre Beauharnais, chargé un moment du commandement de l'armée du Rhin, fit de grands efforts pour faire lever le siége de Mayence. D'abord il obtint d'assez brillans succès; mais il ne put réussir à forcer

1793. contenter de la prise du Quesnoy. L'armée anglaise perdit par ce seul événement toute sa renommée, et ne la retrouva plus que quatorze ans après dans la guerre d'Espagne. Le duc d'York supporta le blâme, qui ne devait être adressé qu'à la désastreuse combinaison du ministère anglais. Houchard, vainqueur de ce prince, fut encore plus malheureux que lui; car on lui reprocha de n'avoir point assez vaincu. Il fut traduit au tribunal révolutionnaire, et bientôt condamné.

Conduite politique de la Convention nationale et des puissances alliées.

La tyrannie qui s'irritait par les revers s'affermissait par les victoires. Les défaites et les triomphes furent tellement entremêlés pendant cette domination sanguinaire, qu'elle allait toujours croissant en fureurs et en puissance. La coalition expiait chacune de ses fautes, et la Convention pouvait réparer les siennes, parce qu'elle seule avait un pouvoir central. A force de punir des généraux qui se vouaient sincèrement à l'indépendance nationale, elle eût dû multiplier les ressentimens, les défections et les révoltes parmi les généraux et dans l'armée. Les généraux et l'armée furent aveuglément fidèles. Les Allemands et même les Anglais appliquaient avec une fatale persévérance à une guerre de cette

nature des règles qui ne lui étaient pas propres. 1793.
Les généraux et les soldats français surent mieux en saisir le génie. Il y avait du fanatisme dans l'armée française, tandis que, dans les armées étrangères, tout était à peine au niveau du devoir. Les souverains n'avaient pas su créer un ressort moral qui pût ajouter une grande force à la discipline. Nous avons vu le duc d'York tombé, le duc de Brunswick se relevant avec un peu d'éclat; nous allons voir décroître le prince de Cobourg et Clairfait. Jourdan, Pichegru, Moreau, Hoche, Marceau, Dugommier, Pérignon, Kléber, Desaix, et enfin Bonaparte, qui devait élever au-dessus d'eux tous sa fortune et sa renommée, se formaient pendant le déclin des généraux qu'ils avaient à combattre. Ainsi la Convention triomphait, par des moyens qui ne lui étaient pas personnels, ne servait à la victoire que par ses assignats, et, dans sa brutalité féroce, elle se faisait obéir par la valeur et le génie.

Guerres intérieures et extérieures.

Portons maintenant nos regards sur le midi de la France : la scène des combats y est très vaste; elle s'étend, pour la guerre extérieure, des Pyrénées jusqu'aux Alpes, et pour la guerre civile, de Lyon jusqu'à Bor-

1793. deaux, jusqu'à Marseille et Toulon. Encore pourrait-on dire que c'étaient trois guerres civiles d'une nature différente. Bordeaux avait voulu combattre pour les Girondins; Marseille avait combattu faiblement pour la même cause; Toulon se déclarait pour le roi légitime; Lyon partageait sans doute le même vœu, mais ses manifestes n'étaient dirigés que contre l'anarchie.

Plaçons-nous d'abord sous les Pyrénées.

Prise de quelques places françaises par les Espagnols.

Le gouvernement espagnol avait mis dans ses armemens plus de célérité qu'on n'en avait attendu de lui. A peine la déclaration de guerre était-elle connue, une armée espagnole menaçait Bayonne, une autre Perpignan; elles formaient en tout trente-six mille hommes. Le général Ricardoz attaqua les républicains avec vigueur; mais il crut ne pouvoir soutenir les opérations d'une guerre offensive que par la prise de la forteresse importante de Bellegarde. Ce siége lui coûta des combats assez nombreux, et quand il s'en empara, il se trouva trop affaibli pour marcher sur Perpignan. Ce ne fut qu'à l'entrée de l'hiver qu'il se montra redoutable en s'emparant de Coglioure, Port-Vendre, et Saint-Elme. Les opérations furent insignifiantes du

côté de Bayonne, et l'Espagnol ne fit aucun progrès. Ainsi de tous côtés les ennemis de la république affectaient de faire la guerre en règle, pour la faire mollement. 1793.

Rentrée des troupes françaises en Savoie.

Quoique l'armée française des Alpes fût réduite à un petit nombre d'hommes, par les détachemens nombreux que les troubles intérieurs arrêtaient au passage, l'armée de Sardaigne se tint plusieurs mois sur la défensive; elle pénétra ensuite dans la Savoie, et ne put la reconquérir qu'en partie. Je n'ai pas besoin de dire que les généraux français, qui n'avaient pu obtenir de grands succès, soit contre les Espagnols, soit contre les Piémontais, furent tous arrêtés et traduits au tribunal révolutionnaire. Leur nom vient se confondre dans la multitude des victimes de cette époque.

Soumission de Bordeaux.

La Convention, qui n'avait point à craindre d'invasion sérieuse sur la frontière méridionale, put faire marcher les troupes suffisantes pour soumettre successivement les villes de Bordeaux, de Marseille, de Lyon, et enfin de Toulon. Pas une de ces villes ne put porter du secours à l'autre. Bordeaux, sur laquelle les Girondins, après leur désastre dans le Calvados, avaient fondé leur principal

1793. espoir, et vers laquelle ils s'étaient dirigés dans leur fuite, s'épouvanta du premier bruit des armes. Les magistrats n'avaient pu lever qu'un petit nombre de jeunes gens, qui suffisaient à peine pour contenir les dispositions turbulentes des prolétaires. La puissance des assignats avait terminé les troubles de la Normandie; elle obtint des succès encore plus prompts à Bordeaux. La disette affligeait cette ville. Les ouvriers du port se déclarèrent pour la *Montagne*, et Bordeaux ouvrit ses portes, sans même avoir pourvu à la sûreté des députés proscrits qui étaient venus exciter sa vengeance.

Soumission de Marseille.

La municipalité de Marseille, qui avait pu trouver une milice contre le roi, formait difficilement une armée contre les jacobins. Les jeunes gens de familles opulentes ou aisées ne s'inscrivaient qu'en petit nombre dans les rangs d'une troupe destinée à secourir les Girondins contre les Montagnards. Peut-être un étendard royaliste les eût-il plus puissamment ralliés. Les magistrats furent obligés d'appeler le secours des matelots, des ouvriers du port, et d'étrangers sans police et sans mœurs, dont la turbulence était excitée par l'ardeur du climat. On leur donna des

officiers qui tous n'étaient pas également sûrs. On forma ainsi une armée de trois mille hommes. 1793.

Marseille, malgré ses alarmes, conçut la généreuse entreprise d'aller porter du secours à Lyon. Une petite et déplorable armée sortit des murs de la ville, remonta le Rhône et entra dans Avignon. Bientôt elle fut atteinte par le général Cartaux, un des plus mauvais généraux de la république, et mise en déroute avec une facilité qui dénotait des intelligences. Ce revers déconcerta les municipaux. Le général Cartaux avançait sur cette ville avec sa troupe, si facilement victorieuse. Les ouvriers se mutinèrent; une ville si populeuse fut mise hors d'état de soutenir un siége. Cartaux, et deux hommes plus terribles que lui, deux *représentans du peuple*, Barras et Fréron entrèrent dans Marseille. Les principaux citoyens, les municipaux, et tout ce qui dans la milice départementale avait conservé une honorable fidélité, cherchèrent un refuge à Toulon. Mais Barras et Fréron, alors ministres des cruautés de la *Montagne*, devaient, six mois après, atteindre ces proscrits dans Toulon même.

Louis XVII est proclamé à Toulon.

Cette ville si puissante par ses fortifications,

1793. sa belle rade, et par une escadre qui disputait depuis long-temps aux Anglais l'empire de la Méditerranée, venait de relever l'étendard de la légitimité, et le nom de Louis XVII se trouvait proclamé ailleurs que dans la Vendée. Des Français fidèles, réunis à des marins qui n'avaient point oublié leurs premiers sermens, se soulevèrent contre un club anarchique qui avait déjà multiplié les meurtres et les supplices dans cette ville. Parmi ceux qui provoquèrent ce mouvement généreux, on distinguait M. Roux, orateur véhément, royaliste intrépide, et le maréchal de camp Aguillon, qui avait su communiquer l'amour de l'ordre et les sentimens monarchiques à la garde nationale, dont il était le chef. Le club avait pris un tel empire, qu'il avait défendu aux sections de s'assembler sous peine de mort. Dans la nuit, le tocsin sonna, et cette fois c'étaient des royalistes qui le mettaient en mouvement, sur la demande de cent cinquante courageux Toulonnais. Les sections s'assemblèrent, marchèrent sur le club, le fermèrent, en arrêtèrent les principaux membres, et conduisirent au fort La Malgue deux représentans du peuple, Bailhe et Beauvais, qui avaient dirigé les fureurs de ce club. C'est

peu ; les sections poursuivent et mettent en jugement les chefs des assassinats populaires qui ont ensanglanté la ville. Un tribunal criminel les condamne à mort ; sept à huit d'entre eux sont exécutés. Les prolétaires frémissent et craignent le sort de ceux qui les ont conduits à des assassinats ; ils veulent empêcher des supplices nouveaux. La municipalité et le tribunal criminel ne se laissent point ébranler par leurs cris. Un des jacobins qui avait fait la terreur de Toulon est condamné à mort avec deux hommes qui, comme lui, avaient trempé leurs mains dans le sang de leurs compatriotes. Tandis que l'exécution se prépare, les jacobins s'arment, délivrent les condamnés. Mais la garde nationale se rallie ; les gendarmes qui la secondent font feu : les condamnés sont ressaisis et exécutés le même jour. La multitude n'ose plus tenter aucun mouvement, et Louis XVII est proclamé. Il est vrai que les habitans de Toulon reconnaissent en même temps la constitution de 1791. Les royalistes avaient facilement fait une concession qui devait grossir leur parti. 1793.

Toulon appelle le secours des Anglais.

Ce fut alors que les Marseillais proscrits entrèrent dans Toulon, et par leurs alarmes redoublèrent celles des magistrats qui avaient

1793. tant osé contre l'anarchie. Le général Cartaux, si facilement victorieux devant Marseille, s'avançait sur Toulon. Comment résister à la fois à cette armée et à une multitude inquiète? On prit un parti extrême, celui d'appeler le secours d'une escadre anglaise qui croisait dans ces parages, sous les ordres de l'amiral Hood. Ce marin écouta moins la voix de la générosité que celle d'une politique intéressée. Pour secourir des hommes qui venaient de proclamer Louis XVII, et qui allaient tomber sous le couteau des révolutionnaires, l'amiral Hood exigea que la flotte française lui fût livrée. La plupart des officiers de marine s'étaient unis de cœur au mouvement monarchique des Toulonnais; ils eussent passé avec joie sous les ordres du prince français qui portait alors le titre de régent de France. Les desseins de l'Angleterre leur étaient suspects; ils se divisèrent. Les magistrats de Toulon, en négociant avec l'amiral Hood, obtinrent des conditions plus favorables pour la flotte française. Tous les vaisseaux devaient être, à la paix, rendus à Louis XVII; la garnison des forts devait être composée d'Anglais et de Français en même nombre. L'amiral Trogoff souscrivit à ces

dernières clauses du traité. Le contre-amiral Saint-Julien essaya de mutiner les équipages de plusieurs vaisseaux. Il menaçait de brûler la ville si elle persistait dans sa résolution. Mais enfin il se vit abandonné dans sa résistance par plusieurs officiers. L'escadre anglaise put entrer dant la rade : bientôt elle reçut des renforts d'une escadre espagnole sous les ordres du contre-amiral Gravina. La garnison fut augmentée de mille Espagnols. Le prince régent de France ne cessa point de demander aux Anglais d'être transporté dans une ville qui, seule avec la Vendée, proclamait encore le roi son neveu. Toutes ses instances furent froidement repoussées. L'amiral Hood ne tira aucun parti d'une position si importante. Il parut craindre de se mesurer avec Cartaux, mauvais général d'une mauvaise armée. C'étaient cette fois les Espagnols qui se plaignaient de la lenteur et de l'indécision de leurs alliés. Bientôt il fallut se tenir sur la plus timide défensive. Les Toulonnais se désespéraient de ne pouvoir plus rien entreprendre d'utile pour la cause royale, et voyaient s'avancer le jour de leur ruine. 1793.

Je forcerais l'ordre chronologique en m'occupant en ce moment du désastre de Toulon

1793. et de celui de notre marine sur la Méditerranée. Nous allons nous arrêter long-temps sous les murs glorieux de Lyon.

FIN DU LIVRE CINQUIÈME.

LIVRE SIXIÈME.

État de Lyon jusqu'au moment de la révolution.

Cette ville, que sa position rendait le grand marché des Gaules, fut le centre de la civilisation que les Romains voulurent répandre dans la plus précieuse de leurs conquêtes. Elle est un témoignage du génie administratif d'Auguste, qui fonda la plus puissante des colonies romaines sur les hauteurs qui dominent le majestueux confluent du Rhône et de la Saône; site riant et fertile, également propre aux expériences de l'agriculture, aux besoins du commerce et aux inspirations des beaux-arts. Il fallut gratifier cette colonie de priviléges municipaux d'une grande étendue. Lyon répondit si bien et si rapidement aux vues d'Auguste, que ses plus féroces successeurs, les Tibère, les Caligula, les Claude, se firent une loi de maintenir et d'augmenter ces priviléges. *

* Caligula porta son extravagante férocité jusque dans les règlemens qu'il donna à l'Académie de Lyon. On sait à quelles peines il condamnait les rhéteurs mal habiles. On a trouvé dans cette ville, et l'on y montre encore sur des tables de bronze le texte de la

1793. Elle comptait déjà une population de quatre-vingt mille âmes et nombre d'établissemens somptueux, lorsqu'un incendie la dévora toute entière sous le règne de Néron, qui la fit rebâtir avec autant de célérité que de magnificence. Le christianisme trouva, dès le commencement du second siècle, mille facilités à s'introduire dans une ville où une florissante et laborieuse académie avait éveillé le goût des méditations fortes. Lyon fut rougie du sang des martyrs qu'elle produisit en foule; mais ce sang ne fut pas perdu pour la foi, et Lyon conquit une suprématie religieuse qui répandit sur l'universalité des Gaules la lumière nouvelle.

Les barbares signalèrent leur fureur contre la cité chérie des Romains. De toutes les villes de France, ce fut celle qui eut le plus à souf-

harangue que l'empereur Claude prononça pour faire admettre les principaux habitans de la Gaule, et particulièrement les Éduens, au titre éminent de sénateurs. Tacite a cité cette harangue avec complaisance. Mais on voit que cet historien n'a guère respecté que le fonds des pensées, et qu'il en a beaucoup embelli et fortifié le style.

En écrivant l'histoire de la révolution française, nous rencontrons bien des discours dont le texte littéral ne pourrait se reproduire sans une extrême fatigue pour les lecteurs.

frir de leurs incendies; mais elle était prompte 1793.
à réparer ses ruines. Je ne suivrai point la vicissitude de ses destinées sous les deux premières races de nos rois, ni pendant les temps féodaux. Dès que l'anarchie de ces temps fut domptée par le génie des rois Capétiens, Lyon qui, à la suite de maint désastre, était descendue des hauteurs pour se placer sur les rives d'un fleuve impétueux et d'une rivière agréable et fertile dans son cours, se voua au commerce et à l'industrie. On eût dit au sein de la France une de ces villes anséatiques qui, douées également de l'esprit politique et de l'esprit commercial, savaient échapper à toutes les tyrannies, en se conciliant le respect et l'amitié de leurs puissans voisins. L'Italie lui donna des leçons, et les Médicis fondèrent dans ses murs des comptoirs et des ateliers. Les guerres civiles vinrent troubler et cette prospérité et cette sagesse. Cette ville, où l'exaltation religieuse s'était maintenue même à côté des occupations les plus paisibles, fut livrée à d'épouvantables fureurs. La Saint-Barthélemi y fut répétée avec des horreurs qui ont fait tomber ma plume dans un ouvrage où j'avais à les décrire.

Quand la plus belle des administrations com-

1793. mença, celle de Henri IV et de Sully, Lyon, protégée dans son industrie avec plus d'affection encore par le roi que par le ministre, tint un rang distingué entre les villes les plus florissantes par leur commerce; mais il lui fallait la magnificence des temps de Louis XIV, l'activité de ce monarque, les soins actifs, nobles et vigilans de Colbert, pour qu'elle pût déployer toutes les pompes et les merveilles de ses soieries. La prospérité de Lyon se maintint sous Louis XV; et quoique, sous Louis XVI, la mobilité des modes et cette anglomanie qui, dans son fougueux vertige, ne respectait pas l'industrie nationale, eussent un peu contrarié le commerce de Lyon, elle augmentait toujours ses exportations à l'étranger. D'immenses capitaux circulaient dans cette ville peuplée de cent dix ou de cent vingt mille âmes. Elle reçut la révolution avec trop peu d'alarmes, mais sans enthousiasme. Les commerçans n'avaient peut-être pas vu sans quelque joie le dépit de la noblesse qui se piqua d'être immobile dans son royalisme. Mais ces deux classes, quoique divisées par des prétentions de vanité, conservaient une même fidélité dans le sentiment religieux, et cet amour de l'ordre qui fait à la fois la ri-

chesse et la vertu des villes industrieuses. Dès que Lyon eut une garde nationale, le premier soin des jeunes gens armés fut de marcher contre les brigands et les paysans barbares qui brûlaient les châteaux dans le Dauphiné; ils les dispersèrent et ne cédèrent à aucune ardeur de vengeance. 1793.

Roland, qu'un emploi retenait alors à Lyon, ne pouvait, malgré l'éloquence de sa femme, y faire que peu de prosélytes à ses principes républicains. Quand il parvint au pouvoir, il les fit placer dans les fonctions municipales. Mais la société des jacobins s'occupait incessamment de pervertir la seconde ville du royaume, et de contenir par elle le Midi qui tendait à lui échapper.

Oppression de Lyon sous Châlier.

Lyon, vers 1791, semblait étrangère à la révolution; c'était un torrent qu'elle ne cherchait pas à détourner, mais qui l'entraînait peu. Cette ville avait un peuple d'ouvriers que la révolution laissait inactifs ou peu occupés; c'était un puissant levier entre les mains de ces démagogues. Parmi ceux-ci figurait un scélérat nommé Châlier, à qui l'empire de Lyon était promis par les jacobins, et qui prenait le titre de *Marat du Midi*. Il était né dans le Piémont. Il parut dans sa jeunesse à Lyon

1793. sous l'habit ecclésiastique. Ses principes d'impiété et d'athéisme perçaient dans des thèses de philosophie qu'il soutenait sans talent. On allait le chasser, lorsque la révolution vint lui ôter toute espèce de pudeur et de frein. Il voyageait sans cesse de Lyon à Paris. Son retour était un signal de terreur.

Il semblait impossible de faire répéter dans une ville telle que Lyon, les massacres du 2 septembre. Mais les émules des assassins de Paris profitèrent, le 9 de ce mois, d'un moment où la garde nationale était sortie des murs pour un exercice. Leur cohorte, grossie par quelques hommes du peuple, tomba sur le château de Pierre-Scize où étaient enfermés quelques prêtres avec des officiers suspects de royalisme : onze d'entre eux furent égorgés. Châlier trouvait ce début d'horreurs bien faible encore. A l'aide d'une municipalité qu'il organisa, Lyon fut soumise à un pillage régulier. Châlier promettait aux prolétaires de faire passer entre leurs mains toute la fortune des riches. Bazire et Legendre furent chargés par la Convention de venir seconder les opérations de Châlier. Ils commencent par le nommer procureur de la Commune, mettent sous ses ordres une

légion de six mille bandits, qui fut le premier modèle de ce qu'on nomme *armée révolutionnaire*, et lèvent une taxe de six millions pour payer les brigands destinés à les piller et à les égorger. Les Girondins, qui n'étaient point encore renversés, ne faisaient pas assez d'efforts pour soustraire Lyon à cette tyrannie, parce que eux-mêmes s'épouvantaient des dispositions royalistes de cette ville. Bientôt Bazire et Legendre furent accusés de modération par Châlier, parce qu'ils refusaient des massacres à sa cruauté; on les rappela pour leur donner de plus terribles successeurs. Les choses allèrent au point que la taxe des riches fut portée de six millions à trente. Mais Châlier s'indignait encore : des flots de sang pouvaient seuls apaiser sa furie. Son armée révolutionnaire ne lui paraît pas un appui suffisant pour les projets qu'il médite. Il appelle à Lyon deux régimens, une nombreuse artillerie, fait arrêter dans la nuit cent des principaux citoyens, et annonce dans son club l'intention de les faire égorger dans les prisons. 1793.

Mais, tandis que Châlier s'abreuve en espoir de tout le sang qu'il va répandre, une sainte conspiration s'est faite en faveur des Les Lyonnais se révoltent contre leurs oppresseurs.

1793. prisonniers. Le 29 mai, jour désigné pour le massacre, les sections s'assemblent en dépit des défenses faites par les représentans du peuple, et se déclarent en permanence. La plupart des citoyens s'y rendent armés. Ils s'exhortent les uns les autres à suspendre tout débat politique, pour se préserver du massacre général dont ils sont menacés. « Reconnaissons pour nos amis, se disent-ils, tous « ceux qui se déclarent ennemis des jacobins. « Prenons des arrêtés qui mettent en sûreté « nos personnes et nos biens. Appuyons les « arrêtés par nos armes : nous n'avons qu'un « moment à saisir. C'est cette nuit même que « les jacobins ont désignée pour le massacre. « Ils dominent à la municipalité; allons chasser de sanguinaires magistrats; allons délivrer des prisons de l'Hôtel-de-Ville nos « amis qui doivent être égorgés cette nuit. »

Des discours si courageux obtenaient un assentiment unanime. Il s'agissait pourtant d'aller livrer un combat terrible. L'ardeur des plus riches citadins était secondée par des ouvriers du port, hommes robustes, intrépides et fidèles, enflammés de la même horreur contre les jacobins que s'ils avaient eu à craindre pour eux-mêmes le massacre ou le

pillage. Le commandement est déféré d'une commune voix à Madinier, maître apprêteur de draps, et les nobles marchent avec plaisir sous ses ordres. 1793.

Journée du 29 mai; Victoire des Lyonnais sur les jacobins.

Un commun rendez-vous est donné aux sections; c'est la place Bellecour, où s'élevait naguère la belle statue que la ville de Lyon fit ériger à Louis XIV, dans le temps où ce grand monarque supportait les coups les plus rudes de la fortune. Deux mille habitans armés s'y trouvent réunis; mais ils sont forcés de se diviser en plusieurs colonnes. Du côté des jacobins, dix-huit cents hommes de troupes de ligne et vingt-deux pièces de canons sont rangés en face de l'Hôtel-de-Ville. Ce vaste et pompeux édifice offre le point de défense le plus sûr, parce qu'on n'y peut arriver que par des rues étroites. Rien ne semble si facile que d'éclaircir par la mitraille les colonnes qui se présenteront pour l'attaque. Voilà pourtant le poste difficile qu'il s'agit d'emporter. La première colonne est assaillie et culbutée par le plus terrible feu; mais ses débris viennent se rallier à une autre colonne qui a su prendre et conserver une assiette plus favorable sur la place des Carmes.

Cependant les deux représentans du peuple

1793. Nioche et Gauthier, Châlier et d'autres brigands, ceints de l'écharpe tricolore, s'enivrent de leurs premiers succès. Ils livrent à la férocité des jacobins les morts et les blessés dont les rues adjacentes sont jonchées. Parmi les morts se trouvait un maréchal-de-camp, M. de Sablonai. Ce brave officier s'était présenté impétueusement pour avertir l'une des colonnes de la mauvaise direction de son attaque. Il commençait à la ranger dans un meilleur ordre, lorsqu'il fut blessé à mort.

Vers six heures du soir, Madinier ramène les Lyonnais à la charge. Quoique tout bouillans de fureur, ils observent un ordre parfait. Cette milice que l'indignation vient de former, semble n'offrir que de vieux soldats. Leurs canonniers les servent avec zèle et intelligence. Ils investissent l'Hôtel-de-Ville de plus près, viennent s'exposer à un feu plus meurtrier. Les fatigues, les vicissitudes et les horreurs de ce combat nocturne se prolongent jusqu'à cinq heures du matin. Toute l'artillerie des jacobins est tombée au pouvoir des Lyonnais. L'Hôtel-de-Ville est leur conquête; ils sont maîtres des jours de leurs oppresseurs. Pas un meurtre, pas un excès, pas une insulte ne souille une victoire achetée

par la mort ou les blessures de six cents braves 1793.
citoyens, et précédée par dix heures d'un combat engagé le soir et continué dans les ténèbres. Oh! quelle dut être l'allégresse de Madinier et de ses valeureux compagnons, lorsqu'ils entrèrent dans les prisons et les cachots de l'Hôtel-de-Ville, pour y délivrer cent de leurs concitoyens qui, ce jour-là même, s'attendaient aux plus barbares supplices! que l'aurore du 30 mai fut belle pour Lyon! quel bonheur de se regarder comme délivrés, non par la fortune, mais par l'héroïsme, de la tyrannie la plus avilissante et la plus meurtrière! Il est vrai que bien des familles pleuraient ce triomphe; mais la bienfaisance publique consolait les veuves, dotait les orphelins. Les blessés s'enorgueillissaient de leurs souffrances : on eût dit que la victoire les guérissait. Trop heureuse cette héroïque cité, si elle eût pu communiquer quelque étincelle de son courage à cette ville de Paris depuis long-temps esclave, où se décidaient les destinées de la France! Mais le 2 juin, Paris connut le beau combat des Lyonnais, et Paris tout armé livra à deux mille brigands les seuls orateurs qui pussent encore briser le joug commun. La nouvelle de cette infâme

1793. journée vint corrompre la joie des Lyonnais. Tous comprirent, en apprenant le triomphe de Roberspierre et de Marat, féroces patrons de Châlier, qu'un combat qu'ils avaient cru décisif, n'était que le prélude des combats qu'ils auraient à soutenir, et tous se résolurent à un avenir de souffrance et de gloire.

Cependant ils n'étaient coupables d'aucun crime envers la Convention, si quelque ombre de justice, d'humanité et de prudence restait encore à cette assemblée. Ils n'avaient voulu que se défendre d'un massacre prémédité. Pas un cri de *vive le roi!* n'avait échappé au cœur des royalistes; tant ils craignaient de troubler la concorde. Au bout de quelques heures, ils avaient rendu la liberté aux deux représentans du peuple, Gauthier et Nioche, qui avaient uni leur cause à celle de Châlier. Ceux-ci, dans une lettre à la Convention, venaient de rendre justice à la modération des vainqueurs. L'humanité des Lyonnais s'était étendue jusqu'aux blessés d'un parti dominateur; en leur prodiguant des soins, ils avaient porté du secours à leurs familles. Ils accueillaient avec assez de fierté, mais sans insulte, de nouveaux commissaires de la Convention, tel que Robert Lindet, qui

ne pouvait s'empêcher d'honorer des rebelles 1793.
de ce genre, au moins tant qu'il restait en leur pouvoir. Menacés d'un prochain siége, ils laissaient passer des convois de farine pour l'armée des Alpes, et même des convois d'artillerie qui ne devaient être dirigés que contre eux.

Tant de modération tenait enfin d'une fatale imprévoyance. Lyon se trouvait conduite à ce système par la commission à laquelle, après la victoire du 30 mai, elle avait confié une sorte de dictature municipale. L'ascendant du parti girondin s'y fit d'abord sentir. Elle s'appelait *commission populaire républicaine*. Deux députés proscrits, Biroteau et Chasset, qui s'étaient réfugiés dans Lyon, s'efforçaient de donner à la résistance de cette ville la couleur du parti auquel ils appartenaient. Cette situation était fausse pour les Lyonnais victorieux, et qui pour la plupart étaient royalistes. Elle les laissait sans relations avec les rois ligués, avec la puissante Vendée, et ne leur donnait pour alliés que des villes hors d'état de soutenir un siége, et des hommes complétement inhabiles aux combats. Lorsque Lyon se fut décidée à rejeter la Constitution de 1793, elle reçut de

1793. quarante-deux départemens des députés qui venaient la déclarer le centre et l'appui de leur fédération; mais ils n'amenaient avec eux aucune espèce de secours. Deux événemens firent sortir Lyon de cette situation équivoque, le jugement de Châlier et le commandement confié au général Précy. Ces deux importantes résolutions furent prises par une nouvelle commission, composée d'hommes plus énergiques, et que présidait M. Rambaud.

Supplice de Châlier. On vit le premier exemple donné depuis la révolution d'un scélérat puni judiciairement pour ses crimes. Châlier, traduit devant le tribunal criminel avec un de ses plus féroces complices, nommé Ribard, ne montra ni énergie dans sa défense, ni fermeté à la vue de l'échafaud. Son supplice fut cruel, non par la volonté des Lyonnais, mais par la maladresse de l'exécuteur. Son complice périt avec lui. Les Lyonnais bornèrent là leur vengeance, ou plutôt celle de l'humanité.

Précy met Lyon en état de défense. Ce fut le 19 juillet que M. Perrin de Précy, maréchal-des-camps de l'armée du roi, et l'un des chefs de bataillon de sa garde constitutionnelle, vint de Semur prendre le commandement des forces de Lyon. Cette ville, contre

laquelle la Convention rassemblait en silence 1793.
une armée qui devait être portée jusqu'à soixante-dix mille hommes, n'avait pour tout rempart que des citoyens courageux. Ses vieux murs étaient tombés en ruine dans plusieurs parties. D'ailleurs ses vastes et populeux faubourgs cernaient de toute part la cité. Des ponts qu'il fallait respecter, car l'existence de la ville en dépend, ne lui permettaient pas de considérer le Rhône et la Saône comme des barrières. En outre, elle est dominée par des plateaux sur une partie desquels s'élevait l'ancienne ville des Romains. Que l'ennemi parvînt à s'y poster, Lyon, en quelques heures, pouvait être la proie des flammes. On n'a plus qu'un petit nombre de jours pour établir des redoutes, créer une ébauche de fortifications, couronner les plateaux, faire des têtes de pont. Précy, avec un coup d'œil qui tient du génie, met à profit tous les lieux, toutes le minutes, tous les bras. L'ingénieur Chenelette le seconde avec autant d'ardeur que de talent. La ville la plus industrieuse de l'Europe n'a plus d'industrie que pour ses fortifications; c'est en chantant qu'on se rend sur les remparts. Tout est travail, tout est fête. Des vieillards et des enfans s'attèlent à des char-

1793. rettes. Les femmes viennent réclamer leur part de ces fatigues : le don de la beauté qui leur est si commun dans cette ville, ajoute à l'inspiration de leurs courageuses paroles et de leurs exemples. Le soir, les échos des plateaux roulent à travers les rives de deux fleuves, répètent les accens de l'héroïsme et ceux de la joie. Ce spectacle est si beau, que la partie la plus inquiète de la population est quelquefois forcée d'en partager l'ivresse. Partout on fabrique des armes. Le fondeur Smith a pu en quinze jours ajouter quarante canons à la faible artillerie de la ville. Malheureusement, on ne peut fondre que des pièces de 4, de 8 et de 12. Précy est partout. Des officiers distingués, MM. de Grammont, de Granval, de Virieu, de Nervo, sont accourus des campagnes et des villes voisines, pour chercher auprès des Lyonnais une mort qui ne sera ni sans vengeance, ni sans gloire.

Les Lyonnais créèrent une monnaie obsidionale; c'était un papier qui avait pour hypothèque des bons signés par les plus riches particuliers et les grandes maisons de commerce. Prêts à soutenir le siége le plus terrible, ils mirent beaucoup de scrupule pa-

Lyon abandonnée des puissances alliées.

triotique dans leurs relations avec les puissances qui devaient les secourir. Leurs députés ne parurent dans aucune cour. Celle de Turin était la plus appelée à les protéger, et pouvait, par un coup hardi, jouer le premier rôle dans la coalition des grandes puissances. Des points qu'occupaient les troupes piémontaises dans la Savoie, elles pouvaient, avec un peu d'ardeur et de célérité, rompre les lignes d'une armée fort affaiblie, se porter sur Lyon, placer entre deux feux les assiégeans qui n'avaient encore que peu de troupes régulières. Mais l'esprit d'égoïsme et de timidité dominait parmi les puissances du second ordre et même du premier. La cour de Turin bornait ses vœux à reprendre la Savoie, dont une partie était encore occupée par les Français. On prétend, et le fait paraît certain, que pour secourir les Lyonnais, elle exigea d'eux un subside qu'ils étaient hors d'état de payer. Ainsi tous les cabinets oubliaient à la fois dans cette fatale année 1793, que dans la position terrible où les mettait la révolution française, les conseils de la prudence ne pouvaient plus être que ceux de la générosité. La Suisse, par un déplorable aveuglement, conservait la neutralité, et ne saisit

1793.

1793. point l'occasion de venir venger sous les murs de Lyon ses héros du 10 août : elle avait eu de grands guerriers, et n'eut alors que de faibles politiques. Il n'y eut rien qui ne fût tenté par le prince de Condé, le duc de Bourbon, le duc d'Enghien, et leurs principaux officiers, pour décider l'armée autrichienne du Rhin à se porter au secours de Lyon. Le général Wurmser, quoique plein d'ardeur dans sa vieillesse, n'osa prendre sur lui cette entreprise hardie : voilà donc Lyon livrée à ses propres forces.

Bombardement de Lyon. Août.

Les hostilités commencèrent le 7 août, par une perfidie des assiégeans qui assaillirent un poste lyonnais, après avoir montré l'intention de fraterniser. Le représentant Dubois-Crancé ne respirait que ruine, qu'incendie, qu'extermination. Par sa violence, par ses promesses à la fois sanguinaires et présomptueuses, il avait pris un empire absolu et sur les commissaires et sur les généraux. Il tirait Kellerman de l'armée des Alpes, ou l'y renvoyait suivant son caprice. Mais ses efforts pour s'emparer du plateau de Fourvière étaient repoussés avec une valeur opiniâtre. L'attaque sur le Rhône présentait plus de facilité, parce que de ce côté Lyon n'offre

qu'une longue plaine. Les assiégés avaient 1793.
muni de redoutes et de chevaux de frise le pont de *la Guillotière* et le pont *Morand*. Dubois-Crancé n'en tente point l'attaque. Le bombardement lui paraît un moyen plus sûr et plus terrible. Quelle joie pour le cœur du conventionnel, de faire pleuvoir dans la nuit les bombes et les boulets rouges sur le magnifique quartier Saint-Clair, rempli de ces magasins et de ces ateliers qui ont valu tant de trésors à la France! Il bat des mains chaque fois qu'il voit le feu prendre; il s'exagère le dommage des assiégés, se peint leur désolation, croit entendre leurs gémissemens, et jouit en espoir du beau jour où il pourra écrire à la Convention : *Lyon n'est plus*. Le lendemain il s'étonne de trouver les Lyonnais plus ardens au combat et invincibles sur leurs redoutes. Il recommence l'incendie; même immobilité. Les assiégés semblent s'habituer à ce fléau : mais ils ont appris, sinon à le détourner, du moins à l'affaiblir; ils garnissent leurs toits de matelas, de laine, de toutes les matières qui peuvent amortir les bombes. Les femmes ont appris à suivre dans les airs la direction de l'effrayante parabole; elles indiquent aux pompiers l'édifice

1793. ou la maison qui va bientôt appeler leur secours. Tandis que les uns veillent, les autres se reposent de leurs fatigues, au bruit des bombes, des boulets rouges et des obus. Ces terribles machines deviennent funestes aux assiégeans eux-mêmes ; les canons échauffés éclatent dans leurs rangs ; les soldats s'impatientent d'avoir tant à craindre de leurs instrumens de défense : Dubois-Crancé et ses collègues ne cessent de recourir aux bombes avec une effroyable profusion. Par des intelligences qu'il s'est ménagées avec les forcenés dont Châlier avait dirigé les fureurs, il apprend à connaître à des signaux convenus les édifices qu'il importe de livrer aux flammes, et bien souvent ces perfides citoyens viennent eux-mêmes propager l'incendie. Ainsi, vers les derniers temps du siége, fut consumé l'arsenal, si précieux pour la défense de la ville. Un autre édifice était spécialement indiqué à la direction des bombes, des boulets rouges et des obus; (au milieu de tant d'horreurs je frémis d'écrire celle-ci!) c'était l'Hôtel-Dieu, un des monumens les plus remarquables du génie de Soufflot; et, ce qui le rendait plus précieux encore, c'était un témoignage de ce que peut pour le soulagement du malheur

l'esprit d'ordre dirigé par la charité chrétienne. 1793.
Les assiégés prodiguaient dans les hospices les mêmes soins aux nombreux blessés qu'ils avaient faits prisonniers, qu'à leurs propres malades ou blessés : touchante et inutile leçon que donnaient les Lyonnais aux commissaires de la Convention; ceux-ci ne manquaient jamais de faire fusiller les rebelles tombés en leur pouvoir. Les Lyonnais, quoiqu'ils eussent tant de fois éprouvé la férocité de leurs ennemis, ne pouvaient croire qu'ils eussent prémédité l'incendie d'un hôpital. Ils élevèrent un drapeau noir au-dessus de l'Hôtel-Dieu; c'était comme s'ils eussent dit : « Le hasard vous rend « coupables d'un crime qui ne peut être dans « votre pensée. N'achevez pas! dirigez ailleurs « vos bombes. La mort entre sans vous dans « ce lieu que le malheur rend sacré. » Mais Dubois-Crancé, qui feint de prendre le change, s'écrie transporté de joie : « Les voilà donc qui « arborent le drapeau de détresse; ils sont à « nous. » Il fait suivre aux bombes la direction du drapeau noir, et n'épargne pas les autres hôpitaux qui lui sont indiqués.

Belle résistance des Lyonnais.

Cependant les assiégés font connaître à leur tour le fléau de l'incendie à leurs barbares ennemis. Par les ordres de Précy, trois hom-

1793. més intrépides, MM. Bosquillon, Laurençot et Dujast, osent, en plein jour, traverser le Rhône, et sur des points divers mettre le feu aux vastes chantiers des assiégeans. L'ennemi s'étonne de leur audace, est déconcerté par le prompt incendie. On les poursuit; mais tous trois ont pu regagner le Rhône; ils s'y jettent encore une fois, et ont le bonheur d'échapper à une grêle de balles, et le fleuve les rend à leurs concitoyens ravis de leur courage. L'un d'eux, M. Dujast, avait à peine vingt ans.

Voici un autre fait du même genre : Dubois-Crancé avait fait disposer un radeau chargé de feux d'artifices, pour faire sauter le pont Morand. Un brave gentilhomme, M. Tourtoulon de la Salle, qui commandait au poste des Brotteaux, aperçoit trois brûlots qui allaient atteindre le pont; sous le feu le plus terrible de l'ennemi, il se jette dans un batelet avec quatre grenadiers, et il arrache les mèches presque au moment de l'explosion.

Ce qui fut vraiment prodigieux dans ce siége, où furent consommés plus de vingt-sept mille bombes, de onze mille boulets, cinq mille obus et trois cents milliers de poudre,

c'est que huit mille combattans lyonnais, qui 1793.
presque tous faisaient leur premier apprentissage des armes, ne purent, malgré des combats de tous les jours, malgré les fureurs des montagnards de l'Auvergne, dont Couthon avait ordonné la levée en masse, malgré la fatale arrivée de trois mille hommes de la garnison de Valenciennes, enfin malgré une armée de soixante-dix mille hommes, dont la moitié se composait de troupes aguerries, ne purent être chassés d'aucun des postes les plus importans pour la sûreté de la ville; seulement ils perdirent fort tard le château de la Duchère, et un seul poste avancé de *la Croix-Rousse*.

Glorieux combats du 29 septembre.

Depuis quelques années, l'industrie et l'activité lyonnaises avaient conquis à grands frais, sur le Rhône, un terrain précieux nommé *Perrache*, dans l'endroit même où ce fleuve impétueux va recevoir les eaux tranquilles de la Saône. Ce vaste terrain, ajouté à la ville, n'offrait point alors ces belles maisons et ces manufactures qui le décorent aujourd'hui. C'était une plaine inculte qui n'opposait aucun obstacle aux assaillans. S'en rendre maître, c'était le moyen le plus sûr et le plus direct de s'emparer de la

1793. ville : les Lyonnais avaient pressenti ce danger. A l'extrémité du terrain, ils avaient garni de retranchemens la tête du pont de la Mulatière, et au-delà celle du pont d'Oulins. La défense en avait été confiée à un officier, le baron Rimberg, suisse de nation, qui depuis fut victime des cruautés de Collot-d'Herbois, et qu'on avait vu plein d'ardeur dans toutes les occasions. Il arriva cependant que cet officier défendit mal ces deux postes importans. Les assiégeans emportèrent le pont d'Oulins, et serrèrent de près celui de la Mulatière. Ils venaient d'obtenir un autre succès; ils avaient fait reculer des postes avancés des faubourgs de Saint-Irénée et de Saint-Just : le dernier moment des Lyonnais semblait arrivé. Mais Précy conçut l'entreprise la plus héroïque ; c'était de reprendre, dans un même jour, les postes de Saint-Irénée et de Saint-Just, et de sauver le territoire de Perrache. Le 29 septembre il commence son attaque au point du jour ; il se porte d'abord avec une troupe d'élite sur les hauteurs de Saint-Irénée. Dès le commencement de l'action, il a un cheval tué sous lui ; il prend alors le fusil d'un grenadier : ses aides-de-camp imitent son exemple ; les redoutes sont emportées : Lyon

n'a plus rien à craindre des hauteurs qui la dominent. Mais tandis que Précy triomphe sur ce point, il s'aperçoit que d'un côté l'ennemi tente une vigoureuse attaque sur le pont Morand, et que de l'autre il fait marcher une colonne de quinze mille hommes sur l'allée Perrache. Par ses ordres, l'attaque du pont Morand est bientôt repoussée; il se charge de pourvoir au danger le plus sérieux, celui qui menace la presqu'île. Il descend sur Perrache avec l'élite de ses combattans; il y joint cent cinquante cavaliers venus de la ville royaliste de Montbrison, et commandés par le brave Vaugerard. Plusieurs des Lyonnais qui assistèrent à cette action m'ont rapporté comme un fait certain, que c'était avec moins de deux mille hommes qu'ils avaient culbuté les quinze mille républicains engagés sur le territoire Perrache. Cette triple victoire remportée en un jour eût opéré le salut complet de la ville, si elle n'eût été pressée par un irremédiable fléau, la famine. Les Lyonnais eurent le malheur de perdre une petite ville nommée *la Rive du Giers*, qui leur facilitait l'arrivée des vivres du Forêt : c'était leur dernière ressource.

1793.

Triste situation de Lyon; famine.

Le blocus était complet. La commission

1793. populaire, avant le siége, avait respecté les bateaux de blé que la Convention faisait passer à l'armée des Alpes. Tous les moulins avaient été consumés par le bombardement. Pour ménager le blé, on avait recours au riz, aux épiceries; il s'en faisait chaque jour des distributions régulières. Les femmes proposèrent de renoncer à l'usage du pain de seigle, et voulurent le réserver pour les combattans; ceux-ci furent réduits à n'en recevoir plus qu'une demi-livre par jour. Le reste de la population vivait d'une faible ration de pain d'avoine. On ne donnait point encore de signe de découragement; mais les chefs furent vivement alarmés, lorsqu'ils apprirent que les troupes piémontaises s'étaient laissé battre dans la Savoie par le général Kellerman, et se repliaient de toute part. De quel autre côté espérer du secours? Bordeaux et Marseille étaient tombées sous le joug des tyrans. Tandis que les royalistes de Lyon perdaient non le courage, mais la confiance dans le succès, les jacobins de cette ville sortaient de leur stupeur. Ils mêlaient aux cris de la famine ceux de la fureur et de la rage. Les commissaires de la Convention avaient d'abord invité les Lyonnais fidèles à la répu-

blique à se rendre dans leur camp. Quelques milliers de citoyens étaient sortis; ce qui délivrait Lyon d'hommes fort dangereux et de bouches inutiles. Les conventionnels comprirent le danger de telles émigrations, et ne les permirent plus. L'un d'eux refusa de recevoir son frère et sa sœur, et fit grand bruit de cette inhumanité patriotique. 1793.

Malheureuse sortie de Précy.

Précy voyait les jacobins prêts à tenter un soulèvement qu'on ne pourrait réprimer qu'à force de supplices. Il embrassa une résolution dont il espérait le salut de ses frères d'armes, et qui lui paraissait propre à adoucir le sort de la généreuse ville; c'était de s'ouvrir, avec deux mille des siens, un passage à travers cette armée de soixante-dix mille hommes répandus dans un vaste circuit, de suivre la Saône jusqu'à Montmerle, de passer là cette rivière, et de se retirer par la Bresse dans la Suisse. Il espérait attirer ainsi toutes les fureurs de l'armée conventionnelle sur lui et sur des hommes appelés chaque jour à braver la mort. Cette troupe, si elle se sauvait, pourrait devenir le noyau d'une armée vengeresse: si elle était taillée en pièces, la Convention serait peut-être satisfaite du sang de deux mille hommes. Jamais un brave guer-

1793. rier ne peut comprendre ce qu'il faut de victimes à la cruauté des lâches.

Le 9 octobre, on se dispose dans la nuit à ce périlleux voyage. Quelques maisons près du faubourg de Vaise sont le lieu du rendez-vous. Les épouses, les sœurs, les filles, les mères s'y rendent de tous côtés avec les objets de leurs tendres affections. D'affreux pressentimens les poursuivent. On frémit pour ceux qui partent, on frémit pour ceux qui restent. Le moment de la séparation brise des courages qui, depuis le 29 mai, ont subi tant d'épreuves. Il n'y a que l'attente d'un combat qui puisse les relever. Plusieurs des administrateurs et des juges, quel que soit leur âge, entrent dans les rangs des fugitifs. Un trésor qui se compose de cinq cent mille livres en espèces et d'un million en assignats, doit pourvoir aux besoins de la troupe héroïque qui va quitter les foyers paternels. Précy veille à tout, place les canons, les bagages dans l'ordre le plus habile, et, le cœur brisé, fait partout taire la douleur. Sa colonne de douze cents hommes partira la première; celle du général Virieu, qui n'en compte que six cents, suivra la même route. J'ai déja dit que le faubourg de Vaise est dominé par le château

de la Duchère, seule conquête importante 1793.
qu'eussent faite les assiégeans. Le ciel semble d'abord protéger l'entreprise de nos héros. Un seul obus lancé au hasard du château de la Duchère jette un moment de trouble dans les rangs. Précy a pu passer, sans être inquiété, le défilé de Saint-Cyr; déjà il approche du Mont-d'Or; déjà les dangers les plus sérieux semblent évités. Mais la colonne du général Virieu, qui le suit, n'a point eu le même bonheur : arrivée au défilé de Saint-Cyr, elle est découverte, attaquée, cernée, exterminée ou faite prisonnière. Le comte de Virieu, ce digne ami des Clermont-Tonnerre, des Lally-Tollendal à l'Assemblée constituante, meurt en combattant. Le trésor de l'armée fugitive est pris. Ce malheureux événement décide la perte de la colonne de Précy. La cavalerie des assiégeans marche à sa poursuite. Leur camp de Limonnest a reçu l'alarme. Précy est attaqué sur tous les points. Ses canons lui sont inutiles : il veut s'emparer à l'arme blanche d'une colline occupée par les assiégeans; il échoue dans cette entreprise désespérée. Plus d'ordre; chacun poursuit sa fuite au hasard; et cependant il y avait encore salut pour le plus grand

1793. nombre, si les campagnes n'avaient été perverties par les fureurs de l'armée assiégeante. Les représentans du peuple y versent l'or pour acheter le sang; une somme est promise pour la tête des proscrits. S'ils veulent s'approcher d'un village, ils entendent le tocsin qui leur annonce la mort, et bientôt toute la campagne est ébranlée du son des tocsins qui se répondent. Cachés derrière des buissons ou dans le creux des arbres, ils entendent passer des paysans qui les cherchent, armés de faux et de haches. Le peuple des petites villes ne se montre pas moins cruel pour eux; on n'épargne ni l'âge, ni le sexe; car plusieurs femmes s'étaient obstinées à suivre leurs époux ou leurs fils. De ces fugitifs, il n'en arriva que soixante ou quatre-vingts dans la Suisse; quelques autres trouvèrent un asile dans les campagnes. A côté des paysans, que la cupidité poussait au massacre, il y en eut qui se livrèrent à la pitié la plus courageuse, pour cacher des proscrits ou les conduire de retraite en retraite. Le général Précy fut du nombre de ceux qui atteignirent le sol hospitalier de la Suisse. Le ciel a récompensé ses héroïques vertus, en lui permettant de voir les jours sereins de la restau-

ration. Son nom est attaché désormais à la gloire de Lyon, comme celui de Jeanne d'Arc est attaché à la gloire d'Orléans, ou celui de Palafox à la gloire de Saragosse. Je parlerai plus tard du petit nombre de ceux qui échappèrent avec lui. Maintenant je ne vois plus devant moi que des bourreaux, que des martyrs et des supplices. J'abrégerai beaucoup; l'horreur m'en fait la loi. 1793.

Lyon est soumise; supplices atroces.

Si j'avais à nommer les principaux directeurs des assassinats de Lyon, il faudrait nommer au moins la moitié des membres de la Montagne, les uns pour leurs actions sanguinaires, pour les féroces mandats des Comités de salut public et de sûreté générale, les autres pour leurs missions dans cette ville dévouée à la mort. Les représentans du peuple s'y succédèrent en foule dans le cours de cette année 1793 : je ne veux en nommer qu'un fort petit nombre. De tels noms, s'ils ne sont pas strictement nécessaires à l'histoire, en souillent la majesté.

Il ne fut pas donné à Dubois-Crancé de commander les massacres de Lyon, comme il en avait commandé l'incendie. On l'avait trouvé trop lent dans ses opérations. Il avait déjà reçu l'ordre de son rappel, lorsque Lyon

1793. ouvrit ses portes. Couthou, qui lui succédait, daigna lui permettre d'y entrer; mais tandis qu'il logeait avec ses collègues dans un palais, il le fit loger dans un galetas délabré. Dubois vint porter à Paris une rage impuissante, heureux d'avoir pu sauver sa tête de l'échafaud.

La ville de Lyon ne fut point mise au pillage. Il fallait à la cruauté des proconsuls plusieurs mois de massacre et de dévastation.

Sur les ruines de cette infâme cité (ainsi parla Barrère au nom du Comité de salut public, en annonçant à la Convention que Lyon était soumise), *il sera élevé un monument qui fera l'honneur de la Convention, et qui portera pour inscription ce mot qui dit tout :* LYON FIT LA GUERRE A LA LIBERTÉ, LYON N'EST PLUS.

Le nom de Lyon fut supprimé par un décret; on l'appela *Commune-Affranchie*. Une commission de cinq membres y fut établie pour juger révolutionnairement les rebelles; on forma un comité de séquestre pour s'emparer des biens de la plupart des propriétaires et commerçans, et un comité de démolition pour faire abattre leurs maisons. Voici de

quelle manière Couthon faisait procéder à cette démolition : On le portait sur la place de Bellecour, ou sur le beau quartier Saint-Clair. L'odieux paralytique parcourait successivement toutes les maisons, les frappait d'un petit marteau d'argent, et prononçait ces paroles, dont à peine on peut concevoir la démence : *Maison rebelle, je te frappe au nom de la loi*. Aussitôt accouraient des ouvriers de destruction ; leur nombre alla jusqu'à vingt mille. Les démolitions continuées pendant six mois, coûtèrent beaucoup plus à la république que l'hôtel des Invalides n'avait coûté à Louis XIV. 1793.

Bientôt des torrens de sang sont versés sur cet horrible amas de décombres. Collot-d'Herbois était animé à la perte des Lyonnais par une haine personnelle : il avait été sifflé dix ans auparavant sur le théâtre de cette ville. La révolution permettait alors à l'un des dominateurs de la Convention et de la France, de laver dans le sang les vieilles injures du comédien de province. Il appelle à Lyon une colonie de brigands, d'assassins, et à leur tête un détachement de l'armée révolutionnaire de Paris. Il fait des prisons de tous les lieux qui peuvent répandre une vaste infection ; il y entasse par milliers

1793. des victimes de tout âge. Prêt à commencer ses massacres, il ordonne une fête : c'est l'apothéose de Châlier. Il y paraît comme le sacrificateur de ce monstre divinisé. Le tigre pleure : *Chaque goutte du sang de Châlier,* dit-il, *retombe sur mon cœur.* « Glorieux « martyr de la liberté, ajoute un autre comé-« dien, d'Orfeuille, compagnon de Collot-« d'Herbois, c'est du sang que nous devons « à tes mânes; l'autel que nous t'élevons va « bientôt recevoir des libations de sang. » Des licteurs sont répandus sur toute la place, pour arrêter ceux qui n'ont pas répondu par des larmes feintes aux larmes féroces de Collot-d'Herbois. Une guillotine ambulante suivait cette marche de cannibales.

La commission temporaire siégeait, jugeait, égorgeait jour et nuit. « Nous expi-« rons de fatigue, disaient cinq juges et le « bourreau à Collot-d'Herbois. — Républi-« cains, leur répondait-il, l'excès de vos tra-« vaux n'est pas à comparer à mes veilles. « Brûlez du même feu que moi pour la patrie, « et vous recouvrerez de nouvelles forces. » Tout ce qui restait (pourrais-je dire de libre?) à Lyon, était forcé d'assister aux exécutions. Une troupe était payée pour lancer vers le

ciel mille cris de *vive la république!* quand la victime était frappée. Ceuxqui restaient muets ou qui gémissaient étaient condamnés, les uns à mourir, et les autres, liés à l'échafaud, à recevoir le sang. 1793.

Collot-d'Herbois s'indigna de ne pouvoir arracher ni plaintes ni soupirs à ce reste de héros qu'il égorgeait. Assis sur le char de mort, ils s'embrassaient, autant que leurs liens pouvaient le permettre; ils répétaient d'une voix forte et touchante un refrain qui les avait souvent transportés du plus noble enthousiasme, durant les jours du siége : *Mourir pour la patrie, c'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.* On vit souvent les femmes des condamnés attendre l'heure où leurs époux seraient traînés à l'échafaud, se précipiter vers eux, s'asseoir sur le même char, les couvrir de leurs baisers, de leurs pleurs, et partager leur mort. Il y eut de jeunes filles qui, pour sauver leurs pères, consentirent à un sacrifice plus affreux que celui de la vie, et qui furent appelées, par les mêmes monstres dont elles avaient pu supporter les embrassemens, à venir voir expirer leurs pères; trait de férocité qui se trouve dans l'histoire de plusieurs proscriptions. Mais

1793. voici des horreurs qu'aucune proscription n'avait encore montrées.

« Je m'indigne, dit Collot-d'Herbois à ses « satellites, de ce que la vengeance de la patrie « soit ainsi morne et silencieuse; c'est à coups « de foudre qu'elle doit frapper ses ennemis. »

La place des Brotteaux est disposée pour un nouveau genre de supplice. Soixante-neuf individus de tout sexe et de tout âge y sont conduits, attachés deux à deux. Collot-d'Herbois donne le signal. Il part une décharge de canons à mitraille : peu de victimes ont obtenu la mort; les autres, déchirés, mutilés, poussent les plus lamentables cris. Des coups de fusils sont tirés sans interruption. Un grand nombre de ces malheureux ont reçu de nouvelles blessures, mais pas encore la mort. Ils l'appellent de tout ce qu'il leur reste de forces: *Achevez-nous! ah! par pitié, achevez-nous!* Des soldats, des soldats français! ah Dieu! s'élancent le sabre ou la baïonnette à la main, et, suivant que plus ou moins de pitié les inspire, ils donnent une mort plus ou moins sûre! Enfin il ne reste plus que des cadavres. Les cadavres sont encore l'objet de cette insatiable barbarie : ils ne seront point inhumés. On les jette dans le Rhône.

Et le lendemain Collot-d'Herbois recommence. Il accroît et le nombre des condamnés et même la durée de cette épouvantable agonie. Ils étaient deux cent neuf. Un d'eux s'était échappé. Quand le carnage a fini, l'on compte deux cent dix cadavres. On avait attaché, par méprise, deux commissionnaires de la prison avec les prisonniers. Leurs plaintes, leurs cris n'avaient pas été entendus. Collot-d'Herbois, présent à ce spectacle, aperçut un soldat qui, vaincu par l'horreur, ne pouvait, n'osait tirer. Il lui arrache son arme : *Voilà*, lui dit-il, *comment tire un républicain*..... Eh! que serait-ce donc si nous entendions maintenant le monstre vanter au Comité de salut public ses plaisirs infernaux, insulter à ceux des bourreaux ses collègues, qui n'ont eu encore recours qu'à un supplice monotone et sans effet? Ce fut Barrère qui annonça à la Convention le triomphe de la mort. *Les cadavres des Lyonnais rebelles*, ajouta-t-il, *iront, portés par le Rhône, apprendre aux perfides Toulonnais le sort qui les attend*. Le fleuve en rejeta un grand nombre sur ses bords. La crainte de la contagion força enfin Collot-d'Herbois à leur donner une sépulture. 1793.

1793. Après cinq mois, les victimes manquèrent à Collot-d'Herbois. Près de six mille personnes avaient péri. On comptait sur les fatales listes les citoyens les plus utiles, les plus recommandables, et parmi ceux-ci, l'ingénieur Morand qui avait donné son nom à un pont hardi jeté sur le Rhône. Il avait longtemps et avec succès défendu son ouvrage contre une entreprise de Dubois-Crancé, qui avait voulu le faire sauter à l'aide d'une machine nommée *infernale*. Un particulier fut condamné à mort pour avoir dit qu'il donnerait cinq cent mille francs pour faire rebâtir l'Hôtel-Dieu, que Dubois-Crancé avait fait bombarder. L'évêque constitutionnel de Lyon, Lamourette, fut décapité à Paris. Nous avons eu occasion de parler de lui dans l'histoire de l'Assemblée législative. L'abbé Rozier, savant modeste et vertueux, qui avait voué sa vie au perfectionnement de l'agriculture, fut tué durant le siége par l'éclat d'une bombe. Un de nos littérateurs les plus distingués, M. de Fontanes, put sortir de Lyon après le siége : il dut son salut, celui de sa femme, de son enfant, à des traits de présence d'esprit qui ont été malheureusement trop rares chez des milliers de proscrits, dont la terreur suspendait toutes les facultés.

En quittant cette ville jonchée de ruines et de cadavres, je n'ose encore revenir à Paris, où des scènes aussi atroces m'attendent, où bientôt il nous faudra contempler le supplice de la reine, plus affreux encore que celui de son époux. J'aime mieux revenir sur le théâtre de la fidélité et des vertus religieuses et chevaleresques. 1793.

Angers ouvre ses portes aux Vendéens.

J'ai laissé nos braves Vendéens triomphans à Saumur. De cette ville, qui les rend maîtres du cours de la Loire, ils fondent sur Angers, ville beaucoup plus considérable. Une telle terreur y régnait, que deux jeunes royalistes téméraires avec éclat furent sur le point de s'en emparer, même avant que l'armée vendéenne se fût mise en marche. Elle ouvrit ses portes. Ce fut là que deux nouveaux héros vinrent se ranger sous ce glorieux étendard; c'étaient le prince Talmont de la Trémouille, et le comte d'Autichamp, neveu du sauveur de Maëstricht. Tout commençait à prendre une forme plus régulière. On venait d'élire un généralissime. Les Lescure, les Bonchamp, les Larochejacquelein, les d'Elbée, les Beauvolliers, tous les chefs enfin avaient d'une commune voix déféré cet honneur au paysan Cathelineau. Il s'en fallait de

1793. beaucoup que le salut de l'armée fût compromis par cette nomination. Cathelineau joignait de véritables inspirations du génie militaire au souvenir de ses premiers exploits, à l'ascendant que lui donnaient ses vertus, sa gaîté, sa franchise, sa sainteté.

On hésitait sur le choix des expéditions qui allaient couronner de si brillans succès. Malheureusement on ne pouvait, à l'approche des moissons, éloigner pour long-temps des champs paternels cette armée de cultivateurs. Elle devait d'ailleurs perdre de sa force, en quittant les lieux difficiles d'où elle tirait un si habile avantage. Ces chefs qui avaient combattu pour leur roi, au 10 août, au milieu des victoires dont eux-mêmes avaient la modestie de s'étonner, pleuraient de douleur et de rage, en songeant qu'il ne leur était pas encore permis d'aller briser les fers de cet enfant-roi, dont le nom se lisait sur leurs drapeaux, se mêlait à tous leurs cris. Ah! quel serait leur supplice, si, le lendemain d'un nouveau succès, ils apprenaient la mort des augustes princesses dont les vertus, rendues plus touchantes par leur beauté, et plus sublimes encore par leur malheur, occupaient perpétuellement leur pensée!

L'armée royaliste du Bas-Poitou, et son général Charette, appelaient à grands cris l'armée victorieuse d'Anjou à l'attaque de Nantes. Charette avait en effet à soutenir les efforts constans et même valeureux de cette grande ville qui, toute vouée aux Girondins, se piquait, en combattant la Montagne, de prouver sa fidélité à la république. Deux généraux qu'on savait attachés à ce parti, Canclaux et Beysser, dirigeaient contre les royalistes les troupes nantaises appuyées par quelques régimens de ligne. Charette se trouvait ainsi engagé dans des combats perpétuels qui l'avaient empêché le plus souvent de prendre part aux triomphes de l'armée angevine. Entre les chefs de l'armée royaliste nul n'avait un caractère plus indomptable, et peut-être depuis l'amiral Coligny, nul homme ne fut d'une trempe plus forte pour soutenir les terribles épreuves de la guerre civile. Ce qui rendait sa position plus pénible, c'est que dans son armée il se trouvait non seulement des paysans, mais des citadins disposés à la vengeance et à la cruauté. Un premier massacre avait eu lieu à Machecoul, avant que Charette eût accepté le commandement de cette armée. Cette malheureuse ville était destinée à être

1793.

L'armée vendéenne attaque Nantes sans succès. Juin.

1793. trois fois encore le théâtre de massacres plus odieux même que le premier. Mais il est aujourd'hui prouvé que Charette était absent pendant ces divers actes de barbarie qui coûtèrent la vie à quatre ou cinq cents victimes; qu'il en témoigna la plus violente indignation; qu'il faut en accuser les administrateurs royalistes de cette ville, et particulièrement un nommé Souches, dont l'auteur de *la Vie de Charette* trace un portrait affreux; enfin que Charette, dans ses actes personnels, prit un grand soin de la vie des prisonniers, en exceptant ceux qui avaient eux-mêmes contribué au massacre de ses soldats. Plusieurs fois il perdit et reprit Machecoul, Pornic et l'île de Noirmoutier. Souvent ses avant-postes avaient pénétré jusqu'aux faubourgs de Nantes. Réduit à ses propres forces, il ne pouvait s'emparer de cette ville dont la population était dix fois supérieure à son armée, et qui d'ailleurs craignait de voir arriver dans ses murs le féroce comité de Machecoul.

Le 29 juin était le jour convenu pour l'attaque d'une si importante cité. Il fit, ce jour-là, une des plus fortes chaleurs du siècle. L'armée angevine éprouva du retard dans sa marche. La veille, M. d'Elbée, l'un de ses

chefs, s'était arrêté pour attaquer un poste 1793.
retranché dans une bourgade, et qui opposa dix heures de résistance. Charette encore seul, et fidèle à ses engagemens, commença à deux heures du matin l'attaque avec ardeur. Les généraux nantais n'ayant à se défendre que d'un seul côté, prirent leurs mesures en bon ordre. L'armée d'Anjou, forte seulement alors de huit mille hommes, et commandée par Cathelineau, n'arriva qu'à huit heures du matin. Malgré d'intolérables fatigues, le péril lui rendit son ardeur accoutumée. Déjà l'on était maître des faubourgs. Tout semblait répondre aux vœux du bouillant Cathelineau, lorsqu'il fut atteint d'une balle qui lui perça le bras et s'arrêta dans sa poitrine. Fleuriot et plusieurs autres officiers également blessés avaient été transportés hors du champ de bataille. Il fut alors commis une faute que jusque là les Vendéens évitaient avec soin; ce fut de ne point laisser d'issue aux habitans de la ville attaquée. Par une charge maladroite, on fit rentrer dans les murs des fugitifs qui s'armèrent du courage du désespoir. Enfin, vers neuf heures du soir, l'armée vendéenne se retira, et repassa la Loire, non sans désordre, mais sans découragement.

1793. A dater de ce funeste jour du 29 juin, la Vendée offre le champ de bataille le plus épouvantable et le plus prodigieux que puisse rencontrer l'historien. Pas un jour ne se passe sans combats, sans carnage, sans incendies, sans faits sublimes. Auprès de tout ce que la guerre a de plus hideux, vous voyez se déployer tout ce que la religion a de plus touchant et de plus auguste. De ces châteaux, de ces forêts, de ces métairies, de ces champs que les ordres de la Convention et de ses cruels commissaires livrent aux flammes, il sort un nouveau peuple de combattans et de héros. Le courage de la Vendée est tel, que sa population semble inépuisable. Souvent elle a le bonheur de rencontrer des lâches parmi les républicains; trop souvent elle y rencontre d'habiles et valeureux guerriers. Que j'aie à nommer quelques uns des généraux de la Vendée, bientôt il me faudra annoncer leur mort héroïque et chrétienne; que j'aie à annoncer quelques uns des généraux républicains, bientôt il me faudra les suivre ou vainqueurs ou vaincus, au pied de l'échafaud, où la Convention ne cesse de les appeler. Toute armée républicaine, qui a touché le sol de la Vendée, a bientôt disparu. Je ne

sais en vérité s'il périt plus de Français dans la Palestine et la Syrie durant les premières croisades, qu'il n'en périt dans la Vendée. Mais c'étaient ici les fureurs de l'impiété qui formaient la croisade, et la terre qui se défendait était celle où se gardaient fidèlement les préceptes et la loi du Christ. 1793.

J'abrége des événemens qu'il me serait impossible de retracer dans leur ordre chronologique.

Les Vendéens battus à Luçon triomphent à Chollet, Chatonnay, Vihiers, Doué et Coron. Août.

Le plus grand revers qu'éprouva la Vendée fut auprès de Luçon, que déjà deux fois elle avait attaquée sans succès. Elle y perdit plus de cinq mille hommes et une grande partie de son artillerie. C'était le général Tunck qui, pour les républicains, avait obtenu cet avantage important. Quelques jours auparavant, le général Westerman, de Parthenai, où il avait battu la division de Lescure, s'avançait à la lueur de l'incendie sur Châtillon, centre de la position des Vendéens et le refuge de plusieurs nobles dames. Déjà le beau château de Clisson était la proie des flammes. Les métairies, les moulins n'étaient pas épargnés; ainsi l'ordonnait un décret de la Convention. Il fallut abandonner Châtillon. Mais tandis que Westerman se

1793. regardait déjà comme le maître de tout ce pays dont il avait juré la ruine et l'extermination ; tandis que Barrère montait à la tribune pour célébrer les effets de l'incendie, Larochejacquelein rassemblait l'élite de ses guerriers, surprenait les avant-postes de Westerman, détruisait ou faisait entrer dans ses rangs une légion ennemie, composée de déserteurs allemands, et reprenait Châtillon : mais cette fois il ne put contenir la fureur de ses soldats qui venaient de voir leurs habitations embrasées.

Bientôt les plus beaux jours de la Vendée paraissent renaître. Elle triomphe à Chollet, à Chatonnay, à Vihiers, à Coron, à Doué. Ces batailles, dans toute autre guerre, eussent décidé la conquête d'un empire. Dans la plupart de ces actions, les généraux révolutionnaires, Santerre, Rossignol et Ronsin, et plusieurs autres ordonnateurs des massacres du 2 septembre, firent assaut de lâcheté. Santerre, malgré la promptitude de sa fuite, fut sur le point d'être atteint. Son cheval le sauva en franchissant un fossé. Les Vendéens ne purent se consoler de n'avoir pas en leur pouvoir un homme dont le nom se mêlait à chacune des journées les plus atroces de la

révolution, et surtout à celle du 21 janvier. 1793.
Malgré leur peu de penchant à la cruauté, s'ils l'avaient fait prisonnier, leur projet était de le promener à travers tout le pays dans une cage de fer.

Deux de ces victoires furent remportées, tandis que Lescure, Bonchamp, Donnissant, Marigny, Larochejacquelein et Stoflet étaient à la fois retenus loin du champ de bataille par leurs blessures. Les Talmont, les d'Autichamp, les Sapineaud, les Beauvolliers savaient dignement les remplacer. M. de Piron surtout se couvrit de gloire à la bataille de Coron, où il prit le commandement en chef. Le soir, l'armée d'Anjou, au milieu des canons et des innombrables bagages qui étaient les trophées de sa victoire, joignait au cri de *vive le roi!* le cri de *vive Piron!*

Dans une action importante, l'abbé Bernier, curé de Saint-Laud, donna des ordres avec une rare présence d'esprit, tantôt sous le nom de Lescure, tantôt sous le nom de Bonchamp, tantôt sous celui de d'Elbée, quoique tous ces chefs fussent encore malades de leurs blessures; et soutenant par cette fiction la confiance et l'ardeur des soldats, il remporta une victoire complète.

1793.

La garnison de Mayence arrive dans la Vendée; Victoires de Charette et de Bonchamp.

Mais * tandis que l'armée d'Anjou, que les Vendéens nommaient toujours la *Grande-Armée*, s'illustrait par de nouveaux prodiges qui ajoutaient beaucoup plus à sa gloire qu'à sa puissance, celle de Charette, dans le Bas-Poitou, avait à se mesurer contre quatorze mille hommes de la garnison de Mayence, troupe valeureuse, disciplinée, exercée aux combats, et sous les ordres des généraux Aubert du Bayet et Kléber. La Convention l'avait fait conduire en poste jusqu'à Nantes. A l'approche d'un si formidable ennemi, les Vendéens maudirent l'imprévoyance des puissances alliées, et ne se découragèrent pas. L'armée mayençaise s'avança les torches à la main, dans ce Bas-Poitou que Charette avait rendu long-temps inaccessible. Ce général se voit obligé de se replier sur la grande armée. Mais à peine a-t-il rencontré la division Bonchamp à Montaigu, il fait volte face, engage le combat, et, secondé par Bonchamp et bientôt par Lescure, il remporte à Montaigu, à Saint-Fulgent deux victoires éclatantes sur les

* Je ne puis donner ici qu'une notice fort imparfaite des combats multipliés de la Vendée. Ils sont racontés avec clarté, exactitude et feu dans l'*Histoire des Guerres de la Vendée*, par M. de Beauchamp.

meilleures troupes de la république. L'armée de Mayence y perdit l'élite de ses combattans; Kléber, couvert de blessures, ne pouvait plus la diriger. Plusieurs officiers républicains, furieux d'être vaincus par des soldats en sabots, se tuèrent sur le champ de bataille. Une femme, qui était la maîtresse de l'un d'eux, leur en avait donné l'exemple. Les différens mémoires de la Vendée varient beaucoup sur les détails de ces actions; les uns en rapportent le principal honneur à Bonchamp et à Lescure, les autres à Charette. Pour nous, nous ne pouvons que mêler ensemble des noms si glorieux, et nous devons y joindre ceux de Joli, de Savin, principaux lieutenans de Charette. La fureur qu'avaient éprouvée les Vendéens à l'aspect de leurs villages et de leurs bourgs tout en flamme, avait rendu leur choc irrésistible. Vainqueurs d'une armée qui avait défié si long-temps le roi de Prusse et le duc de Brunswick, ils la tournaient en dérision, et disaient dans leur gaîté militaire, que cette terrible armée de Mayence n'était qu'*une armée de fayence qui ne tenait pas au feu.* 1793.

Mais tandis qu'ils avaient réuni leurs principales forces contre de tels guerriers,

1793. ils étaient attaqués par d'autres corps sur d'autres points, et jusque dans leurs positions les plus centrales, telles que Chollet, Chémilli, Châtillon. C'étaient des combats de tous les jours; il suffisait d'une seule défaite pour livrer une vaste étendue de pays à des armées incendiaires. Westerman n'entrait nulle part sans se faire précéder par d'horribles flammes. Les victoires les plus éclatantes ne pouvaient réparer de tels désastres. Les républicains faisaient la guerre aux forêts, aux genêts, aux moissons. Leurs délices étaient de brûler des moulins et des instrumens aratoires. Dans le Bas-Poitou, qui avait été très rapidement traversé par l'armée de Mayence, la dévastation était moins complète. Charette avait pris la résolution de s'y maintenir. Mais dans les autres parties du théâtre de la guerre civile, plus d'espoir de subsistance pour une population si héroïque. Que serait devenue la France, si les Vendéens se fussent dit : « Ils ont brûlé nos maisons et « nos champs; eh bien! transportons-nous « dans ces départemens voisins qu'une lâche « terreur arme contre nous : ils craignent la « Convention; qu'ils nous craignent à notre « tour. Forçons les habitans des villes et des

« campagnes à nous nourrir, à nous suivre, 1793.
« sous peine de voir tout périr, tout brûler
« autour d'eux. Rendons à nos ennemis in-
« cendie pour incendie, famine pour famine,
« barbarie pour barbarie? » Que serait devenue la France, je le répète, si les Vendéens avaient fait cette terrible réponse aux féroces arrêtés du Comité de salut public? N'eût-on pas vu naître un fléau mille fois plus effroyable que cette Jacquerie, l'épouvante de nos aïeux? Et cependant les Vendéens, en brûlant nos plus riches campagnes, n'eussent fait qu'user d'un droit de représailles tel qu'on le comprend dans les guerres civiles. L'horreur de cette immense dévastation serait retombée sur ceux qui, les premiers, en avaient fait une arme de leur politique et un moyen militaire. Une telle pensée ne s'offrit à pas un des chefs, à pas un des soldats vendéens. De tels chrétiens, de tels royalistes conservaient encore de la pitié et même de l'amour pour cette France qui levait sur eux tant de glaives, et lançait tant de torches sur leurs champs. Il était dit que, vers la fin du dix-huitième siècle, les fureurs du fanatisme ne se rencontreraient que dans les rangs de l'impiété.

1793. Les Vendéens se disposent à passer la Loire. Octobre.

Cependant une émigration dans des départemens voisins devenait nécessaire. Bonchamp avait désiré depuis long-temps que l'armée vendéenne se portât dans la Bretagne, pour renouveler, pour étendre le feu de l'insurrection dans cette province royaliste de cœur. Des paysans venaient souvent dans le camp de la grande armée d'Anjou, appeler un secours qui les mettrait à portée de signaler leur zèle. Plusieurs d'entre eux, après avoir rempli cette mission, prenaient du service dans une armée dont les exploits les remplissaient d'admiration, et c'était surtout dans la division de Bonchamp qu'ils aimaient à entrer. Sans cesse de l'autre rive de la Loire on entendait ces paroles : « Nous sommes vos amis, « bons royalistes et fidèles chrétiens comme « vous; venez partager nos vivres, nos mai- « sons : nous ne demandons que des armes; « nous serons heureux de combattre avec « vous. »

Bataille de Chollet perdue par les Vendéens.

Ainsi les Vendéens espéraient trouver à la fois en Bretagne un asile et un nouveau champ de bataille. Malheureusement cette résolution fut prise plutôt d'après le vœu des paysans que d'après celui des chefs. Les dispositions n'en furent pas tracées d'avance. Un effort

malheureux que l'armée vendéenne tenta pour 1793.
reprendre Chollet accrut le désespoir. Jamais elle ne s'était battue avec plus d'ardeur; jamais elle n'avait été plus nombreuse; elle fut ce jour-là de quarante mille hommes. Déjà par sa manœuvre accoutumée elle s'était emparée d'un grand nombre de canons. La confiance qui suit la victoire jeta du désordre dans les rangs; l'armée de Mayence, qui faisait la réserve des républicains, sut en profiter. Larochejacquelein, d'Elbée, Bonchamp, Duhoux, Stoflet, Marigny, Donnissant, furieux de voir qu'une imprudence leur a ravi la victoire la plus éclatante, prodiguent leur sang pour la ressaisir. L'armée mayençaise commençait à fléchir, lorsque d'Elbée et Bonchamp tombent grièvement blessés. La nuit vient, et montre aux Vendéens vaincus Chollet tout en flammes. Sans écouter les ordres de leurs chefs, ils dirigent leur retraite vers la Loire, et goûtent une grande consolation en voyant les divisions Talmont et d'Autichamp, qui, à la suite d'un combat très vif, se sont rendues maîtresses des deux rives du fleuve. Nombre de Vendéens se jettent avec empressement dans des barques. Larochejacquelein veut en vain combattre leur pré-

1793. cipitation; ils fuyent, la rage dans le cœur; le spectacle de leur pays en feu, leurs familles fugitives et désolées viennent presser leur départ. Les généraux ont trop peu de pouvoir et trop d'humanité pour repousser tant de vieillards, de femmes et d'enfans, qui vont embarrasser les mouvemens de l'armée, mais que la famine poursuit. De tous ces généraux immortalisés par tant de victoires, il en est peu qui puissent encore parcourir les rangs. Cathelineau, le père de cette armée, n'est plus. Il a succombé à la blessure qu'il a reçue dans les murs de Nantes. Voici en quels termes un paysan, son parent et son ami, est venu annoncer un si cruel événement: « Mes amis, « je viens vous apprendre que le bon Cathe- « lineau vient de rendre à Dieu l'âme qu'il en « avait reçue pour venger sa gloire et son « nom. » Des soupirs et des larmes universelles accompagnèrent ces paroles dignes d'avoir été proférées par le modeste et religieux héros auquel elles étaient consacrées. Le marquis de Lescure devait bientôt causer le même deuil à cette armée. Mal guéri de ses blessures précédentes, il en avait reçu une plus fatale huit jours avant la bataille de Chollet. Les plus horribles douleurs ne pouvaient

distraire sa pensée du coup affreux qui me- 1793.
naçait la reine. S'il s'occupait des périls de la fuite, ce n'était pas pour lui, c'était pour ses compagnons; c'était surtout pour sa jeune femme et ses enfans, auxquels il léguait d'effroyables souffrances pour prix du plus tendre amour. Oh! qu'il lui en coûtait de ne pas laisser ses restes sur ce théâtre de gloire, et à côté de ses pères! Cependant sa foi demeurait victorieuse de tant de regrets déchirans. Porté sur un brancard, dont chaque mouvement rendait ses douleurs plus cuisantes, à côté de sa femme qui, déjà, pour sa fuite prochaine, avait pris des vêtemens de paysanne, toutes ses paroles étaient celles d'un homme qui marche vers le royaume des cieux.

Mort de Bonchamp.

Tels étaient les sentimens de M. de Bonchamp, menacé d'une mort encore plus prochaine. Blessé cruellement à la funeste bataille de Chollet, il allait tomber au pouvoir de féroces ennemis, sans le dévouement de son ami M. de Piron, qui, avec quelques braves, se fit jour jusqu'à lui le sabre à la main. « Piron, lui dit Bonchamp, vous me procurez « un grand bonheur, celui de mourir au mi- « lieu de mes chers compagnons, dans les « bras de ma femme et de mes enfans, et

1793. « béni par un ministre de Dieu. » Dans la nuit il fut transporté à Saint-Florent, où se trouvaient cinq mille prisonniers renfermés dans l'église. Déjà se faisaient les mouvemens du passage de la Loire. Les paysans se jetaient en foule dans les barques. Un tumulte affreux régnait dans la ville; on entendait autour de l'église des cris furieux. « Laisserons-nous ici, « disaient les Vendéens, et même plusieurs de « leurs officiers, laisserons-nous libres, laisse- « rons-nous sur nos pas cinq mille de ces *bleus* « qui n'ont jamais su que fusiller nos compa- « gnons? Nous leur pardonnons depuis trop « long-temps; ils se font un jouet de notre « humanité. Si nous différons à les extermi- « ner, ils viendront se précipiter sur nos bar- « ques, et massacrer sous nos yeux nos fem- « mes et nos enfans; car voilà leurs plus doux « plaisirs. » Ce bruit parvient aux oreilles de Bonchamp; il en apprend le sujet. L'humanité a ranimé ses forces : « Non, dit-il à ses « amis rangés autour de son matelas, non, « vous ne souffrirez pas que j'expire au mi- « lieu des horreurs d'un massacre, moi qui ai « toujours su prévenir les plus justes ven- « geances. Courez, arrêtez des Vendéens qui « perdraient en un jour leur plus belle re-

« nommée et leur titre de chrétiens. Parlez 1793.
« en mon nom, vous mon cher d'Autichamp;
« dites à l'armée que c'est Bonchamp mourant
« qui demande la grâce des prisonniers, et
« qui donne l'ordre de les épargner. » D'Autichamp court; il rapporte les paroles de son ami. On n'entend plus qu'un cri dans l'armée : *Grâce, grâce pour les prisonniers! c'est Bonchamp qui l'ordonne!* Après avoir reçu ce dernier gage de la fidélité, de l'amour et des vertus de son armée, Bonchamp se fit transporter dans un village voisin, y fit appeler deux ecclésiastiques, MM. Courjon et Marin. Ceux-ci l'entretinrent des récompenses célestes réservées à sa piété, à son héroïque dévouement. M. de Bonchamp, levant les yeux et les mains vers le ciel, dit d'une voix ferme encore : « Oui, j'ose compter sur la
« miséricorde suprême. Je n'ai agi, ni par
« un sentiment d'orgueil, ni pour obtenir
« une réputation qui s'anéantit dans l'éternité.
« Je n'ai point combattu pour la gloire hu-
« maine; j'ai voulu renverser la tyrannie du
« crime et de l'impiété. Si je n'ai pu relever
« les autels et le trône, je les ai du moins dé-
« fendus. J'ai servi Dieu, mon roi, ma pa-
« trie; j'ai su pardonner. » Près d'expirer, on l'entendit dire ces paroles, que tous les héros

1793. chrétiens doivent recueillir : *Il est doux de mourir ainsi*. Il n'était plus, quand madame de Bonchamp, instruite de la nouvelle blessure de son mari, vint le demander à l'armée; l'armée lui répondit par ses sanglots. D'Elbée qui, depuis la mort de Cathelineau, avait été honoré du titre de généralissime, était, après sa nouvelle blessure, hors d'état de diriger l'armée. Il fut transporté dans celle de Charette; celui-ci s'était déterminé à ne pas quitter les champs de la Vendée, et à leur donner une gloire nouvelle.

Soixante mille Vendéens avaient passé la Loire pour inonder huit nouveaux départemens. Charette, avec son armée, défendait encore l'immortel Bocage, lorsque Barrère, organe du Comité de salut public, vint déclarer à la Convention que *la Vendée n'était plus*. Comme la Convention, un mois auparavant, sur le rapport de ce même Barrère, avait décrété que la guerre de la Vendée serait finie le 20 octobre, et que ce même jour était indiqué comme l'accomplissement formel de son décret, elle se crut la puissance du destin; mais elle vit bientôt naître et s'étendre dans un plus vaste pays une guerre plus terrible encore et surtout plus cruelle.

Funeste poli- Avant de suivre les Vendéens au-delà de la

Loire, je dois parler des promesses qu'ils avaient reçues de l'Angleterre, et de la direction mal habile ou peu sincère qu'elle donna aux mouvemens de ces généreux royalistes. Les Vendéens comptaient déjà quatre mois de triomphes, lorsqu'ils apprirent pour la première fois que l'Angleterre prenait quelque intérêt à des efforts plus puissans que ceux des rois alliés. Ces nouvelles leur furent rapportées par un émigré breton, le chevalier de Tinténiac, qui, débarqué à Saint-Malo sur un bateau pêcheur, avait traversé la Bretagne, déguisé en paysan, et protégé par l'esprit royaliste qui régnait dans les campagnes de cette grande province. M. de Tinténiac avait caché ses dépêches dans la bourre d'un de ses pistolets; elles étaient écrites par M. Dundas, secrétaire-d'état et confident intime de M. Pitt. Les chefs vendéens furent confondus de l'ignorance réelle ou affectée que montrait le ministre sur leurs desseins et leurs succès. Ces dépêches étaient adressées à un prétendu général que les républicains avaient nommé Gaston, dans les premières relations d'un événement qu'ils connaissaient mal encore. On n'avait connu sous ce nom dans la Vendée qu'un per-

1793.

tique de l'Angleterre ; sa conduite peu généreuse envers les Vendéens.

1793. ruquier, mort dans les premières actions. M. Dundas avait l'air de demander sérieusement au général supposé, si les Vendéens défendaient l'ancien régime, la constitution de 1791 ou la faction des Girondins. Les dépêches contenaient des offres de service en termes assez vagues. La loyauté du chevalier de Tinténiac le força d'avouer à MM. de Lescure et de Larochejacquelein, qu'il n'avait pas une confiance entière à ces promesses; et ce qui excitait le plus ses ombrages, c'est qu'il avait vu publier dans l'île de Jersey des défenses sous peine de mort aux bateaux pêcheurs de transporter des émigrés sur la côte de France; lui seul avait été excepté à cause de sa mission. Cette défense confond l'esprit; elle prouverait dans le gouvernement anglais ineptie ou froideur extrême pour les Bourbons et pour les royalistes français : ineptie, c'est ce qu'on ne peut reprocher au ministère de M. Pitt; d'un autre côté, il n'est pas permis de douter d'un fait qui passe avec le nom de Lescure; car c'est la veuve de ce héros, depuis madame de Larochejacquelein, qui l'a consigné dans ses admirables Mémoires. Cette dame en outre avait une connaissance toute particulière de cette négociation, puisque ce

fut elle qui de sa main écrivit la réponse des 1793.
généraux de l'Anjou. Combien ne durent-ils pas être étonnés qu'un gouvernement aussi habile, aussi vigilant n'eût pas encore pris des informations exactes et assidues sur un mouvement signalé par de si prodigieuses victoires! Au lieu d'une défense aussi imprudente qu'atroce, ne devait-il pas seconder le vœu des émigrés français, qui brûlaient de s'unir à tant de gloire, à des périls si affreux, et leur fournir à temps, c'est-à-dire dès les premiers exploits de la Vendée, des armes et des vaisseaux? Ne devait-il pas un Bourbon à la Vendée? Les princes français n'avaient cessé dès lors et ne cessèrent depuis de le poursuivre de leurs instances, pour qu'ils pussent répondre aux vœux des Vendéens. On en jugera par un monument précieux qui nous a été conservé. Louis XVIII voulant passer dans la Vendée, écrivait au duc d'Harcourt : « Il n'y a rien à craindre pour « le roi, qui ne meurt jamais en France. « Si je reste en arrière, si je n'emploie pas « non seulement ma tête, mais mon bras « pour monter sur mon trône, toute consi- « dération personnelle, je la perds; et si l'on « pouvait croire que ce fût de mon plein

1793. « gré que je n'ai pas joint mes fidèles sujets, « mon règne serait plus malheureux que celui « de Henri III.... Que me reste-t-il donc? « La Vendée. Qui peut m'y conduire? L'An- « gleterre. Insistez de nouveau sur cet article; « dites aux ministres, en mon nom, que je « leur demande mon trône ou mon tombeau. »

Comme le gouvernement anglais avait exigé que les Vendéens se rendissent maîtres d'un port, et qu'ils avaient échoué successivement devant Nantes et les Sables d'Olonne, ils cherchèrent dans la Bretagne une ville maritime dont la possession leur fût plus facile. Voici comment le port de Granville leur fut fatalement indiqué par le ministère anglais. Les Vendéens avaient déjà gagné Fougère, au cœur de la Bretagne, lorsqu'ils reçurent une seconde missive de M. Dundas. Une seconde missive! et les Vendéens comptaient déjà huit mois de gloire et de travaux, et les Anglais n'avaient pas profité de la prise de l'île de Noirmoutier, si favorable à une correspondance! C'étaient deux émigrés bretons qui portaient cette nouvelle dépêche. L'un d'eux était un conseiller au parlement de Rennes. M. Dundas recommençait ses questions sur le but politique des chefs de la Vendée,

comme si leurs vœux avaient eu rien d'équivoque. Il désignait le port de Granville comme celui dont l'attaque pourrait être le mieux appuyée par la flotte anglaise, sous les ordres de lord Moira, qui mouillait dans l'île de Jersey. La lettre abondait en détails qui semblaient annoncer l'intention la mieux arrêtée de seconder les Vendéens. Les deux émigrés bretons, MM. de Freslon et Bertin, avaient caché cette dépêche dans un bâton creux : ils le cassèrent une seconde fois pour en tirer une autre lettre; elle était de M. Du Dresnai, l'un des principaux chefs des émigrés bretons. Le loyal gentilhomme y avertissait les chefs vendéens de ne pas se fier aveuglément aux promesses du ministère britannique : les émigrés français continuaient à être traités avec la même rigueur dans l'île de Jersey; mêmes défenses leur étaient faites de débarquer sur les côtes; enfin les princes n'étaient point encore appelés en Angleterre. 1793.

Les chefs vendéens conçurent au fond du cœur de sinistres présages, en voyant le peu d'ardeur que ce gouvernement mettait à les seconder et même à les connaître. Toutefois ils se laissèrent persuader de poursuivre leur course jusqu'à Granville, en donnant aux

1793. envoyés de l'Angleterre les instructions les plus détaillées sur l'attaque de ce port ; ils partirent convaincus qu'en arrivant ils apercevraient les feux de l'escadre anglaise. Nous verrons combien leur espérance fut trompée.

Ce n'est point un problème difficile que d'assigner la cause des fausses combinaisons du ministère britannique dans cette fatale année 1793. Il s'était abstenu de prendre part à la ligue trop faible et trop éphémère que le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, avait dirigée l'année précédente avec des intentions toutes loyales, toutes chevaleresques, mais avec peu de constance et d'habileté, avec des succès peu glorieux. Alors le but de la guerre était simple ; c'était de rendre au roi sa liberté d'abord, et son autorité ensuite. On ne songeait point à faire payer par des conquêtes ou des cessions de territoire ce bienfait qui assurait le salut commun des rois. Promoteurs ardens de cette ligue, les princes français n'eussent consenti, même pour la délivrance d'un frère, à aucun démembrement de la monarchie de Louis XIV. L'infortuné Louis XVI ne l'eût jamais ratifié, et sa magnanime compagne aurait montré combien elle était Française de cœur.

Après la retraite de Champagne, les monarques ligués en paraissant céder à la fortune, cédèrent plus qu'ils ne le croyaient eux-mêmes à l'ambition de recueillir les fruits d'une anarchie qui surpassait de beaucoup celle de Pologne. Leurs alarmes personnelles s'étaient, sinon dissipées, au moins affaiblies par l'horreur qu'inspiraient à leurs peuples tant de crimes qui n'avaient plus de voile. Il semblait que ce fût une nouvelle maxime du droit des gens que de punir, par la conquête et le démembrement, tout état travaillé de désordres intérieurs. L'Angleterre avait condamné, mais froidement, le premier partage de la Pologne. Quand elle vit quelques lueurs pour un partage ou pour un démembrement de la France, elle s'écarta du principe de neutralité, dans lequel elle s'était retranchée, pour attendre l'issue de la lutte des rois contre la France. Au milieu de l'horreur que lui inspira le second jugement régicide de l'histoire, elle se souvint de Dunkerque, de Calais, comme de possessions long-temps chères à son orgueil. La fortune, en lui offrant Toulon, exalta sa cupidité maritime. Elle voulait bien ne pas réclamer les anciens apanages de ses rois ou les anciennes conquêtes

1793.

1793. du prince Noir et de Henri V; mais nos colonies et nos ports étaient de son domaine : nos colonies, elle se donnait la peine de les prendre avec ses escadres; quant à nos ports elle attendait patiemment qu'on les lui livrât; car elle ne pouvait se charger de tout à la fois. Ce système inhumain, étroit, glacial comme toutes les combinaisons de l'égoïsme, fut pourtant embrassé par un ministre que l'Angleterre met encore au rang de ses premiers hommes d'état. Ce n'est point ma faible plume qui l'en fera descendre; mais les malheurs de l'Europe pendant un quart de siècle accuseront à jamais une telle politique. L'Angleterre s'en écarta glorieusement, et pour la première fois, en 1814; voilà son plus beau titre de gloire dans le long cours des calamités continentales. Je veux croire qu'instruit par les événemens, par les fautes et par la magnanimité de l'empereur Alexandre, M. Pitt, s'il eût vécu jusqu'à cette époque, se fût conduit comme le lord Castelreagh; mais il sut mal empreindre sa politique de ses vertus privées. Sans doute il exerca une noble hospitalité envers nos princes, nos émigrés, et pour comble d'honneur, envers nos prêtres catholiques; mais il devait plus que l'hospitalité à un roi

qui lui demandait *la Vendée, son trône, ou son tombeau.* 1793.

Je reviens à nos Vendéens, bien redoutables et bien puissans encore, s'ils n'espéraient pas dans l'Angleterre.

Grande émigration des Vendéens dans la Bretagne. Octobre.

Le passage de la Loire par les Vendéens reproduisait l'image des fameuses émigrations des anciens peuples Cimbres, Teutons, Helvétiens ou Scythes. Les combattans suivis de leurs familles sentaient plus vivement la nécessité de vaincre; mais, embarrassés d'une multitude sans armes, ils comptaient moins sur la victoire. Une douzaine de barques leur avait suffi pour passer la Loire, dans le moment même où leurs plus valeureux compagnons soutenaient à Chollet un terrible combat. Une défaite récente et cruelle était d'un triste présage pour une expédition si hardie. Ce qui les désespérait, c'est qu'ils avaient l'air de fuir, tandis qu'ils tentaient une invasion. Le passage avait commencé le 16 octobre; il continua pendant plusieurs jours encore. L'intrépide Larochejacquelein venait d'être nommé généralissime, Stoflet major-général de l'armée, La Trémouille prince de Talmont, général de la cavalerie. M. de Donnissant, père de madame de Lescure, assistait

1793. le généralissime de ses conseils *. M. de Lescure suivait, atteint d'une blessure qui ne laissait presque aucun espoir de guérison. Cette multitude n'avait forme d'armée qu'à son avant-garde et à son arrière-garde : le centre était composé d'une troupe inutile; le tout s'élevait à près de quatre-vingt mille âmes. Une telle armée, en défilant, couvrait une espace de plus de quatre lieues. Cependant toutes les villes de la Bretagne qu'elle

* Je crois devoir faire ici connaître, d'après les Mémoires de madame de Larochejacquelein, plusieurs autres officiers-généraux; on ne peut trop répéter des noms si glorieux : M. Dehargues, adjudant-général; M. le chevalier Duhoux, adjudant en second; M. de Beauvolliers, trésorier-général; M. Doppenheim, commandant le génie; M. de Marigny, commandant l'artillerie; M. Pérault, commandant en second; M. Desessarts, commandant la division poitevine de M. de Lescure; M. Villeneuve de Cazeau, commandant la division de M. Larochejacquelein; M. de Laville de Baugé, commandant en second; M. de Fleuriot, commandant la division de M. de Bonchamp; M. d'Autichamp, commandant en second; MM. de Lyrot, d'Isigni, de Piron, de Rostaing; le chevalier Destouches, ancien chef d'escadre; de La Marsonnière; Bérard, aide-major de M. de Stoflet, et M. de Lacroix. Le curé de Saint-Laud pouvait aussi assister au conseil de guerre.

eut à traverser, ouvrirent leurs portes, tantôt sans combat, tantôt après une faible résistance. Dans les campagnes elle était accueillie avec enthousiasme, dans les villes avec une haine timide. Des actes sévères, et même cruels, auxquels se porta l'un des chefs, M. de Marigny, produisirent une fâcheuse impression. Il tua de sa main un juge de paix, sur l'indication qu'on lui avait donnée que c'était un forcené patriote. Mais l'armée la plus indigente qui fut jamais, s'abstint du pillage, même dans les villes dont les dispositions ennemies lui étaient le plus signalées. 1793.

Nombre de petits combats peu importans s'engageaient sur cette route. Larochejacquelein, généralissime, prodiguait son sang jusque dans les plus légères occasions qui tentaient son courage. Un jour, près de Laval, à la suite d'une action peu sérieuse, il se trouva seul, dans un chemin creux, avec un fantassin de l'armée ennemie. Blessé au bras, il sut, par les mouvemens de son cheval, éviter tous les coups de son adversaire; enfin il le saisit au collet, et lui dit : « Retourne vers tes républicains, et dis-« leur ce qui vient de t'arriver avec le *gé-*

1793. « *néral des brigands,* qui n'a qu'une main et « point d'armes. » Que n'eût-il été plus sobre des plaisirs de ce genre!

Cependant le zèle royaliste des paysans bretons commençait à éclater; déjà six mille hommes du Morbihan, honorés du nom de la *petite Vendée*, joignaient la Grande-Armée; déjà se signalaient les George Cadoudal et les Cormatin. Malheureusement les Bretons, dominés par leurs habitudes et par l'amour du sol natal, consentaient plutôt à se battre tous les jours qu'à s'éloigner pour quelque temps de leurs foyers. Ils se rendirent bientôt terribles à la république, mais secondèrent faiblement les Vendéens, que leur ardeur et leur désespoir emportaient au loin, et qui, souvent vainqueurs, ne cherchaient que les grandes batailles. L'occasion leur en fut offerte à Laval, où ils avaient séjourné.

Les Vendéens remportent en un seul jour deux victoires sur l'armée mayençaise.

La brave armée mayençaise s'était indignée de ce que la bataille de Chollet, qu'elle croyait décisive, n'avait pu prévenir ce vaste débordement de la Vendée sur la Bretagne. Le général Léchelle, sous lequel elle avait remporté cette sanglante victoire, brûlait de frapper les derniers coups sur une troupe fugitive. Laro-

chejacquelein est à peine instruit de son approche, qu'il a résolu de prévenir son attaque. 1793.
La ville de Laval lui offre un asile favorable pour les femmes et les enfans, dont la multitude l'embarrasse; il ne prend avec lui que l'élite de ses combattans : à la tête de huit mille hommes, il marche contre une armée de vingt-cinq mille; car les Mayençais n'en formaient que l'avant-garde. Le général Léchelle, attaqué à l'improviste entre la ville de Laval et celle d'Antrames, n'avait pu prendre encore aucune disposition. Son armée ne formait qu'une longue colonne dont tous les mouvemens étaient confus. Larochejacquelein et Stoflet divisent leur attaque. « Vous allez voir comme nous pre- « nons les canons, » dit ce dernier à un officier nouvellement entré dans les rangs de l'armée vendéenne. Il dit, et deux canons qui couvraient le front de l'armée républicaine sont enlevés avec ce que le courage a de plus magique. Larochejacquelein a pénétré dans le centre de l'armée ennemie, où règne déjà une horrible confusion. Les Mayençais seuls lui tiennent tête : les fusils sont inutiles; on se bat à l'arme blanche, ensuite corps à corps; on se dé-

1793. chire; les deux partis prennent des cartouches aux mêmes caissons. Les Mayençais enfoncés de toute part vendent chèrement leur vie : la mort de leur général Beaupui décide leur fuite et même leur déroute. Stoflet se baigne dans le sang : l'histoire lui reproche d'avoir fait fusiller de nombreux prisonniers. La bataille engagée à onze heures du matin était terminée à cinq heures du soir. Mais il faut à Larochejacquelein deux victoires dans le même jour. Les débris de l'armée fugitive s'étaient portés sur Château-Gonthier; « Eh bien, dit le bouillant « général, eh bien, mes amis, est-ce que les « vainqueurs coucheront dehors et les vaincus « dans la ville ? » Le combat recommence, et Château-Gontier est emporté. Cette journée fut la dernière pour l'armée mayençaise. Il faut plaindre de si braves soldats d'avoir eu à se mesurer avec des Français royalistes. Ils causèrent souvent leurs désastres, et ils emportèrent leur estime. Le général Léchelle ne survécut que peu de jours à sa défaite : une maladie aiguë, causée par le désespoir, le sauva de l'échafaud, salaire accoutumé des généraux vaincus et même des généraux victorieux. La bataille de Laval prouva le génie de

Larochejacquelein, à peine âgé de vingt-un ans. 1793.

Après un tel succès et la destruction de l'une des meilleures troupes de la république, les Vendéens auraient pu rentrer dans leurs foyers ou porter la terreur bien près de la capitale; mais une fatale destinée et l'Angleterre les conduisaient à Granville. Lescure mourant put voir le triomphe de son ami; sa voix défaillante animait encore ceux qu'il avait tant de fois conduits à la victoire. On rapporte qu'il s'écria:

Mort de Lescure.

Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains!

Il expira peu de jours après, en montrant au milieu des plus cruelles douleurs le calme d'un héros et d'un saint. Quel sort était réservé à sa digne veuve et à ses enfans? J'aurai occasion d'en parler dans la suite.

Les desseins des royalistes avaient été pénétrés. On savait depuis plus de quinze jours qu'ils dirigeaient leur marche sur Granville. Le conventionnel Lecarpentier s'y était retiré avec l'intention de faire la défense la plus obstinée. C'était sur Granville que marchaient les garnisons de Fougère, d'Avranche, de Pontorson, et d'autres villes de la Bretagne,

Les Vendéens, battus à Granville, reviennent sur leurs pas.

1793. à mesure que les Vendéens en approchaient. Les fortifications de la ville, sans être imposantes, menaçaient d'une terrible épreuve une armée qui marchait sans aucun instrument de siége, et qui avait échoué à ceux de Nantes et des Sables d'Olonne. Des canons de gros calibre garnissaient les remparts; les rues de la ville étaient dépavées: les pêcheurs, qui forment une grande partie de la population de cette ville, étaient armés. Plus les royalistes s'approchaient de Granville, moins ils montraient d'ardeur pour cette entreprise. Un secours si tardif de l'Angleterre paraissait suspect au bon sens des habitans du Bocage, et déjà plusieurs n'avaient pas voulu sortir d'Avranche. Les chefs presque seuls montraient de la confiance dans le secours promis. Trente mille combattans arrivent sous les murs de Granville; point de voiles anglaises. Cependant quoi de plus facile que de détacher de Jersey, d'où l'on entendait le canon, quelques vaisseaux ou quelques bricks auxiliaires? Si l'escadre de lord Moira a été contrariée par les vents, n'a-t-on pu jeter sur les côtes des armes, des munitions, quelques moyens de siége pour l'armée vendéenne? Manquera-t-on à la fois à des in-

structions si détaillées, à des promesses si positives? Les royalistes inquiets, mécontens, se décident pourtant à l'attaque; ils la commencent à neuf heures du soir. L'impétuosité fut telle, que dès le premier choc les faubourgs furent emportés, les échelles dressées contre les remparts, les premiers ouvrages escaladés, et les baïonnettes plantées dans les murs. Tout promettait un heureux succès, lorsqu'un perfide déserteur s'écria : « Nous « sommes trahis; sauve qui peut! » Il reçut à l'instant la mort des mains de M. Allard. Mais l'armée vendéenne ébranlée par ce cri, avait déjà plié, laissant pour la première fois ses chefs dans le plus affreux péril. Deux bâtimens républicains arrivés de Saint-Malo, faisaient feu sur les Vendéens qui attaquaient par la plage. Larochejacquelein et Stoflet ordonnent et conduisent une attaque générale; mais à peine sont-ils maîtres de quelques ouvrages, qu'ils se voyent entourés de flammes. Les soldats républicains ont mis le feu à tout un quartier de Granville. Plus on approchera, plus l'incendie sera général. Plusieurs des chefs les plus valeureux, les Roirand, les Bauvolliers, les Villeneuve sont blessés grièvement. On fait sans avancer une perte énorme.

1793.

1793. Le combat dure depuis plus de trente heures, et point d'Anglais. Les bâtimens de Saint-Malo restent seuls maîtres de la mer. Larochejacquelein désespéré est forcé de donner le signal de la retraite; on l'exécute en désordre, et avec mille malédictions contre de perfides alliés.

Ce qu'il y eut de plus fatal dans cette journée, c'est qu'elle altéra la confiance illimitée jusque là des soldats dans leurs généraux. On leur reprochait d'avoir dirigé une si longue course dans l'espoir d'un secours des Anglais. Quelques uns étaient accusés, malgré mille preuves d'un courage héroïque, de n'avoir eu d'autre but qu'une fuite en Angleterre. Les paysans oubliaient l'ardeur avec laquelle, en quittant leurs foyers dévastés, ils s'étaient précipités dans la Bretagne, les secours qu'ils y avaient trouvés, et ceux qu'ils pourraient y trouver encore. Chacun brûlait du désir de revoir ou l'Anjou, ou le Poitou, ou le Bocage chéri; chacun songeait à sa chaumière comme si elle subsistait encore, à son verger comme s'il n'était pas abattu, à ses champs comme s'ils n'étaient pas couverts de cendre. « Repassons la Loire, disait-on; emparons-« nous encore une fois d'Angers comme du

« passage le plus commode; nous le prendrons, 1793.
« quand ses murailles seraient de fer. » Et cependant des chefs tels que le brave Talmont étaient exposés à des outrages, parce qu'ils avaient voulu assurer le salut de quelques dames, en les faisant passer en Angleterre.

Les Vendéens victorieux à Dol.

Tel était le déplorable état de l'armée vendéenne après le siége de Granville ; et pourtant elle allait encore remporter une victoire signalée. Dans sa marche rétrograde, elle était revenue sur Dol, après être sortie avec bonheur et intrépidité d'une position alarmante ; mais elle avait le tort de se garder négligemment. Les officiers presque seuls faisaient des reconnaissances qui leur étaient souvent fatales. Vers minuit, Forestier, qu'on surnommait *l'Infatigable*, vient annoncer qu'il faut se préparer dès cette nuit même à l'attaque la plus sérieuse. Les trois généraux les plus redoutés, Westerman, Marceau et Kléber marchaient contre eux avec des troupes aguerries et nombreuses. Heureusement pour la Vendée, de tels capitaines sont sous les ordres du général Rossignol. Larochejacquelein, et ce prince de Talmont que le désespoir a fait accuser, prennent sur eux les premiers périls

1793. de l'action, ils en subiront encore les derniers. Stoflet reste dans la ville avec une cavalerie mal équipée, pour servir de réserve. Pendant les horreurs du combat nocturne qui vient de s'engager, on écoute à Dol, avec de mortelles alarmes, si le canon s'approche ou s'éloigne de la ville. Il s'éloigne, on respire. Sur un seul point un corps vendéen avait été mis en fuite : l'obscurité de la nuit, augmentée par un brouillard épais, n'avait pas permis de distinguer tout l'ensemble de l'action. Voilà qu'un fatal message arrive à Dol, annonce que tout est perdu, et qu'il n'est plus de salut que dans la fuite. La peur qu'expriment les femmes, les enfans, a gagné jusqu'au cœur des combattans qui doivent couvrir la ville. Un cri lugubre retentit : *Allons, les braves, à la mort!* Mais ces braves, ils ont avec eux les êtres les plus faibles et les plus chers dont ils voudraient assurer le salut. Que va-t-on devenir? Stoflet a fui lui-même. Madame de Lescure veut se mettre sous la protection d'un cavalier qui vient à elle : « Eh! madame, lui « a-t-on répondu, je suis une femme moi-« même; nous périrons ensemble.» Mais l'instinct héroïque se rallume tout d'abord dans le cœur des femmes. Madame de Bonchamp la

première arrête les fuyards, et s'offre de marcher avec eux au combat. Madame de Donissant, mère de madame de Lescure, arrête Stoflet, qu'elle a rencontré avec étonnement dans une troupe fugitive. « Eh quoi! mon-« sieur, lui dit-elle, est-ce là votre place? » Ces mots ont suffi pour rendre à Stoflet toute son intrépidité. La femme de chambre d'une Vendéenne prend un fusil, et s'écrie : « *En avant!* « *au feu les Poitevines!* » Le curé de Sainte-Marie seconde les femmes, et crie, le crucifix à la main : « *Le paradis aux braves, l'enfer* « *aux lâches qui nous trahissent!* » Marigny, d'Autichamp, et un jeune aide-de-camp du prince de Talmont vont criant partout : « En-« tendez-vous le canon? laisserez-vous Laroche-« jacquelein, Talmont et Desessarts soutenir « seuls le combat? » On leur répond par les cris de *vive le Roi et Larochejacquelein!* Le ralliement s'opère. Mais le premier désordre de la fuite avait été tel, que plusieurs officiers disparurent sans retour de l'armée : honteux d'avoir cédé une fois à un péril jugé sans remède, ils n'osaient plus venir chercher quelques reproches et une gloire nouvelle. Le jour n'avait pu diminuer la confusion de l'horrible combat. Le brouillard permettait à peine

1793. de voir à dix pas; on se tuait sur la manière de répondre au *qui vive?* Talmont et Desessarts, chacun avec quatre cents hommes, avaient soutenu l'effort de la grande masse des républicains. Larochejacquelein, abandonné de son arrière-garde, avait voulu d'abord chercher la mort sous le feu d'une batterie; mais un renfort qu'il reçoit lui permet de se dégager, et de dégager ensuite Talmont. Dès qu'on entend retentir dans les rangs les noms de Marigny, de d'Autichamp, de Stoflet, la victoire est certaine : les républicains ont perdu plusieurs canons et une partie de leurs bagages. Larochejacquelein rentre à Dol, et tient embrassé Talmont : « Voilà le « sauveur de l'armée, » s'écrie le généreux et modeste général. Le curé de Sainte-Marie entonne le *Vexilla regis;* après avoir remercié Dieu on remercie les femmes. Mais ce fut le dernier triomphe des Vendéens au-delà de la Loire.

Les Vendéens veulent repasser la Loire; ils sont repoussés d'Angers.

Quelques mois auparavant ils étaient entrés sans obstacle dans la ville populeuse d'Angers, mais ils ne l'avaient pas long-temps occupée. Maintenant elle devenait tout leur espoir; seule elle pouvait leur fournir le moyen de passer sur l'une ou l'autre rive de la Loire. Mais les républi-

cains avaient élevé des fortifications nouvelles et les avaient garnies de nombreux canons. Les fatigues d'une si longue et si périlleuse excursion avaient sans doute épuisé les forces des Vendéens, et, pour la première fois, fait chanceler leur courage. L'attaque de cette ville dura trente heures, sans offrir de chances de succès. Les chefs ne purent reconnaître cette fois l'intrépidité accoutumée de leurs soldats. Il fallut donc renoncer au passage de la Loire. 1793.

Déroute des Vendéens dans la ville du Mans. 12 décembre.

Les Vendéens, incertains de leurs mouvemens, se rejetèrent sur la Flèche, et de là sur le Mans; l'une et l'autre de ces villes furent emportées avec peu d'efforts. Mais à peine entrés dans la dernière, ils se virent attaqués par trois colonnes formidables que dirigeaient Westerman, Marceau et Kléber. D'abord on se battit hors de la ville, dans un bois de sapins qui protégeait les royalistes. Au milieu de la mêlée, un hussard appelle par son nom le prince de Talmont et le défie au combat. « Je t'attends, » répond le royaliste, et du premier coup de sabre il étend son adversaire à ses pieds. Larochejacquelein avait eu deux chevaux tués sous lui; ses plus intrépides lieutenans tombaient à ses côtés. Désespéré, il fit une charge avec Allard et Fores-

1793. tier, et pas un seul soldat ne le suivit. Cette excellente position fut perdue, il fallut soutenir le combat sous les murs de la ville. La nuit était venue, et, loin de ralentir l'ardeur des assaillans, elle irritait leur soif de vengeance. A deux heures du matin ils avaient pénétré par une porte de la ville. Déjà une multitude de femmes et d'enfans fuyait sur la route de Laval. Un plus grand nombre fut repoussé dans les murs et livré à toute la férocité du vainqueur. Westerman fut impitoyable : Marceau et Kléber, dans cette nuit funeste, montrèrent l'humanité des grands cœurs. Mais le rappel qu'ils faisaient battre ne pouvait arracher les soldats ni au pillage ni au massacre. Ils sauvèrent pourtant plusieurs dames et paysannes vendéennes, et même des chefs vendéens. D'Autichamp fut délivré par un de ses parens, officier républicain, qui lui fit prendre l'habit de l'un de ses soldats. M. de Bernès eut le même bonheur. Dans tel quartier de la ville on égorgeait tout, dans tel autre, l'humanité obtenait quelques droits, dans tel autre, les Vendéens combattaient sans espoir, mais non pas sans ardeur. Il y en eut qui ne se retirèrent de la ville prise qu'à huit heures du matin : ils voulaient, par leur

obstination à se battre, sauver du carnage leurs 1793.
femmes, leurs enfans épars sur la grande route. Quinze mille Vendéens ou Vendéennes périrent dans cette nuit fatale. Henri de Larochejaquelein, après les inutiles prodiges de sa bravoure, s'étonnait et s'indignait de vivre encore.

Je manque de forces pour donner quelques détails du massacre. Un fait que j'emprunte à madame de Larochejacquelein peindra les horreurs de la fuite. « Je suivis la déroute. « Je rencontrai M. de Sanglier; il avait perdu « sa femme, la veille; il était malade, et por- « tait à cheval ses deux petites filles malades « aussi. »

L'armée avait perdu le chevalier Duhoux, Herbaut, et Forêt, le premier compagnon de Cathelineau.

Malheureux passage de la Loire.

Ce désastre avait eu lieu le 12 décembre. L'armée vendéenne s'était retirée sur Laval; de là elle se porta rapidement sur Ancenis, pour y tenter de nouveau le passage de la Loire. Mais les républicains avaient fait enlever tous les bateaux. Quatre ou cinq frêles barques laissées sur le rivage n'offraient qu'un passage périlleux et d'une lenteur mortelle. Le fleuve gonflé par les pluies coulait avec

1793. une rapidité effrayante : mais la nécessité pressait; il fallait que le sol natal rendît le courage aux Vendéens excédés d'intolérables fatigues, et consternés d'une défaite cruelle. Larochejacquelein, pour encourager son armée, passe le premier sur l'une de ces barques; Stoflet et Baugé l'accompagnent : Langerie s'embarque sur un autre batelet. C'était avec des angoisses mortelles que l'on considérait du rivage ces intrépides navigateurs. A chaque instant les barques paraissaient près de chavirer : on n'osait pousser des cris d'alarmes qui auraient pu troubler les passagers en péril. Les uns priaient, les autres construisaient des radeaux, lorsque des hussards républicains débouchent d'Ancenis. L'armée n'a rien de disposé pour le combat. Larochejacquelein, Stoflet, Marigny, et quelques centaines de soldats, ont passé sur l'autre rive. Cinquante ou soixante ont été engloutis. L'armée voit un nouveau malheur ajouté à tous les siens : elle est séparée de son général, de son cher Henri. Alors il s'opéra un désordre qui échappe à toute narration. Les restes de l'armée vendéenne furent atteints à

Nouvelle déroute à Savenay.

Savenay. On combattit avec l'ancien courage, mais non avec l'ancienne fortune. Cette

journée fut aussi fatale que celle du Mans. 1793.
Deux ou trois mille hommes parvinrent encore à passer la Loire avec Marigny, Fleuriot, Rostaing et quelques autres chefs.

Naissance de la guerre civile, nommée *la chouannerie.*

Ne dites pas que la Vendée est anéantie pour cette fois. Ses restes épars vont se réunir aux bandes des paysans de la Bretagne, connus sous le nom de *chouans*, et deviendront plutôt des instrumens de vengeance que des instrumens de victoire. Bientôt dans cinq ou six départemens, ils entraîneront le peuple des campagnes; le temps viendra où ils soumettront des villes que les Vendéens n'ont pu réduire, et Nantes même. Mais ce genre d'actions et de combats épuiserait les forces de l'historien et la constance de ses lecteurs.

Donnissant, Desessarts, l'aîné des Beauvolliers, Piron, Mondyon, Lyrot, Verteuil, le curé d'Avranche et l'abbé de Folleville, Lemaignant et le prince de Talmont, survécurent peu à la déroute de Savenay. Tous n'eurent pas le bonheur de mourir les armes à la main : plusieurs de ceux que je viens de nommer furent saisis dans leurs retraites ou sous divers déguisemens. Ce fut là le sort de l'illustre rejeton des La Trémouille. Amené devant un commissaire

1793. de la Convention, « Fais ton métier, lui dit-« il, moi j'ai fait mon devoir. » Il répondit à ses juges : « Seigneur de Laval et de Vitré, « j'ai montré par soixante-neuf combats que « je ne dégénérais point de mes aïeux. » Quant aux paysans, lorsqu'ils montaient à l'échafaud, quel cœur français n'a retenu leur cri : *Vive le roi quand même!*.... Ainsi périt d'Elbée après la reprise de Noirmoutier, où il s'était réfugié. On prétend que sa grâce lui fut offerte sous la condition qu'il révélerait tous les plans et toutes les ressources de ses compagnons. On peut juger quelle fut l'indignation de ce digne émule de Lescure. Ses blessures ne lui permettaient pas de marcher au supplice; on le fusilla sur un fauteuil. Sa femme avait été forcée d'assister à cette exécution, et subit la même peine, le lendemain, avec madame Maurin. On employa contre des prisonniers qui se trouvaient trop nombreux, l'invention de l'exécrable Collot-d'Herbois, le canon à mitraille.

Constans efforts de Charette; son habileté, son courage, son caractère.

Cependant grâce aux efforts de Charette, la Vendée, depuis le passage de la Loire, la Vendée dépeuplée par tant de combats et de supplices, par les incendies, par la famine,

et surtout par la fatale excursion de la Bretagne, avait défendu l'éternel honneur de son Bocage. Une armée de trente mille hommes, que de continuelles recrues tenaient toujours au complet, n'avait pu réduire l'indomptable héros, qui tantôt combattait avec trois mille hommes, tantôt avec trois cents, tantôt avec cinquante. Il m'est plus facile d'indiquer la cause et les résultats de succès si étonnans que d'en suivre la marche. Les républicains portaient la peine des continuels incendies qu'ils avaient allumés dans la Vendée. Voulaient-ils rentrer dans les pays dévastés, ils étaient obligés de disséminer leurs quartiers. Charette, sûr des habitans, connaissait tous les cantonnemens ennemis. Avait-il été vaincu sur un point, il venait fondre sur un autre où l'on se croyait à l'abri de tout danger. Les barbaries des conventionnels, et surtout celles de l'atroce Carrier, recrutaient l'armée de Charette d'hommes désespérés qui ne pouvaient plus trouver d'abri que sous son panache blanc. Le général donnait à ses soldats l'exemple de lutter contre la famine. Il fallait le plus souvent vivre sur les provisions de l'ennemi. Les bandes républicaines, qui se nommèrent elles-mêmes 1793.

1793. *colonnes infernales*, ne marchaient que gorgées d'eau-de-vie : Charette les surprenait dans l'ivresse. Il avait la vélocité de Henri IV ; il lui arriva la même chose qu'à ce monarque. Un officier qui se croyait à vingt lieues de lui, disait dans une bourgade qu'il venait de soumettre : « Je voudrais bien voir ce Charette. « — Le voici, » lui dit une femme qui reconnut le général vendéen. En un instant les *bleus* furent dispersés ou pris. Charette était plus sévère envers les prisonniers que les autres généraux vendéens. Mais pouvait-il et devait-il s'abstenir toujours de représailles envers les inventeurs des bateaux à soupape?

Les républicains pouvaient envahir le Bas-Poitou sur plusieurs points ; mais ils ne parvenaient jamais à le soumettre. Tant de faits d'armes partiels se dérobent au plan d'une histoire générale, surchargée d'événemens. On les lit avec le plus vif intérêt dans la *Vie de Charette*, écrite par un de ses plus intrépides lieutenans. Je vais extraire de ces Mémoires un fait bien propre à caractériser les guerres civiles. L'auteur vient de raconter une victoire remportée par Charette, près de Béjarri. Il y avait été vaillamment secondé par Joly.

« L'armée eut à regretter la perte d'un

« jeune et brave officier, aussi aimé du soldat 1793.
« que de ses camarades, le fils de Joly, qui « fut tué sur le champ de bataille. Quand le « père vit son fils mort, il devint furieux, et « voulait s'ôter la vie. Il menaçait de tuer « ceux qui se présentaient devant lui pour le « désarmer et le consoler. Au même instant on « vint lui demander s'il voulait qu'on enterrât « ses deux fils ensemble : alors ce malheureux « père tomba sans connaissance et faillit ex- « pirer de douleur. Joly avait trois fils, dont « les deux aînés portaient les armes. Le plus « âgé, qui servait la république, fut tué dans « la même action que son frère. Il avait de- « mandé plusieurs fois à son père la permis- « sion de revenir avec lui, et de pouvoir ré- « parer sa faute en combattant à ses côtés. Si « tu oses jamais reparaître devant moi, ré- « pondit Joly, je te brûlerai la cervelle. Le « jeune homme qui connaissait l'emportement « de son père, resta malgré lui dans les rangs « républicains, où il reçut peut-être la mort « de la main de ses plus proches parens. On « enterra les deux frères ensemble dans le « cimetière de Legé.

« Quand le père fut revenu à lui, on amena « en sa présence deux petits tambours pri-

1793. « sonniers, pour savoir s'il fallait les tuer. « Non, non, répondit-il, j'ai trop perdu au« jourd'hui pour faire périr ces petits infor« tunés, dont la mort ne me rendrait pas « mes fils. Il a plu à nos ennemis que ces « enfans fussent républicains, et ils l'étaient; « il nous plaira qu'ils soient royalistes, et ils le « seront. Loin de leur faire du mal, qu'on « prenne soin d'eux. »

La campagne d'hiver que soutint Charette contre les exterminateurs de la grande armée vendéenne, le place au rang des plus grands capitaines. Dans les campagnes savamment réglées, dans les chocs réguliers entre deux puissantes armées, il suffit quelquefois d'avoir du génie un seul jour. Tout s'anime autour du général, tout s'éclaire, tout se coordonne par l'impulsion de la victoire. Mais le chef d'une armée en détresse, enfoncée dans un pays dévasté, le chef de laboureurs soldats, qui, vainqueurs ou vaincus, passent perpétuellement du combat à la charrue, le chef de troupes étrangères à toute discipline, à tout savoir militaire, à toute prévoyance, doit déployer à chaque minute les ressources d'un caractère ardent, indomptable. Sa mémoire doit surpasser vingt fois l'exactitude des cartes

militaires les plus savantes. Pas un lieu où il n'ait découvert le buisson de l'embuscade, le ravin fatal aux ennemis, le moulin du ralliement. Souvent, quand il commande, il doit paraître obéir : avec de la franchise, il doit être impénétrable. Père de ses soldats, il doit les perdre sans faiblesse, prendre en apparence quelques uns de leurs défauts, pour leur communiquer ses vertus, faire passer ses défaites pour d'adroites embûches, rire dans l'excès de ses infortunes, et se jouer des plus horribles souffrances, comme il se joue de la mort. Tel fut Charette. 1793.

Le sort lui opposa un des généraux républicains les plus habiles et les plus intrépides. Ce fut le général Haxo. La Convention lui avait donné une mission féroce que son caractère humain modéra souvent. Il laissait toujours l'incendie incomplet. La république lui devait déjà la reprise de Noirmoutier. Résolu de soumettre à tout prix le Bas-Poitou, il ne voulut s'y enfoncer qu'après avoir assuré l'approvisionnement de son armée. Charette eut recours à la fuite du Parthe; mais dès qu'il eut gagné une position favorable : « C'est assez fuir, s'écria-t-il; « Haxo est arrivé au point que j'ai marqué « pour sa défaite : il est temps d'apprendre à

Il défait le général Haxo.

1793. « la Convention que *la Vendée existe encore.* » Le combat fut terrible. Sapinaud, Joly et Guérin secondèrent les dispositions de Charette avec une ardeur et une intelligence qui finirent par donner à leurs paysans les avantages de la discipline et de la tactique. L'intrépide Haxo, indigné de voir les siens fuir en désordre, ramène au combat sa cavalerie : les Vendéens n'en avaient point à lui opposer ; il enfonce une colonne de leur infanterie. Comme il poursuit ce faible avantage, Joly, vainqueur sur un autre point, manœuvre pour l'envelopper. Tous les cavaliers de fuir. Haxo leur crie : « Lâches, où fuyez-vous ? ne « voyez-vous pas que l'ennemi est en déroute ! » Mais en vain, avec sa stature haute et toute martiale, avec l'autorité de ses cheveux blancs, son regard terrible et ses paroles enflammées, il veut les retenir. Ils ont laissé leur général seul dans la mêlée. Désespéré, mais redoublant d'ardeur et de furie, il descend de cheval, en agitant son épée : « Je ne combats « plus en général, dit-il, mais en soldat. » Il blesse les deux premiers Vendéens qui se présentent pour le saisir. Enveloppé par cinq cavaliers, il refuse de se rendre : renversé par terre, il fait encore le moulinet avec son

sabre; enfin il expire criblé de balles, et la mort d'un si vaillant ennemi donna un nouvel éclat à la victoire de Charette. 1793.

Déjà Henri de Larochejacquelein et Stoflet combattaient sur cette même rive de la Loire. On reproche à Charette de les avoir l'un et l'autre accueillis froidement, quand le fatal événement du second passage les sépara de leur armée. Après un assez court entretien, Charette dit au généralissime de la Vendée : « Vous allez me suivre. — Je ne suis habitué, « reprit celui-ci, à suivre personne. » Et dès ce moment Henri ne voulut exister et combattre que par ses propres forces. Il revint près de son château brûlé : dès que les paysans dont les chaumières l'étaient aussi, eurent appris l'arrivée de leur cher Henri, ils crurent avoir trouvé une belle occasion de se venger ou de mourir. Henri les conduisit à des entreprises tout aussi valeureuses, mais moins importantes que celles qui avaient signalé les premières armes de la Vendée. Il venait un jour de remporter un avantage signalé à Trementine, quand un funeste sort lui fit rencontrer deux soldats républicains isolés. Sa troupe allait les massacrer. « Non, dit Henri, « avec une humanité qui ne l'abandonnait pas

Mort de Henri de Larochejacquelein. Mars 1794.

1793. « plus que sa bravoure; on peut tirer parti de « ces hommes. » Il marche seul vers eux : « Rendez-vous, leur dit-il, je vous fais grâce. » Mais un de ces soldats a entendu nommer le général, et reconnu le redoutable Henri. Une haine fanatique fait taire en lui la reconnaissance : il tire, et Henri mortellement atteint tombe sans pouvoir proférer une parole. L'atroce meurtrier reçoit son salaire d'une troupe indignée. « C'est maintenant, disaient-ils en « pleurant, que les *bleus* peuvent dire qu'*il* « *n'y a plus de Vendée.* » En revenant sur ses exploits, ils ne pouvaient concevoir comment, à l'âge de vingt-un ans, il avait pu accomplir tant de prodiges, et réunir un coup d'œil si sûr à la valeur la plus fougueuse à la fois et la plus gaie. Oh! que ses parens avaient été bien inspirés de lui donner le nom de l'immortel Béarnais! il parlait, il combattait comme lui. On se répétait ces admirables paroles : « Si j'avance, suivez-moi; si je recule, « tuez-moi; si l'on me tue, vengez-moi. » Entre tous ces héros de la Vendée, entre tant de chevaliers accomplis, Henri de Larochejacquelein était encore l'objet de la prédilection commune. Quelle modestie franche et pure! comme il oubliait sa gloire! comme il

croyait sincèrement avoir peu fait encore pour son roi! avec quel feu il faisait valoir chacun de ses amis! quel cœur il avait pour chacun de ses soldats! quel respect pour les dames! quelle ardeur à les secourir! quelle piété profonde! comme il était terrible, lorsqu'au commencement du combat il venait de faire le signe de la croix avec son sabre! En s'entretenant ainsi, ces hommes désespérés creusaient la tombe du jeune héros. Il fallut se hâter dans ce pieux devoir; car les ennemis, instruits de la mort de l'homme qu'ils redoutaient et admiraient le plus, se faisaient déjà entendre dans le lointain. Ce devoir se rendait un mercredi des Cendres, par un ciel froid et pluvieux. On montre encore dans la Vendée le lieu où périt Henri de Larochejacquelein, et la fosse qui contient ses restes. M. de Genoude, qui, dans son intéressant voyage de la Vendée, a visité ce simple monument, dit qu'il s'y est élevé une fleur que l'on nomme la *plante d'Achille*. Henri de Larochejacquelein laissait deux frères trop jeunes encore pour avoir porté les armes. Ce sont deux héros qui croissent pour perpétuer la gloire de leur nom, de la Vendée et de la cause royale. 1793.

1793. Tandis que la Vendée renaissait péniblement de ses désastres, et désolait la république sans pouvoir sauver la monarchie, une ville de France où retentissait encore le cri de *vive le roi!* Toulon, était serrée de près et par les troupes républicaines qui revenaient du siége de Lyon, et par celles qui, plus d'une fois victorieuses des Piémontais, les avaient repoussés au-delà des Alpes. Trente mille hommes réunis sous les ordres du général Dugommier s'approchaient en bon ordre de ces forts que Louis XIV n'eût jamais cru destinés à repousser une invasion française. Les Anglais, resserrés dans la place, expiaient leur funeste indécision. En agissant deux mois plus tôt, ils auraient pu facilement reconquérir Marseille, opérer une heureuse diversion en faveur des héroïques Lyonnais, et rendre le courage aux Piémontais, qui ne tentaient plus que de faibles efforts sur la cime des Alpes. Une pensée avait toujours paru préoccuper les Anglais; ils avaient sous leurs yeux, en leur puissance, les débris encore pompeux d'une marine qui avait pu, douze ans auparavant, leur disputer l'empire des mers. Je ne dis pas qu'ils eussent juré tout d'abord la perte des vaisseaux et des grands établissemens maritimes de Toulon;

Inaction et conduite équivoque des Anglais, à Toulon.

mais ils s'étaient habitués à envisager sans honte et sans horreur les chances d'une retraite qui leur permettrait de ruiner pour long-temps l'un des plus puissans appuis de la grandeur française. La garnison de Toulon avait été portée jusqu'à six mille hommes, par l'arrivée successive de trois corps, espagnol, piémontais et napolitain. Une seule fois on s'avança jusqu'aux gorges d'Ollioules; on s'en laissa misérablement repousser par une poignée d'hommes, et l'on se tint immobile. La division ne tarda pas à se manifester entre les Anglais et les Espagnols. Ceux-ci demandaient à être mis à des épreuves sérieuses, et ils avaient la satisfaction de pouvoir reprocher à des Anglais cette lenteur qu'on leur avait si souvent reprochée à eux-mêmes. 1793.

Cependant les mesures défensives avaient été prises avec assez d'art et de vigueur. Des fortifications nouvelles avaient été ajoutées à celles qui déjà rendaient Toulon si formidable; elles s'étendaient particulièrement sur le promontoire qui ferme l'extrémité de la rade, et les Anglais avaient donné à leur grande redoute le nom de *petit Gibraltar*. Les assiégeans réussirent, dans les premiers jours de novembre, à s'emparer des

1793. hauteurs qui dominent le fort Malbousquet. Le général Ohara fit une valeureuse sortie : mais un premier succès l'entraîna trop loin ; il fut fait prisonnier après avoir perdu mille hommes. Les républicains, de leur côté, avaient beaucoup souffert dans une action si vive : le général en chef Dugommier y avait été blessé.

Commencemens de Bonaparte. Ce fut alors que se révéla un homme qui devait bientôt substituer sa puissance à celle de la révolution française. C'était Bonaparte, jeune officier d'artillerie. Aucune des fautes commises dans ce siége, qui traînait en longueur, n'avait échappé à son œil pénétrant. Ardent, infatigable, joignant aux connaissances les plus approfondies de son art le don d'exprimer ses pensées d'une manière énergique et saillante, il avait attiré l'attention des représentans du peuple en mission auprès de cette armée. A chaque action nouvelle, il conquérait un grade nouveau *. Le

* Le Mémorial de Sainte-Hélène donne plusieurs détails sur la conduite de Bonaparte au siége de Toulon. L'exilé de Sainte-Hélène y signale l'*inconcevable ignorance* de Cartaux qui avait commencé le siége, la *sombre brutalité* de Doppet qui le continua, et la *bravoure bonhomière* de Dugommier, pour lequel il montre beaucoup de reconnaissance. Il prétend que

fort Malbousquet avait été pris et repris avec beaucoup d'ardeur de part et d'autre. C'étaient les Espagnols qui se dévouaient aux périls. 1793.

ce fut le député Gasparin qui lui ouvrit la carrière. L'opinion générale avait jusqu'ici désigné Fréron comme ayant commencé la haute fortune de Bonaparte. Nommé commandant de l'artillerie, il ne s'épargnait point; il eut plusieurs chevaux tués sous lui, et reçut d'un Anglais un coup de baïonnette à la cuisse gauche; blessure grave qui le menaça pendant quelque temps de l'amputation. Étant un jour dans une batterie où un des chargeurs est tué, il prend le refouloir, et charge lui-même dix à douze coups. Ce fut lui qui s'empara du *petit Gibraltar*. Le général Dugommier voulait retarder cette entreprise. Après s'être emparé de cette formidable position, il dit au général en chef : « Allez vous reposer : nous venons « de prendre Toulon; vous pourrez y coucher après « demain. » Ce fut au siége de cette même ville que Bonaparte connut deux hommes qui s'attachèrent invariablement à sa fortune, Duroc et le général Junot. Lors de la construction d'une batterie, Bonaparte demanda sur le terrain un sergent ou un caporal qui sût écrire. Quelqu'un sortit des rangs, et écrivit sous sa dictée, sur l'épaulement même. La lettre à peine finie, un boulet la couvre de terre. « Bien, dit l'écrivain, je n'aurai pas besoin de sable. » Cette plaisanterie, faite avec le plus grand calme, décida la fortune du sergent; c'était Junot, depuis duc d'Abrantès.

1793. Les Anglais paraissaient avoir une confiance absolue dans leurs travaux sur le promontoire : ils les défendirent mal, et Bonaparte les attaqua de la manière la plus impétueuse et la plus savante. Leur grande redoute, leur *petit Gibraltar,* fut emportée avec une brillante valeur. Tous les forts intérieurs restaient intacts : aucun projectile n'avait été encore lancé sur la ville. Les approvisionnemens étaient suffisans, et se seraient facilement renouvelés par la mer. Les Anglais tinrent conseil; l'air sombre et troublé de leurs chefs inspirait de vives alarmes aux Toulonnais et aux Marseillais réfugiés. Cependant à l'issue du conseil, il parut une proclamation de l'amiral Hood, qui tendait, sinon à dissiper, du moins à modérer les craintes. La supposition d'une prompte retraite y était écartée, mais faiblement; du moins on garantissait aux habitans qu'à tout événement, les mesures seraient prises dans le plus grand ordre, et qu'ils seraient reçus avec tous leurs effets à bord des deux escadres. Mais les préparatifs d'une retraite devenaient manifestes.

Départ des Toulonnais. L'alarme fut universelle dans la nuit du 17 décembre. Quinze mille Français fidèles se croient abandonnés et trahis. Ils courent

éperdus vers la rade : tout ce qu'ils y voyent vient justifier et accroître leur terreur. Déjà quelques vaisseaux sont partis. En restera-t-il assez pour transporter cette population malheureuse, victime de sa fidélité, victime de sa confiance? Tous voudraient éclater en reproches; mais il faut renfermer au fond de son cœur des plaintes trop légitimes. La rade retentit de sanglots; les membres d'une même famille se font des adieux déchirans. Ceux qui veulent partir pourront-ils gagner les vaisseaux? La barque sur laquelle ils s'entassent dans leur désespoir ne va-t-elle pas chavirer? Que deviendront ceux qui veulent rester? Leur confiance inspire un mortel effroi. Seront-ils jugés sans crime par des hommes insatiables de supplices? Les effets précieux qu'on veut emporter, tantôt s'égarent, tantôt se brisent, tantôt sont dérobés au milieu de cette épouvantable confusion *. 1793.

* Voici comment M. Gauthier de Brécy, l'un de ceux qui étaient le plus vivement entrés dans le mouvement royaliste de Toulon, et à qui nous devons une relation des événemens malheureux du siége, raconte les circonstances de son salut :

« ...... Obligé d'abandonner tout ce que j'avais pré-
« paré pour ma fuite, n'ayant plus que ma personne

1793. Les seuls forçats sont exempts d'alarmes; seuls ils sont libres et joyeux. Les horreurs de Lyon poursuivent les esprits; on croit voir Collot-d'Herbois, et ses assassinats à mitraille. Tandis que l'amiral Hood montre, quoiqu'un peu tard, des soins compatissans pour les Toulonnais, un Anglais que les nobles qualités de son cœur rendaient digne d'une mission plus généreuse, sir Sydney Smith, est chargé d'incendier les établissemens maritimes. La flamme se promène sur nos vaisseaux; elle consume les chantiers de corderie. Les forçats, soit par l'espoir d'une récompense, soit par quelque impulsion de patriotisme, se présentent pour disputer aux fu-

« à sauver, et n'en apercevant pas la possibilité, le « désespoir commença à s'emparer de moi, et je me « sentis disposé au parti le plus violent. Ce parti fut « tel, qu'après avoir forcé plusieurs sentinelles, après « avoir mis l'épée à la main contre un officier de ma- « rine, je sautai dans un canot d'où personne n'osa « entreprendre de me faire sortir. Je fus ainsi conduit « à bord du vaisseau amiral, à travers les boulets et « les balles qui sifflaient de toute part. Je vis le len- « demain l'officier à qui j'avais fait violence; il m'a- « voua que je lui avais paru dans un état d'égarement « et de désespoir tel, qu'il avait pris sur lui de passer « par-dessus ses ordres et sa consigne. »

reurs incendiaires des Anglais quelques uns des édifices d'un port autrefois si fameux. Les Toulonnais ont l'horreur de se voir accompagnés dans leur fuite par trois magnifiques vaisseaux français, que les Anglais emmènent dans leurs ports. Celui qu'on nomme *la Ville-de-Marseille*, parce qu'il fut un don offert par cette cité généreuse à l'infortuné Louis XVI, cet admirable colosse, armé de cent vingts canons, ouvre la marche déplorable. Le feu des assiégeans vient troubler encore cette sinistre embarcation. Quelques bâtimens s'enfoncent sous les boulets dont ils sont criblés; d'autres succombent sous le poids des fugitifs entassés. La foule est telle sur le port, que les derniers rangs pressent les premiers; par l'effet de ce choc imprudent plusieurs tombent et se noyent. Deux ou trois mille citoyens restent éperdus sur le rivage : ils se sont présentés trop tard; ils n'ont pu trouver de barques, ou bien ils ont été repoussés des vaisseaux déjà surchargés de fugitifs. Ceux qui sont assurés de leur salut jettent des regards désespérés sur des parens, sur des amis qui leur tendent inutilement les bras. Malgré la fuite rapide du vaisseau qui les emporte, ils croient toujours entendre de lamentables 1793.

1793. cris. Leur douleur est accrue par le spectacle des vaisseaux captifs qui les accompagnent, et des vaisseaux qui brûlent sur la rade, et des grands bâtimens livrés à l'incendie. Ils craignent d'être un jour, d'être long-temps les objets d'un injuste reproche, eux qui, fidèles avec intrépidité, ont reconnu les droits du souverain légitime, de cet enfant-roi que des tyrans impitoyables torturent dans la prison du Temple. Sur 28,000 habitans de Toulon, 14,000 échappèrent par la fuite aux scènes atroces qui allaient ensanglanter leur ville.

Prise de Toulon; massacres.

Le 21 décembre, les troupes républicaines entrèrent dans Toulon. La scène des combats a fini; celle des supplices commence. Le Comité de salut public avait donné des ordres atroces. Barras et Fréron s'en rendirent les ministres. Que leur en coûtait-il de dire: « Tous les coupables ont fui; nous n'avons « plus trouvé ici que des patriotes fidèles ou « des hommes asservis par la peur, qui brûlent « de redevenir Français? » Barras et Fréron créèrent des commissions militaires, peuplèrent les prisons, comme si tous les chefs de l'insurrection toulonaise avaient été en leur pouvoir. Les fusillades, les canons char-

gés à mitraille déchirèrent, exterminèrent plus 1793.
de huit cents Toulonais. On raconte qu'après les décharges, une voix criait : *Que ceux qui ne sont pas tués se lèvent, la république leur pardonne;* et les malheureux qui se relevaient étaient à l'instant fusillés. Un vieillard atteint d'une blessure qui n'était pas mortelle, était resté immobile sur le champ du carnage. La nuit était venue, les bourreaux s'étaient retirés; on entendait dans le lointain leurs cris de joie, leurs chants d'ivresse. Le vieillard se soulève. Des hommes qui viennent enlever les dépouilles des morts, passent auprès de lui; il leur échappe; il marche à travers les cadavres. Il entend des gémissemens, il s'approche. C'est une victime qui comme lui survit au massacre. Que devient-il quand il entend sa voix... C'est son fils. Revenus de leur saisissement, ils s'appuient l'un sur l'autre. Ils parviennent à une maison de campagne où on leur donne l'hospitalité. Ils ont le bonheur de ne plus retomber dans les mains de leurs bourreaux. Parmi ceux qui furent condamnés au supplice, était un négociant nommé Hugues, âgé de quatre-vingt-quatre ans, sourd et presque aveugle. Son vrai crime était de posséder jusqu'à dix-huit millions. Pour se racheter, il

1793. offrait toute sa fortune, et ne se réservait que 500,000 livres. Cette rançon ne fut point acceptée, et la tête de ce vieillard fut abattue.

État relatif de la coalition européenne et de la France.

Ainsi le Midi, qui, six mois auparavant, menaçait la Convention de trois guerres civiles, que pouvaient seconder les armées espagnole, piémontaise, napolitaine, et les escadres anglaises, le Midi, frappé maintenant d'une terreur muette, n'offrait plus à de féroces proconsuls qu'un vaste champ de supplices et de massacres. Les alliés, malgré quelques premiers succès, n'avaient pu parvenir à se mettre un seul moment en rapport avec des Français soulevés contre la plus sanguinaire des tyrannies. Le destin des armées espagnole et piémontaise était maintenant écrit. Il devenait évident qu'après des attaques sans vigueur et sans résultat, elles se tiendraient sur la défensive, et même que bientôt l'impétuosité française romprait leurs lignes et envahirait leurs provinces. La ligue des principaux états de l'Europe ne pouvait plus montrer d'ensemble dans ses plans. Quand même les armées autrichiennes et prussiennes eussent obtenu des succès décisifs, eussent envahi la capitale, les républicains avaient toujours une retraite assurée au-delà de la Loire. Mais il s'en fallait

de beaucoup que l'Autriche et la Prusse se rendissent alors redoutables aux maîtres sanguinaires d'une absurde république. On avait laissé passer le temps d'agir avec succès. La seule bataille de Hondschoote, où l'armée anglaise avait si honteusement expié la funeste et fausse combinaison de son gouvernement, avait fait perdre tout le fruit des batailles de Nerwinde, de Louvain, de Condé et de Famars. 1793.

Levée de 1,200,000 hommes.

Les républicains s'étaient fortifiés par leurs périls et même par l'excès de leurs alarmes. Après avoir ordonné, au mois de mars, une levée de trois cent mille hommes, ils osèrent, au mois de juillet, en ordonner une de douze cent mille. Cette réquisition se composait des jeunes gens depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à vingt-cinq. La terreur avait tellement affermi l'empire de la Convention, qu'une si vaste et si terrible mesure ne rencontra pas l'opposition la plus légère. Le dégoût de la vie s'était fait sentir jusque chez les jeunes gens dont les familles étaient proscrites. Ils se croyaient heureux de marcher vers la frontière, pour n'avoir plus à supporter la vue des tyrans et de leurs extravagantes cruautés. Bientôt une fièvre de gloire s'allumait dans leurs âmes.

1793. La Convention avait tendu un piége adroit à leur esprit ambitieux. Les jeunes bataillons étaient investis du droit de nommer leur colonel, leurs officiers et sous-officiers. Des grades si brillans séduisaient ceux qui pouvaient le mieux entraîner leurs compagnons. Mais à peine furent-ils arrivés aux frontières, qu'incorporés à des régimens de ligne, dans lesquels il restait à peine soixante hommes, ils se virent dépouillés de leurs grades, et le colonel de la veille se trouvait encore heureux d'être nommé caporal. Une recrue de douze cent mille hommes pouvait faire craindre une confusion semblable à celle qui causa si souvent les fameuses déroutes des armées asiatiques. Mais les nouveaux bataillons n'entraient que successivement dans les cadres des quatorze armées de la république. Ils se prêtaient facilement à l'instruction militaire. Les vétérans savaient les aiguillonner tantôt par quelques mots de dédain pour leur inexpérience, et tantôt par d'habiles éloges donnés à leur bravoure. Ainsi, vers la fin d'une campagne si long-temps malheureuse, et qui avait peut-être coûté deux cent mille hommes, la république avait quadruplé ses forces, tandis que ses ennemis n'avaient que très faiblement

réparé les pertes essuyées dans leurs succès les plus brillans. 1793.

Carnot dirige tous les plans de campagne.

Deux corps où l'instruction s'était maintenue même à travers tous les désordres des temps révolutionnaires, les corps du génie et de l'artillerie servaient d'une puissante égide à ces jeunes armées. L'artillerie décidait souvent du sort d'une bataille, et les Autrichiens et les Prussiens étaient obligés de confesser notre supériorité dans cet art. On pouvait en outre choisir dans ces deux corps savans, soit des généraux distingués, soit les membres éclairés d'un conseil militaire. Le conventionnel Carnot était compté au nombre de ceux qui savaient le mieux appliquer le calcul des sciences exactes aux opérations de la guerre. Dès qu'il fut entré au Comité de salut public, tous les tyrans, jusqu'au jaloux Roberspierre, se virent obligés de le laisser seul arbitre du mouvement des armées. Mais cet empire il le payait par d'atroces et infâmes complaisances. De la même main qui venait d'assurer, par de grandes dispositions, le succès d'une campagne, il signait sans hésiter, sans pâlir, les arrêtés les plus barbares, la mort des hommes les plus vertueux, des femmes les plus touchantes. A de telles condi-

1793. tions, Carnot pouvait conduire les armées avec plus d'autorité que Louvois n'en eut jamais sur celles de Louis XIV. La coalition, au contraire, était régie, troublée, déchirée par vingt volontés diverses et contradictoires. Toute la force de la prévoyance, du nombre et de l'union était d'un côté, tandis que de l'autre on marchait avec l'incertitude et la défiance qu'inspirent toujours l'inégalité des forces, les souvenirs amers et les secrètes inimitiés. La position des choses était telle, que c'était aux plus faibles à soutenir les dangers d'une invasion. Étaient-ils victorieux, soit par l'habileté de leurs chefs, soit par les fautes fréquentes de leurs ennemis, ils venaient se heurter contre une triple ligne de places fortes, soit sur le Rhin, soit sur la Moselle, soit sur la Meuse, soit dans cette Flandre où la moindre bicoque rappelle la haute prévoyance de Louis XIV et le génie de Vauban.

Bataille de Vatignies, près de Maubeuge. 15 octobre.

Le prince de Cobourg paraissait tantôt continuer une guerre d'invasion, et tantôt n'être plus occupé que d'affermir sa position militaire. D'un côté il menaçait Landrecies sur le chemin de la capitale; de l'autre, il menaçait Maubeuge, que défendait un camp re-

tranché de vingt-sept mille Français. Il avait l'espoir de réduire ce camp par la famine; et déjà en effet la disette s'y faisait cruellement sentir. Le nouveau général de l'armée française du Nord, Jourdan, conçut que le prince de Cobourg, obligé de se dégarnir pour couvrir un blocus d'une telle importance, prêterait le flanc à une attaque. Il demanda et obtint que l'armée des Ardennes fût mise sous ses ordres. Avec ce renfort, il ne cessa de harceler les avant-postes autrichiens. Clairfait et Beaulieu se défendaient avec vigueur; mais tout se prépara pour une attaque générale; elle eut lieu le 15 octobre, au village de Vatignies. Les Français eurent à emporter des ouvrages que les Autrichiens avaient élevés avec les précautions les plus savantes. Leur artillerie fit des prodiges. Jourdan parvint à dépasser la gauche de l'ennemi, et à le prendre en flanc et à revers. Cette manœuvre fut décisive. Le prince de Cobourg ordonna la retraite, et la fit dans l'ordre le plus exact. Mais en se retirant, il levait le siége de Maubeuge, perdait le prix de deux mois de travaux, et l'espoir de faire poser les armes à vingt-sept mille Français.

1793.

Bataille de Pirmasens.

Tandis que sur la Sambre les alliés éprou-

1793. vaient ce revers, ils obtenaient sur le Rhin et sur la Moselle un succès merveilleux, mais éphémère. Ce fut le duc de Brunswick qui ouvrit l'attaque dans le duché de Deux-Ponts. Le sort lui avait opposé un jeune général qui joignait le génie de la tactique à l'impétuosité française : c'était Moreau. Le combat s'engagea sur le revers des Vosges, dans un pays coupé de gorges et de ravins profonds. Les armées firent assaut d'ardeur, et les généraux assaut d'habileté. Mais enfin le duc de Brunswick parvint à emporter le village de Pirmasens, gage de la bataille. Je ne sais quel hasard sauva le général Moreau des fureurs accoutumées de la Convention. Malgré une défaite attestée par la perte de vingt pièces de canon, il put servir encore, et signala des talens qui rappelèrent souvent ceux de Turenne. Le duc de Brunswick parut cette fois assez ardent à profiter de la victoire : il obtint un nouvel avantage sur l'armée républicaine, la força de se retirer derrière la Sarre, et bientôt il vint se concerter avec le général Wurmser. Une vive attaque sur les lignes françaises de Lauterbourg et de Weissembourg fut convenue entre les généraux de l'Autriche et de la Prusse. Avant

de rendre compte de cette action et de ses suites, il faut que je parle de ce corps de royalistes français, qui fut nommé l'*armée de Condé*. 1793.

De l'armée de Condé.

Lorsqu'après la retraite de Champagne, les émigrés se trouvaient à la fois en butte à la protection dédaigneuse et suspecte des cabinets qui les avaient si mal secondés, et aux rapines infâmes des soldats allemands, le prince de Condé conçut une forte résolution qui devint la loi de sa vie; c'était de surmonter tant de sujets de dégoût et de ressentiment, pour conserver à la cause royale un corps perpétuellement armé, qui pût, suivant les chances de la fortune, servir de ralliement à tous les royalistes. Il jugeait que les émigrés trompés dans leurs espérances, ruinés, dépouillés, et quelquefois avilis par ceux même qui avaient parlé de les venger, avaient plus que jamais besoin de l'illustration qui suit les beaux faits d'armes. Sans doute il leur était pénible de n'avoir plus à jouer qu'un rôle subordonné, dans une guerre où il s'agissait de leurs affections les plus vives; mais il était plus affreux d'y paraître étranger. Ce ferme dessein du prince de Condé rencontrait beaucoup d'obstacles. Les cabinets

1793. de Vienne et de Berlin faisaient trop connaître que, méditant des conquêtes particulières dans les provinces françaises, le secours des émigrés leur devenait importun, et qu'ils s'attendaient à trouver en eux des contradicteurs véhémens. Dans leurs idées de discipline allemande, un corps où des officiers et des nobles descendaient au rang des soldats, leur inspirait peu de confiance. Le prince de Condé affecta d'ignorer ces dispositions fâcheuses. Comme c'était une de ses divisions qui, sous les ordres du marquis d'Autichamp, avait, par sa belle défense de Maëstricht, contribué à rendre la victoire à l'aigle autrichienne, il devenait difficile de payer un si éclatant service par une prompte ingratitude. D'ailleurs les Allemands étaient obligés d'estimer les talens de ce prince de Condé qui, jeune encore, vers la fin de la guerre de sept ans, avait réparé, sinon par des victoires éclatantes, du moins par des manœuvres habiles, la honte et les désastres des Français. Il était beau de voir près de lui le duc de Bourbon son fils, et le duc d'Enghien son petit-fils. Ces trois Bourbons demandaient des dangers, lors même qu'ils espéraient faiblement la gloire. Plusieurs des guerriers

ralliés autour de ces princes, avaient soutenu un grand nom par divers exploits. Parmi les officiers supérieurs on distinguait MM. de Vioménil, l'un frère, et l'autre fils de celui qui avait succombé à ses blessures après la journée du 10 août; MM. de Bouthillier, d'Autichamp, de La Châtre, d'Ecquevilly, le baron de La Rochefoucault, le prince Amédée de Broglie, etc., etc. Quel cœur n'était ému en voyant des magistrats de cours souveraines, des intendans de provinces se dévouer aux fatigues et à l'humble condition de soldat? 1793.

Parmi les souverains, ce fut Catherine II qui applaudit le plus à cette magnanime constance. Quoique ses combinaisons politiques fussent toutes absorbées par les affaires de la Pologne et de l'Orient, elle voulait au moins par quelques libéralités soutenir la cause commune des rois. Elle fit présent d'un million au prince de Condé. Ce secours lui parvint dans le moment où sa noble troupe, plongée dans une affreuse détresse, était près de céder au désespoir. L'Autriche consentit enfin à employer ce corps qui sauva plus d'une fois ses armées. Le poste auquel il paraissait naturellement appelé, était celui de l'avant-garde du prince de Cobourg. Mais puisqu'on n'était

1793. pas sérieusement résolu à vaincre pour le salut du roi de France, pourquoi employer dans la Flandre une troupe française qui brûlerait toujours de s'élancer vers la capitale? Il convint à la politique autrichienne de retenir le corps de Condé sur la ligne du Rhin.

Il s'agissait de protéger le long siége de Mayence. Le prince de Condé garda les lignes de la Quench, se mit à couvert de toute surprise, et par ses manœuvres put enfin convaincre les alliés que sa petite armée égalait en discipline leurs corps les plus vantés, et les surpassait souvent en bravoure, en lumières. Lorsque après la victoire de Pirmasens, les alliés se déterminèrent à une offensive vigoureuse, les trois princes français tressaillirent de joie, et par l'impétuosité de leurs mouvemens, conquirent les honneurs de l'avant-garde. Dejà les républicains avaient été rejetés sur les fameuses lignes de Lauterbourg et de Weissembourg. Mais, toujours ardens à ressaisir l'offensive, ils fondaient souvent sur des postes mal gardés. Le prince de Condé sut habilement prévoir l'une de leurs plus vives attaques qui se dirigeait contre lui. Il mit une sorte de précision mathématique dans le plan de sa défense, parut leur ouvrir

le terrain, mais pour venir se placer au débouché d'une route sur laquelle ils s'avançaient avec confiance. Bientôt il sortit de son embuscade dans les bois, culbuta cette avant-garde, lui prit sept canons, et fit un millier de prisonniers. Il n'avait partagé l'honneur de cette action avec aucun corps des alliés. 1793.

Prise des lignes de Weissembourg et de Lauterbourg.

Deux ou trois autres affaires de ce genre furent les brillans préludes de l'attaque des lignes de Weissembourg et de Lauterbourg, vivement dirigée par le vieux général autrichien Wurmser. Les trois princes français en prirent sur eux les premiers périls. Il fallait emporter plusieurs étages de redoutes. Jusque dans la chaleur de l'action, les émigrés français admiraient le beau spectacle qui leur était offert, celui de trois Condé combattant à leur tête, sans qu'il fût possible d'apercevoir aucune nuance dans l'impétuosité de l'aïeul, dans celle du fils, dans celle du petit-fils. Déjà ils s'étaient emparés de dix-sept pièces de canon, lorsque les corps autrichiens donnant tous à la fois avec une même ardeur, déterminèrent la victoire la plus complète qui eût encore signalé les armes des alliés. Les lignes de Lauterbourg et de Weissembourg furent forcées presque à la fois; les républi-

1793. cains y perdirent la plus grande partie de leur artillerie et de leurs bagages, et bientôt ne trouvèrent plus de sûreté que sous le canon de Strasbourg. Le lendemain Hagueneau ouvrit ses portes aux vainqueurs : mais ce fut là tout le résultat d'une bataille qui avait renouvelé pour la Convention la terreur de la défaite de Famars.

L'armée républicaine était en révolte contre ses chefs : les divers corps s'accusaient entre eux. Un grand nombre de soldats désertèrent les drapeaux ; tout était confusion dans Strasbourg. La défense d'une place si formidable était mal préparée. Par le défaut d'une artillerie suffisante, elle offrait des points faibles. Le grand nombre des fugitifs menaçait les approvisionnemens. Quelques partis de hussards autrichiens que l'on voyait courir dans la campagne portaient l'alarme dans la ville. Mais ni le duc de Brunswick, ni Wurmser ne se présenta pour user de l'occasion offerte par la fortune. Les alliés restaient froids et défians après une victoire, et leur extrême circonspection chassait la terreur du cœur des ennemis.

Arrivée de Saint-Just et de Lebas à Strasbourg.

La Convention eut le temps d'envoyer à Strasbourg deux proconsuls, Saint-Just et Lebas, avec des pouvoirs illimités et des in-

structions atroces. Ils arrivèrent escortés de bourreaux. Une guillotine ambulante leur servait d'étendard. L'armée, dans le désordre et la confusion de sa défaite, plia sous les lois les plus odieuses. On ne voyait que des soldats et des sous-officiers qui traînaient leurs colonels et leurs généraux au pied du tribunal où Saint-Just rendait ses arrêts de mort, avec ce flegme, avec ce laconisme sententieux, avec ces jeux du bel esprit qu'il avait montrés en faisant tomber la tête de son roi. Saint-Just se présentait à la multitude comme apportant tous les *bienfaits de la loi agraire* dans le département du Bas-Rhin. Il annonçait que ses réquisitions et ses contributions étaient calculées pour opérer la ruine complète des riches. Il frappa les fermiers d'une telle terreur et les campagnes d'une telle désolation, qu'on vit plus de dix mille cultivateurs abandonner leurs foyers, et se jeter sans ressources dans les lignes de l'armée ennemie. Aux cruautés de Saint-Just et de Lebas, il fallait joindre celles des nombreux commissaires auxquels ils déléguaient le droit de vie et de mort sur leurs concitoyens. L'un d'eux, nommé Schneider, parvint à se faire redouter encore plus que Saint-Just lui-même. Il me suffit de citer un 1793.

1793. seul trait de sa férocité. Il venait de dîner chez un riche particulier de Strasbourg, lorsqu'il lui apprend que sa mort est résolue; et il sort du banquet pour le conduire au supplice. Charette, comme nous l'avons vu, avait su profiter des cruautés atroces de Carrier pour recruter sa petite armée. Les généraux alliés ne tirèrent aucun parti de l'horreur qu'excitaient Saint-Just et Lebas. Carnot, sans sortir de Paris, contribua beaucoup à réparer une défaite si sanglante. Il plaça le général Hoche à la tête de l'armée du Rhin, et Pichegru à la tête de l'armée de la Moselle.

Cependant Wurmser avait pris le parti d'hiverner en Alsace; et pour colorer son inaction, il bloquait l'importante forteresse de Landau. Il tardait aux généraux Hoche et Pichegru d'attaquer un ennemi auquel la victoire laissait tant de timidité et enlevait jusqu'à la prudence. Chacune de leurs armées venait de recevoir de nombreux renforts. Pichegru avait formé son coup d'œil militaire dans les études de l'artillerie. Quoique avant la révolution il n'eût d'autre grade dans ce corps que celui de sergent, il joignait à une longue expérience les calculs les plus

savans. Hoche, sergent des gardes françaises, 1793.
était moins avancé dans son éducation militaire; mais il y suppléait par un esprit vif et pénétrant, et par un caractère qui offrait un heureux mélange d'ardeur et de prévoyance. Jusque dans les rangs obscurs de l'armée, il avait médité des plans de campagne et de conquêtes qu'il prit le parti d'adresser au Comité de salut public. Carnot en fut tellement frappé, qu'il démêla en lui un homme supérieur, et se promit de l'appeler aux plus hauts emplois. Comme il témoignait son admiration pour ce mémoire à ses collègues du Comité de salut public, Roberspierre voulut en prendre connaissance. Le génie qu'il fut forcé d'y reconnaître l'épouvanta. « Je ne vois là, dit-« il à Carnot, qu'un esprit ambitieux et re-« muant : il faudrait se défaire de cet homme-« là. » Roberspierre oublia Hoche, et Carnot s'en souvint.

Pichegru, avec l'armée de la Moselle, commença par attaquer les alliés sur la droite, et le corps de Condé fut le premier qu'il rencontra au village de Berchem. Le prince se retira d'abord devant des forces supérieures; mais bientôt il donna le signal du combat. Il avait reçu le serment de ses

1793. nobles soldats de reprendre le village de Berchem. Les trois Condé fondirent avec leur cavalerie sur les escadrons républicains. Ils éprouvèrent une résistance terrible; mais enfin ils emportèrent le champ de bataille. Le duc de Bourbon fut blessé dans cette action : tous ses aides-de-camp furent tués ou blessés. Sept canons restèrent en son pouvoir; mais cette valeureuse et petite armée s'était affaiblie par la perte de plus de mille soldats nobles.

Les lignes de Weissembourg reprises par les Français.

Quelques jours après cette action, l'armée de Pichegru parvint à enfoncer sur d'autres points le corps autrichien de Klénau. Condé en reçut et en protégea les débris, et fit sa retraite en bon ordre. Pichegru poursuivit ses succès, Hoche en obtenait de plus importans. Le duc de Brunswick et Wurmser s'étaient en vain concertés pour la défense de Weissembourg et de Lauterbourg. L'effet de leurs conférences fut d'aigrir leurs funestes ressentimens. Hoche, dans une même journée, put triompher successivement de deux illustres généraux qui sortaient l'un et l'autre d'une victoire. Les lignes de Lauterbourg et de Weissembourg furent reprises par les républicains. Landau fut débloquée. Les armées

autrichienne et prussienne se séparèrent de nouveau, et passèrent le Rhin. Le duc de Brunswick éclata en reproches contre l'imprévoyance de Wurmser. Celui-ci fut éloigné pour quelque temps de l'armée. Nous le retrouverons bientôt en Italie. 1793.

A dater de ces tristes événemens de Weissembourg, le roi de Prusse ne prêta plus qu'un secours faible et indécis à cette ligue, dont il avait voulu être l'Agamemnon. Entraîné par les circonstances, par les intrigues de son cabinet, ou par la mobilité de son caractère, il semblait se repentir des pensées généreuses qui l'avaient séduit. C'était sur la Pologne qu'il aspirait à se dédommager de deux campagnes malheureuses. Toute son attention était dirigée vers ce pays, où un réveil éclatant et subit du patriotisme menaçait les trois puissances qui déjà l'avaient démembré, et voulaient s'en partager les derniers restes. Ainsi l'Autriche, depuis le Rhin jusqu'à la Sambre et la Lys, avait presque seule à soutenir le fardeau de la guerre.

Divers combats près de Tournai. Mars et avril 1794.

Le cabinet de Vienne avait fait de puissans efforts pour la campagne de 1794. L'empereur François II se rendit à cette armée, qui,

1794. sous le prince de Cobourg, avait ouvert, l'année précédente, une brillante campagne assez tristement terminée. La présence de ce souverain faisait penser que l'Autriche songeait plus que jamais à marcher sur la capitale de la France, et à frapper des coups décisifs sur l'anarchie révolutionnaire. Cependant le prince de Cobourg fut bientôt réduit à la défensive. Pour maintenir ses trois conquêtes de Valenciennes, de Condé et du Quesnoy, il avait fait construire de vastes retranchemens dans la forêt de Mormal. On en parlait comme d'un ouvrage merveilleux. Les généraux républicains s'inquiétaient peu de ces retranchemens. Pichegru, qui avait été choisi pour commander l'armée du Nord, s'était bien promis de ne pas attaquer les Autrichiens sur ce point où ils avaient su se rendre inexpugnables. La victoire de Hondschoote, remportée quelques mois auparavant par le général Houchard, indiquait aux Français le point le plus commode et le plus décisif pour une agression. L'ouest de la Flandre, depuis Courtrai jusqu'à Ostende, n'était plus défendu que par cette armée anglaise, hollandaise et hanovrienne, dont les débris s'étaient ralliés après une journée désastreuse.

Pichegru, en se portant avec une ardeur opiniâtre sur des villes que n'appuyait aucune forteresse, inquiétait le prince de Cobourg sur toutes ses communications. Mais le danger d'être coupé de la Belgique avait été prévu par le général autrichien : il avait fait élever des retranchemens devant Tournai, qui se présentait comme la clef de toute cette position. Une partie des troupes hanovriennes était sous les ordres de Clairfait, tacticien estimé et général d'avant-garde assez impétueux. Le duc d'York commandait le reste des forces anglaises. De part et d'autre on manœuvra beaucoup et fort habilement. Cobourg, en attaquant Landrecies, cette ville dont la prise causa de si vives alarmes à Louis XIV, avant la bataille de Denain, avait espéré arracher Pichegru de la Flandre maritime; mais celui-ci considéra cette entreprise avec un flegme qui déconcerta les vues principales de l'Autriche. Landrecies fut emportée après un siége assez vaillamment soutenu. Mais pendant ce temps, Pichegru n'avait cessé de se présenter, tantôt devant Tournai, et tantôt devant Courtrai, Ypres, Menin et quelques autres villes. 1794.

Dès le mois d'avril, tous les jours furent

1794. marqués par des combats. Les plus sérieux s'engagèrent devant Tournai. L'armée impériale, enflammée par la vue et l'exemple de son souverain, tint ferme dans son camp retranché de Tournai, et causa d'horribles pertes à l'armée française, mais sans oser la poursuivre jusque dans ses positions. Vingt ou trente mille hommes périrent dans ces combats indécis; Pichegru atteignait son but en contenant ainsi une armée d'invasion. S'il ne put emporter Tournai de vive force, il réussit du moins à s'emparer des points les plus importans de la Flandre maritime.

Défaite de Clairfait et du duc d'York.

Clairfait, chargé de les défendre, se voyait mal secondé par le duc d'York. Le prince anglais craignait de paraître marcher sous les ordres d'un lieutenant du prince de Cobourg. Leur mauvaise intelligence eut bientôt les mêmes résultats que celle du duc de Brunswick et de Wurmser. Clairfait, après quelques succès, attaqua l'armée française, momentanément commandée par les généraux Souham et Moreau. Les troupes hanovriennes lâchèrent pied dans le moment décisif, et Clairfait eut la confusion de perdre une partie de son artillerie et de ses équipages. Menin, Ypres, Courtrai furent successivement em-

portées. Un petit corps d'émigrés français se trouvait dans la première de ces villes; c'étaient quatre cents hommes commandés par le vicomte de La Châtre. Quand la ville parla de capituler, ils surent se faire jour les armes à la main. Mais le terrible choc qu'ils avaient soutenu avait réduit leur nombre de moitié. Bientôt le duc d'York, attaqué par Pichegru, éprouva la plus cruelle défaite. Dépouillé de tous ses bagages, il put à peine ramener quelques pièces de canon. 1794.

Diverses affaires sur la Sambre.

Tandis que les républicains, par des attaques si furieuses, inquiétaient le prince de Cobourg dans la Flandre maritime, des combats non moins acharnés, mais moins bien soutenus, se livraient sur les bords de la Sambre. C'était un autre point par lequel on voulait tourner la grande armée autrichienne. Saint-Just et Lebas s'étaient transportés à l'armée des Ardennes, chargée de cette opération. Le passage de la Sambre fut tenté quatre fois, et n'opéra que le massacre successif des bataillons français, dirigés par des généraux dénués de tout savoir et de toute prudence. Saint-Just et Lebas les rendaient d'ailleurs victimes de leur propre impéritie. *Retournez au combat*, disaient-ils aux généraux vaincus, en leur

1794. montrant la guillotine qui voyageait avec eux. Les généraux se décidaient pour aller mourir sur le champ de bataille, et ils entraînaient dans leur perte des milliers de jeunes gens qui maniaient pour la première fois des armes, et dont quelques uns n'étaient pas même armés.

Mais pendant que ces proconsuls compromettaient tout par une obstination qui tenait plus de la barbarie que du courage, Carnot et son conseil militaire, composé de MM. d'Arçon, Maresoot et Dupont, concevait l'un des plus vastes plans d'opération qui eût encore signalé le génie militaire. Il s'agissait de faire venir des environs de Metz et de Thionville l'armée nommée de la Moselle, sous les ordres du général Jourdan, afin de presser le prince de Cobourg sur la Sambre, autant qu'il était pressé dans la Flandre maritime par le général Pichegru. Cette opération semblait présenter d'extrêmes difficultés. L'armée de la Moselle n'avait point encore obtenu d'avantage signalé. Deux combats très meurtriers, livrés près d'Arlon, avaient laissé la victoire indécise. Le général Jourdan avait en tête le général Beaulieu, qui, malgré plusieurs revers, était renommé pour son activité, sa prévoyance. Il fallait tra-

verser un pays difficile, où la campagne n'offrait presque aucune ressource. Ce mouvement fut opéré avec autant de mystère que de bonheur. Beaulieu, dès qu'il s'aperçut de la disparition de l'armée française, se hâta de se porter au secours de Charleroi, qu'il jugeait menacée. La diligence fut telle, qu'il parvint à sauver cette ville encore une fois attaquée par l'armée des Ardennes. Mais quand Jourdan arriva sur les bords de la Sambre, en face de Charleroi, le prince de Cobourg parut voir ce danger avec de mortelles alarmes. Résolu de se porter au-devant de cette armée de la Moselle, qui avait essayé de le surprendre, il s'occupa de réunir toutes ses forces. Jourdan n'avait point voulu l'attendre dans l'inaction : il s'était impétueusement présenté devant Charleroi, dont le siége avait été déjà quatre fois repris et abandonné. Les ouvrages en étaient fort peu imposans, et avaient souffert beaucoup de tant d'attaques successives. Par un singulier coup de fortune, Charleroi capitula deux jours avant que le prince de Cobourg se montrât avec sa puissante armée pour la secourir. Ce qui fut encore plus fatal au général autrichien, c'est qu'aucun avis de la prise de cette ville ne par-

1794.

1794. vint jusqu'à lui. Maîtres de la place, les Français occupaient la position la plus favorable pour soutenir la bataille. Les armées se rencontrèrent dans la plaine de Fleurus, déjà célèbre par l'une des journées les plus glorieuses de nos fastes militaires.

Bataille de Fleurus. 26 juin. Jourdan avait fait sa jonction avec la droite de l'armée du Nord : ses forces pouvaient être de soixante à soixante-dix mille hommes; celles du prince de Cobourg étaient à peu près égales. Celui-ci s'était vu obligé, pour les réunir, d'affaiblir les garnisons de Condé, de Valenciennes, du Quesnoy et de Landrecies. Vaincu, il laissait ces places dans le plus grand péril. Les vastes retranchemens de la forêt de Mormal tombaient d'eux-mêmes sans avoir été attaqués. Pichegru, après une victoire de Jourdan, ne manquerait pas de se porter de nouveau sur Tournai; cette clef des positions étant enlevée, la Belgique toute entière restait à la disposition des Français. Que le général Jourdan fût vaincu au contraire, les plans du prince de Cobourg n'en étaient pas moins déconcertés : il fallait se laisser harceler tous les jours par des corps qui réparaient journellement leurs pertes, et se trouvaient aussi nombreux après une défaite san-

glante qu'après un triomphe éclatant. Les 1794.
dispositions du prince de Cobourg parurent se ressentir d'une situation si gênée; Jourdan put les connaître avec beaucoup d'exactitude. Avant la bataille, il avait fait lancer un aérostat, qui, retenu par des cordes, planait sur le camp autrichien. Ce nouveau moyen militaire ne fut employé que cette fois avec succès : mais on convient qu'il eut une grande influence sur le gain de la bataille. Jourdan avait d'ailleurs tout l'avantage de la position, par la prise de Charleroi, et par l'ignorance où était le prince de Cobourg de la capitulation de cette ville. Son armée formait le demi-cercle en avant de la place : ses deux ailes étaient appuyées à la Sambre; son centre, devant Fleurus, était protégé par des bois et des ravins qui lui offraient plusieurs points de défense naturelle. Son avant-garde était sous les ordres du général Marceau, que nous avons déjà vu si redoutable dans la Vendée; Kléber commandait une des principales divisions; l'arrière-garde était conduite par le général Lefèvre; Jourdan s'était réservé d'agir au centre. Les Français n'avaient jamais présenté une artillerie plus redoutable ni mieux servie. Mais un grand avantage restait aux Impériaux; c'était celui

1794. d'une excellente et nombreuse cavalerie. Le prince d'Orange commandait leur droite, le général Beaulieu la gauche; le prince de Cobourg était au centre; la cavalerie autrichienne était sous les ordres de ce prince de Lambesc, qui, le 12 juillet 1789, avait fondu le sabre à la main sur les Parisiens attroupés.

Les deux armées s'étaient mesurées, la veille, dans un léger combat où le prince de Cobourg avait fait replier les avant-postes des Français, mais sans pouvoir les chasser de leur position. Le 26 juin, dès le point du jour, tout se mit en mouvement. La cavalerie française fut maltraitée par la cavalerie autrichienne, mais sans qu'il en résultât un désordre sensible dans les rangs. L'aile gauche des Français paraissait compromise. Mais quel fut l'étonnement et le désespoir du prince de Cobourg, en la voyant se retirer en bon ordre sous le canon de Charleroi! Tout dépendait des attaques du centre. Le village de Fleurus en formait le point principal. Le général Beaulieu, après avoir fait replier l'extrémité droite des Français, fit les efforts les plus ardens pour occuper ce gage de la bataille. Il ne put y parvenir. Mais, d'un autre côté, les

troupes républicaines échouaient dans toutes leurs attaques sur les retranchemens des Impériaux. A six heures du soir, tout était encore indécis; mais on entendait crier dans les rangs des Français : *Point de retraite! point de retraite!* Le général Jourdan avait tenu un corps en réserve pour commencer une quatrième attaque. L'aile gauche des ennemis plia. Les Français s'ouvrirent les rangs par la baïonnette. Un régiment anglais, en fuyant, porta du désordre dans l'armée des alliés. Le prince de Cobourg réussit à le réparer; mais fatigué de tant d'efforts, il ordonna la retraite, et la conduisit avec assez d'habileté, pour ne point laisser de canons aux vainqueurs. Mais s'il ne leur abandonnait point d'artillerie, il leur livrait, par ce mouvement rétrograde, ses conquêtes dans la Flandre française, et bientôt la Belgique toute entière. Cette bataille fut fort sanglante. Les Autrichiens conviennent d'une perte de huit à dix mille hommes tués ou blessés : à peine leur avait-on fait deux cents prisonniers. Quant aux républicains, l'histoire peut rarement estimer leurs pertes d'après leurs rapports officiels. Elle dut être considérable, puisqu'ils avaient été repoussés trois fois des retranchemens ennemis.

1794.

1794. Saint-Just et Lebas souillèrent une journée si glorieuse pour les armes françaises, par leur présence et par celle de leur guillotine qui ne cessa d'être en exercice pendant tout le combat.

FIN DU LIVRE SIXIÈME.

LIVRE SEPTIÈME.

Entraîné par le désir de reproduire avec clarté de grandes opérations militaires, je les ai conduites au-delà du terme où je m'étais arrêté dans le récit des événemens de l'intérieur : je reviens avec effroi au tableau de la tyrannie décemvirale. Nous n'allons plus entendre que les coups mornes et répétés de l'instrument de mort. Sans doute il y a ici vaste matière pour l'indignation et la pitié. Mais l'histoire ne peut, comme la poésie et l'éloquence, ménager ces deux sentimens pour les changer quelquefois en plaisir. Quand l'indignation semble épuisée, il faut qu'elle en ranime l'énergie; quand la pitié se déclare vaincue, elle lui demande de nouvelles larmes. Dans ce que l'imagination ou conçoit ou colore, le goût sait s'arrêter devant ce qui n'inspire que l'horreur; ou du moins il veille à n'en pas rendre les frémissemens ou trop répétés ou trop insup-

1793. portables. Dans l'histoire, mais surtout dans celle que je trace, il y aurait une coupable infidélité à se détourner de l'horreur. Enfin l'éloquence et la poésie parent en quelque sorte le crime avant de le frapper; elles lui prêtent quelque noblesse de maintien, quelque élégance de langage, des combinaisons qui ressemblent au génie; elles l'entourent souvent de ces attributs, de ces pompes d'une haute puissance, qui rendent son aspect moins hideux. L'histoire ne peut descendre à ces habiles artifices; elle veut une vérité inflexible dans les portraits, et ne doit pas craindre de représenter l'abjection, la sottise et la difformité des coupables. Mais ici se présente un écueil. L'histoire, en déchirant le cœur par la vérité de ses peintures, ira-t-elle jusqu'à révolter le goût et la pudeur? Non, sans doute : puisque les anciens avaient créé une muse pour l'histoire, elle doit avoir sa chasteté, ses voiles.

Tandis que par ces réflexions je m'exerce à ranimer mes forces, je sens que cette sorte d'entretien préliminaire pourra m'être reprochée comme une forme peu usitée dans l'histoire. Peut-être un goût sévère a-t-il déjà cru voir des ornemens ambitieux dans des pas-

sages où les sentimens de mon cœur s'échappent involontairement. C'est mal juger ma position, c'est mal mesurer tout le poids de ma tâche. Si j'ai fait entrer bien profondément la justice dans mon cœur, pourquoi réprimerais-je avec un soin glacial de subits élans d'indignation, de pitié, d'horreur ou d'admiration? Pourquoi affecterais-je en écrivant des souvenirs qui me sont si cruellement reproduits, un calme que je ne comprends pas, et que mes lecteurs ne pourraient supporter? Mon sujet m'a conduit à la mort de la reine Marie-Antoinette. 1793.

Divers détails sur la captivité de la reine et de la famille royale.

Il restait du sang royal à verser. Le Temple offrait encore quatre victimes à la rage des meurtriers du meilleur des rois. Ils s'étaient promis de ne les frapper qu'à de certains intervalles, sans doute pour ne pas épuiser tout d'un coup les plaisirs privilégiés de leur barbarie. Au milieu des sanglans débats entre les Montagnards et leurs adversaires, on avait paru un moment oublier la reine. Pendant quatre mois, on n'ajouta rien aux rigueurs de sa captivité. Le soin d'élever un roi pouvait faire quelque diversion à ses affreuses douleurs. Malgré l'inquiète sur-

1793. veillance de ses geôliers, de fidèles amis l'instruisaient des nouvelles les plus favorables à la cause des royalistes. Ainsi les exploits des guerriers de la Vendée, des généreux habitans de Lyon faisaient luire du moins quelque rayon d'espoir dans la prison du Temple.

Tentatives infructueuses pour l'évasion de la reine et de la famille royale.

Mais plus près de cette affreuse demeure, d'autres sujets fidèles veillaient nuit et jour aux moyens de délivrer la famille royale. Parmi ceux qui s'occupaient de ces plans périlleux, l'histoire cite surtout M. de Goguelas, madame la marquise de Sérent, le baron de Batz et M. de Jarjayes. Eût-on jamais cru que la Commune du 10 août pût fournir d'intrépides auxiliaires à ces royalistes? J'aime à penser que Toulan, Michonis, Lepitre, et quelques autres, n'étaient entrés dans cette Commune qu'avec l'intention de rendre de secrets services à la famille royale, dans les fatales épreuves qu'elle allait subir. Il est constant du moins qu'ils ne laissèrent pas long-temps les princesses incertaines sur leur absolu dévouement. Madame Élisabeth, dans la correspondance secrète qu'elle entretenait au-dehors, désignait Tou-

lan sous le nom de *Fidèle*. Lorsque l'un de 1793.
ces municipaux était chargé de la garde du Temple, les princesses conservaient quelque espoir de délivrance. Elles pouvaient même se convaincre que ces hommes, qui se vouaient à leur salut, ne reculeraient pas devant les plus affreux périls. Comme ils savaient parler le langage révolutionnaire, ils trompèrent quelque temps leurs plus féroces collègues. Ils allèrent même jusqu'à introduire dans la tour le baron de Batz, sous l'habit d'un garde national. Il venait prendre connaissance des lieux. Trente hommes sûrs et intrépides étaient à sa disposition. Faire sortir à la fois de la tour du Temple quatre personnes si étroitement surveillées, dont les traits étaient si connus, semblait impossible. D'abord on se vit forcé d'offrir à la reine des moyens d'évasion pour elle seule, et l'on était convenu d'un déguisement qui rendait sa sortie praticable. Ce plan avait été particulièrement concerté avec M. de Jarjayes et le municipal Toulan. Madame Élisabeth conjurait la reine d'accepter ce moyen de salut. A entendre les touchantes représentations de cette princesse, la reine seule, depuis le 5 octobre, n'avait cessé d'être exposée aux coups

1793. des assassins révolutionnaires; son nom seul était proféré avec une rage toujours nouvelle dans la Convention. Madame Élisabeth exagérait sa sécurité personnelle, et prétendait que rarement on parlait d'elle avec l'accent de la haine et de l'outrage. L'âge tendre du jeune roi et de la jeune princesse ne permettait pas à la Convention d'exercer sur eux sa barbarie. La reine parut d'abord se laisser vaincre à ces instances; mais la veille du jour fixé pour l'exécution du projet, elle écrivit à M. de Jarjayes le billet suivant : « Nous avons fait « un beau rêve; voilà tout. Mais nous y « avons beaucoup gagné, en trouvant dans « cette occasion une nouvelle preuve de votre « entier dévouement pour moi. Ma confiance « en vous est sans bornes. Vous trouverez « toujours en moi du caractère et du courage; « mais l'intérêt de mon fils est le seul qui me « guide. Quelque bonheur que j'eusse éprouvé « à être hors d'ici, je ne peux consentir à me « séparer de lui. Je ne pourrais jouir de rien « sans mes enfans, et cette idée ne me laisse « pas même un regret. »

Quelquefois les augustes prisonnières employaient le zèle de leurs amis et des municipaux qui leur étaient dévoués, à des soins

généreux qui trompaient quelques instans leur douleur. Il s'agissait de faire parvenir aux deux princes, frères de Louis, soit un anneau, soit un cachet, soit des cheveux du roi-martyr. Ces envois étaient accompagnés de quelques lettres fort courtes et fort tendres, pour lesquelles toute la famille captive prenait la plume. Le jeune roi y traçait les premiers caractères de sa main. Ces envois de la douleur, portés par des hommes qui exposaient leur tête, traversaient la sombre enceinte du Temple, les lignes des comités révolutionnaires, celles des armées, et arrivaient à leur adresse, les princes les recevaient avec plus d'empressement, avec plus de respect qu'ils n'eussent reçu autrefois les présens les plus magnifiques de leur frère dans sa puissance. Leurs larmes coulaient sur ces lettres déjà mouillées de celles des princesses. Monsieur eut le bonheur qu'une de ses réponses parvint à la reine. Ainsi la tendresse fraternelle pouvait mêler quelques consolations à celles que la reine recevait des soins de sa famille. 1793.

La municipalité avait permis aux princesses de porter le deuil du roi qu'elle avait fait égorger. Sous ses habits de veuve, Marie-Antoinette montrait encore une majesté nouvelle.

1793. Chacun de ses regards, chacune de ses paroles annonçait le dédain des choses de la terre. Souvent, quand on la laissait seule, elle pleurait abondamment en nommant son époux. Ses enfans arrivaient-ils, elle s'occupait de tous les soins qui supposent un esprit serein. Au milieu des leçons les plus tendres et des avertissemens les plus assidus, elle ne craignait pas de déférer au jeune roi quelques signes de respect pour le rang où le plus effroyable malheur l'avait fait monter. Ainsi, dans une prison, en présence des geôliers les plus soupçonneux et les plus barbares, les intrépides princesses gardaient le principe fondamental de la légitimité. Les municipaux ne tardèrent pas à s'apercevoir, à s'offenser d'un respect qui leur montrait encore un roi dans un être livré à toutes leurs tortures. Ils portèrent successivement ce nouveau chef d'accusation au conseil général de la Commune et à la barre de la Convention. On parlait vaguement, mais pourtant avec assurance, de complots tramés pour la délivrance des prisonniers du Temple. Déjà Toulan et Lepitre avaient été arrêtés. Ce n'était pas que la Commune sût encore rien de leurs courageuses intelligences avec les amis de la reine; mais

on les avait vus s'émouvoir, et ce seul crime suffisait. 1793.

La Commune, après la mort du roi, n'avait plus souffert que Cléry restât dans la tour du Temple. Le ciel, qui voulut récompenser sa fidélité, lui permit de sortir de la terre de sang, et d'aller trouver, à Blankenbourg, le frère de son roi. Turgi redoubla de zèle auprès des princesses; c'était lui qui servait d'intermédiaire entre elles et leurs amis du dehors. Il aimait un emploi qui à chaque minute exposait sa vie. Malgré le refus prononcé de la reine, ses amis, qui voyaient le moment de la catastrophe s'approcher, s'obstinaient à concevoir un plan d'évasion qu'elle pût adopter, c'est-à-dire, tel que sa sœur et ses enfans y pussent être compris.

Le baron de Batz ne renonça point à une telle entreprise. Les intelligences qu'il s'était ménagées avec des révolutionnaires, quelques sommes dont il disposait, enfin un esprit fécond en ressources, un caractère aventureux et ferme lui faisaient espérer un succès que tant de rois ligués ne pouvaient obtenir, peut-être parce que leurs cabinets ne le désiraient pas avec assez de force. Après avoir essayé, le 21 janvier, un mouvement pour sauver le roi,

1793. il se ménageait tous les soirs, et quelquefois dans des orgies nocturnes, des entretiens avec les plus terribles coryphées de la Montagne. Si l'on en croit les rapports que les Comités publièrent depuis sur son compte, ce fut lui qui corrompit l'énergie révolutionnaire de Danton, de Chabot, de Bazire et de beaucoup d'autres hommes de cette faction.

Un des chefs de la garde nationale, nommé Cortey, que les malheurs de la reine avaient déjà touché, était l'instrument particulier du baron de Batz. Intimement lié avec les révolutionnaires les plus atroces, et habile à parler leur langage, Cortey n'inspirait aucun soupçon; on lui confiait souvent la garde du Temple. Il osa un soir y faire entrer le baron de Batz, qui, présenté comme un garde national de service, put former son plan d'évasion d'après la connaissance des lieux. Peu de jours après, le baron de Batz vint une seconde fois dans la tour du Temple, avec trente hommes intrépides que Cortey avait fait porter sur le contrôle des gardes nationaux de service. Le moment de l'évasion était fixé à deux heures du matin: la famille royale était prévenue, les divers déguisemens préparés; c'était le municipal Mi-

chonis qui devait les remettre aux princesses. 1793.
Cortey, commandant du poste, pouvait faire ouvrir de nuit la porte à ces hommes affidés. Sans doute le baron de Batz avait étendu sa prévoyance au-delà du moment qui suivrait la sortie du Temple. Un plan aussi hardi fait supposer d'étroites liaisons avec plusieurs chefs de la Montagne. Tout était prêt. Les postes étaient distribués avec intelligence. Mais à onze heures, entre le plus exécrable de tous les municipaux, le cordonnier Simon, dévoué à Roberspierre. Il examine, il interroge; tout lui paraît suspect. Il hait Michonis, et depuis long-temps il dénonce en lui un traître. « Si je ne te voyais pas ici, « dit-il à Cortey, je ne serais pas tranquille. » Le baron de Batz eut, dit-on, d'abord la pensée de frapper d'un coup mortel cet homme dont la présence faisait évanouir le plus heureux projet. Mais il craignit d'être trahi par le bruit, et d'aggraver les périls de la reine. Simon, de son autorité, fit doubler les postes et arrêter Michonis. De Batz et Cortey n'ont plus d'espoir, et se trouvent engagés dans le plus affreux danger. Ce dernier a la présence d'esprit de feindre qu'il vient d'entendre du dehors un bruit alarmant, et, sous prétexte

1793. de s'en éclaircir, il sort avec la patrouille des trente hommes qui s'étaient flattés d'ouvrir les portes du Temple à la famille royale.

La Commune, sans connaître les détails de cette tentative hardie, devint encore plus ombrageuse, et supposa une conspiration d'une beaucoup plus vaste étendue, dont elle prétendit que le général Arthur Dillon était le chef. Cambon fit retentir la Convention de ces rumeurs publiques, et dévoila un plan qui n'exagérait que trop le nombre des royalistes intrépides que la capitale pouvait compter encore.

Le jeune Louis XVII livré au cordonnier Simon.

Le coup le plus affreux va être porté au cœur de la reine. Il faut que, non encore condamnée à rejoindre son époux, elle soit séparée de son fils; que dans la même prison, elle ne puisse plus le voir; qu'il soit, je ne dirai pas confié à des mains étrangères, mais aux mains les plus barbares. Oh! le plus infortuné des monarques fut mille fois moins malheureux que sa compagne! Il n'avait pu supporter sans un déchirement affreux sa séparation d'avec son fils, et ce fut la seule épreuve qui, durant le cours de ses longues tortures, put ébranler un moment la fermeté de son âme. Mais du moins il savait que le

jeune prince, en perdant ses leçons, allait 1793.
retrouver les soins, les caresses, les sages et tendres avis de trois princesses, si dignes de former son cœur et de l'élever jusqu'à Dieu. Mais la reine..... juste ciel! qui voyait-elle pour la remplacer auprès de son fils, pour remplacer madame Élisabeth, pour remplacer une aimable sœur? un gouverneur bourreau; un gouverneur! qu'ai-je dit? c'est le cordonnier Simon, c'est cet espion qui sert Robespierre, et peut commettre tous les crimes à sa voix; c'est ce dénonciateur assidu de tout sentiment de pitié qu'il peut surprendre dans l'âme d'un de ses collègues. Il approche...... il vient saisir l'innocente et auguste victime qui sera livrée chaque jour à ses tenailles. Malheureuse princesse, puissiez-vous ne pas lire dans les yeux du monstre ses pensées régicides! puissiez-vous croire encore qu'il n'y a point de cœur d'homme que l'enfance souffrante ne désarme et n'attendrisse! Le jeune roi proteste; il demande avec cette fermeté dont le malheur lui a donné l'usage précoce, qu'on lui montre la loi qui exige une séparation si barbare. « Mon fils, lui dit la reine, « souvenez-vous d'une mère qui vous aime « bien tendrement; » puis elle ajoute, car

1793. elle sent le besoin d'instruire son fils à fléchir des bourreaux : *Soyez sage, doux et honnête.* Elle répète encore cet avis, tant elle craint que la férocité du geôlier ne s'irrite par la fierté de la victime! Le jeune roi resta deux jours sans prendre de nourriture. Tout coloris du jeune âge s'effaça bientôt de ses joues. Le sourire fut bientôt banni de ses lèvres. Point de repos pour ses douleurs. Simon veillait pour le tourmenter jusque dans la nuit. — *Dors-tu, Capet?* lui criait-il d'une voix tonnante ; puis il le faisait lever pour lui rendre les plus bas services de la domesticité. Il voulait le forcer à répéter les chansons les plus grossières, les plus blasphématoires, et celles même où le nom de sa mère était indignement outragé. Les refus du jeune prince ne purent être vaincus par les plus cruels traitemens. Simon lui avait fait quitter son habit de deuil; les princesses eurent la douleur de l'apercevoir à une fenêtre couvert de l'infâme bonnet rouge. La pensée première de Simon était de le réduire à une stupidité abrutissante ; il ne put le réduire qu'au silence. Cependant, à travers des tortures de tous les momens, et dans l'horreur du plus affreux tête-à-tête, quelques réponses du jeune roi montraient

encore une âme formée d'après les plus par- 1793.
faits modèles. « Capet, lui dit un jour Simon, « si les Vendéens réussissaient à te délivrer et « à te couronner, que ferais-tu de moi? — « Je vous pardonnerais, » répondit le fils de Louis XVI.

Il faut que je transcrive ici une note fournie à l'histoire par le jacobin Sénart, l'un des principaux secrétaires du Comité de sûreté générale, qui conservait quelques restes d'humanité, et qui servait en frémissant d'horreur des hommes odieux dont il a tracé depuis l'effroyable portrait : « Quand Simon « demanda aux Comités des instructions au « sujet de cet enfant, il dit : *Que décidez-* « *vous du louveteau? Il était appris pour être* « *insolent : je saurai le mater; tant pis s'il* « *en crève; je n'en réponds pas. Après tout,* « *que veut-on? le déporter? — Non. — Le* « *tuer? — Non. — L'empoisonner? — Non.* « *— Mais quoi donc?.... — S'en défaire.*

« On ne l'a ni tué, ni déporté, ni empoi- « sonné; on s'en est défait. »

Roberspierre, avec tous ses crimes, m'étonne encore moins que ce cordonnier Simon, dont la férocité salariée pouvait s'exercer à chaque minute sur un faible enfant, qui

1793. s'enfermait avec lui pour jouir sans cesse du lent supplice auquel il le dévouait, et n'était jamais fléchi par une prière, par une larme, par le sommeil, par le sourire d'un être aux pieds duquel serait tombé le poignard du plus barbare assassin.

Cependant la reine et les princesses avaient à supporter les continuelles cruautés de leurs deux surveillans, Tison et sa femme. C'était cette dernière qui avait dénoncé les signes d'intérêt donnés à la famille royale par quelques municipaux. Sans doute elle avait ajouté d'odieuses fables aux faits qu'elle avait pu remarquer. Il arriva qu'elle eut horreur de son crime. Elle était surtout oppressée dès qu'elle venait à considérer les vertus des princesses dont elle tramait la perte. Enfin, toute éperdue, elle tomba à leurs pieds, leur avoua les délations, les calomnies dont elle s'était rendue coupable, implora leur pardon, et les conjura d'obtenir pour elle celui de Dieu. La bonté avec laquelle ce pardon fut accordé, les paroles compatissantes des princesses ne firent qu'ajouter à ses remords; elle tomba dangereusement malade, et comme elle n'était point encore transportée hors de la tour, c'étaient les princesses qui environ-

naient son lit de douleur, et la soignaient comme si elle s'était dévouée pour leur vie. Elle guérit de cette maladie; mais sa raison fut pour jamais égarée. Les révolutionnaires, indignés de ses remords, la jetèrent à l'Hôtel-Dieu. Bientôt les mêmes remords atteignirent le cœur du mari. Les princesses devinrent les objets d'une vénération, d'un intérêt qu'il ne fut plus maître de dissimuler. 1793.

La Convention, en s'occupant de Marie-Antoinette, montra combien elle s'était aguerrie au régicide. Plus de combat, plus d'appareil, plus de discussion. La Convention s'exempta de prononcer elle-même la sentence de mort, comme si la fille de Marie-Thérèse, la fille des Césars eût été une victime indigne de ses coups. Il est vrai qu'en l'envoyant comme une accusée aux assassins gagés du tribunal révolutionnaire, elle était sûre du zèle féroce avec lequel elle serait servie. Pour faire rendre ce décret, il n'y eut besoin de discours ni de Roberspierre, ni de Saint-Just; il ne fallut qu'un rugissement de Billaud-Varenne pour le provoquer. Barrère fit ensuite un rapport où le faux bel esprit servit d'ornement à la cruauté. Ce rapport fut entendu avec hilarité par la Montagne. Tout le

Procès de la reine.

1793. reste se tut. Chacun savait que le plus faible gémissement serait puni de mort. Voici le décret dans son effroyable simplicité :

« 1°. Marie-Antoinette est renvoyée au tri-« bunal extraordinaire. Elle sera transférée « sur-le-champ à la Conciergerie.

« 2°. Tous les individus de la famille Capet « seront déportés hors du territoire de la ré-« publique, à l'exception des deux enfans de « Louis Capet, et des individus de la famille « qui sont sous le glaive de la loi.

« 3°. Élisabeth Capet ne pourra être dé-« portée qu'après le jugement de Marie-An-« toinette.

« 4°. Les membres de la famille Capet, qui « sont sous le glaive de la loi, seront déportés « après le jugement, s'ils sont absous. »

Ce fut le 1er août 1793, que la Convention rendit ce décret. Alors ses armées étaient battues sur la frontière comme dans l'intérieur. Le seul succès qui adoucit pour elle les désastres éprouvés dans la Vendée, à Lyon, à Toulon, près des Alpes, près des Pyrénées, à Condé, à Valenciennes, était celui qu'elle avait remporté sur les *fédéralistes* d'Évreux et de Caen. La Convention, au milieu de ces disgrâces du sort, voulait signaler

sa constance et par un redoublement de férocité, et par une sorte de froideur dans le crime. Son intention n'était pas cependant de frapper sur-le-champ la sœur de cet empereur d'Autriche, dont les armées jusque là triomphantes, semblaient devoir s'ouvrir le chemin de Paris. Elle voulut l'approcher plus près de l'échafaud, afin de faire croire que tout nouvel effort, tenté pour la délivrance de la reine, ne ferait qu'avancer sa mort. Ce qui prouve que, malgré l'ostentation d'un courage barbare, elle faisait tous les calculs de la peur, c'est qu'il s'écoula deux mois et demi entre la translation de la reine à la Conciergerie, et sa comparution devant le tribunal révolutionnaire. Pour tous les autres accusés qui appelaient ses fureurs, cet intervalle était à peine de cinq jours. Elle attendait des victoires pour verser un sang précieux, et les combinaisons trop étroites, trop intéressées, trop timides de la coalition ne tardèrent pas à amener ce temps où la Convention se servit de l'échafaud pour célébrer comme pour accélérer ses victoires. 1793.

Le 2 août, à deux heures du matin, un bruit affreux, qui ébranla les voûtes du Temple, annonce aux princesses captives quelque

1793. cachot voisin, songe à sa femme, à ses enfans, et peut-être à la famille royale; les épouvantables ris de quelques femmes impudiques, les chants d'infâmes voleurs qui se réjouissent de n'avoir rien de commun avec des contre-révolutionnaires, et spéculent sur l'indulgence des lois et des jurés; la voix des huissiers qui appellent des victimes au sanglant tribunal, tout conspire nuit et jour contre le repos de la reine : rien ne permet le recueillement à sa douleur. Plongée dans l'enfer des vivans, elle est obligée d'épier quelques momens pour élever sa pensée vers le ciel. Oh! combien n'envie-t-elle pas les affligés qui, dans leur solitude, peuvent goûter l'adoucissement continu de la prière! Mais ses enfans, mais sa sœur! Ah! que de glaives pour percer son cœur! . .

Cependant la femme du concierge Richard ne peut voir la reine sans former le vœu d'alléger par ses soins de si horribles douleurs. Et pourtant, qui mieux qu'elle savait combien la pitié était un arrêt de mort? Un jour elle rapportait à la reine que l'accusateur public ne savait sur quelle pièce établir son rapport, et que bientôt on pourrait la reconduire au Temple. « Non, dit la reine, ils ont immolé le roi;

« ils me feront périr comme lui! Non, je ne 1793.
« reverrai plus mes malheureux enfans, ma
« tendre et vertueuse sœur! » A ces mots, la
reine fondit en larmes.

Vers cette époque, il circula quelques exemplaires d'un écrit intitulé : *Réflexions sur le procès de la Reine* *. C'était madame de Staël qui, de sa retraite en Suisse, essayait le pouvoir de la raison, de l'humanité, de l'éloquence, jusque sur le cœur des assassins du roi. Ce plaidoyer n'eut aucun résultat historique. Pas un des juges bourreaux n'y donna l'attention la plus légère. Il est même fort douteux que la reine ait goûté la consolation de le lire. De tous les écrits de madame de Staël, c'est celui qui me paraît le plus honorer son talent et sa mémoire. Je vais en transcrire quelques passages. C'est un repos que, dans un récit tout chargé d'horreurs désespérantes, je crois devoir donner à mes lecteurs, et dont j'ai surtout besoin moi-même.

Madame de Staël cherche à persuader aux députés de la Convention qu'il leur importe de conserver la reine comme ôtage. Voici comment elle s'exprime : « Ceux qui con-« seillent cet attentat, ignorent-ils combien

* Œuvres complètes de Mme de Staël, en 17 volumes.

1793. « ils ajouteraient à l'énergie de l'armée des « Autrichiens, par la nouvelle du supplice de « Marie-Antoinette? Ce qui a doublé la force « des troupes françaises depuis un an, ce qui « rend les guerres civiles plus sanglantes que « les autres, c'est que chaque soldat fait plus « qu'obéir; il combat par sa propre impulsion, « pour le succès de son sentiment individuel. « Eh bien! vous auriez créé parmi les Alle- « mands un mouvement national, en sacri- « fiant la fille de Marie-Thérèse. Il n'est pas « un Hongrois qui ne vît en vous un ennemi « personnel. Ah! quand ils jurèrent à l'illustre « mère d'Antoinette de mourir pour la dé- « fense de son fils; quand un vœu libre, uni- « versel, revêtu de tous les caractères de « souveraineté que vous reconnaissez, lia le « peuple à sa cause, pensez-vous que si le « génie de l'histoire leur eût présenté sa fille « captive, outragée, immolée, cette nation « n'eût pas répété mille fois le serment de la « venger? Vous n'aurez point à combattre les « satellites d'un despote, mais les courageux « amis d'une malheureuse victime, des sol- « dats enthousiastes à leur tour, invincibles « comme les vrais défenseurs d'une liberté « généreuse. »

Après avoir retracé toutes les horreurs de la captivité de la reine, madame de Staël arrive au 21 janvier : « Le soir les portes de « la prison ne s'ouvrirent plus, et cet évé« nement, dont le bruit remplissait alors le « monde, retomba tout entier sur deux fem« mes solitaires et malheureuses, et qui n'é« taient soutenues que par l'attente du même « sort que leur frère et leur époux. Nul res« pect, nulle pitié ne consola leur misère; mais « rassemblant tous leurs sentimens au fond « de leur cœur, elles surent y nourrir la dou« leur et la fierté. Cependant douces et calmes « au milieu des outrages, leurs gardiens se « virent obligés de changer sans cesse les sol« dats apostés pour les garder. On choisissait « avec soin pour cette fonction les caractères « les plus endurcis, de peur qu'individuelle« ment la reine et sa famille ne reconquissent « la nation qu'on voulait aliéner d'elles. De« puis l'affreuse époque de la mort du roi, la « reine a donné, s'il était possible, de nou« velles preuves d'amour à ses enfans. Pen« dant la maladie de sa fille, il n'est aucun « genre de services que sa tendresse inquiète « n'ait voulu lui prodiguer. Il semblait qu'elle « eût besoin de contempler sans cesse les ob- 1793.

1793. « jets qui lui restaient encore, pour retrouver « la force de vivre; et cependant un jour on « est venu lui ôter son fils!.... L'enfant, « pendant deux fois vingt-quatre heures, a « refusé de prendre aucune nourriture. Jugez « quelle est sa mère, par le sentiment éner- « gique et profond qu'à cet âge déjà elle a su « lui inspirer! Malgré ses pleurs, au péril de « sa jeune vie, on a persisté à les séparer! « Ah! comment avez-vous osé, dans la fête « du 10 août, mettre sur les pierres de la « Bastille des inscriptions qui consacraient la « juste horreur des tourmens qu'on y avait « soufferts? Les unes peignaient les douleurs « d'une longue captivité, les autres l'isole- « ment, la privation barbare des dernières « ressources; et ne craigniez-vous pas que ces « mots : *Ils ont enlevé le fils à la mère*, ne « dévorassent tous les souvenirs dont vous « retracez la mémoire!

« Voilà le tableau de l'année que cette « femme infortunée vient de parcourir; et ce- « pendant elle existe encore; elle existe, parce « qu'elle aime, parce qu'elle est mère. Ah! sans « ce lien sacré, pardonnerait-elle à ceux qui « voudraient prolonger sa vie! Mais lorsque « malgré tant de maux il vous reste encore

« du bien à faire, traînerez-vous du cachot au 1793.
« supplice cette intéressante victime? Regar-
« dez-la, cruels! non pour être désarmés par
« sa beauté; mais si les pleurs l'ont flétrie,
« regardez-la pour contempler les traces d'une
« année de désespoir. Que vous faudrait-il de
« plus si elle était coupable? et que doivent
« donc éprouver les cœurs certains de son
« innocence!

« Je reviens à vous, femmes immolées
« toutes dans une mère si tendre, immolées
« toutes par l'attentat qui serait commis sur
« la faiblesse par l'anéantissement de la pitié.
« C'en est fait de votre empire, si la férocité
« règne; c'en est fait de votre destinée, si vos
« pleurs coulent en vain. Défendez la reine
« par toutes les armes de la nature; allez
« chercher cet enfant qui périra, s'il faut qu'il
« perde celle qu'il a tant aimée : il sera bien-
« tôt aussi lui-même un objet importun, par
« l'inexprimable intérêt que tant de malheurs
« feront retomber sur sa tête. Mais qu'il de-
« mande à genoux la grâce de sa mère : l'en-
« fance peut prier, l'enfance s'ignore en-
« core.... »

Cependant ceux des royalistes dont l'esprit
s'exerçait nuit et jour sur des projets d'éva-

1793. sion, espéraient trouver plus de facilités à la Conciergerie qu'au Temple. L'un d'eux, M. de Rougeville, connut les favorables et courageuses dispositions du municipal Michonis, qui n'avait été arrêté que momentanément. Il sut le décider à une démarche périlleuse, c'était de le faire entrer à la Conciergerie, dans le cachot de la reine. M. de Rougeville avait caché dans le calice d'un œillet un papier contenant ces mots : « J'ai à votre disposition « des hommes et de l'argent. » La visite eut lieu. M. de Rougeville put offrir à la reine l'œillet mystérieux. Elle lut les mots tracés par la fidélité. Avec une épingle elle commençait à y faire une réponse négative, lorsqu'un gendarme en faction vint saisir le papier. Rumeur affreuse dans la prison. M. de Rougeville a le bonheur de s'échapper. La femme et le fils du concierge sont arrêtés. L'un et l'autre furent mis en liberté peu de jours après. Mais, depuis, cette tentative coûta la vie à Michonis.

Ainsi tout devenait supplice pour la reine, jusqu'au dévouement des cœurs fidèles qui voulaient terminer les horreurs de son sort. Presque tous furent victimes de leur zèle. Quoique l'histoire n'ait encore que des lueurs

très confuses sur les projets du baron de 1793.
Batz pour enlever la reine de la Conciergerie, il paraît certain qu'il y avait fait entrer des hommes de la naissance la plus illustre, tels que les princes de Rohan-Rochefort, de Saint-Maurice, de Marsan, le comte de Laval-Montmorenci, le vicomte de Pons, l'un des frères Sombreuil, et le marquis de La Guiche. Chacun de ces généreux Français fut dénoncé dans un célèbre rapport des Comités assassins, comme complices du baron de Batz; chacun d'eux paya de sa tête des vœux, des projets, des démarches, des tentatives pour la délivrance d'une reine si digne de rappeler des mouvemens chevaleresques. L'échafaud a proclamé la gloire nouvelle qu'ils voulaient ajouter à des noms dès long-temps consacrés dans les fastes de la fidélité. Je veux en croire les rapports des affreux Comités et les sentences du tribunal révolutionnaire, quand ils m'apprennent de beaux dévouemens. Le baron de Batz eut seul le bonheur d'échapper aux recherches les plus ardentes. Son secrétaire Roussel périt avec une noble constance, et refusa de sauver sa vie en indiquant la retraite de son bienfaiteur. Je parle prématurément de ces supplices, qui n'eurent lieu qu'au mois

1793. de juin 1794, parce que je désespère de suivre aucun ordre, quand j'en serai au recensement de ce nombre infini de victimes. Le Comité de salut public supposa depuis que le baron de Batz avait à sa disposition des sommes immenses, et ne craignit point de parler de vingt millions. Mais il est certain que ses ressources étaient médiocres, et que le petit trésor destiné à tenter des moyens de salut pour la famille royale, se formait non de l'or de l'étranger, mais des dons offerts par plusieurs familles royalistes, malgré l'état de détresse et de ruine où les mettait la révolution.

Après une hésitation de deux mois et demi, la Convention, que le retour de la victoire rendait plus altérée de sang, fit procéder au jugement de la reine de France. On s'embarrassa fort peu de produire contre elle des pièces qui eussent quelque apparence juridique, pourvu qu'on lui donnât des jurés d'une férocité à toute épreuve. L'infâme Hébert et l'infernal Simon conçurent le projet d'appeler contre la reine les témoignages qui pouvaient le plus percer son cœur. Tous deux se chargèrent de fabriquer des révélations qu'ils supposeraient faites par l'enfant de leur victime. Tous deux y mirent un tel degré d'impu-

dence, d'absurdité, d'épouvantable cynisme, qu'ils révoltèrent jusqu'à leurs plus stupides et leurs plus barbares partisans. Un membre du Comité de sûreté générale, le peintre David, accompagné de Pache et de Chaumette, entra, le 6 octobre, dans la tour du Temple, pour interroger tour à tour Madame royale et madame Élisabeth. L'interrogatoire de chacune des princesses dura trois heures. Les promesses les plus artificieuses, les menaces les plus cruelles, rien ne fut épargné pour leur arracher des révélations sur les projets de fuite qui avaient pu être concertés, et sur le nom des royalistes qui les avaient conçus, ou des municipaux qui les avaient favorisés. Malgré la différence d'âge des princesses, il y eut dans leur réponse un même caractère de dignité, de réserve et de prudence. Les oreilles de madame Élisabeth furent souillées par la lecture d'un monstrueux et impudique témoignage, que l'imposture osait mettre dans la bouche du jeune roi. David sortit avec le regret de n'avoir pu obtenir aucune charge nouvelle contre la reine. 1793.

Le 14 octobre, la reine de France fut appelée devant le tribunal révolutionnaire, tout composé d'hommes dont la scélératesse s'était

1793. aguerrie au club des jacobins. Le président se nommait Herman; l'accusateur public était Fouquier-Thinville. Une foule immense et cruelle venait contempler le malheur le plus auguste, le plus complet, le plus déchirant que le ciel eût encore offert à la pitié des hommes. Le chagrin avait, avant l'âge, blanchi les cheveux de la reine. Sa taille et sa démarche conservaient une noblesse qui frappait d'une admiration involontaire jusqu'à la plus grossière multitude. Son teint, encore d'une blancheur éblouissante, se colorait vivement, non lorsqu'elle recevait des outrages, mais lorsque des souvenirs cruels lui étaient rappelés. Ses traits, beaux et touchans, exprimaient la douceur, la patience, une sensibilité que tant de malheurs n'avaient pas affaiblie, une fierté que tant d'images ignominieuses ne faisaient qu'exalter. On lui lut un acte d'accusation qui semblait avoir été rédigé par les féroces bacchantes du 6 octobre. Allait-elle répondre à ses juges? Puisque son époux s'était prêté à un interrogatoire de ses sujets, elle ne pouvait s'y refuser, sans paraître faire quelque reproche à la mémoire du roi martyr. Ses réponses eurent le même caractère de netteté, de pré-

cision, de calme qui avait distingué celles de 1793.
Louis. Elle les prononçait d'une voix douce et ferme. « C'est vous, lui dit le président « Herman, qui avez appris à Louis Capet « l'art de la dissimulation avec laquelle il a « trompé le peuple. — Oui, répondit la « reine, le peuple a été trompé, mais ce n'est « ni par mon mari ni par moi. — Vous n'avez « jamais cessé, dit encore le président, de « vouloir détruire la liberté. Vous vouliez re- « monter au trône sur les cadavres des pa- « triotes. — Nous n'avons jamais désiré que le « bonheur de la France : nous n'avions pas be- « soin de remonter sur le trône; nous y étions. »

On n'avait pu réussir à produire contre la reine une seule pièce qui servît de base à l'accusation. On eut recours à des témoins. Le tribunal, sûr d'une décision dictée et concertée d'avance, avait mêlé parmi ces témoins, à des hommes cruels tels que Lecointre, à des monstres tels qu'Hébert et Simon, des hommes de différens partis, accusés d'avoir secondé les projets de la reine, soit dans les jours les plus terribles de la révolution, soit pendant sa captivité. Parmi ces derniers figuraient l'infortuné Bailly, le comte d'Estaing et son aide-de-camp M. Perceval,

1793. M. de Latour-du-Pin, ex-ministre de la guerre; deux députés proscrits, Manuel et Valazé, et les municipaux Michonis et Lepitre. Le tribunal se réjouissait de leur faire pressentir un arrêt de mort dans un procès où ils étaient appelés seulement comme témoins. On avait aussi espéré que la peur du supplice pourrait leur suggérer des dépositions accablantes contre la reine. Aucun d'eux n'accepta cet infâme et douteux moyen de racheter ses jours. Tous s'exprimèrent avec convenance sur l'illustre accusée. M. de Latour-du-Pin ne craignit pas, en la contemplant, de montrer la plus profonde douleur.

Il résultait d'un interrogatoire plus méchamment qu'adroitement conduit, il résultait surtout des réponses claires, prudentes et fermes de la reine, que l'accusation allait s'affaiblissant. Il est vrai que la condamnation paraissait toujours écrite dans les yeux des effroyables juges; mais ils montraient, à défaut du remords, de l'embarras et de l'impatience. Hébert entreprit de rendre à l'accusation toute son atrocité, ou plutôt de la surpasser encore. Ici la plume tombe. L'historien, engagé dans un interminable récit de crimes, recule devant des paroles plus épouvantables que les inven-

tions les plus raffinées des bourreaux. Hébert, 1793.
dans la seconde partie de sa déposition, accusa, d'après le témoignage de Simon, et d'après de prétendus aveux du fils de Louis XVI, accusa la reine, accusa madame Élisabeth d'avoir enseigné à cet enfant le plus infâme moyen de ruiner son tempérament. La reine eut la force de répondre à la première partie de la déposition d'Hébert, et se tut d'abord sur ce que l'oreille humaine n'eût jamais dû entendre. Un juré demanda qu'elle fût interpellée sur le fait. La reine prononça ces paroles : « Si je n'ai pas répondu, c'est que la « nature se refuse à répondre à une pareille « interpellation faite à une mère. » Puis, avec une émotion et un regard sublime, « J'en ap« pelle, dit-elle, à toutes les mères qui peuvent « m'entendre. » Elle parlait devant des furies, et les furies ne purent lui répondre que par des larmes et des sanglots; les juges tremblèrent sur leur tribunal, et l'on crut voir rougir Hébert.

Deux avocats, MM. Tronçon-Ducoudray et Chauveau-Lagarde, remplirent pour la reine le même office que MM. de Malesherbes, Tronchet et de Sèze avaient si courageusement rempli pour son époux. L'un et l'autre

1793. parlèrent pendant deux heures avec une éloquente fermeté. Il ne fut pas permis de recueillir leurs discours improvisés. Un calme sombre régnait dans l'assemblée. Les juges lançaient quelquefois des regards sévères aux défenseurs, et ne les intimidaient pas. Ils reçurent pour prix de leur courage et de leur zèle les remercîmens de la reine. Deux jours après ils furent arrêtés l'un et l'autre, mais bientôt rendus à la liberté.

Le 16 octobre, le tribunal révolutionnaire, qui avait prolongé sa séance dans la nuit, prononça vers deux heures du matin, et à l'*unanimité*, la peine de mort contre Marie-Antoinette. Elle l'entendit avec un calme auguste. Rentrée dans la prison, elle écrivit à madame Élisabeth une lettre qu'on peut considérer comme son testament, et dont la lecture est aujourd'hui associée avec un deuil religieux à celle du sublime testament de Louis XVI. Sans doute il fut impossible aux barbares municipaux de lire ce témoignage d'une âme aussi tendre qu'élevée, sans éprouver de la confusion et des remords. Tous se repentaient amèrement d'avoir laissé publier le testament du roi. Les larmes et l'admiration universelles leur avaient appris

que ce qu'ils regardaient comme un monument du fanatisme, avait réveillé dans les cœurs le zèle des choses saintes, le respect pour la vertu, et l'amour des Bourbons. La publication du testament de la reine aurait produit sur les âmes un effet plus capable d'amener un commun soulèvement en faveur des victimes royales. C'est aux cris des femmes, c'est aux cris des mères que les peuples brisent le joug des tyrannies atroces. Tous les déchiremens d'une mère désespérée se retrouvent dans la lettre de la reine à madame Élisabeth; mais cette mère, c'est une chrétienne, c'est l'épouse de Louis XVI, et le pardon descend encore de sa bouche; c'est encore le pardon qu'elle recommande à son fils; tant son âme est unie à celle du saint roi qu'elle va retrouver. 1793.

Le ciel ne voulut pas qu'un tel monument fût perdu pour la France, destinée à recouvrer les sentimens religieux et monarchiques. Voici comment cette lettre fut conservée. Le municipal auquel la reine la remit, après l'avoir lue à ses collègues, prit le parti de la porter au tout-puissant Roberspierre. Celui-ci la garda dans ses papiers, qui furent saisis au 9 thermidor. Le député Courtois avait été

1793. chargé de faire l'analyse de ces papiers, et le rapport qu'il en fit obtint une grande célébrité. Souillé d'un vote régicide, il se garda bien de faire mention de cette lettre, et d'ailleurs la Convention eût refusé d'en entendre la lecture; mais il la conserva soigneusement. Ceux qui l'ont connu ont toujours cru à son repentir. Vingt-deux ans après, il fut atteint par la loi qui condamnait à l'exil les députés qui avaient voté la mort du roi. Le préfet de la Meurthe fit mettre le scellé sur ses papiers : la lettre de la reine y fut trouvée.

On en a donné le *fac simile*. La voici :

Ce 16 octobre 1793, à quatre heures et demie du matin.

« C'est à vous, ma sœur, que j'écris pour la « dernière fois. Je viens d'être condamnée, « non pas à une mort honteuse, elle ne l'est « que pour les criminels, mais à rejoindre « votre frère. Comme lui innocente, j'espère « montrer la même fermeté que lui dans ses « derniers momens. Je suis calme comme on « l'est quand la conscience ne reproche rien.

« J'ai un profond regret d'abandonner mes « pauvres enfans; vous savez que je n'exis- « tais que pour eux et vous, ma bonne et

« tendre sœur, vous qui avez par votre amitié 1793.
« tout sacrifié pour être avec nous, dans quelle
« position je vous laisse !

« J'ai appris par le plaidoyer même du
« procès, que ma fille était séparée de vous.
« Hélas ! la pauvre enfant ! je n'ose pas lui
« écrire ; elle ne recevrait pas ma lettre : je
« ne sais pas même si celle-ci vous parvien-
« dra. Recevez pour eux deux ici ma bénédic-
« tion. J'espère qu'un jour, lorsqu'ils seront
« plus grands, ils pourront se réunir avec
« vous, et jouir en entier de vos tendres soins.
« Qu'ils pensent tous deux à ce que je n'ai
« cessé de leur inspirer, que les principes et
« l'exécution exacte de ses devoirs sont la
« première base de la vie ; que leur amitié
« et leur confiance mutuelle en feront le
« bonheur. Que ma fille sente qu'à l'âge
« qu'elle a, elle doit toujours aider son frère
« par les conseils que l'expérience qu'elle aura
« de plus que lui et son amitié pourront lui
« inspirer. Que mon fils, à son tour, rende
« à sa sœur tous les soins, les services que
« l'amitié peut inspirer : qu'ils sentent enfin
« tous deux que, dans quelque position qu'ils
« puissent se trouver, ils ne seront vrai-
« ment heureux que par leur union. Qu'ils

1793. « prennent exemple de nous! Combien dans « nos malheurs notre amitié nous a donné « de consolations! Et dans le bonheur, on « jouit doublement, quand on peut le par- « tager avec un ami; et où en trouver de « plus tendre que dans sa propre famille?

« Que mon fils n'oublie jamais les derniers « mots de son père, que je lui répète expres- « sément : *Qu'il ne cherche jamais à venger* « *notre mort.*

« J'ai à vous parler d'une chose bien pé- « nible à mon cœur. Je sais combien cet « enfant doit vous avoir fait de la peine. « Pardonnez-lui, ma chère sœur. Pensez « à l'âge qu'il a, et combien il est facile de « faire dire à un enfant ce qu'on veut, et « même ce qu'il ne comprend pas. Un jour « viendra où il n'en connaîtra que mieux tout « le prix de votre bonté et de votre tendresse « pour tous deux.

« Il me reste à vous confier mes dernières « pensées. J'aurais voulu les écrire dès le « commencement du procès; mais outre qu'on « ne me laissait pas écrire, la marche en a été « si rapide, que je n'en aurais réellement pas « eu le temps.

« Je meurs dans la religion catholique,

« apostolique et romaine, dans celle de mes 1793.
« pères, dans celle où j'ai été élevée, et que « j'ai toujours professée. N'ayant aucune con- « solation spirituelle à attendre, ne sachant « pas s'il existe encore ici des prêtres de cette « religion, et même le lieu où je suis les ex- « poserait trop s'ils y entraient une fois; je « demande sincèrement pardon à Dieu de « toutes les fautes que j'ai pu commettre de- « puis que j'existe. J'espère que dans sa bonté « il voudra bien recevoir mes derniers vœux, « ainsi que ceux que je fais depuis long-temps, « pour qu'il veuille bien recevoir mon âme « dans sa miséricorde et sa bonté.

« Je demande pardon à tous ceux que « je connais, et à vous, ma sœur, en par- « ticulier de toutes les peines que sans le vou- « loir j'aurais pu vous causer. Je pardonne « à tous mes ennemis le mal qu'ils m'ont « fait.

« Je dis ici adieu à mes tantes et à tous mes « frères et sœurs. J'avais des a[illegible]; l'idée d'en « être séparée pour jamais, et leurs peines, « sont un des plus grands regrets que j'em- « porte en mourant. Qu'ils sachent du moins « que jusqu'à mon dernier moment j'ai tou- « jours pensé à eux.

1793. « Adieu, ma bonne et tendre sœur! Puisse « cette lettre vous arriver! Pensez toujours à « moi. Je vous embrasse de tout mon cœur, « ainsi que ces bons et chers enfans.... Mon « Dieu! qu'il est déchirant de les quitter pour « toujours! Adieu, adieu! je ne vais plus « m'occuper que de mes devoirs spirituels. « Comme je ne suis pas libre dans mes ac- « tions, on m'amènera peut-être un prêtre; « mais je proteste ici que je ne lui dirai pas « un mot, et que je le traiterai comme un « être absolument étranger. »

On vient d'apprendre que, par les soins courageux de la femme du concierge, Marie-Antoinette eut le bonheur de recevoir dans sa prison la communion des mains d'un prêtre fidèle. Ce fait n'est pas encore assez éclairci.

Supplice de la reine. 16 octobre. Avant d'être appelée pour le supplice, la reine reçut la visite d'un prêtre constitutionnel. Il l'exhorta à demander pardon à Dieu. La reine repartit vivement : « Je ne vous ai « point attendu pour demander à Dieu pardon « de mes fautes. Quant à des crimes, je n'en « commis jamais. » Puis elle cessa de lui adresser la parole, ou de lui répondre. A onze heures du matin, on vint la chercher.

Elle était vêtue de blanc, et avait elle-même coupé ses cheveux. On lui lia les mains derrière le dos. En jetant les yeux sur l'infâme tombereau destiné à la conduire, elle se plaignit qu'on ne lui eût point accordé une voiture fermée, ainsi qu'on l'avait fait pour son époux; puis son regard sembla dire que ce surcroît d'ignominie, ajouté à son supplice, lui ferait un nouveau titre pour le ciel. On rendit à dessein la marche longue; elle dura plus de deux heures. Des histrions, devenus chefs de l'armée révolutionnaire, commandaient l'expression de la joie. Il faut que je subisse l'horreur de dire qu'en plusieurs endroits ils se virent obéis, et que même bien des acclamations féroces furent spontanées. La reine ne levait ses regards que vers le ciel. Arrivée sur la place fatale, à l'aspect de l'échafaud, tout en elle prit une expression sublime; elle monta d'un pas ferme et plein de dignité, et l'on eût dit qu'elle venait prendre place sur un trône, à côté de son époux. 1793.

Neuf mois accomplis depuis le premier régicide, neuf mois d'infâme servitude avaient façonné le peuple à de tels spectacles. On ne vit point après le supplice de la reine régner

1793. dans Paris la morne consternation qui avait suivi celui du roi.

Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France, était dans sa trente-neuvième année. Il semblait que le ciel eût formé la fille de Marie-Thérèse pour régner sur les Français. Si d'abord elle montra quelque légèreté chez un peuple léger, c'est que, heureuse d'être aimée, elle ne pouvait se modérer dans le désir de lui plaire. Sa bienfaisance inépuisable, et que toutes les grâces du cœur embellissaient, ne fut point poussée jusqu'à la prodigalité. Les Mémoires les plus récens et les plus dignes de foi l'ont justifiée de ce reproche. Fille tendre et chérie d'une mère que le malheur avait élevée au-dessus des forces de son sexe, elle en eut la grandeur d'âme. Son dévouement pour son époux fut tel, qu'elle put sacrifier à la résignation de ce roi-martyr, sinon sa fierté, du moins les résolutions héroïques qui eussent fait peut-être leur salut commun. Aucune reine ne connut jamais plus parfaitement l'amitié pour des êtres qui en fussent plus dignes; aucune mère n'aima mieux, et ne fut percée de coups plus déchirans. Ses longues et tragiques infortunes la rendirent égale en vertus à sa

tendre et sublime sœur, madame Élisabeth. 1793.
Le crime de méconnaître et de haïr une telle reine commença pour les Français, même avant la révolution. Ce crime fut un de ceux que la révolution leur fit expier.

Les restes de Marie-Antoinette furent portés dans le cimetière de la Madeleine, et consumés, ainsi que ceux de son époux, avec de la chaux vive. Cependant les soins religieux d'un Français fidèle parvinrent à enlever et à conserver quelques ossemens de l'un et de l'autre corps, et ces reliques ont été déposées, depuis la restauration, à l'abbaye royale de Saint-Denis, d'où les fureurs sacriléges de la révolution avaient chassé les restes de la plus longue et de la plus bienfaisante suite de rois qu'ait comptée l'univers.

Violation des sépultures royales de Saint-Denis.

Ce fut le jour même où la Convention mit la reine en jugement, qu'elle ordonna, par l'organe de Barrère, la profanation des tombeaux de Saint-Denis. Pas une voix ne s'éleva, même au nom des beaux-arts, contre cette dévastation portée dans les asiles religieux de la mort. L'armée révolutionnaire n'avait pas attendu ce signal pour violer ces royales sépultures. Il fallut recourir aux moyens les plus savans et les plus dispendieux de l'art de

1793. la destruction, pour briser les caveaux des trois dynasties. Ce n'était pas que ces rois chrétiens eussent, comme les rois de l'Égypte, prodigué les trésors, épuisé les forces de leurs peuples, pour prémunir leur poussière contre un crime qui, en France, ne pouvait se prévoir. Mais à travers les grilles de fer, les murs de clôture, les fortes statues posées sur de larges mausolées, il fallait pénétrer à de vastes profondeurs. Que la France eût été successivement conquise par plusieurs peuples barbares, les tombeaux de nos rois restaient en sûreté; car ils n'offraient rien ou presque rien à la cupidité sacrilége. Pour vouloir et pour exécuter une telle entreprise, pour aller chercher à travers les ossemens et sous les éclats d'énormes pierres, le sceau d'argent de nos rois et la quenouille de nos reines, il fallait des barbares vomis par le siècle des trompeuses lumières.

Les travaux sacriléges commencèrent le 5 août, et ne purent être terminés que le 30 octobre. La putréfaction sortait de plusieurs tombeaux ouverts, et nombre d'ouvriers en furent les victimes. Plusieurs corps n'étaient plus que cendres et squelettes; d'autres semblaient n'avoir subi que les premières et les plus

récentes altérations de la mort. Henri IV sur- 1793.
tout s'offrit aux coups de ces brigands presque tel qu'il s'était offert aux coups de Ravaillac. Louis XIV les épouvanta par la majesté de ses traits, que la mort avait respectés, et par la couleur noire dont elle les avait empreints, et qu'on eût dit opérée par la prévision des malheurs de sa race et de ce jour d'horreur. Les soldats de l'armée révolutionnaire, assistés par de nombreux jacobins, qui préféraient la nouveauté de ces scènes au spectacle usé des échafauds, jouaient, comme les fossoyeurs de Shakespeare, avec les augustes et formidables débris de la mort; et, se jetant le crâne et le cœur de Saint-Louis, ou de Charles V, ou de Louis XII, ou de François Ier, *à toi*, se disaient-ils, *à toi la tête, à toi le cœur du tyran!* Des religieux préposés à la garde des tombeaux de Saint-Denis, suivaient comme des captifs la marche des brigands, et, pour la dernière fois, accompagnaient de leurs prières des restes si précieux, à mesure qu'ils étaient dispersés ou jetés dans un gouffre commun, creusé dans le cimetière de Saint-Denis. Ces ministres, ces généraux que la reconnaissance et l'amitié fidèle de nos rois avaient voulus pour compagnons de leur dernière de-

1793. meure, ne furent point épargnés. Des hommes qui portaient une épée profanèrent les restes de Duguesclin et de Turenne. Les outrages faits aux plus illustres morts attiraient à peine quelque léger signe d'attention, dans une capitale où chacun tremblait pour sa vie. La France, hébêtée par les leçons de la philosophie matérialiste, semblait consentir à vivre sans passé, sans histoire, sans aucun objet de vénération religieuse. Personne n'avait défendu les tombeaux, et bientôt personne ne se présenta pour la défense des autels.

Procès et supplices des Girondins. Octobre.

La mort de Louis XVI avait ralenti pendant quelques mois la cruauté des révolutionnaires : la mort de la reine mit les supplices en permanence. On eût dit que l'échafaud était pour les Français le genre de mort le plus naturel. Parmi soixante-deux Girondins proscrits, vingt-deux étaient sous la main du tribunal révolutionnaire. Leur arrestation, pour la plupart, datait de la journée révolutionnaire du 2 juin, où ils s'étaient livrés eux-mêmes à leurs bourreaux; c'étaient Brissot, Vergniaud, Valazé, Gensonné, Lasource, Fonfrède, Sillery, Ducos, Carra, Duperret, Gardien, Duprat; Fauchet, Beauvais, Duchâtel, Mainvielle, Lacaze, Lehardi, Boi-

leau, Antiboul et Vigée. Confondus en prison avec des royalistes que la loi des suspects y amenait en foule, ils n'en essuyèrent aucun reproche; mais ils éprouvaient sans doute le tourment de ne pouvoir plaindre tout ce peuple de victimes, sans s'accuser eux-mêmes d'avoir prolongé et renouvelé les fureurs de la révolution. Vergniaud montrait un calme dédaigneux. Brissot, Lasource, Gensonné cherchaient à se tromper par le travail d'une défense inutile. Le jeune Ducos, pour faire diversion à ses chagrins, recourait péniblement aux jeux du bel esprit, et sa gaîté d'ostentation allait jusqu'à chansonner son malheur. L'abbé Fauchet, rappelé intérieurement à la religion, laissait lire sur son front des remords qu'il n'osait confesser. Valazé paraissait tranquille, comme un homme affermi dans une résolution forte. Heureux, entre eux, ceux qui avaient prononcé un vote courageux dans le procès du roi! heureux surtout ce Duchâtel qui, dangereusement malade, s'était fait transporter à la Convention, pour arrêter, s'il était possible, la barbare sentence. 1793.

L'acte d'accusation, rédigé contre les Girondins, ne faisait que répéter l'absurde roman où Saint-Just considérait le fédéralisme

1793. comme un royalisme déguisé. A peine cinq ou six d'entre eux y étaient-ils nommés. Amenés au tribunal, le 30 octobre, ils s'entendirent reprocher comme des crimes les seuls actes dont leur conscience pût être fière. Ils voyaient plusieurs de leurs odieux collègues briguer à l'envi le plaisir de faire tomber leur tête, par des témoignages imposteurs. Chabot surtout signala contre eux sa rage, par une déposition qui dévoile la longue et tortueuse atrocité des complots du 10 août. Ces scélérats dans leur triomphe, se vantaient de plus de crimes encore que l'histoire ne leur en reproche. Puis on vit venir dans la ligue des témoins, cet Hébert, marqué par ses propres complices de tout l'opprobre des calomniateurs dans le procès de la reine. Chaumette et vingt autres infâmes le secondaient, et venaient avec plus d'impudence que de subtilité, accuser de royalisme les seuls hommes qui eussent de la sincérité dans leur funeste amour pour la république.

Pour repousser une telle accusation, aucune des actions que les Girondins se reprochaient trop tard ne pouvait leur servir d'égide. Les juges se tenaient immobiles comme au procès de la reine. L'éloquence de Vergniaud n'avait point de prise sur ces cœurs

armés de bronze par un vieux jacobinisme. 1793.
Cependant les spectateurs se montraient involontairement émus. Le peuple semblait se détacher avec peine de ceux qui l'avaient longtemps conduit. Chabot, Vouland, Vadier et d'autres Montagnards coururent avertir la Convention. Elle se hâta de rendre un décret par lequel *elle permettait au président du tribunal de fermer les débats, dès que la conscience des jurés serait éclairée, soit que les accusés eussent été entendus ou non.* A peine le décret est-il apporté au tribunal, les jurés qui n'ont encore entendu que deux ou trois accusés se déclarent convaincus, et pas une minute n'est perdue pour prononcer la mort des vingt-deux députés. Ce fut au cri de *vive la république!* qu'ils reçurent la sentence de mort. Leurs acclamations, leurs embrassemens, quelques écrits qu'ils jetaient aux spectateurs, excitaient dans l'assemblée une rumeur confuse, lorsqu'un cri d'horreur s'élève. On voit tomber ensanglanté l'un des condamnés. Valazé d'une main sûre s'est percé le cœur d'un poignard qu'il avait caché dans les replis de son manteau; on le relève, il rend le dernier soupir. Les juges ordonnèrent que son corps inanimé fût conduit au supplice.

1793. La longue charrette était rendue plus hideuse encore par l'aspect d'un cadavre sanglant et dépouillé.* Parmi les condamnés, les deux plus jeunes, Boyer-Fonfrède et Ducos, excitaient un vif intérêt de pitié. Quelquefois ils se tenaient embrassés; d'autres fois ils répétaient en chœur avec leurs compagnons, des chants patriotiques dont ils dirigeaient l'application contre leurs bourreaux :

> Allons, amis de la patrie,
> Le jour de gloire est arrivé;
> Contre nous de la tyrannie
> Le couteau sanglant est levé.

Tous les Girondins fugitifs avaient été mis *hors la loi*, en sorte que, pour les envoyer à la mort, il suffisait de demander leur nom. Gorsas fut frappé de cette manière.

Manuel avait cessé d'être député depuis le 15 janvier, jour où il prononça en faveur du roi, ou du moins contre la sentence de mort, un vote courageux. La fureur que cet acte d'humanité inattendue excita dans la Montagne, fut telle, qu'un député proposa de le déclarer infâme. Saisi d'indignation, ou peut-être en secret intimidé, il donna le lendemain sa démission, se retira dans la ville de Montargis, sa patrie. La rage des jacobins sut l'y attein-

dre; il fut sur le point d'être massacré par 1793.
ses propres concitoyens. Il était encore couvert de blessures, lorsqu'on lui appliqua la loi des suspects. Il ne parut au procès de la reine que pour y recevoir la certitude d'une condamnation prochaine. De tous les députés victimes du 31 mai, ce fut celui dont l'esprit fut le plus troublé par des remords. Les actes expiatoires qu'il avait faits dans le procès du roi, ne calmèrent point d'horribles souvenirs. L'un de ses compagnons de captivité eut la cruauté de lui montrer les piliers de la Conciergerie encore teints du sang versé au 2 septembre, et lui cria d'une voix forte : *Tiens, malheureux, vois le sang que tu as fait répandre*. Manuel traversait en ce moment la cour intérieure du Palais, pour se rendre à l'audience du Tribunal révolutionnaire. Ni ce qu'il avait fait au 20 juin, au 10 août, ni ce qu'on l'accusait d'avoir fait au 2 septembre, rien ne put protéger devant des hommes sans pitié un révolutionnaire qui s'était attendri sur le sort de la famille royale. Il montra en allant à la mort un trouble auquel le peuple insulta; car on ne voyait alors de grandeur d'âme qu'à braver le remords.

Le comte de Kersaint avait aussi donné sa

1793. démission de membre de la Convention, la veille de la mort du roi qu'il avait voulu sauver, après avoir eu le malheur de se joindre aux adversaires factieux de la cour. Voici en quels termes énergiques il exprima son indignation : « Si j'ai été réduit à me « trouver le collègue des panégyristes et des « promoteurs du 2 septembre, je veux dé- « fendre ma mémoire du reproche d'avoir été « leur complice. Pour cela, il ne me reste « plus qu'un moment. Demain (21 janvier) « il ne sera plus temps. » Deux jours s'étaient à peine passés, qu'il faillit payer de sa tête ce mouvement généreux. Mandé à la barre de la Convention, il brava, par la fierté de ses réponses, ceux auxquels il venait de reprocher leurs crimes. Fatigués de cette lutte contre un homme que l'indignation rendait intrépide, ils prirent le parti de différer leur vengeance. Dans le mois d'octobre, Kersaint fut arraché de sa retraite ; les jacobins parurent long-temps l'avoir oublié dans la prison ; il ne périt que peu de jours avant la journée qui sauva la France. C'était un marin d'une bravoure brillante et d'une habileté consommée. Il s'était illustré par un combat glorieux dans la guerre d'Amérique. L'ambition de diriger

contre l'Angleterre une escadre française, l'engagea fort avant dans la révolution ; mais il mourut pour avoir tenté de sauver les jours du roi. 1793.

Tel avait aussi été le vœu, telle avait été la conduite de Rabaut-de-Saint-Étienne, ministre de la religion protestante. Né d'une famille où le même ministère s'était exercé à travers mille périls, depuis la révocation de l'édit de Nantes, sans doute il avait été nourri dans des préjugés héréditaires contre l'autorité de nos rois. Il montra dans l'Assemblée constituante des principes révolutionnaires fort absolus, mais dont l'expression était un peu tempérée par la politesse du langage, et les habitudes d'une âme faite pour des sentimens paisibles et bienveillans. M. Lanjuinais eut à la Convention, dans l'infortuné Rabaut, un digne second, pour ce qu'il entreprit de plus courageux et prononça de plus énergique. Rabaut, après le 31 mai, erra de retraite en retraite. Mais fatigué d'inquiéter et de compromettre ceux qui lui donnaient asile, il prit le parti de rentrer dans Paris, et y vécut caché chez un ami. Animée du plus tendre amour, sa femme veillait sur ses dangers. Elle sortait quelquefois : elle rencontra

1793. un jour un des collègues de son mari, qui avait le plus concouru à la proscription des Girondins. Il avait beaucoup connu Rabaut; malgré la division des partis, il ne lui avait jamais montré d'inimitié personnelle. Madame Rabaut, épouvantée à l'aspect de cet homme, veut le fuir. Il l'aborde avec l'expression de l'intérêt et de la douleur. Il veut, dit-il, protéger Rabaut dans sa retraite; il lui donnerait un asile jusque dans sa maison. Cet entretien est rapporté à Rabaut. Il est sans défiance : pourquoi ne se découvrirait-il pas à ce collègue compatissant? Il mettrait à l'abri de tout danger l'honnête famille qui lui donne l'hospitalité. Il fait connaître sa demeure au Montagnard. Une heure de la nuit est indiquée pour le recevoir. A cette même heure on frappe. C'est ce député, cet ancien compagnon dans lequel on espère. Mais ce monstre de perfidie est accompagné de gendarmes; il vient arrêter le malheureux qui lui tendait les bras. Rabaut était *hors la loi*. Il ne fit que passer du tribunal à l'échafaud. Son généreux hôte, la femme de celui-ci furent immolés après lui. Madame Rabaut avait été seule épargnée par le traître. Dans son désespoir, elle se donna la mort.

Roland avait pu quitter Paris, et s'était dirigé vers la ville hospitalière de Rouen. Sa femme avait eu le regret de ne pouvoir le suivre; car tous ses pas étaient observés depuis long-temps. Elle fut arrêtée à la suite des événemens du 31 mai. On exigeait pour prix de sa liberté, qu'elle indiquât la retraite de son mari; c'était la condamner à une prison perpétuelle. Ce fut une sorte de phénomène que de voir une section de Paris oser, dans la terreur universelle, protester contre l'arrestation illégale de madame Roland, et réclamer sa liberté. Cette section semblait croire que Paris était encore capable d'un mouvement de courage. Les jacobins repoussèrent avec plus de dédain que de fureur cette vaine tentative. Le moment de frapper n'était pas encore venu. Certaine de sa mort, madame Roland ne s'occupa que de donner de la gloire à ses derniers instans. On lui fit subir plusieurs interrogatoires; c'étaient autant de triomphes pour elle. On eût dit à la dignité de son maintien, à la subite éloquence de ses apostrophes, que c'était elle qui interrogeait le Comité révolutionnaire. Elle écrivit à Roberspierre, non pour le fléchir, mais pour le braver. Elle le savait incapable de remords,

1793.

Procès de madame Roland.

1793. mais fort susceptible de peur. Appelée comme témoin dans le procès des vingt-deux députés, elle s'applaudissait d'une occasion qui lui paraissait offerte d'honorer ses amis. Mais on eut soin de fermer les débats avant que madame Roland pût parler. Environnée dans sa prison du respect involontaire de ceux même qui avaient à lui reprocher ses emportemens républicains, elle écrivit ses Mémoires, monument de la force de son âme et de la vivacité de son esprit. Tandis qu'elle avait l'échafaud en perspective, elle pouvait revenir sur les paisibles souvenirs de son enfance et de sa jeunesse, et les retracer avec assez d'agrément et de fraîcheur. Dans ces Mémoires trop imités des *Confessions* de J. J. Rousseau, on découvre facilement le principe des erreurs politiques de madame Roland. Tout s'explique par le choix déréglé des lectures que lui permettait une mère peu prévoyante, et par son incrédulité précoce et pédantesque. La seconde partie de ces Mémoires, relative à plusieurs événemens de la révolution, offre des couleurs plus vives et plus fortes. Si elle a lu tard, elle a du moins lu profondément dans l'âme des scélérats dont elle fut d'abord et la dupe et l'amie. Elle est aussi éloquente

dans son mépris que dans sa haine. Il est vrai 1793.
que les illusions de l'amitié lui dictent pour les députés girondins des jugemens peu exacts, des éloges passionnés, que l'histoire repousse. Souvent l'orgueil de sa conscience fait peine, cause même quelque épouvante. On est fâché de voir sa fierté s'armer contre le repentir. Oh! quel effet ne produirait-elle pas sur les âmes, si on la voyait dans ces Mémoires s'incliner devant le roi-martyr, et mouiller de ses larmes la lettre criminelle qu'elle osa lui adresser au nom de son époux!

Le tribunal révolutionnaire devant lequel madame Roland fut appelée, ne crut pouvoir trop tôt prononcer la clôture des débats, afin de prévenir l'effet de son éloquente fierté. Après quelques unes de ses réponses, le peuple était déjà frappé d'admiration; mais voici ce que disait ce peuple : « Comme elle les « étonne! comme elle les embarrasse! Quel « courage! il sera beau de voir monter une « telle femme à l'échafaud! » Madame Roland fut conduite au supplice avec M. Lamarche *, qui ne montrait point une fermeté égale à la sienne. Elle s'occupait à ranimer son courage, et même à faire naître un sourire sur ses

* Directeur de la fabrication des assignats.

1793. lèvres. Elle eut la générosité de renoncer pour lui à la faveur qui lui avait été accordée de monter la première à l'échafaud. L'homme à qui elle s'était adressée avait refusé d'abord. « Pouvez-vous, lui dit-elle avec gaîté, refuser « à une femme sa dernière requête? » En voyant une colossale et effrayante statue de la liberté, placée près de l'instrument de mort, elle s'écria : *O liberté! que de crimes on commet en ton nom!* Peu de jours après, on trouva sur la route de Rouen à Paris le corps sanglant du mari de cette femme courageuse. Elle avait prédit qu'il ne lui survivrait pas.

Sort de plusieurs autres Girondins.

Ceux des députés qui, en sortant d'Évreux et de Caen, après un misérable essai de guerre civile, s'arrêtèrent en Bretagne, y trouvèrent l'hospitalité la plus sûre parmi les royalistes de cette contrée. Ainsi furent récompensés M. Lanjuinais et quelques uns de ses compagnons, des efforts qu'ils avaient faits pour sauver les jours du roi. Mais le plus grand nombre des députés fugitifs se figuraient encore que le midi soulevé pour leur cause ne poserait jamais les armes. Ils affrontèrent, pour se rendre à Bordeaux, le danger de rencontrer sur leur route des comités révolutionnaires, de village en village. Leurs guides furent

assez habiles pour les leur faire éviter. Mais chaque pas qu'ils faisaient détruisait leur illusion, et montrait à ces hommes si follement passionnés pour la république, le hideux spectacle d'une république en France. A peine étaient-ils arrivés à Bordeaux, que cette ville, leur principal espoir, tomba sous le joug de cette Montagne qu'elle avait bravée, défiée, outragée, mais qu'elle n'avait point su combattre. Les trois députés, Grangeneuve, Birotteau et Cussi furent les premiers arrêtés par l'effet des visites domiciliaires. Tallien, chargé d'épouvanter et de punir Bordeaux, les fit décapiter. Une sœur de Guadet, madame Boucquey, se dévoua intrépidement aux dangers de son frère et de ses amis, Péthion, Barbaroux, Buzot, Louvet et Valade. Elle parvint à les conduire à Saint-Émilion, et les cacha dans une cave assez spacieuse. Une cruelle disette affligeait Bordeaux et ses environs. Madame Boucquey n'épargnait rien pour subvenir à l'entretien des proscrits, parmi lesquels le moins pauvre possédait à peine une somme de quatre ou cinq cents francs. Chacun d'eux trouvait en elle les soins d'une sœur. Ce fut dans cette retraite obscure que Buzot écrivit des Mé- 1793.

1793. moires dont la véhémence contraste avec le ton sec et froid des discours qu'il prononçait à la tribune. On y voit que toute illusion avait cessé pour ces hommes qui s'étaient si cruellement obstinés à la fatale épreuve de la république; mais on y cherche en vain l'expression du repentir. Les Montagnards multipliaient tellement les crimes, que le remords s'effaçait trop facilement dans tous ceux qui avaient eu le courage de les combattre. Il semblait qu'une telle expiation tînt lieu des bons souvenirs d'une conduite constamment loyale. L'espoir de se venger, lors même que tout le repoussait, les occupait seul dans ce souterrain hospitalier. On peut en juger par les expressions suivantes de Buzot dans ses Mémoires :

« Oui, me venger! dit Buzot, venger mes « amis, leur mémoire de nos barbares oppres- « seurs, c'est là tout l'objet de mes vœux et « de mes espérances! Il m'occupe tout entier; « je le médite le jour, il se reproduit dans « mes songes, et je ne vis plus que pour « remplir cet unique et dernier devoir.

« Et qui de nous, sans cet espoir consola- « teur, aurait pu consentir à traîner si long- « temps une inutile et douloureuse vie, de

« districts en districts, de maisons en mai- 1793.
« sons, tantôt errant dans les landes sauvages
« ou dans les bois déserts de la Bretagne et
« du Périgord, tantôt parcourant deux cents
« lieues sur l'Océan, exposés aux maladies,
« aux tourmentes de la mer agitée, aux in-
« cursions des Anglais piratant dans ces pa-
« rages, et aux dangers mille fois plus cruels
« que les Anglais et les orages, d'être ren-
« contrés et reconnus par des Français, trou-
« vant partout des cœurs froids, indifférens
« ou glacés par la peur, ou des âmes atroces,
« altérées de notre sang, et prêtes à nous
« livrer pour le plus modique intérêt! Qui de
« nous, sans cet espoir consolateur, eût pu
« consentir à survivre à la liberté de notre
« pays, à la mort de nos amis, à notre indé-
« pendance personnelle? Hélas! déjà nous
« ne sommes plus! ou ce qui reste de nous-
« mêmes n'est plus qu'à la douleur. Ce qui
« nous rendait chère la vie nous a sans doute
« devancés dans la tombe : nous n'avons
« d'autre consolation que d'en douter encore.
« Orphelins sur la terre, abandonnés de tout,
« étrangers à tout, nous ne savons plus à qui
« parler notre langage : nous n'entendons
« pas celui qu'on nous parle; tout ce qui nous

1793. « approche est insensible et froid comme le « marbre des tombeaux. La nature, dans ses « plus silencieuses retraites, inspire à nos « cœurs flétris un seul sentiment vrai de plai- « sir et de vie, et l'univers n'offre à nos regards « attristés qu'un vaste désert, où nos amis sont « jetés sans sépulture et sans honneur.

« Vengeance, j'implore tes fiers et terribles « secours! soutiens les restes languissans d'une « vie consacrée à te servir! Que je puisse voir « les tyrans de mon pays abattus! qu'ils ex- « pient leurs forfaits par un supplice digne « d'eux! que je puisse à forces égales les « combattre, et les faire punir par les lois! « ou si elles ne peuvent pas les atteindre, ou « que l'intérêt et l'injustice n'osent pas les « frapper après leur trahison, puissé-je con- « naître les lieux qui les recèlent, le pays qui « les tolère! puissé-je d'un fer mortel leur « percer le sein! qu'ils sachent que le coup « est parti de ma main; et qu'ensuite je meure! « Péthion, Barbaroux, Guadet, Lesage, Lou- « vet, et toi, Salles, et vous tous qui sur- « vivez à la persécution et à la tyrannie de « nos persécuteurs, mes devoirs sont les vô- « tres, vos sermens sont les miens. Le ciel en « est témoin, nous saurons les remplir. »

Tallien vint faire une visite à Saint-Émilion, et ses perquisitions furent vaines : peut-être les avait-il rendues moins ardentes, parce que tant de sang versé commençait à lui inspirer de l'horreur. Les députés proscrits résolurent de se séparer. Guadet resta avec son ami Salles, dans le souterrain sur lequel veillait sa sœur. Péthion, Buzot et Barbaroux furent cachés dans la maison d'un perruquier de Saint-Émilion, nommé Trouchard. Louvet et Valade tentèrent de retourner à Paris; ils prirent une route différente. Valade fut bientôt arrêté. Louvet osa marcher vers la capitale; une femme qu'il aimait le sauva. Une seconde recherche pour laquelle avaient été appelés deux cents brigands de l'armée révolutionnaire, fit découvrir Guadet et Salles. Le père, le frère et une tante de Guadet suivirent à l'échafaud les deux députés mis *hors la loi*. Peu de temps après, leur généreuse bienfaitrice, madame Boucquey, et son mari, furent arrêtés et condamnés. 1793.

La terreur était alors dans toute sa violence. On n'immolait plus un individu jugé dangereux, sans frapper du même coup tout ce qu'on avait pu arrêter de membres de sa famille.

1793. Péthion, Buzot et Barbaroux furent quelque temps après forcés de sortir de la ville de Saint-Émilion, où la disette était devenue une véritable famine. Leur hôte Trouchard qui, depuis six mois, s'exposait chaque jour pour eux à la mort, leur remit un pain qui lui restait pour la subsistance de sa famille. Tous trois, à peu près certains de périr, s'étaient juré de ne point tomber vivans entre les mains de leurs ennemis. A peine avaient-ils fait une lieue ou deux, ils voient une troupe assez nombreuse sortir du village vers lequel ils dirigeaient leurs pas. C'était pour une fête: mais ils se persuadent que c'est l'armée révolutionnaire qui vient pour les arrêter. Ils se retirent dans un bois de pins, et là ils exécutent leur résolution désespérée. Barbaroux fut saisi. Mortellement atteint, on le conduisit à Castillon. Il lui restait un souffle de vie dont les bourreaux profitèrent. Peu de jours après, on trouva les cadavres de Buzot et de Péthion; un bras de ce dernier était mangé par les loups.

Lebrun, ministre des affaires étrangères, fut condamné par le tribunal révolutionnaire comme ami de Brissot. Clavière, ministre des contributions, allait l'être au même titre; il prévint son sort; dans la prison, il se perça le

cœur avec un couteau. Sa femme, peu de jours après, imita l'action désespérée de son mari. Un jeune partisan des Girondins, Girey-Dupré, qui annonçait un talent précoce, illustra sa mort par l'enthousiasme de l'amitié. Le tribunal révolutionnaire lui demanda s'il était l'ami de Brissot. « J'étais son ami. — Et que « pensez-vous de lui? — Il a vécu comme Aris- « tide, et il est mort comme Sidney. » Sans confirmer ce jugement, l'histoire ne peut qu'admirer l'ami intrépide qui s'exprima ainsi dans de telles circonstances. 1793.

Condorcet resta pendant huit mois caché à Paris. La manière dont il trompa ses douleurs, ses ennuis, et peut-être éluda ses remords, annonce la force des illusions qui peuvent se joindre aux méditations philosophiques. Quand tout lui montrait l'agonie de la société humaine, il rêvait à la perfectibilité indéfinie qu'elle pouvait atteindre; il paraissait ne pas douter que les sciences découvriraient le secret de rendre la vie de l'homme immortelle, et tâchait, dans son génie législatif, d'indiquer les moyens à l'aide desquels la terre pourrait supporter un nombre prodigieux d'habitans. C'était par un tableau de ce genre qu'il terminait son *Esquisse des*

1793. *progrès de l'esprit humain*, le seul des ouvrages de cet auteur où une instruction profonde soit présentée avec clarté, et sous des formes à la fois nobles et faciles. Pour remercier l'amie qui lui donnait asile, il composa une longue pièce de vers où l'on a remarqué ceux-ci :

Ils m'ont dit : Choisis d'être oppresseur ou victime ;
J'embrassai le malheur, et leur laissai le crime.

En lisant dans les feuilles publiques les nombreux et continuels exemples des personnes condamnées pour avoir donné asile à des proscrits, il s'effraya pour son amie, et lui annonça la résolution de la quitter. « Vous ne pouvez « me garder, lui dit-il, *je suis hors la loi*. — « Mais, lui répliqua-t-elle, nous ne sommes « point hors de l'humanité. » Un poison qu'il portait avec lui, et dont le médecin Cabanis avait fait présent à plusieurs de ses amis menacés de l'échafaud, lui faisait braver avec plus de fermeté les chances d'une vie errante. Il partit sous les vêtemens d'un ouvrier, osant à peine entrer dans un village, et ne se confiant qu'à des carrières pour y passer la nuit. Si quelquefois il osait frapper à la porte de ces maisons de campagne où il avait goûté le plaisir de doux et savans entretiens, les

domestiques n'ouvraient qu'avec effroi à cet homme qui s'offrait sous les dehors les plus hideux de la mendicité, ou sous les dehors bien plus terribles de la proscription. Presque partout il apprenait que le maître était absent, arrêté, ou que déjà il avait été frappé. La douleur d'une blessure qu'il s'était faite, et la faim le forcèrent d'entrer dans le village de Clamart. D'abord il fit peur à l'hôtesse; ensuite elle l'observa, et la finesse du linge qu'il portait lui révéla un proscrit sous l'extérieur d'un mendiant. Elle le dénonça à des gendarmes qui l'arrêtèrent, et le jetèrent dans une prison au Bourg-la-Reine. Quand ils se présentèrent le lendemain pour le conduire à Paris, ils le trouvèrent mort, par l'effet du poison qu'il avait avalé dans la nuit. 1793.

Procès de Philippe d'Orléans.

Roberspierre, déterminé à perdre chacun de ses concurrens à la tyrannie, prononça ces paroles à la tribune des jacobins : *Il faut que Philippe d'Orléans meure*. Tous les hommes dont ce prince avait tenu pendant quatre ans les fureurs à ses gages, répétèrent d'une voix sombre : *Qu'il meure!* La foi de brigands était peu connue parmi les jacobins. Lorsque la Convention sévit contre les complices de Dumouriez, ce prince avait été éloigné de

1793. Paris, ce qui semblait indiquer l'intention de sauver ses jours. On l'avait conduit à Marseille, au fort Notre-Dame de la Garde. Bientôt arrivèrent dans la même prison, le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais. Le premier, ainsi que le duc de Chartres, avait déjà suivi la carrière des armes; il s'était distingué à la bataille de Valmy et à Jemmapes. On l'arracha de l'armée d'Italie, où il servait sous les ordres du général Biron, engagé depuis long-temps dans la funeste amitié du duc d'Orléans. Les deux jeunes princes passaient pour aimer peu une révolution si funeste aux descendans de Saint-Louis; mais ils tâchaient de concilier cette aversion secrète pour d'affreux principes, avec l'amour d'un père qui, pour unique vertu, leur montrait de la tendresse. La prison de ces deux jeunes princes dura près de quatre ans. Ils y eurent long-temps pour compagnon le prince de Conti, qui n'avait rien de la vivacité brillante de son père et de ses aïeux, et qui s'était vainement persuadé qu'un Bourbon pouvait mener une vie obscure et tranquille, durant les tempêtes révolutionnaires. J'aurai, dans le volume suivant, une occasion de raconter quelques détails intéressans de la captivité des jeunes princes.

Je reviens au duc d'Orléans. Il fut conduit 1793.
à Paris, et y arriva deux jours après la mort des vingt-deux députés qu'on avait accusés d'être ses complices, eux qui avaient demandé son expulsion avec tant d'ardeur. Traduit devant le tribunal révolutionnaire, il avait à présenter l'apologie la plus faite pour toucher de tels juges, les crimes du 5 octobre, ceux du 10 août, et le vote du 17 janvier. Mais ses juges l'écoutèrent avec un dédain concerté, et lui-même prit peu de soin pour une défense qu'il jugeait inutile. L'apathie lui tint lieu de courage. Il reçut sa condamnation avec un sourire, et demanda pour unique grâce qu'on ne remît pas, comme c'était l'usage, son exécution au lendemain. Qu'aurait-il fait de ses souvenirs pendant vingt-quatre heures de méditations? Cette grâce lui fut accordée. Il prit son dernier repas avec sensualité. La foule, augmentée cette fois de quelques royalistes, se pressa sur son passage. Le plus grand nombre exprimait de la joie; pas une âme n'exprimait de la douleur. Le duc d'Orléans paraissait tranquille, et même assez gai. Ses regards s'arrêtèrent quelque temps sur le Palais-Royal; il semblait se rappeler plus les plaisirs qu'il y avait goûtés,

1793. que les complots qu'il y avait ourdis. Jamais homme ne parut plus convaincu du prochain anéantissement de son âme; et l'on vit en frémissant combien le matérialisme est propre à multiplier les crimes, par la paix qu'il donne aux coupables.

Roberspierre porta ensuite ses regards sur ses autres collègues de l'Assemblée constituante, tous coupables d'avoir exprimé de la fatigue et de l'ennui, pendant les longs, aigres et monotones discours qu'il tenait dans cette brillante assemblée. Plusieurs avaient, à ses yeux, le crime plus grand encore d'avoir fait admirer leurs talens. Le jaloux rhéteur fit poursuivre d'abord les plus illustres, et ensuite jusqu'aux plus obscurs. Le niveau de la mort fut établi entre ceux qui n'avaient pas craint d'être factieux au nom de la philosophie et des lumières, et ceux qui n'avaient cessé de les combattre, sous les auspices de la monarchie et de la religion. Heureusement plusieurs des députés royalistes n'étaient plus sous la main des satellites de l'avocat d'Arras. En parcourant les listes de mort, je juge que près de deux cents membres de l'Assemblée constituante furent conduits au supplice. Un plus grand nombre attendaient le même sort

dans les prisons. Vingt ou trente *Constituans*, tels que les Barrère, les Vadier, les Vouland, figuraient parmi les plus odieux ministres de la tyrannie : en les exceptant, eux et une soixantaine de lâches, il n'y avait plus, dès l'année 1793, un des premiers auteurs de la révolution qu'elle n'eût égorgé ou proscrit. 1793.

Supplice de Bailly.

Entre toutes les victimes de la révolution, aucune ne fut livrée à un supplice plus horriblement raffiné que Bailly; et jamais un homme ne parut plus appelé au bonheur, par l'égalité de son caractère, la simplicité de ses goûts, la bienveillance de son âme, et l'heureuse variété de ses talens et de ses études. Sans avoir dans les sciences un génie inventeur, il savait en retracer les résultats avec clarté, agrément et noblesse, lorsqu'il ne sacrifiait pas au goût du bel esprit. Son *Histoire de l'Astronomie* joint au mérite des recherches faites avec patience, mais souvent avec une sagacité trop subtile, des tableaux imposans, et quelquefois dignes de ceux de Buffon. En vivant avec des incrédules, il ne professa point l'incrédulité, et fut un sincère adorateur de Dieu, dans un temps où la science se prostituait stupidement à l'athéisme. Son nom sera toujours béni dans les hôpitaux. Il traça dans un mémoire élo-

1793. quent un plan d'amélioration, que le génie de l'humanité sut accomplir, quand la révolution fut enchaînée. Une déplorable confiance dans les lumières de son siècle, et un immense besoin d'espérer pour les hommes, le firent marcher quelque temps, et presque à son insu, dans des voies factieuses. Par le serment du *jeu de paume*, qu'il provoqua, il fit avorter tous les heureux effets d'une transaction proposée par le roi, et ruina l'autorité de nos vieilles institutions monarchiques. Bientôt il voulut rentrer dans l'ordre, comme dans son élément naturel; mais l'ordre n'avait point de plus grand ennemi que la constitution même sur laquelle on voulait l'appuyer. Il déploya beaucoup de courage et de fermeté dans cette journée du Champ-de-Mars, la seule où Paris sut soutenir un combat sérieux contre l'anarchie. C'était le souvenir de cette journée qui animait contre lui les jacobins. Arrêté à Melun peu de temps après le 31 mai, il était considéré comme une proie d'élite, réservée non seulement au tribunal révolutionnaire, mais aux fureurs du peuple. Il connaissait la rage de ses ennemis devenus ses juges, et disait souvent : *Ils changeront pour moi le supplice*. Une si cruelle certitude n'altéra

point sa fermeté, lorsqu'il fut entendu comme témoin dans le procès de la reine. Le 11 novembre, il fut appelé comme accusé. On fit paraître contre lui des brigands qui disaient avoir été blessés dans l'affaire du Champ-de-Mars. Aucun témoin ne parlait sans le couvrir d'invectives et d'imprécations. Ils se donnèrent rendez-vous pour le supplice, et se livrèrent à toute leur barbarie. On avait suspendu sur la charrette qui le conduisait, le drapeau rouge qu'il avait fait déployer au Champ-de-Mars. Comme il était arrivé sur la place *de la Révolution*, les assassins trouvèrent son agonie trop courte, et pour la prolonger de quelques heures encore, ils exigèrent qu'il fût exécuté dans le lieu même où il avait fait proclamer la loi martiale. L'échafaud fut démonté, et Bailly le suivit à pied. Le Champ-de-Mars n'est point encore le terme de ses souffrances. On y brûle le drapeau rouge, et on l'agite tout enflammé sur sa figure; puis on s'écrie du milieu de la horde, *que l'enceinte du Champ-de-Mars serait souillée par le sang d'un si grand criminel.* L'échafaud est encore une fois démonté, Bailly encore obligé de recommencer le fatal trajet. Ses membres étaient glacés par le froid et la pluie. « Tu

1793. « trembles, lui dit un des bourreaux. — Oui, « je tremble, lui répondit le vieillard, mais « c'est de froid. » L'échafaud fut dressé sur un fumier, et Bailly obtint enfin la mort.

Supplice de Barnave.

L'éloquent Barnave ne tarda pas à suivre Bailly au supplice. Depuis près d'un an, il avait été arrêté à Grenoble, sa patrie. Danton, reconnaissant des soins que ce député avait pris pour le sauver après l'affaire du Champ-de-Mars, avait tenté tous les moyens de le soustraire du moins au tribunal révolutionnaire; mais un décret d'accusation formel l'y appelait, et Danton avait perdu son crédit. Convaincu qu'il prendrait un soin inutile, en défendant ses jours devant un tel tribunal, Barnave n'en céda pas moins au désir de démontrer à ses juges leur barbare injustice. On n'a pas conservé son plaidoyer; mais ceux qui l'ont entendu en parlent comme d'un chef-d'œuvre de raison, de véhémence et de force d'âme. L'impression fut vive sur l'auditoire, et nulle sur les juges. On rapporte que Barnave, en montant au tribunal, fut abordé par un de ses compatriotes, député à la Convention, qui l'embrassa avec une vive tendresse. Barnave le remercia de ces témoignages de sensibilité. « Ne t'y trompe pas, répondit le Mon-

« tagnard, je pleure sur toi, mais comme « Brutus pleurait sur son fils, avant de le « condamner à mort. » Ce député fit ensuite, dans le cours des débats, une déposition terrible contre Barnave. Ainsi fut arrêté dans la carrière de son repentir, ce brillant orateur, dans le cœur duquel une reine malheureuse avait su rappeler des sentimens d'humanité et d'honneur pour lesquels il était né. Le genre de son talent avait été comparé souvent à celui de M. Pitt, qui gouvernait alors l'Angleterre. Quelle différence entre leurs destinées! 1793.

Duport Dutertre, qui avait été ministre de Louis XVI, dans les temps affreux de la révolution, fut condamné le même jour que Barnave.

Supplice de plusieurs généraux.

J'aurai à parler tout à l'heure de plusieurs autres membres distingués de l'Assemblée constituante, qui éprouvèrent ce sort funeste. L'ordre chronologique veut que je mentionne maintenant plusieurs généraux dont l'affreux tribunal trancha les jours. Avant d'en faire une longue et fort incomplète nomenclature, je dois dire, avec la certitude historique la plus parfaite, que, parmi tant d'hommes condamnés comme traîtres, il n'y en eut pas un qui ne servît fidèlement la république, même

1793. en détestant le régime sanguinaire auquel elle était asservie. Tels avaient été les sentimens du général Custine. Toutes ses opérations militaires furent soumises à l'examen de juges et de jurés qui connaissaient mieux les massacres que les combats. L'embarras était moins pour lui de se justifier que de se faire comprendre. Il trouva des accusateurs parmi plusieurs de ceux dont il avait fait la fortune. Le général Houchard, auquel il avait confié son avant-garde, et dont il n'avait cessé de vanter la brillante valeur, dans ses rapports, fit contre son bienfaiteur une déposition odieuse. Un exemple opposé fut donné par le général Baraguay-d'Hilliers, qui se fit une noble loi de le justifier sur tous les points. Ce général fut arrêté au sortir des débats, et ne recouvra sa liberté qu'après le 9 thermidor. Les jacobins s'indignaient de la longueur du procès de Custine, et de l'indécision des juges. Une jeune femme douée de la beauté la plus touchante, et d'une éloquence de cœur qui paraissait irrésistible, défendait encore le général contre la fureur des jacobins. C'était la jeune épouse de son digne fils : elle assistait à toutes les audiences; et quand une réponse victorieuse avait été fournie par le général ou par son défenseur,

elle semblait la graver dans le cœur des juges 1793.
par l'expression de ses regards. Si la séance était suspendue, elle résumait devant l'auditoire tout ce qui avait été dit de plus lumineux pour la défense de son beau-père : elle y ajoutait des faits dont elle était instruite. Elle semblait être l'organe de la vérité aussi-bien que celui de la piété filiale. Inutiles efforts! les jurés reçurent l'ordre de condamner Custine; il fut conduit à l'échafaud. Déjà la multitude demandait aux condamnés qu'ils se présentassent à la mort, avec cette même fierté que le peuple de Rome exigeait des gladiateurs mourans. Custine dédaigna ce soin frivole; il ne trouva d'appui que dans le secours de la religion. Il parut sur la fatale charrette, accompagné d'un confesseur, et la foule murmura.

Quel fut le général qui remplaça bientôt Custine au tribunal révolutionnaire? Ce même Houchard, son ingrat dénonciateur. Il sortait pourtant de remporter à Hondschootte cette brillante victoire qui changea toute la destinée de la campagne de 1793. On lui reprochait, avec une grossière invraisemblance, de s'être laissé corrompre par ce même duc d'York qu'il avait vaincu. Il paraissait confondu par

1793. l'absurdité même de l'accusation. Les jurés ne consultèrent que les ordres de leurs maîtres, et le condamnèrent.

Peu de temps après, Custine fils expia sa piété filiale. Il n'avait point eu pour la révolution cette sorte de respect qui avait entraîné trop loin son père. Un fait certain, c'est qu'il était du nombre des royalistes qui dans la nuit du 10 août veillaient pour la défense du château. Le principal grief d'accusation contre lui était une mission qu'il avait remplie auprès du duc de Brunswick, au commencement de l'année 1792, et dont l'objet était d'offrir à ce prince l'emploi de généralissime des armées françaises. M. de Custine, dans sa réponse, émut ou persuada tellement l'auditoire, que l'on entendait dire tout haut : « On « ne pourra condamner cet excellent jeune « homme. » L'arrêt de mort confondit les espérances du public. Custine, avant de marcher au supplice, écrivit à sa jeune femme une lettre où le pathétique n'exclut pas une rare fermeté d'âme.

Le général Alexandre de Beauharnais avait été sur le point de faire lever le siége de Mayence; mais il avait été trop mal secondé pour réussir dans cette entreprise. Tout mal-

heur était puni par la mort. Sa veuve et son fils étaient réservés à des destinées éclatantes. 1793.

Le maréchal Lukner, étranger, dont les talens avaient été très vantés, ou avaient subi leur déclin, fut en butte à la colère d'une faction qu'il n'avait ni flattée, ni offensée. Ses opinions politiques n'avaient rien de fixe; mais sa neutralité fut punie comme un crime.

Il faut joindre à ces victimes le duc de Biron, que l'amitié unit trop long-temps avec le duc d'Orléans, et qui méritait par les qualités de son cœur d'être l'ami des gens de bien; le général Brunet, qui avait commandé l'armée des Alpes, sans revers et sans succès éclatans, et qu'on soupçonnait d'attachement pour la cause des Girondins; le général Lamarlière, qui avait habilement couvert la frontière du Nord par une guerre de postes, dans laquelle il avait souvent vaincu; Beysser, qui avait concouru à sauver Nantes de l'attaque des Vendéens; le général Quétineau, qui, fait prisonnier par les royalistes, et s'étant montré par sa bravoure, par sa bonne discipline, digne de leur estime, avait été vainement conjuré par M. de Lescure d'abandonner la cause de la république, et de ne point venir présenter sa tête au tribunal ré-

1793. volutionnaire; le général Chancel, illustré par la longue défense de la forteresse de Condé; et plusieurs autres que je ne puis faire entrer dans cette liste funèbre.

Infâme apostasie de plusieurs évêques et curés constitutionnels.

Je quitte un moment le tribunal révolutionnaire, auquel mon horrible sujet me ramènera sans cesse. La Commune de Paris et la Convention m'offrent d'autres scènes d'horreur, jusque dans leurs jours d'allégresse et de fêtes. L'athéisme servait de cuirasse à tous ces assassins; mais quelques uns, et Robespierre était de ce nombre, trouvaient bon de garder pour eux cette sécurité du crime. Pache, Hébert et Chaumette, chefs de la Commune de Paris, voulaient, suivant leurs expressions, *détrôner le roi du ciel aussi-bien que les rois de la terre*, et continuer les massacres au milieu d'une perpétuelle orgie. Ils voyaient avec jalousie et fureur la puissance du Comité de salut public s'élever au-dessus de celle de la Commune de Paris, et s'étonnaient que la journée du 31 mai, conduite par eux seuls, leur eût fait perdre la domination acquise par le 10 août et par le 2 septembre. Voici ce qu'ils imaginèrent pour reprendre l'empire: L'évêque constitutionnel de Paris était Gobet, ancien évêque *in partibus* de Lydda,

qui, dans l'Assemblée constituante, avait suivi le parti démocratique, mais sans se déclarer pour les plus graves excès. Ambitieux et pusillanime, il suivait les vainqueurs. Hébert et Chaumette n'eurent point de peine à effrayer ce pontife équivoque. Les hommes qui régnaient par l'échafaud lui prescrivirent non seulement d'abjurer sa dignité nouvelle, mais son caractère de prêtre, et de renier le Dieu dont il avait été quarante ans le ministre. On dit que ce malheureux versa beaucoup de pleurs, et qu'il protesta contre cet excès d'opprobre; mais enfin il consentit à tout, pour sauver une vie que deux mois après il devait perdre, comme le complice des brigands qui l'avilissaient. Le 9 novembre, il vint se présenter à la barre de la Convention, précédé par les Hébert, les Chaumette, les L'Huilier, les Momoro, et suivi de ses grands vicaires et de quelques curés constitutionnels, coiffés comme lui du bonnet rouge : il déposa sur le bureau les insignes de l'épiscopat, et déclara qu'*il ne fallait plus d'autre culte public et national que celui de la liberté, de l'égalité et de la morale.* Ceux même qui l'applaudissent ne voient en lui qu'un infâme. Il reçoit l'accolade du président. 1793.

1793. Bientôt la peur et la bassesse lui donnent une foule d'émules. La plupart des évêques et des curés constitutionnels qui siégent à l'assemblée se croient tenus de mêler des blasphèmes à leur apostasie. Gaivernon, l'un de ces évêques, ne veut plus *d'autre dieu, comme d'autre roi, que la volonté du peuple*. Un ministre protestant, Julien de Toulouse, qui a voté la mort du roi, fait la même abjuration. La peur fait rompre à Syées un silence que la peur lui a fait long-temps garder. Un homme dont je n'ai encore eu à rapporter que des déclamations révoltantes, Grégoire, évêque constitutionnel de Blois, s'honora ce jour-là par une résistance courageuse. A sa déclaration, la Montagne et les tribunes rugirent de fureur; elles ne concevaient pas qu'on pût parler de la liberté des cultes, depuis le massacre des prêtres.

Profanations; sacriléges. Le scandale de cette journée put encore être surpassé les journées suivantes. La Convention ne s'ouvrait plus sans entendre la lecture de lettres envoyées par des prêtres apostats, qui déclaraient avoir été des charlatans, des imposteurs. D'autres, rayonnant d'impudence, venaient eux-mêmes à la barre, mêlés à des histrions, à des prostituées et à

des membres des Comités révolutionnaires, fouler aux pieds les vases sacrés, dont ils faisaient offrande à la patrie. Les uns traînaient dans la boue des chasubles étincelantes d'or, tributs de la piété de nos pères; les autres dansaient sous le poids de ces ornemens vénérés. Les chants de la débauche s'unissaient aux chants religieux grossièrement parodiés. Les reliques des saints étaient souvent portées sur un âne, et celles de la patrone de Paris, qui protégea cette ville contre Attila, n'étaient point épargnées par ces nouveaux barbares. L'incrédulité la plus aguerrie fuyait devant ces bacchanales, mille fois plus révoltantes que les déréglemens forcenés des cultes les plus licencieux : et le moment où elle voyait ses œuvres accomplies, la couvrait de confusion, et souvent l'amenait au repentir. 1793.

Le peuple de Paris contemplait ces scènes avec des sentimens divers. La populace tâchait de se montrer joyeuse. Parmi les bourgeois timidement amis des bonnes mœurs et des convenances, les uns s'étudiaient à un faux sourire, les autres décelaient de la tristesse et de l'horreur : puis, tremblant d'avoir été aperçus par des dénonciateurs, ils allaient se cacher sous la cloison de leurs boutiques, leur

1793 rempart ordinaire contre les scènes d'horreur qu'ils devaient et pouvaient arrêter. Les pères et les mères surtout frémissaient de la joie que montraient leurs enfans, et pressentaient tout ce qu'ils auraient à en craindre. La plupart des prêtres assermentés se refusaient à se rendre complices de ces profanations. On leur faisait un crime d'une plainte, d'un soupir. Dépouillés d'un faible traitement trop chèrement acheté, poursuivis par tous les membres des Comités révolutionnaires ligués contre eux, ils erraient dans les bois, dans les cavernes, et souvent ils y rencontraient des prêtres qui les avaient devancés depuis trois ans, dans les souffrances de la proscription. Ah! combien n'enviaient-ils pas un malheur sans remords!

C'étaient les membres des Comités révolutionnaires qui faisaient l'inventaire du mobilier des églises. On tira un si faible produit de cette vaste et abominable spoliation, que les larcins des brigands purent être évalués aux neuf dixièmes de ces trésors. Ils trouvaient à brûler des confessionnaux le même plaisir qu'éprouveraient des malfaiteurs à brûler un tribunal.

Les paysans virent avec une douleur manifeste l'enlèvement de leurs cloches. Plu-

sieurs de ceux même qui, par de graves excès, 1793.
avaient obtenu le titre de *patriotes*, furent égorgés par le tribunal révolutionnaire, pour avoir essayé de s'opposer à cet enlèvement. Ils vénéraient encore la *nation*, mais ils ne concevaient pas que la *nation* leur ordonnât d'être sans lois, sans culte et sans Dieu. On voyait les paysans s'épouvanter dans leurs travaux, de l'éternel silence des campagnes, regarder tristement leurs clochers muets, et suivre la marche du soleil, pour ne pas manquer l'heure de l'*Angelus*, qui les remplissait auparavant d'une douce allégresse. Ils accompagnaient de profonds soupirs le signe de croix qu'ils osaient faire. Le dimanche, ils prenaient encore leur habit de fête, passaient mornes et pensifs devant leur église déserte et dévastée, et se faisaient quelque mérite d'observer le jour du repos, sans pousser plus loin le courage.

L'armée révolutionnaire, qui volait à toutes les expéditions sans danger, fut le principal instrument de ces rapines sacriléges. Le sabre des brigands perçait les tableaux où étaient représentées les scènes augustes et naïves de la Nativité de Jésus-Christ, de ses divins enseignemens et de ses souffrances. La perfec-

1793. tion de l'art n'arrêtait point les coups des iconoclastes de l'athéisme. C'était avec le marteau qu'ils attaquaient les statues des saints. Le portail et le sanctuaire étaient jonchés de têtes brisées. Les brigands, par ces mutilations, croyaient soumettre à la loi commune du supplice jusqu'aux habitans du ciel. C'est dans cet horrible état que nous apparaît encore aujourd'hui le portail de ces basiliques du moyen âge, dont l'architecture imposante et hardie sait mieux que les calculs d'un art plus délicat et plus régulier, produire et prolonger le sentiment religieux. On vit même plusieurs de nos belles cathédrales, de nos plus antiques abbayes tomber sous les marteaux d'avides démolisseurs, qui s'enrichissaient de leurs ruines. Un curé constitutionnel acheta, pour l'abattre, la superbe abbaye de Cluny, la plus vaste des églises de France. L'avidité fut ainsi avertie d'un nouveau genre de bénéfices. C'est une guerre qui dure encore aujourd'hui. L'armée révolutionnaire entrait dans les caveaux des églises, dans l'enceinte des tombeaux, pour faire la guerre aux morts. Ainsi furent exhumés les restes de l'aimable Sévigné, déposés à côté de ceux de la fille qu'elle avait tant chérie. L'armée révolutionnaire, même en

revenant du plus vaste pillage, ne manquait 1793.
pas de renverser sur nos routes ces croix, qui avertissaient le voyageur de ses dangers, et l'invitaient à la précaution et à la prière; ces chapelles champêtres, monumens de la reconnaissance du pauvre, et dont quelques vieux tilleuls formaient le dôme; ces niches vénérées de *Notre-Dame-des-Champs*, si chères au cœur des mères.

Fêtes de l'athéisme; culte de la *raison*.

Au milieu de ces ruines, au milieu de ces sanguinaires orgies, l'athéisme veut avoir son culte sous le nom de *raison*. Hébert et Chaumette ont résolu de fonder une religion contre le ciel. Alors fut accomplie la célèbre prédiction du père Beauregard, dans laquelle les philosophes n'avaient voulu voir qu'un rêve du fanatisme épouvanté, et qui montrait la beauté sans pudeur, usurpant sur l'autel la place du saint des saints. Hébert, Chaumette, Momoro, Vincent, L'Huilier, ceints de leur écharpe tricolore, et accompagnés d'une femme voilée, se font encore une fois ouvrir la barre de la Convention. Ces pétitionnaires viennent déclarer au monde que Dieu n'est pas, et qu'il est temps de substituer à son culte celui de la *raison*. Pour la figurer, rien ne leur a paru plus convenable

1793. que de choisir une belle femme, qui sait braver tous les préjugés, et surtout ceux de la pudeur. Chaumette apostrophe avec enthousiasme, avec respect, la divinité mystérieuse dont il se déclare le pontife : « Tombez, « dit-il, en face d'un grand peuple et de son « auguste sénat, tombez, voiles de la *raison.* » Le voile tombe, et dans la divinité nouvelle on reconnaît une danseuse de l'Opéra, habituée à figurer sur cette scène magique les Vénus qui descendent périlleusement des nuages. Quelques uns des conventionnels ne peuvent résister au dégoût que leur inspire une telle scène, et osent sortir ; quelques autres mêlent au rire les lascives saillies de leur imagination. Le plus grand nombre feint le recueillement et le respect. La terreur a déjà créé des hypocrites pour le culte nouveau. La déesse a reçu l'accolade fraternelle du président ; puis, montée sur un char magnifique, et suivie d'un tumultueux, grotesque et infâme cortége, elle vient dans l'antique et imposante cathédrale *prendre la place du saint des saints*. Dès ce jour l'église de Notre-Dame fut appelée *le Temple de la Raison*. Les fêtes de l'impudique Babylone furent commandées à la France dépouillée

du chaste christianisme. Depuis les basiliques jusqu'aux églises de village, tout fut transformé en *temples de la Raison*. Ici le rôle de déesse de la raison était brigué par l'impudence; là, il était imposé sous peine de mort à la beauté timide, et quelquefois à la fille du proscrit. L'athéisme monta tous les jours de décade dans la chaire évangélique; souvent il parlait par l'organe du brigand nommé *représentant du peuple*. De mille anathêmes contre Dieu, il passait au panégyrique de Marat, de Châlier, divinisait ces monstres, divinisait jusqu'à l'échafaud, sous le nom de *sainte guillotine;* puis il ordonnait de danser à tous ceux qu'il venait de menacer de la mort. Le comédien Monvel osa dans l'église de Saint-Roch, défier Dieu par ce stupide blasphême : « Si tu existes, tu entends que « j'insulte à tes foudres : venge-toi, je t'en « porte le défi. Tu gardes le silence, tu n'oses « frapper; j'en conclus que tu n'es point. » Partout les tyrans avaient fait écrire sur les cimetières : « C'est ici l'asile du sommeil « éternel. »

1793.

Danton et Roberspierre voyent ces fêtes avec dégoût.

Danton, quoiqu'il fût endurci dans son athéisme, parut voir avec le mépris de l'homme d'état ces révoltantes saturnales, qui

1793. allaient rendre toute autorité impossible. Il voulait bien que la révolution fût souvent atroce, mais non qu'elle fût complétement abjecte. Lui-même tremblait alors : ce n'était point le vil Hébert qui l'épouvantait, c'était le jaloux Roberspierre. Celui-ci, depuis trois mois, était parvenu à chasser son rival du Comité de salut public. Danton, avec une pusillanimité toute nouvelle, qui naissait, non du remords de ses crimes, mais de l'inquiétude de ses friponneries divulguées, avait laissé le champ libre à un scélérat qui puisait sa force dans sa sobriété. Il s'était retiré dans une terre scandaleusement acquise, près d'Arcis-sur-Aube, sa patrie. Là il vivait auprès d'une jeune femme, jolie et pauvre, à laquelle il avait reconnu une dot énorme. Sa férocité s'était amollie dans les plaisirs; mais ces plaisirs le décriaient, et les jacobins estimaient moins un brigand sybarite. Enfin épouvanté des insupportables et stupides extravagances d'Hébert, Danton revint à Paris avec le périlleux projet de parler d'*ordre* et de *clémence*. Roberspierre, dont l'âme pouvait suffire aux haines les plus vastes et les plus diverses, ne fut point fâché de s'aider de son rival pour perdre Hébert, bien résolu de le sacrifier

ensuite. Il frémissait d'une rage secrète, en voyant les Hébert, les Chaumette passer par-delà le pouvoir du législateur, s'emparer du pontificat de l'athéisme. Il jugea qu'après le plaisir bruyant et fort mal senti des premières orgies, ce culte monstrueux n'aurait plus de prise sur l'imagination du peuple. Pour se réserver le suprême empire de l'encensoir, il tâcha de créer un culte vague, dont il pût disposer à son gré, et prit le parti de reconnaître le Dieu qu'il bravait par ses crimes. Mais il sentait le danger d'effaroucher les jacobins, et comprit qu'il ne pourrait les amener à ses vues qu'à force de leur offrir du sang. Il affecta par degrés un morne dédain pour ce qu'il n'osait encore condamner tout haut. Il sema les défiances, les jalousies. Les jacobins n'osèrent plus rire de toutes les extravagances que Roberspierre contemplait avec une humeur morose. On vit alors l'empire des bourreaux se diviser en deux sectes, l'une qui voulait commettre le crime avec tout ce qu'il a de sérieux, et l'autre qui voulait le commettre avec joie, avec bouffonnerie.

1793.

Arrêtons-nous pour contempler le spectacle de la civilisation dégradée dans toutes ses

1793. jouissances, de la société attaquée dans toutes ses bases.

État des prisons. Dès le mois de novembre 1793, on évaluait à plus de deux cent mille le nombre des Français arrêtés comme *suspects*, c'est-à-dire comme dignes de mort. C'est ainsi que la révolution remplaçait cinq prisonniers qu'elle avait délivrés à la Bastille, le 14 juillet. Les forts escarpés, les monastères, les hôtels somptueux, les colléges, les châteaux, les maisons de plaisance, étaient transformés en prisons d'état; on en comptait quarante-deux dans Paris. L'encombrement était tel, qu'un palais comme le Luxembourg, qu'un lieu de délices et de magnificence comme Chantilly, présentaient partout des gênes et des tortures aux captifs. Tel propriétaire était arrêté dans l'hôtel qu'il avait fait bâtir, et y payait son logement. Les rigueurs suivirent un régime progressif dans chacune de ces prisons. D'abord il fut permis aux *suspects* de communiquer avec des parens, avec d'intrépides amis, qui venaient les visiter, d'apporter avec eux quelques meubles, de se nourrir à leurs frais, sous la condition de nourrir également plusieurs de leurs pauvres compagnons. Enfin, à cette première époque qui fut nommée *l'âge*

d'or des prisons, on vit briller une politesse 1793.
à laquelle le malheur commun donnait une expression plus vive et plus touchante. On se félicitait quelquefois d'être réuni à tout ce que la France possédait encore de plus illustre et de plus aimable. On cherchait à se plaire. On aimait à montrer des égards libres et courageux à des grands, qui n'avaient point attendu le malheur pour être affables, polis et surtout humains. Pour chasser l'ennui, on essayait le soir dans un salon commun, toutes les ressources des talens agréables, des saillies de l'esprit, et des traits du ridicule; légère vengeance qu'on se permettait contre les tyrans. Pour surmonter des peines profondes, pour soutenir des regrets déchirans et des alarmes mortelles, il fallait des ressources plus puissantes. Beaucoup d'hommes, qui dans le monde s'étaient montrés incrédules sur l'amitié, et l'avaient réduite soit à une bienveillance éphémère, soit à ces calculs intéressés qu'on suit sans oser se les avouer à soi-même, éprouvèrent que le malheur vaut mille fois mieux que le plaisir pour développer ce sentiment dans son énergie et dans sa vérité.

L'amour dut souvent être exalté et souvent contenu par l'admiration qu'excitaient les

1793. beaux dévouemens des femmes, et dont leur captivité même était un témoignage. Il faut bien convenir qu'on vit quelques personnes chercher encore l'ivresse de la volupté, dans des lieux si peu favorables au mystère, et si effrayans pour le plaisir. Mais les diversions fugitives ne faisaient qu'énerver les forces de leur âme; elles avaient bientôt à se repentir d'avoir profané le malheur par le scandale.

Jamais on n'éprouva mieux que dans ces prisons le charme et la puissance des sentimens de famille. On y voyait un grand nombre de jeunes femmes qui avaient voulu suivre leurs époux, de jeunes filles qui s'étaient précipitées aux pieds des brigands pour obtenir la grâce d'accompagner leur mère *. Il semblait que

* Je pourrais citer ici de nombreux exemples; mais je saisis cette occasion de rendre hommage à une famille bien digne des regrets et des longs souvenirs des gens de bien et des hommes de lettres. En 1792, et deux mois avant la journée du 10 août, M. Le Sénéchal, administrateur-général des domaines, s'était retiré à Rouen avec sa femme et deux de ses filles (la troisième, madame la marquise de Cherizey, avait suivi son mari dans l'émigration.) Dans le temps des massacres de septembre, cette famille reçut et garda long-temps dans une maison peu spacieuse, plusieurs proscrits, parmi lesquels deux étaient mis *hors la loi*,

madame Élisabeth, que mesdemoiselles de 1793.
Sombreuil et de Cazotte eussent prêté leur âme

MM. Desmeuniers et Brousse-des-Faucherets. Je dus moi-même la vie à cette hospitalité courageuse. M. Le Sénéchal revint ensuite s'établir dans une maison de campagne près de Paris. De nouveaux proscrits vinrent bientôt frapper à la porte d'une maison où régnaient les plus nobles vertus, à côté des grâces les plus faciles et des talens les plus agréables. Je ne puis exprimer jusqu'où madame Le Sénéchal et mesdames ses filles poussaient l'esprit d'invention, pour parer à mille accidens, pour tromper les recherches les plus sévères. M. Le Sénéchal et son gendre, M. le marquis d'Audiffret, proscrit lui-même, les secondaient avez zèle. Au mois de mars 1794, un perfide domestique les dénonça. Le mandat d'arrêt ne fut lancé que contre M. et madame Le Sénéchal et leur gendre; mais madame d'Audiffret et mademoiselle Sophie sa sœur implorèrent à genoux la grâce de suivre leurs parens, et l'obtinrent quelques jours après. Leur joie, quand elles entrèrent dans la prison, fut égale au désespoir de leurs parens. Voici comment toute cette famille fut sauvée du supplice : il y avait au Comité de salut public un jeune commis qui n'était entré à ce terrible poste que pour sauver des victimes; il se nommait Charles Labussière. Il aperçut un jour dans les papiers ceux qui concernaient la famille Le Sénéchal. La résolution était prise de l'envoyer au tribunal révolutionnaire, pour le crime irrémissible d'avoir caché un émigré, et les preuves

1793. à tout leur sexe. Le soir, on se réunissait pour la prière, et l'on pouvait, au milieu des embrassemens de famille, prononcer sans frémir ces mots terribles : *Du moins nous mourrons ensemble!* Les femmes dans les prisons étaient redevenues des missionnaires de religion, comme au temps des persécutions païennes. Quelques unes d'elles eurent le bonheur de ramener à la foi d'orgueilleux incrédules.

étaient manifestes. Ce commis s'émeut en voyant l'âge de deux victimes désignées; il prend des renseignemens qui redoublent son intérêt, et le poussent jusqu'au dévouement. Il se détermine à soustraire hardiment toutes ces pièces. Son larcin n'est point découvert, au milieu du désordre qui accompagnait tant de monstrueuses procédures. Cet essai l'enhardit à recommencer les mêmes tentatives pour sept ou huit autres familles, et il a toujours le bonheur de réussir. Ces traits d'intrépidité furent connus après le 9 thermidor, et valurent à M. Labussière d'honorables preuves de l'intérêt public.

M. Le Sénéchal et sa plus jeune fille sont morts long-temps avant les jours de la restauration. Madame Le Sénéchal et madame d'Audiffret n'en ont vu que les premières années. Je dois beaucoup à cette famille, que plusieurs des hommes de lettres, mes contemporains et mes amis, ont honorée et tendrement chérie. Je lui dois surtout d'avoir connu les plus parfaits et les plus aimables modèles d'une bonté généreuse.

On les entendait commenter l'Évangile, et montrer le royaume des cieux promis à *ceux qui pleurent, à ceux qui souffrent, à ceux qui espèrent en Dieu*. Ce fut ainsi que la noble et aimable veuve du comte de Clermont-Tonnerre eut le bonheur de voir le cœur de La Harpe, cet élève de Voltaire, s'ouvrir tout à coup aux vérités célestes. 1793.

La religion fut le secours le plus assuré, le plus général qui restât à ces milliers de malheureux, quand les premiers adoucissemens de leur prison leur furent retranchés avec une cruauté industrieuse. Bientôt on les réduisit à une nourriture infecte et insuffisante, et leur demeure retentit perpétuellement du fracas des verroux, et de la voix des huissiers du tribunal révolutionnaire. Barrère proposa un jour que tous ces suspects fussent déportés. C'eût été sans doute un affreux supplice que cette déportation; on peut en juger par celle qui eut lieu depuis, dans des temps moins terribles. Mais peut-être Barrère avait-il voulu diminuer les chances de mort. Collot-d'Herbois trouvait le sort des prisonniers trop doux; il voulait que, sous chacune des prisons, il fût pratiqué une mine, et que l'explosion universelle suivît le signal donné par

1793. le Comité de salut public. Peu importait au monstre que la commotion renversât tout un quartier de la capitale.

Il y avait encore un certain nombre de suspects gardés dans leur domicile, par des hommes du peuple, dont ils payaient fort cher la surveillance tyrannique. Tous les nobles chassés de Paris et des villes importantes, et tenus comme sous la clef des Comités révolutionnaires, étaient parqués dans diverses communes, où on n'attendait pour les mener à la mort qu'un peu de vide dans les prisons. Figurez-vous un nombre encore plus grand de proscrits, les uns frappés du terrible *hors la loi*, pour ne s'être pas présentés au supplice, et livrés dans les horreurs de leur fuite à tout ce qu'on rapporte des parias des Indes; les autres, cachés dans des greniers, dans des caves, dans des fermes, dans des moulins; d'autres, tout prêts à acheter des restes de leur fortune un faux passe-port; d'autres, munis de ce gage incertain du salut, introduits sous des noms supposés dans l'atelier de l'artisan, gagnant un salaire dans une manufacture, employés dans les charrois, dans les fourrages, se donnant un air affairé et quelquefois terrible, pour mieux éviter le soupçon;

d'autres, en fort grand nombre, cachés dans les rangs de nos soldats, et préférant la mort du champ de bataille aux tourmens de la captivité, à l'horreur du supplice; ceux-ci, placés sur une liste d'émigrés pour s'être montrés partout avec confiance; ceux-là, portés sur la même liste pour avoir cherché l'obscurité et la retraite. 1793.

Ainsi vécut, depuis le mois d'octobre 1793 jusqu'au mois d'août 1794, tout ce que la France comptait encore de plus illustre et de plus vénéré.

Intérieur de la France.

Voici ce qui s'offrait au voyageur dans l'intérieur de la France et vers les frontières : des routes dégradées, de larges et dangereux chemins ouverts au travers des champs, au travers des moissons; partout des signes de disette ou de famine, fléau qui durait presque sans interruption depuis 1789, et qui accompagna la révolution jusqu'à son agonie; quelques voitures de blé conduites par des gendarmes, et le cultivateur enchaîné, pour avoir refusé de le livrer au *maximum*; des troupes immenses de conscrits, maudissant avec franchise la révolution pour laquelle ils allaient mourir, et derrière eux une armée révolutionnaire qui les chassait vers la frontière où

1793. jamais elle n'arrivait; de longues charrettes qui traînaient des suspects à la ville voisine; de jeunes filles qui suivaient à pied leur père enchaîné, pour lui préparer le soir un repos plus supportable dans la prison; quelques voitures publiques chargées d'espions voyageurs. Si par hasard on apercevait encore un train somptueux, c'était, n'en doutez pas, quelque proconsul exterminateur. Il approche de la ville voisine, avec les mêmes sentimens de fureur que s'il en avait fait le siége depuis six mois : peut-être est-ce la ville où il a vu le jour; peut-être lui rappelle-t-elle les momens les plus purs et les plus doux de sa vie; peut être est-il bien convaincu du caractère paisible de ses habitans; peut-être éprouve-t-il quelque scrupule d'y répandre sans motif la terreur et la mort. Son émotion ne durera qu'un moment. Il relit les féroces instructions des Comités de salut public et de sûreté générale. Il ne doit pas paraître trop au-dessous des Lebon, des Carrier, des Maignet, des Collot-d'Herbois. La peur, l'ambition, la cupidité vont lui donner cette énergie révolutionnaire au-dessus de laquelle il n'y a rien en scélératesse.

Tous les monumens des arts se trouvaient proscrits à la fois; s'ils n'appartenaient

point à la religion, ils étaient à coup sûr les ouvrages du despotisme ou de la féodalité. D'ailleurs l'armée révolutionnaire n'avait guère le loisir de s'informer de leur origine ou de leur objet. Ces brigands abattaient les images des héros de notre histoire et des plus sages ministres : Sully et Colbert ne trouvaient pas grâce à leurs yeux. Comme cette frénésie destructive était celle d'Hébert et de Chaumette, et qu'elle était un peu moins partagée par Roberspierre et Saint-Just, la France ne se trouva pas complètement dépouillée des monumens de sa glorieuse antiquité et de ses jours prospères. Dans quelques villes, des municipaux, des citoyens dévoués offrirent à l'armée révolutionnaire une rançon pour les monumens utiles qu'ils voulaient conserver. Un artiste, M. Lenoir, a droit aux éloges de l'histoire, pour le zèle, le courage et l'adresse avec lesquels il sauva, dans Paris, un nombre étonnant de monumens religieux, désignés au marteau destructeur. 1793.

Les décrets de la Convention avaient supprimé toutes les académies, fermé toutes les écoles publiques, même celles de droit et de médecine, fermé tous les colléges, et confisqué

1793. leurs revenus. Il est vrai qu'elle avait promis d'y substituer diverses sortes d'écoles, dont le plan avait été tracé par Condorcet. Elle n'en fit rien, et laissa régner la plus brutale ignorance; ce qui valut peut-être encore mieux que l'éducation systématiquement athée dont Condorcet avait posé les bases. Un seul établissement date de cette époque; c'est celui de l'École polytechnique, illustrée par ses premiers professeurs et ses premiers élèves. Les mathématiques ne disent rien à l'âme; elles avaient seules, entre les sciences, le privilége de ne point causer d'ombrage aux tyrans.

Les nouveaux adeptes du siècle des lumières avaient juré la destruction et l'incendie des bibliothéques. Tout ce qui avait précédé le dix-huitième siècle était jugé inutile ou dangereux à ces Omars sans croyance; et encore parmi les ouvrages des nouveaux philosophes, la plupart, et ceux même de Voltaire, leur paraissaient souillés par un infâme esprit de servitude. Barrère, flatteur de tout extravagant qui s'emparait de la puissance, semblait seconder le vœu d'Hébert et de Chaumette, en disant que si l'on n'y mettait ordre, le monde allait devenir une montagne de pa-

piers. La France perdit des trésors précieux par 1793.
la dispersion des belles bibliothèques de plusieurs ordres de moines et d'illustres émigrés. L'armée révolutionnaire aimait à se chauffer avec les livres. L'abbé Grégoire, Lakanal et Villar, quoiqu'ils fussent fort peu en crédit, firent de louables efforts pour arrêter ces épouvantables ravages de la barbarie. Le dernier, M. Villar, vota toujours dans la Convention avec intégrité et courage.

Nouveau Calendrier; système nouveau des poids et des mesures.

La Convention, pour consommer le divorce de la France avec l'histoire, la religion et les nations étrangères, venait d'adopter, sur le rapport de Fabre-d'Églantine, un nouveau calendrier. Rien n'était ménagé dans cette réforme. L'ère nouvelle datait du 22 septembre 1792, où Collot-d'Herbois fonda la république. Les jours, les mois subissaient une nomenclature nouvelle qui, bien qu'assez simple, imposait un travail à la mémoire des peuples, toujours rétive et paresseuse, quand il s'agit de réformer de vieilles habitudes. Les nouveaux noms des mois, formés sans respect pour les règles d'une judicieuse étymologie, avaient été imaginés pour la température de Paris, et offraient plus d'un contre-sens, appliqués à celle de la Provence. Le jour du

1793. Seigneur aboli était remplacé par la *décade*. La Convention, en reculant de trois jours celui du repos, prétendait par un décret augmenter les forces physiques de l'homme. Diverses turpitudes révolutionnaires souillaient le calendrier nouveau. Cinq jours complémentaires, qu'on ajoutait aux trois cent soixante, étaient hideusement nommés les *sans-culotides*. D'abord on avait voulu remplacer le nom des saints par celui des héros ou des philosophes de l'histoire ancienne; mais les révolutionnaires tremblaient de glisser des noms aristocratiques, monarchiques ou féodaux dans cette canonisation philosophique, et ne pouvaient s'entendre entre eux sur les objets de leur culte. Ils prirent le parti de signaler les jours de l'année par le nom des plantes les plus précieuses, des animaux ou des instrumens les plus utiles. Vous eussiez cru lire un calendrier formé par les Égyptiens, dans le temps de la plus extravagante idolâtrie. Il est assez curieux de voir, dans le rapport de Fabre-d'Églantine, comment il met son esprit à la torture pour justifier et ennoblir cette expression de *sans-culotides* *.

* Des jours de la semaine étaient désignés par la carotte, par l'oignon. Ainsi se trouva réalisée une

Ce calendrier, qui fut en usage pendant près de douze ans, source de confusion pour les actes publics, est une gêne de plus pour l'histoire de ces temps désastreux. 1793.

Vers cette même époque, des savans du premier ordre furent appelés pour concerter les moyens d'établir l'uniformité des poids et des mesures. Ils conçurent cette opération avec autant de grandeur que de hardiesse et de simplicité; mais, dans leur nomenclature, ils tinrent trop peu de compte d'habitudes qui restent souvent indélébiles chez les hommes de l'esprit le plus éclairé. Ils transportèrent partout le calcul décimal, qui, très commode pour les opérations compliquées de la science, remplace avec d'insupportables gênes dans les usages familiers, le calcul duodécimal, adopté par toutes les nations, à cause du grand nombre de ses diviseurs. Ce long travail sauva les jours de plusieurs hommes, coupables alors d'avoir du génie et de la renommée, tels que Lagrange, Laplace, Ber-

prédiction satirique et bouffonne, qu'un jeune officier, M. De Lille, avait faite en 1775, dans une chanson dirigée contre les économistes et les philosophes :

Et nous verrons un oignon
A Jésus damer le pion.

1793. thollet. Pourquoi Lavoisier n'eut-il pas le même bonheur?

J'ai déjà parlé de quelques fêtes immondes de ce temps-là. En voici une bien digne de son exécrable objet. Elle eut lieu sur la place de la Révolution, pour célébrer l'anniversaire du 21 janvier. On voyait des mâts de cocagne, des jeux de bagues, des danses, des tréteaux de baladins. Mais ce fut le bourreau qui fut chargé des honneurs de la journée. Quatre victimes tombèrent sous ses coups au milieu des jeux commandés aux spectateurs; ils étaient en fort petit nombre, et ne savaient comment monter leur férocité au niveau des ordonnateurs de la fête du 21 janvier.

Spectacles. Les spectacles de Paris n'avaient point discontinué; mais les comédiens éprouvaient des terreurs mortelles, en choisissant les pièces de leur répertoire. Il n'y avait plus un seul des chefs-d'œuvre de notre scène qui n'offrît de sanglantes applications contre les tyrans du jour. Après avoir mutilé de cent manières des pièces immortelles, on finissait par les rejeter. La tragédie de *Brutus* de Voltaire avait régné pendant les premières années de la révolution. On la représenta peu de jours après la loi sur les suspects. Le public se ven-

gea un moment de ses bourreaux, en applaudissant avec fureur ces vers : 1793.

> Arrêter un Romain sur de simples soupçons,
> C'est agir en tyrans, nous qui les punissons.

La tragédie de *Caïus Gracchus*, de Joseph Chenier, quoique conçue dans l'esprit révolutionnaire, encourut la même proscription, à cause de cet hémistiche courageux :

> Des lois et non du sang !

On comprit bientôt qu'il fallait régénérer entièrement le Théâtre-Français, comme on régénérait toutes choses. Les chefs de l'armée révolutionnaire qui remplissaient les loges, ne pouvaient se lasser de voir reproduire sur la scène les vertus de Marat. Mais comme de tels sujets mettaient en fuite les autres spectateurs, on imagina de retracer les combats du jour, les siéges de Lille, de Thionville, de Toulon. L'on substitua le plus possible les évolutions à des paroles toujours dangereuses. Ainsi, à Rome, sous les empereurs monstres, l'art scénique dut se renfermer dans la pantomime, par la peur réciproque que s'inspiraient les tyrans et les auteurs. Les comédiens français avaient cru trouver dans *Paméla*, comédie de M. François de Neufchâ-

1793. teau, un sujet philosophique, dirigé comme *Nanine*, contre le préjugé de la naissance. Mais on s'indigna que l'auteur eût osé prêter des sentimens généreux à un noble. On ne se borna point à proscrire la pièce : l'auteur, les comédiens et les comédiennes furent arrêtés pendant dix mois, et la journée du 9 thermidor put seule les sauver. Roberspierre se souvenait du zèle courageux avec lequel ils avaient osé le peindre, l'affronter, le poursuivre dans la représentation de *l'Ami des lois*. Jamais d'ailleurs ils n'avaient dissimulé leurs sentimens d'horreur et de mépris pour la tyrannie démagogique. Un royalisme fidèle qui ne se démentit point dans la prison, les fit honorer par les plus respectables compagnons de leurs malheurs. *

Dénonciateurs. L'empire romain, dans sa vaste étendue et sous ses maîtres les plus odieux, ne vit pas un nombre de délateurs comparable à celui qu'offrait la France. Cinq cent mille patriotes de cette époque étaient tout autant de dénoncia-

* Voici les noms de plusieurs de ces comédiens courageux, tels que je les trouve indiqués dans les Almanachs des prisons : Saint-Prix, Saint-Phal, Fleuri, Vanhove, Dazincourt, mesdemoiselles Raucourt, Contat, Mézerai, etc.

teurs. Ils remplissaient les sections de Paris. 1793.
Quarante sous par jour étaient distribués à tous les patriotes de ce genre. Les domestiques fidèles couraient le même danger de mort que leurs maîtres. Les domestiques dénonciateurs touchaient hautement leur salaire à la Commune. Eh bien! il est vrai de dire que le nombre des premiers surpassa de beaucoup celui des seconds. Sur la porte de chaque maison était écrite la liste des locataires, avec leur âge et leur profession. Une indication fausse ou bien une omission était punie de mort. On y voyait également écrit en gros caractères : *Liberté, égalité, fraternité ou la mort;* ce que Champfort traduisait ainsi : *Sois mon frère ou je te tue.* Un bâton gigantesque élevé sur les places publiques, sous le nom d'*arbre de la liberté*, était comme la liberté du jour, sans fruits et sans racines. En quelques lieux et particulièrement sur la place des supplices, une grosse statue de la Liberté, tribut honteux de la sculpture esclave, et qui paraissait faite avec de la fange, montrait une femme hommasse, sans pudeur et sans âme. L'insigne de toute magistrature était un bonnet rouge, qui jusque là n'avait été porté que par des galériens.

Tout l'effort de l'esprit et de l'industrie

1793. humaine n'avait plus alors que deux objets; chez les uns c'était le moyen d'abattre le plus de têtes; chez les autres c'était celui de conserver sa vie; étude qu'il fallait renouveler tous les jours, et suivre à chaque minute sans la plus légère distraction. Danger de mort, si, sur un meuble, sur une gravure, une pendule, une plaque de cheminée, on avait négligé d'effacer une fleur de lis! si on célébrait le dimanche au lieu de la décade! Danger de mort, si on mettait la particule *de* devant un nom propre, si on oubliait la cocarde tricolore, ou si on la portait avec un ruban trop recherché! Danger de mort, si l'on se servait des termes déclarés féodaux de *Monsieur*, de *Madame*. Danger de mort, si l'on s'offensait du tutoiement, ou si l'on se piquait de n'en point faire usage; si l'on disait la rue *Saint-Denis*, au lieu de la rue *Denis;* si l'on ne substituait pas le nom de *tyran* à celui de *roi*, lors même qu'il s'agissait d'un monarque étranger, ou d'un roi des temps les plus reculés. L'ignorance et la cruauté s'affublaient de quelques noms de la république romaine. Les assassins signalés aimaient à porter ceux de Brutus et de Manlius; plusieurs nouveau-nés étaient flétris par leurs pères du nom de Marat.

Le baptême ne se donnait plus que furtivement, avec péril pour le prêtre et pour les parens qui osaient croire encore à ce gage de la rédemption. Quand le culte fut rétabli, huit ans après, on fut effrayé du nombre immense des enfans qui n'avaient point reçu le baptême.

1793.

Sépultures, mariages, etc.

La Commune de Paris avait aboli les devoirs funèbres. Tout proclamait le néant dans l'enlèvement du cadavre; vous eussiez dit, en voyant de quelle manière on y procédait, que toutes les villes étaient frappées d'un fléau contagieux, et que les vivans étaient menacés par les morts. Le cercueil était souvent abandonné par des mercenaires, à la porte d'un cabaret. Une sépulture particulière était regardée comme une distinction aristocratique. Les cimetières dévastés n'offraient plus que des chapelles détruites, des inscriptions effacées et des tombes ouvertes. Plus de nom pour les morts! plus de pierre pour recevoir les larmes de l'orphelin! Tout était englouti dans la fosse commune, gouffre immense, gouffre béant, image de la France pendant le règne de la terreur et de la mort.

C'était dans quelque étroite cellule, à volets bien fermés, que la bénédiction sacerdotale

1793. pouvait encore consacrer quelques mariages. Il fallait veiller à ce que les prières fussent répétées à voix sourde, à ce que les cierges ne répandissent point de clarté au-dehors; car les jeunes époux, bientôt accusés de fanatisme, auraient pu être conduits du lit nuptial à la mort. Ce n'était point par ce seul moyen que les révolutionnaires attaquaient l'une des plus belles et des plus profondes institutions que le christianisme ait données au monde, celle qui élève le mariage à la dignité du sacrement, sanctifie l'amour conjugal, bénit ses fruits, ses devoirs, ses plaisirs, et l'aide de toutes les forces du ciel pour soutenir les traverses de la vie. Le divorce était décrété, tel que ne le connut aucun des peuples de la terre les plus décriés pour l'infamie de leurs mœurs. Point de formalités, point de délais, point d'épreuves, point même de motifs; car était-ce un motif sérieux que l'*incompatibilité d'humeur?* Liberté égale pour les deux sexes de demander le divorce, de spéculer sur des avantages obtenus ou surpris dans le contrat; liberté indéfinie de former d'autres nœuds, de les renouveler, et de passer sa vie de divorces en mariages. Nulle autre

sollicitude de la loi pour les enfans, que de les distribuer aux époux divorcés suivant leur sexe; restitution subite à la femme d'une dot qui pouvait alimenter ses désordres. Ce n'est pas tout. Afin que le mariage n'eût aucun privilége réel sur le concubinage, dans une loi sur les successions, les bâtards furent appelés à avoir une part égale avec les enfans légitimes, et cette loi reçut impudemment un effet rétroactif. Le mariage n'était plus qu'un contrat ridicule, qui pouvait être résilié à chaque minute par l'une des parties. * 1793.

Sous un règne si follement démocratique, et lorsque tout paraissait sacrifié aux pauvres, la Convention osa confisquer les revenus des pauvres dans les hôpitaux. Des hommes et des femmes habitués à repaître leurs yeux du spectacle des exécutions sanglantes, prirent dans ces tristes asiles inhumainement dépouillés, la place des filles de Saint-Vincent-de-Paule.

Vente des domaines nationaux.

Les biens du clergé étaient déjà dévorés en grande partie. Ceux des colléges, des hôpitaux ne fournissaient matière qu'à des dépré-

* Mademoiselle Arnoult, comédienne célèbre par ses bons mots, appelait le mariage le *sacrement de l'adultère*.

1793. dations ; tout dépérissait sous les séquestres. La proie nouvelle qu'offraient les biens des émigrés diminuait chaque jour par le bas prix de la vente. Les acquéreurs usuriers faisaient payer cher à la république leurs scrupules et leurs craintes. Des administrateurs de district s'adjugeaient souvent entre eux ces biens au prix le plus modique et le plus dérisoire. Quant aux biens des condamnés, il eût été facile au bon sens de prévoir que les plus épouvantables confiscations dont le monde eût encore été effrayé, seraient à peu près stériles pour le fisc, et qu'elles ne rendraient pas en se multipliant la vingtième partie de ce que s'en était promis la cupidité financière. La France ne fournissait pas une assez grande quantité de pervers pour amener une vaste concurrence d'acheteurs aux encans de ces dépouilles sanglantes, à la vente des champs de l'orphelin. Cependant l'imagination des tyrans et celle même du peuple en jugeaient autrement. On croyait à des ressources indéfinies, en voyant des supplices et des confiscations sans termes. C'est cette atroce et stupide persuasion qui dicta ce mot à Barrère : *Nous battons monnaie sur la place de la Révolution*. Le plus simple calcul aurait pu dé-

montrer que déjà, vers la fin du règne de la terreur, les assignats débordaient dans une disproportion effrayante ce qui pouvait leur rester de gages, et que déjà par conséquent on était en état de banqueroute. Mais voici le plus étonnant des phénomènes opérés par la terreur : l'assignat perdait déjà plus de quatre-vingts pour cent de sa valeur, lorsque la Convention décréta qu'il y aurait peine de mort contre quiconque refuserait de prendre l'assignat au pair. La peine fut bientôt appliquée à nombre d'individus. Comme chacun était alors travaillé de la pensée dominante de sauver sa vie aux dépens de sa fortune, l'assignat fut bientôt au pair, et s'y maintint pendant six mois, quand chaque jour rendait sa chute inévitable. Il est vrai que les campagnes trouvèrent bientôt plusieurs moyens d'échapper à cette loi, ou la bravèrent avec audace; les villes ne l'osèrent jamais. Les campagnes, frappées de continuelles réquisitions, s'en dédommagèrent en payant fort mal les impôts et les fermages. Elles profitèrent ainsi de ce que la révolution avait de plus anarchique. 1793.

Avilissement de la Convention.

C'était un grand crime que de n'avoir point juré la constitution de 1793; c'en était un

1793. plus grave que de réclamer l'exercice de cette constitution. Un tel vœu, disait-on, décelait des royalistes, et ne pouvait être suggéré que par Pitt et Cobourg. Ces noms de Pitt et Cobourg se trouvaient cent fois répétés dans chacun des discours prononcés soit à la Convention, soit aux sociétés populaires, soit dans les diverses sections. Quiconque avait été traité d'agent de Pitt et Cobourg, fût-il un idiot, était marqué pour la mort. Il fallait adorer le gouvernement révolutionnaire, il fallait bénir le régime de la terreur.

Depuis que Roberspierre était entré au Comité de salut public, la Convention n'était plus que le cadavre d'un corps politique. Ce Comité envoyait en mission ceux des Montagnards dont il craignait le plus l'esprit inquiet, sûr de les poursuivre quand il lui plairait, soit pour des spoliations dont ils auraient gardé une trop forte part, soit surtout pour avoir montré de la mollesse dans le crime. Il gardait auprès de lui les Montagnards les plus lourds, espèce d'hommes fort habiles à se laisser gouverner d'après les calculs de la peur. Leur première règle de conduite était de frémir, quand Roberspierre paraissait indigné, et d'avoir un air ému,

sanctifié, quand il parlait de vertu. Les députés qui formaient les débris du côté droit et de la *Plaine,* assis à la Convention, semblaient comprimés dans une cage de fer. S'ils voyaient entrer Saint-Just, Amar ou Vadier, ils se croyaient près de leur dernière heure. Les yeux tournés vers les portes, ils tremblaient toujours de les voir se fermer sur eux. Roberspierre seul ne les regardait point d'un air farouche. Il prévoyait le moment où sa politique pourrait les opposer à ses rivaux et à ses ennemis de la Montagne. Une foule de décrets homicides étaient rendus par vingt-cinq ou trente députés, dont quelques uns ne s'étaient levés ni pour ni contre. Il fallait de grandes solennités pour que, sur plus de sept cents membres de la Convention, il s'en trouvât cent quatre-vingts dans la salle. Un jour, Barrère, après avoir debité ce qu'il nommait ses *carmagnoles,* remonta nonchalamment à la tribune, et dit de l'air le plus léger : « J'avais oublié de vous dire « que les pouvoirs du Comité expirent au« jourd'hui, » comme si ce renouvellement était une formalité superflue. Les instrumens, les esclaves, les victimes et les ennemis secrets de cette tyrannie se levaient

1793.

1793. pour proroger ces pouvoirs. Tout vote contraire eût été puni de mort. *Touchante unanimité!* s'écriaient les tyrans. Le temps n'était pas encore venu pour les décemvirs d'affecter les marques du pouvoir suprême. Nul signe ne les distinguait. Ils n'avaient point d'émolument particulier. Comme ils se craignaient entre eux, ils s'abstenaient de vol au milieu d'un carnage réglé. Souillés de sang, ils prétendaient avoir les mains pures, tant qu'elles étaient exemptes de rapines. Leur ambition comme leur cruauté était insatiable; mais leur cupidité pouvait prendre patience. Parlons des membres de ce Comité.

Composition des Comités de salut public et de sûreté générale.

C'était entre cinq hommes, Roberspierre, Billaud-Varenne, Couthon, Saint-Just et Collot-d'Herbois que l'empire de la terreur se partageait, quoique d'une manière inégale. Barrère prêtait sa rédaction facile à leurs décrets les plus barbares. Ses rapports étaient légers, sautillans, pleins de fables et de mots d'une horrible gaîté. Jambon-Saint-André, ministre protestant, qui avait montré soit dans le procès du roi, soit dans l'attaque contre les Girondins, une insigne barbarie, s'était retiré dans nos ports, pour régner sur notre

marine qu'il sût anéantir. Carnot, ainsi que nous l'avons vu, s'était réservé les opérations militaires; Prieur de la Côte-d'Or partageait ses travaux. Robert-Lindet harcelait nuit et jour les commis pour expédier les affaires, et surtout les arrêts de mort. Prieur de la Marne, jacobin de l'esprit le plus borné, faisait nombre dans le Comité de salut public. 1793.

Le Comité de sûreté générale avait trouvé le secret de se perpétuer, aussi bien que le Comité de salut public. Il espérait rivaliser avec celui-ci, par la grande part qu'il avait aux proscriptions. Mais les premiers rôles étaient pris, et les Amar, les Vadier, les Vouland, les Jagot, les Louis du Bas-Rhin, quoique tous d'une scélératesse immuable, ne restaient plus que des bourreaux subalternes. Les Mémoires de Sénart, l'un des secrétaires de ce Comité, Mémoires dont j'ai déjà parlé, m'offriraient le moyen de tracer ici l'effrayant portrait de ces hommes. J'ai lu plusieurs fois les détails de leur infernal conciliabule, quand ils se passaient la plume pour signer soit des mandats d'arrêt, soit des mandats de comparution au tribunal révolutionnaire. J'étudiais les moyens de con-

1793. signer dans l'histoire des mots de cruauté tels qu'on n'en lit point même dans Suétone. J'aurais voulu montrer ces tyrans trouvant dans l'extermination de leurs semblables les plaisirs de la chasse, se donnant rendez-vous, soit au tribunal révolutionnaire, soit à la place des supplices, pour ne rien perdre de l'agonie de leurs victimes; insultant ou frappant des femmes suppliantes, attachant un prix infâme à des grâces qu'ils promettaient dans leurs emportemens de satyre, punissant de mort des refus inspirés par l'horreur; ceux-ci espions de Roberspierre, ceux-là de Billaud-Varenne, tous épiant l'occasion de se dénoncer, de se perdre les uns les autres, tous se cherchant pour s'égayer dans leur férocité, passant de leurs bouffonneries sanguinaires aux convulsions de la fureur, les uns garantis contre le remords par leur stupidité, et les autres par la continuité de leurs crimes. J'aurais voulu montrer Héron, le principal agent de ces scélérats, déterminé à faire périr sa femme, et offrant de l'or à Sénart pour la livrer au tribunal révolutionnaire. Mais ma plume tombait à chaque mot que je voulais écrire, à chaque fait que je voulais retracer. On peut juger

de tous ces mots, par un seul, qu'un peintre 1793.
fameux, membre de ce Comité, disait à l'ouverture des séances : *Broyons du rouge.*

FIN DU LIVRE DIX-NEUVIÈME.

1794.

LIVRE HUITIÈME.

Danton parle de *clémence.*

DURANT l'hiver de 1794, on eut quelque espérance de voir se ralentir cette affreuse tyrannie. La victoire que le général Jourdan avait remportée près de Maubeuge, sur le prince de Cobourg, les succès plus importans encore obtenus par les généraux Hoche et Pichegru sur le duc de Brunswick et Wurmser, le désastre des Vendéens dans la ville du Mans, et enfin la reprise de Toulon, semblaient devoir ôter tout prétexte et tout aliment à des fureurs si nouvelles dans le monde. Ce qui fortifiait les espérances des amis de l'humanité, c'est que l'odieuse et infâme puissance de la Commune de Paris paraissait enfin chancelante, et prête à se dissoudre avec fracas. Roberspierre s'était élevé, quoiqu'un peu tard, contre les saturnales de Chaumette et d'Hébert, contre les orgies des temples de la Raison, et semblait prendre sous sa protection les prêtres qui se refusaient encore à l'apostasie. Sa protection pourtant resta toujours fort suspecte. Hébert avait pu chasser

Danton de l'empire des cordeliers; mais il trouvait beaucoup de difficulté à chasser Roberspierre de celui des jacobins, bien qu'il l'emportât sur lui, sinon en cruauté, du moins en impudence. Le mot de *clémence* avait été prononcé une ou deux fois dans cette société, et, chose merveilleuse, il n'y avait pas excité un soulèvement général. C'était Danton, c'était surtout Camille-Desmoulins, qui entreprenaient de façonner les oreilles des jacobins à ce mot proscrit. Long-temps perfide pensionnaire de la cour, Danton, engagé si avant dans les projets du duc d'Orléans, et peut-être même dans ceux de Dumouriez, avait bien quelque intérêt à empêcher cet esprit de recherche inexorable, qui fouillait dans toutes les vieilles intrigues, pour les élever au rang des conspirations, et fournir matière à d'interminables supplices. Mais Roberspierre n'était pas homme à se dessaisir des armes avec lesquelles il pouvait perdre ses rivaux. Le tigre, en tenant sa griffe ouvertement levée sur le vil Hébert, se proposait d'abattre d'un second coup le puissant Danton. Celui-ci, après tant de cruautés et de fatigues révolutionnaires, prêchait à ses vieux compagnons le repos et le plaisir. Voici comment

1794. on peut traduire les discours qu'il leur tenait : « Nous nous sommes montrés terribles dans le « danger, montrons-nous gais, ouverts et « confians dans la victoire. Nous avons assez « puni de traîtres ; n'en créons pas de nouveaux « à force de supplices. Il ne faut pas qu'on « meure à la fois de peur, de faim et d'ennui « dans notre république. Mais gardons-nous « d'imiter cet infâme Hébert qui, à force d'ir- « réligion, de scandale et de sottise, semble « travailler à rendre le peuple dévot, comme « au temps de la Ligue. Laissons au peuple un « reste de vénération pour ce qu'il adorait. « Ne démolissons pas avec grand fracas des « autels qui tombent de vétusté. Ou le peuple « nous maudirait, ou bien il deviendrait trop « méchant, trop fin, trop cruel pour nos in- « térêts. Soutenons un dernier combat, celui « de la Montagne contre la Commune de « Paris ; il ne sera pas long. Frappons les « chefs ; ménageons la foule qui les suit, et « faisons-la rentrer dans nos rangs. Cette « sainte Montagne ne doit pas vomir toujours « des laves et lancer des rochers : il est bon « qu'elle se couronne quelquefois de fleurs et « de pampres. Le peuple n'aimait pas les Gi- « rondins, parce qu'ils étaient pédans. Ne

« soyons, nous, ni pédans ni hypocrites. Quel 1794.
« sot croira jamais parmi nous à la république
« des Fabricius? Toutes ces sottises frugales
« ne feraient qu'affamer le peuple. Il veut du
« luxe pour le nourrir, et il maudit un luxe
« qui l'humilie. Tout notre secret sera de
« jouir beaucoup, et de jouir sans vanité,
« sans morgue. Le peuple a cru avec la répu-
« blique entrer dans un pays de Cocagne : ne
« lui offrons pas une république au brouet
« noir. Faisons dans nos murs ce que nos
« soldats vainqueurs font dans leurs camps.
« Avant Jemmapes, ils savaient supporter la
« faim; après Jemmapes, ils ont su jouir de
« l'abondance. Le mot de *clémence* est tout
« aussi républicain que celui de *terreur;* il
« suffit de les employer l'un et l'autre à pro-
« pos. Je ne voudrais pas être toujours Sylla:
« il y a des momens pour être Thrasybule.
« Je traiterais d'insensé ou de perfide celui
« qui parlerait de lancer contre nous, en un
« seul jour, une armée de deux ou trois cent
« mille prisonniers, qu'a donnés la loi des sus-
« pects, commentée par Chaumette. Mais on
« peut avec précaution ouvrir quelques gui-
« chets, et recevoir même les bénédictions de
« ceux qui restent. Laissons-nous solliciter. Ne

1794. « cédons pas toujours, mais quelquefois : ne « faisons pas sans cesse des victimes, mais des « convertis. Je sais écraser qui me résiste, « mais je ne sais pas fouler aux pieds qui me « supplie. Tout royaliste qui devient notre « courtisan est assez humilié pour n'être plus « dangereux. Laissons les sots et les fourbes « nous dire qu'en république il faut tout faire « avec des vertus; je crois avec Machiavel « qu'on tire encore un plus grand parti des « vices habilement dirigés. L'habileté est tout. « Ne nous faisons pas illusion. La révolution, « toute sainte qu'elle est, n'aurait pas été loin « sans le secours des vices; il faut en faire « usage; l'extrême sottise est d'en faire pro- « fession. La première maxime de l'homme « d'état révolutionnaire, est de tout faire vite, « à propos, avec confiance, d'être peu scru- « puleux sur les moyens et les instrumens, et « d'employer avec promptitude et fermeté « tous ceux qu'il trouve sous sa main. Une « autre loi, c'est d'être fidèle à tous ses com- « pagnons. Si nous voulons consacrer cette « Montagne à laquelle on rend des honneurs « presque divins, proclamons par le fait l'in- « violabilité de chacun de ses membres. Res- « tons puissans, restons unis. Que chacun de

« nous entre tour à tour dans le pouvoir ; 1794.
« que chacun de nous sache en sortir, comme « je l'ai fait, sans fracas, sans humeur. Ne fai« sons pas du Comité de salut public une ci« tadelle qui domine la Montagne et puisse « la foudroyer. Qu'un seul de nous roule de « la Montagne, il peut tout entraîner dans sa « chute, tout, jusqu'à moi, jusqu'à Robers« pierre ! »

Voilà quelle sorte d'instructions Danton donnait aux députés qui se groupaient autour de lui. La plupart étaient signalés par ce qu'on appelait l'*énergie révolutionnaire*; mais ils étaient peu nombreux, parce que Danton avait cessé de se faire craindre. Les Tallien, les Fréron, les Barras qui lui étaient fort attachés, étaient absens, et remplissaient les missions les plus sanguinaires, en attendant l'occasion de parler le même langage que Danton. Legendre ne comprenait pas encore fort bien cet épicurisme révolutionnaire. Fabre-d'Églantine, Lacroix, Bazire, Julien de Toulouse goûtaient fort cette politique adoucie; mais, recherchés pour quelques méfaits d'argent, les seuls alors qui fussent à craindre, ils avaient un maintien embarrassé. Il n'y avait pas jusqu'à l'impu-

1794. dent Chabot qui ne fût un peu décontenancé, pour avoir reconnu à une jeune personne, sœur de deux aventuriers étrangers, une dot de cent mille écus. En vain avait-il invité fraternellement les jacobins à ses noces; ceux-ci reprochaient à l'ex-capucin de s'être trop éloigné dans la révolution du vœu de pauvreté. Hérault de Séchelles, ce coryphée de la constitution de 1793, portait à leurs yeux le poids d'un crime irrémissible, celui de s'être intéressé à quelques émigrés, et de leur avoir donné asile. Entre tous ses anciens lieutenans, Danton n'en put trouver qu'un seul assez intrépide pour détourner les jacobins des crimes inutiles; ce fut Camille Desmoulins.

Camille Desmoulins seconde Danton; effet de son *vieux cordelier.*

Cet homme avait été, dès le 13 juillet 1789, le plus hardi promoteur de la révolution. Instrument aveugle du parti d'Orléans, il fut le premier écrivain qui souilla la morale publique et la philanthropie si vantée du jour, par un jovial panégyrique des massacres populaires. Il se complut tellement à cette hideuse gaîté de bourreau, qu'il prit dans son journal le titre de *procureur-général de la lanterne*, et ne cessa de poursuivre par de lâches fureurs et d'ignobles sarcasmes, tous les noms portés sur la première liste de pro-

scription émanée du Palais-Royal. Il mérita l'ignominie que son nom fût souvent accolé à celui de Marat, et sa personne exposée aux mêmes poursuites. Sa caustique fureur se tourna bientôt contre M. de La Fayette, puis contre tous les chefs de la révolution. Si d'Orléans était son patron, Roberspierre était son idole. C'était sans doute à cette âme sombre qu'il avait emprunté des sentimens féroces, peu faits pour l'allure vive et aventureuse de son imagination. Chaque fois qu'il n'effarouchait pas l'honnête homme, il pouvait séduire l'homme d'esprit, par je ne sais quelle teinte du style de Rabelais, par des rapprochemens fins ou plaisans, et par un abandon qui ne manquait ni de gaîté, ni de verve. Mais bientôt le lecteur indigné maudissait un homme qui, assez habile pour lancer les flèches du ridicule, finissait par les tremper dans la boue et le sang. Orateur embarrassé et maladroit, la tribune des jacobins lui faisait peur; il balbutiait à celle des cordeliers. Il n'en avait pas moins suivi toutes les campagnes révolutionnaires, constamment rangé du parti le plus atroce. Ce fut d'après un pamphlet qu'il avait écrit contre les Girondins, que Saint-Just bâtit le monstrueux

1794.

1794. acte d'accusation dans lequel il les enveloppa. Camille Desmoulins voulut les voir lorsqu'ils parurent au tribunal révolutionnaire. Il entendit avec horreur prononcer leur arrêt de mort, et dit à ses amis, les yeux baignés de larmes : « O mon Dieu! c'est moi qui les ai « tués; je ne m'en consolerai jamais! »

Sans doute ce n'était pas la première fois que le remords parlait à son cœur; mais il est à présumer que ce fut à dater de ce jour qu'il prit le parti de combattre une sanguinaire anarchie, si funeste à ceux même qui l'avaient secondée. Il fut enhardi dans cette noble résolution par une femme jeune et jolie, qu'il avait épousée, et qui lui demandait des actes de courage comme des preuves d'amour. Danton s'applaudit de trouver dans un député Montagnard, dont la popularité restait encore intacte, un habile et éloquent interprète de ses nouvelles doctrines de clémence. Camille Desmoulins était sûr de perdre tout le fruit de ses remords, s'il allait naïvement les confesser devant des révolutionnaires. Ce fut sous un titre qui rappelait l'épouvante, qu'il se proposa de combattre la terreur. Ce titre fut celui de *vieux cordelier*. Mais il voulait par là même se mettre en hostilité contre le

nouveau club qui portait ce nom, et se montrait encore plus forcené que le premier. Avant d'écrire, il avait fait confidence de son plan à son ami de collége, Roberspierre, dont il avait préparé la dictature par de fastueux et perpétuels éloges. Roberspierre sourit à un écrivain qui s'avançait pour lui donner les moyens d'exterminer les chefs de la Commune de Paris. Il lui parla comme s'il était encore l'ami de Danton, et força même sa bouche à prononcer le mot de *clémence*. Ce fut une suprise universelle que d'entendre une voix de révolutionnaire, de *vieux cordelier*, qui laissait échapper quelque chose de semblable à la pitié. L'attaque des deux premiers numéros de son nouveau journal n'était dirigée que contre Hébert et Chaumette. En condamnant leurs actes sacriléges, Camille-Desmoulins ne manquait pas de rester fidèle à l'incrédulité philosophique, et de la professer impudemment; mais il y avait du courage à frapper d'un fouet sanglant les infâmes pontifes de la raison, et avec eux les prêtres apostats. On ne pouvait douter que le satirique écrivain ne fût dans cette attaque l'organe de Roberspierre. On se demandait si pour la première fois la révolution allait s'arrêter devant

1794. un excès, et commencer des pas rétrogrades.

Un troisième numéro du même journal éleva plus haut les espérances, et causa encore un étonnement plus profond. Le *vieux cordelier* ne voyait plus dans la république nouvelle, que l'empire romain sous la tyrannie des Tibère, des Caligula, des Claude, des Néron et des Domitien. Il montrait dans une seule année de la révolution, toutes les horreurs répandues à travers la trop longue durée de tous ces règnes absurdes et sanguinaires. Il commentait la loi des *suspects*, comme Tacite avait commenté la loi de *lèse-majesté impériale*. Il citait avec abondance, avec esprit et le plus terrible à-propos, les passages où cet historien vengeur sent le besoin d'avertir la postérité, en réveillant les sombres souvenirs de ses contemporains, où, pour graver dans la mémoire d'imposantes leçons, il élève sa prose énergique jusqu'à la précision brillante des plus beaux vers, où il rassemble et condense son indignation, pour lui donner tout à coup la force et l'éclat de la foudre. La traduction qu'en faisait Camille Desmoulins était libre, familière, toute semée des expressions du jour; en sorte que l'esprit passait perpétuellement des mornes et ram-

pantes délibérations du sénat de Tibère, aux séances plus sombres et plus abjectes de la Convention, des orgies du palais impérial aux orgies de la Commune de Paris, des conciliabules tenus par les Narcisse, les Tigellin, les Anicetus, aux débats infernaux des comités révolutionnaires. Tous ces républicains se voyaient associés aux plus vils scélérats, et condamnés à la plus ignominieuse immortalité. Nous félicitions Tacite d'avoir, sous d'autres noms, signalé nos bourreaux, de leur donner d'affreuses nuits, et nous applaudissions au traducteur hardi qui ménageait si peu ses anciens compagnons, et les dépouillait du manteau de Cincinnatus et de Caton, pour montrer en eux les turpitudes des affranchis de Claude. Mais ce que nous sentions à regret, c'est que Camille Desmoulins n'avait point gardé assez de mesure dans une attaque aussi vive, et que Roberspierre qu'il invitait à la clémence, ne pourrait manquer de se reconnaître dans le portrait d'un de ces monstres. Un Octave de ce genre devait toujours rester Octave, et ne pouvait jamais devenir Auguste.

1794.

Cent mille exemplaires de cette singulière brochure furent vendus en quelques jours, quoique payés assez cher. L'espoir se glissa

1794. dans les prisons; on ne pouvait être difficile alors sur le choix des défenseurs qui se présentaient. Camille Desmoulins dut son succès à des opprimés. Il parut s'inquiéter d'un genre d'appui si peu sûr, et cependant il continua son attaque. Presque tous les jacobins frémissaient de rage; mais Roberspierre ne voulait point abandonner son ancien compagnon, tant qu'il aurait à s'en servir contre la Commune de Paris. Il se rendit garant des bonnes intentions de Camille Desmoulins; mais il condamna sévèrement l'écrit audacieux qui avait fait faire aux jacobins une si terrible connaissance avec Tacite. Il ne voulait point frapper encore, mais il tenait le glaive levé. Barrère tâcha de modeler sa colère contre le commentateur de Tacite, sur celle de Roberspierre : le sombre Billaud-Varenne s'expliqua d'une manière à ne point laisser espérer de pardon au Montagnard qui désertait l'étendard du crime. Camille Desmoulins acheva de hâter sa perte, en accablant de traits railleurs ce même Billaud et plusieurs de ses collègues, tels que Collot-d'Herbois et Saint-Just.

Un autre conventionnel vint lui servir de second; c'était Phélippeaux, ami de Danton,

qui avait été employé plusieurs fois dans les missions de la Vendée. Celui-ci, dans un Mémoire plein de franchise, dévoilait dans les proconsuls et les généraux révolutionnaires, mille faits de lâcheté, de prévarication et de barbarie, qui semblaient n'avoir eu d'autre but que de réveiller les feux de cette guerre civile, chaque fois qu'ils semblaient mourir faute d'alimens. 1794.

Ronsin veut agir; alarmes de la Commune de Paris.

C'était Ronsin, général de l'armée révolutionnaire, que Phélippeaux attaquait avec le plus d'indignation. Ronsin avant la révolution, auteur de plusieurs ouvrages rebutés de tous les théâtres, avait pris des habitudes de mendicité, et il célébrait comme des héros de philanthropie, les grands, les étrangers, les gens de lettres, et tous ceux dont il mettait la pitié à contribution. La révolution lui montra les succès de l'audace; il s'applaudit de sentir tout ce qu'il y avait de vices renfermés dans son âme, et leur confia le soin de sa fortune. Il forma une compagnie de volontaires, sous le nom de *Tappe-Dur*. Elle devint le noyau de l'armée révolutionnaire. Ronsin en étant déclaré le chef, prenait le pas sur tous les hommes les plus signalés en turpitude, et même sur les Santerre, les Rossignol, les Henriot, les Jour-

1794. dan. Le comédien Grammont, cité parmi tous les cannibales de ce temps, s'honorait d'être chef d'état-major du général Ronsin. Quoique celui-ci se fût battu fort lâchement dans la Vendée, il n'était pas dépourvu du courage d'action pour les journées révolutionnaires. Roberspierre pouvait craindre jusque dans un tel homme un concurrent pour le pouvoir suprême; car l'armée révolutionnaire était devenue le véritable pivot de la république.

Tandis que les Chaumette et les Hébert, malgré toute leur impudence, tremblaient au nom de Roberspierre, et se désolaient d'avoir à soutenir une lutte contre ce colosse de popularité, Ronsin pressait vivement les chefs de la commune de Paris de se déclarer contre le dictateur, contre la Convention et le Comité de salut public: « Avez-vous oublié, leur disait-il, « que vous êtes les seuls auteurs de la journée « du trente-un mai? D'où vient que vous « vous en laissez chaque jour ravir tous les « fruits? La commune de Paris régnait seule « avant cette journée, et parce qu'elle a sauvé « la Montagne, elle en devient la misérable « esclave. Mais non, la Montagne est esclave, « aussi bien que la commune de Paris; tout le

« pouvoir a passé à dix hommes, et Robers- 1794.
« pierre les domine. Le dernier acte de votre
« puissance a été de démasquer les tartufes re-
« ligieux; et vous vous laissez jouer, enchaî-
« ner par des tartufes de morale et de vertu.
« Vous souffrez que des hommes dont les ha-
« bits sont encore tachés du sang des prêtres,
« s'appitoient aujourd'hui sur leur sort; laissez-
« les faire, ils auront bientôt l'impudence de
« s'appitoyer sur le sort des rois. C'est vous
« qu'on livre aux outrages des Camille Des-
« moulins et des Phélippeaux; c'est vous qu'on
« chasse des jacobins, vous sans qui il n'y
« aurait plus ni jacobins, ni Convention,
« vous sans qui la république n'aurait pas
« même commencé d'exister. Agissez, il en
« est temps; prévenez vos ennemis, il n'y a
« de salut en révolution que dans l'attaque.
« Il faut marcher sur cet odieux Comité de
« salut public, et reprendre encore une fois le
« chemin des Tuileries, où vous avez déjà rem-
« porté deux victoires. Roberspierre vous fait
« peur; mais sachez que son nom n'épouvante
« point les soldats de l'armée révolutionnaire.
« Vous êtes perdus si pendant deux jours il
« y a des hommes dont on ait plus de peur
« que de vous. Annoncez la plus terrible des

1794. « journées de la révolution : massacres et « pillages, faites tout pressentir ; les patriotes « viendront à vous, et leurs rangs seront « grossis par la phalange des poltrons. »

C'était en tirant un long sabre, en montrant une large ceinture de pistolets, que Ronsin et ses aides-de-camp appuyaient des représentations de cette sorte. Mais Pache, Hébert, Chaumette, Momoro, Vincent, Desfieux, Proli, Dubuisson, l'espagnol Gusman, les allemands Frey et le prussien Cloots, tous ces hommes qui avaient si facilement combiné la marche du trente-un mai et du deux juin, se sentaient immobiles, perclus, parce qu'ils ne voyaient plus des flots de peuple autour d'eux. Le Comité de salut public connaissait toutes ces délibérations depuis long-temps ; son unique crainte en frappant Hébert, Ronsin, Grammont, Vincent, Momoro, et tous les brigands de cette sorte, avait été de laisser croire que le mouvement révolutionnaire allait rétrograder : il s'alarmait de la joie qui allait éclater dans les prisons, de celle des gens de bien, et enfin de la victoire que Danton, Camille Desmoulins et Phélippeaux paraîtraient avoir remportée. Pour redoubler la terreur par le

glaive à deux tranchans dont ils allaient user, 1794.
ils avaient déjà fait décréter d'accusation cinq de leurs collégues, Fabre-d'Églantine, Julien de Toulouse, Delaunay d'Angers, Bazire, et jusqu'à cet infâme Chabot, qui semblait devoir ne laisser personne derrière lui en impudence, en barbarie. Ceux-ci avaient importuné les tyrans en murmurant quelquefois contre l'excessive cruauté des jugemens du tribunal révolutionnaire. « Ne voulez-vous pas, avait « dit Chabot, faire cesser la boucherie des dé« putés? » Il semblait avoir oublié l'horrible part que deux mois auparavant il avait prise à la boucherie des Girondins. Bazire vint seconder son ami Chabot; ils demandèrent et obtinrent que la Convention ne frappât plus ses membres du décret d'accusation, sans les avoir entendus. Le lendemain on vit arriver furieux Roberspierre, Billaud-Varenne et Couthon; ils venaient venger le Comité de salut public et le tribunal révolutionnaire de l'apostrophe de Chabot. « Rien ne nous arrê« tera, dirent-ils, dans la guerre que nous « avons déclarée aux fripons. » Chabot, Bazire et Fabre-d'Églantine pâlirent; beaucoup d'autres députés partagèrent leur crainte; le décret de la veille fut rapporté. Peu de jours après, le

1794. Comité fit dans la nuit arrêter Bazire, Chabot et Fabre-d'Églantine; Julien de Toulouse s'échappa. On leur reprochait d'avoir falsifié de concert et pour une somme de cent mille écus, un décret de la compagnie des Indes.

Supplice d'Hébert, de Ronsin, etc.

Le 22 mars 1794 fut un jour d'allégresse pour la France : on apprit l'arrestation d'Hébert, du général Ronsin, de Grammont, de Momoro, de Cloots, de Deffieux, de Proli, de Pereyra, de Dubuisson, de Gusman, et de plusieurs autres scélérats de ce genre. Le décret de la Convention qui les frappait ne laissait point de doute sur leur prochain supplice. Ce n'était pas qu'on pût encore se flatter d'une délivrance prochaine, ni d'un allégement à la plus épouvantable tyrannie; mais les jugemens de la providence divine sur les grands coupables semblaient enfin reprendre leur cours. Dans le supplice du père Duchesne, frappé par Roberspierre, on pressentait le supplice de Roberspierre, et l'on ne doutait pas qu'il ne fût frappé à son tour par quelques uns de ses complices. Dans la nuit même où ces hommes furent arrêtés, ils méditaient encore un nouveau massacre des prisons. Les voilà saisis comme d'ignobles malfaiteurs. Des scélérats les rejettent de leur sein, et ne peuvent plus

supporter une aussi vile compagnie : Barrère lui-même ose les appeler *infâmes*. Ni la multiplicité, ni la grandeur de leurs crimes ne peut les sauver du dédain. Ils entrent dans une même prison. Les suspects sont radieux, et prodiguent tous les genres d'insulte à Hébert, à ce cynique auteur d'une calomnieuse déposition contre la reine. Hébert baisse les yeux, ses pieds chancèlent, il sanglotte. Ronsin tâche de se défendre de l'abattement et des remords, par une fureur continue : « Lâches, dit-il à ses camarades, pourquoi « n'avez-vous pas su agir? pourquoi n'avez- « vous pas su frapper? Au moins sachez mou- « rir. Laissez là tous vos placets à Robers- « pierre : étourdissons de nos chants bachi- « ques les aristocrates qui nous insultent. » 1794.

Quelques jours après, ils sont appelés au tribunal révolutionnaire; là, leurs regards ne rencontrent parmi les juges et les jurés que des hommes auxquels, six jours auparavant, ils dictaient leurs ordres. Ils ont blasphémé ensemble dans les temples de la Raison; ensemble ils ont dansé sous des chasubles, et tenant en main des ciboires; ne se sont-ils pas vingt fois partagé le pillage des sacristies? Tout est changé; juges et jurés, tout est armé contre

1794. eux de la *vertu* de Roberspierre. Fouquier-Thinville, l'accusateur public, montre pour eux la même horreur que pour les royalistes qu'il poursuit de ses réquisitoires. Il s'exprime sur la conspiration de l'étranger, comme s'il avait vu, comme s'il tenait dans ses mains un traité d'alliance où Pitt et Cobourg, Hébert et Chaumette eussent mis ensemble leurs signatures. Dès qu'ils veulent parler, le président et les juges se font un jeu de leur *couper la parole*, expression créée par le père Duchesne, dans le procès des Girondins. Un des griefs articulés contre eux, et sur lequel Fouquier-Thinville insistait le plus, d'après le rapport de Saint-Just, c'était de s'être livrés à la *voracité la plus obscène*. On avait à dessein laissé tout vague et même tout dérisoire dans un acte d'accusation qu'on aurait pu rendre plus précis. Ces hommes, en s'expliquant, auraient usé de terribles représailles envers leurs accusateurs. Aussi la *conscience des juges se trouvait éclairée*, dès qu'ils annonçaient l'intention de *soulever le voile*, de *déchirer le rideau*. Fouquier-Thinville les ramena de ces délits politiques qui leur eussent donné de l'importance, à ces petites rapines qui leur étaient familières. « Est-ce un homme

« comme moi, disait le général Ronsin en 1794.
« frémissant de rage, qu'on fait monter sur « les gradins du tribunal révolutionnaire, « pour lui parler de vol de chemises et de « mouchoirs? songez-vous qu'il y a quelques « jours la vie de ceux qui m'écoutent était à « ma merci? » Anacharsis Cloots, nommé membre de la Convention, le plus impudent apologiste des massacres du 2 septembre, paraissait devant le tribunal comme Prussien et comme noble. On lui reprochait d'avoir conspiré pour l'étranger, en parlant sans cesse de la république universelle; ce qui fournissait des motifs et des prétextes à la coalition. Personne ne montra plus qu'Hébert l'union de l'infâme poltronnerie avec la plus odieuse cruauté : il se trouva mal deux fois pendant l'audience. Juges, jurés, témoins et spectateurs, c'était à qui outragerait le plus l'ignoble municipal, le féroce et cynique folliculaire, pour lequel deux cent mille hommes s'étaient armés à Paris, le 31 mai. Hébert, Ronsin, Anacharsis Cloots, Vincent, Momoro, Proli, Pereyra, Dubuisson, avec douze autres brigands, furent conduits au supplice. Le peuple ne cessa de leur répéter tous les lazzis sanguinaires qu'Hébert et les

1794. siens avaient inventés pour ce genre de mort.

Arrestation et supplice de Danton, Camille Desmoulins, Westerman, etc.

Cette joie du peuple, poussée jusqu'à l'ivresse, était d'un sinistre présage pour les décemvirs. Déjà ne disait-on pas, dans plusieurs groupes enhardis par cet étonnant supplice, que Danton pourrait bientôt traiter Roberspierre comme lui-même venait de traiter le père Duchesne. Le Comité de salut public garde encore pendant quelques jours le silence, mais il agit; pas une des victimes qu'il va prendre parmi d'anciens amis ne peut plus lui échapper. Roberspierre vient dénoncer aux jacobins ce même Camille Desmoulins qu'il avait défendu quelques jours auparavant avec une pitié feinte; il est rayé de leur liste, ce qui était la même chose que d'être rayé de la liste des vivans. Danton s'était proposé de faire un éclat décisif, et d'armer contre la tyrannie décemvirale la Montagne, tout à l'heure si puissante. Mais averti par le mauvais succès de l'attaque prématurée qu'avaient faite Bazire et Chabot, il voulait s'assurer du moment favorable. « Tu te perds par « ces délais, lui disait Lacroix; tu perds tous « tes amis; avertis les lâches eux-mêmes « de se ranger autour de toi. Fais un appel « à ceux de la *Plaine* comme à ceux de la

« *Montagne*. Crie à la tyrannie des décem- 1794.
« virs. Parle de poignards, parle de Brutus,
« tu ébranleras les tribunes; tu rallieras ceux
« même qu'on menace comme complices d'Hé-
« bert. Il ne faut pas que Danton garde des me-
« sures et n'éclate qu'à demi; il faut qu'il se
« livre à sa colère, que Camille Desmoulins a
« si heureusement comparée aux débordemens
« du Nil. Ne mourons pas du moins muets, dé-
« sarmés et avilis, comme cet infâme Hébert. »

Danton tâchait de persuader à ses amis et de se persuader à lui-même que le danger n'était pas encore si prochain. Il supposait à Roberspierre la volonté, mais non le courage de le perdre. Pour le sonder, il vient le trouver un matin. L'accueil fut sévère; à des paroles glacées Roberspierre fit succéder un genre de reproches qui mettait son rival sous ses pieds : il traitait son ami comme un fripon, protecteur de tous ceux qui pillaient la république. Après lui avoir vanté, suivant sa coutume, les charmes de la vertu, il l'accablait d'ironies sur sa fortune, sur les délices de sa retraite, sur la délicatesse de ses repas, sur la dot magnifique de sa femme. Danton parut faible dans cet entretien, où assistaient deux satellites de Roberspierre, nommés ses

1794. *gardes du corps*. Il ne fit point éclater de menaces, et ne tonna point contre *une vertu* qui ne vivait que d'assassinats. En un mot, Roberspierre comprit que Danton n'était pas prêt, et que lui n'avait pas une minute à perdre pour l'égorger. Danton erra toute la journée avec beaucoup d'irrésolution. Il se mit un moment en route pour se rendre dans une retraite offerte par l'un de ses amis; puis il revint sur ses pas : la même nuit, et dix jours après le supplice d'Hébert, il fut arrêté ainsi que Lacroix, Héraut de Séchelles, Camille Desmoulins, Phélippeaux, le général Westerman, fléau de l'armée vendéenne, et d'autres amis de Danton.

Le lendemain 31 mars, une sombre rumeur se répand dans la Convention. La Montagne est frappée de plus de terreur qu'elle n'en répandait autrefois sur les bancs des Girondins. On s'observe, on s'interroge avec précaution; personne ne sait s'il parle à un délateur ou à un ami. Enfin le nom de Danton sort de toutes les bouches; Danton arrêté! Quel patriote désormais sera pur aux yeux du Comité de salut public? Quelle renommée pourra mettre à l'abri des coups de Roberspierre? On demande des nouvelles de tous

les absens. On ne connaît pas encore la liste 1794.
de ceux qui sont arrêtés. D'autres ne vont-ils pas l'être? En gémissant sur le sort de Lacroix, de Camille Desmoulins, de Phélippeaux, de Hérault de Séchelles, on leur cherche des torts dont on se croit exempt. « Ce Camille « Desmoulins, c'est un républicain sans doute; « mais quelle imprudence d'aller citer Ta- « cite! Hérault de Séchelles, c'est un noble; « Lacroix, oh! pour Lacroix, il n'y eut ja- « mais une vénalité si manifeste. Mais nous « laisserons-nous décimer tant de fois? la Con- « vention n'a-t-elle été créée que pour servir « de pâture au tribunal révolutionnaire? » On ne peut même, par l'excès des alarmes, se monter au ton de la fureur. On change de langage, si quelqu'un des membres du Comité de sûreté générale, ou de leurs espions connus, vient à passer. Dans d'autres parties de la salle, on reste plus froid sur le sort des Montagnards arrêtés. « C'est leur destinée, ils « doivent tous s'entr'égorger: il est trop dange- « reux pour nous de nous mêler à leurs débats.»

Legendre le premier prend la parole; il demande que les députés arrêtés soient entendus à la barre: il rappelle les services immenses rendus par Danton à la patrie,

1794. et c'est l'époque du 2 septembre sur laquelle il arrête les regards de l'assemblée. « L'ennemi, dit-il, était alors aux portes de « Paris, Danton vint, et *ses idées* sauvèrent la « patrie. » La proposition de Legendre est appuyée avec un bruit confus. *Aux voix! aux voix!* s'écrie-t-on. Mais Roberspierre paraît; il promène sur la Montagne des regards que chacun fuit. « A ce trouble depuis long-temps « inconnu, qui règne dans cette assemblée, « dit-il, il est aisé de s'apercevoir qu'il s'agit « de décider si quelques hommes aujourd'hui « doivent l'emporter sur la patrie. » Après ce début impérieux, il tombe bientôt dans la pesanteur solennelle qui l'accompagne lorsqu'il improvise. Mais chacun étudie à travers le morne appareil de ses phrases vagues et contournées, s'il s'agit d'arrestations nouvelles; on cherche qui pourrait être menacé. Les tribunes garnies par le Comité de salut public secondent Roberspierre par leurs applaudissemens. Voici quelques uns des traits par lesquels il les obtient : « Legendre paraît igno- « rer les noms de ceux qui sont arrêtés; « toute la Convention les sait. Son ami La- « croix est du nombre de ces détenus. Pour- « quoi feint-il de l'ignorer? parce qu'il sait

« bien qu'on ne peut sans impudeur défendre 1794.
« Lacroix. Il a parlé de Danton, parce qu'il « croit sans doute qu'à ce nom est attaché « un privilége..... Non, nous n'en voulons « point de privilége. Nous ne voulons pas « d'idole. » L'entendez-vous ensuite qui se vante de la fidélité patriotique avec laquelle il immole ses amis tour-à-tour? « Je n'ai vu « dans les flatteries qui m'ont été faites, dans « les caresses de ceux qui environnaient Dan- « ton, que des signes certains de la terreur « qu'ils avaient conçue, avant même qu'ils fus- « sent menacés. Et moi aussi j'ai été ami de « Pétion : dès qu'il s'est démasqué je l'ai aban- « donné. J'ai eu aussi des liaisons avec Ro- « land : il a trahi, et je l'ai dénoncé. Danton « veut prendre leur place, et il n'est plus à « mes yeux qu'un ennemi de la patrie. » Mais il sent l'importance de diminuer les alarmes pour ralentir l'opposition; voici ce qu'il ajoute. « Le nombre des coupables n'est pas « si grand : le patriotisme de la Convention « nationale a su distinguer l'erreur du crime, « la faiblesse des conspirations. On voit bien « que l'opinion publique et la Convention na- « tionale marchent droit aux chefs de parti, « et qu'elles ne frappent pas sans discerne-

1794. « ment. Il n'est pas si grand le nombre des « coupables ; j'en atteste l'unanimité avec la- « quelle vous avez voté depuis plusieurs mois, « pour les principes. Ceux qu'on méprise le « plus, ne sont pas les plus coupables. Ce sont « ceux qu'on prône et dont on fait des idoles, « pour en faire des dominateurs. » Puis il sent le besoin d'épouvanter Legendre, et de glacer les orateurs qui voudraient l'appuyer. « Au « reste, la discussion qui vient de s'engager est « un danger pour la patrie ; déjà elle est une « atteinte portée à la liberté ; car c'est avoir « outragé la liberté, que d'avoir mis en ques- « tion s'il fallait donner plus de faveur à un « citoyen qu'à un autre. Tenter de rompre « ici cette égalité, c'est censurer indirecte- « ment les décrets salutaires que vous avez « portés dans plusieurs circonstances, les ju- « gemens que vous avez rendus contre les « conspirateurs : c'est défendre aussi indirec- « tement ces conspirateurs qu'on veut sous- « traire au glaive de la justice, parce qu'on a « avec eux un intérêt commun ; c'est rompre « l'égalité ! Il est donc de la dignité de la « représentation nationale de maintenir ces « principes. Je demande la question préala- « ble sur la proposition de Legendre. »

Après ce discours, un frisson de terreur court sur toute la Montagne. Legendre n'en est point exempt; il balbutie de timides excuses, auxquelles il tente de donner un accent de fierté patriotique. Sa proposition tombe, les députés accusés ne seront point entendus. Saint-Just, rapporteur du Comité, traverse silencieusement la salle. Il a l'air recueilli dans sa cruauté; sa gloire va toujours croissant; c'est pour la troisième fois qu'il vient proscrire ses collègues. (Le style de Saint-Just est fort étrange; celui de Roberspierre est traînant et embarrassé : mais je dois reproduire leurs propres expressions.) Cette fois il a dû élever bien haut son talent accusateur. Il s'agit de prouver que Danton est et a toujours été royaliste; il aime à démontrer l'impossible. Voici le début de ce rapport : 1794.

« Citoyens, la révolution est dans le peuple, « et non point dans la renommée de quelques « personnages. Cette idée vraie est la source « de la justice et de l'égalité dans un état libre; « elle est la garantie du peuple, contre les « hommes artificieux qui s'érigent en quelque « sorte en patriciens, par leur audace et leur « impunité. Il y a quelque chose de terrible « dans l'amour sacré de la patrie; il est telle-

1794. « ment exclusif, qu'il immole tout sans pitié,
« sans frayeur, sans respect humain à l'intérêt
« public : il précipite Manlius, il immole ses
« affections privées, il entraîne Régulus à
« Carthage, jette un Romain dans un abîme,
« et met au Panthéon Marat, victime de son
« dévouement. Vos Comités de salut public
« et de sûreté générale, pleins de ce senti-
« ment, m'ont chargé de vous demander jus-
« tice au nom de la patrie, contre les hommes
« qui trahissent depuis long-temps la cause
« populaire, qui vous ont fait la guerre avec
« tous les conjurés, avec d'Orléans, avec
« Brissot, avec Hébert, avec Héraut et leurs
« complices, et conspirent en ce moment
« avec les rois ligués contre la république;
« qui ont favorisé le projet de vous détruire,
« et de confondre le gouvernement républi-
« cain; qui ont été les défenseurs des traîtres
« et vos ennemis déclarés, et qui, pour échap-
« per à la justice, prétendent que l'on vous
« attaque en eux. Ils ne témoignaient point
« cet intérêt pour vous, lorsqu'ils deman-
« daient l'impunité de vos assassins, et votre
« renouvellement, qui eût été suivi de votre
« perte et de celle de la liberté. Puisse cet
« exemple être le dernier que vous donnerez

« de votre inflexibilité envers vous-mêmes! 1794.
« Puissiez-vous, après les avoir réprimés, « voir toutes les factions éteintes, et jouir en « paix de la plénitude de votre puissance lé- « gitime, et du respect que vous inspirez! « On a tenté depuis long-temps de vous avilir, « s'il était possible; vous avez marché entre « la faction des faux patriotes et celle des « modérés que vous devez abattre. Ces fac- « tions, nées avec la révolution, l'ont suivie « dans son cours, comme les reptiles suivent « le cours des torrens. Il faut quelque courage « pour vous parler encore de sévérité, après « tant de sévérité. L'aristocratie dit : *Ils vont « s'entre-détruire*.... Mais l'aristocratie ment « à son propre cœur; c'est elle que nous dé- « truisons : elle le sait bien. La liberté ne fut « point compromise par le supplice de Brissot « et de Ronsin, reconnus royalistes. N'écoutez « point la voix de ceux qui, tremblant devant « la justice, s'efforcent de lier leur cause à « l'illusion du patriotisme : la justice ne peut « jamais vous compromettre, mais l'indul- « gence doit vous perdre. »

L'art de ce discours (car dans ce discours-là seulement Saint-Just employa quelques précautions); l'art de ce discours était de ratta-

1794. cher certains faits évidens, tels que les liaisons de Danton avec d'Orléans et Dumouriez, à des faits matériellement faux. Selon lui, Danton gagné par la cour, n'avait cherché qu'à contrarier le mouvement du 10 août. Il avait dormi cette nuit au club des jacobins, et sans doute il avait également dormi au 2 septembre. Ainsi Saint-Just, pour faire tomber la tête de Danton, lui enlevait ses deux plus grands crimes, et triomphait contre lui de quelques paroles modérées, de quelques actes de pitié qui lui étaient échappés dans le long cours de ses fureurs. Cet acte d'accusation était si singulièrement dressé, qu'on aurait pu vingt fois substituer le nom de Roberspierre à celui de Danton, et que les conséquences restaient les mêmes. L'un et l'autre n'avaient-ils pas servi le parti d'Orléans, avec un même zèle, jusqu'à ce que chacun d'eux pût espérer pour soi le pouvoir suprême?

Jamais Saint-Just, toujours froid, guindé et maniéré, ne s'était monté à un pareil ton de fureur. Ainsi donc les plus fortes haines dont les scélérats soient susceptibles, sont celles que leur inspirent leurs semblables. Chacun dut craindre de voir le crime et la terreur se précipiter encore plus ardemment

dans leur marche, quand on entendit Saint-Just terminer ainsi cet effrayant discours : « Nous avons cru devoir ne plus temporiser « avec les coupables, puisque nous avons an- « noncé que nous détruirions toutes les fac- « tions : elles pourraient se ranimer et prendre « de nouvelles forces. L'Europe semble ne « plus compter que sur elles ; il est donc in- « stant de les détruire, afin qu'il ne reste dans « la république que le peuple et vous, et le « gouvernement dont vous êtes le centre in- « violable. Les jours du crime sont passés ; « malheur à ceux qui soutiendraient sa cause ! « La politique est démasquée ; que tout ce qui « fut criminel périsse ! On ne fait point de « république avec des ménagemens, mais « avec la rigueur farouche, la rigueur ter- « rible envers tous ceux qui ont trahi. Que « les complices se dénoncent, en se rangeant « du parti des forfaits ! Ce que nous avons dit « ne sera jamais perdu sur la terre. On peut « arracher la vie à des hommes qui, comme « nous, ont tout osé pour la vérité : on ne « peut leur arracher les cœurs, ni le tombeau « hospitalier, sous lequel ils se dérobent à « l'esclavage et à la honte d'avoir laissé triom- « pher les méchans. » 1794

1794. Le décret d'accusation fut voté à l'unanimité, et tous détestaient une pareille mesure, à l'exception peut-être de vingt-cinq députés.

Danton, dont l'incertitude était allée jusqu'à la faiblesse, qu'on avait même vu s'attendrir en songeant aux dangers de sa jeune épouse, ne montra plus que de la résolution dès qu'il fut arrêté. Il se défit de l'espérance, afin d'être moins harcelé dans ses derniers momens; il sentait bien que ce n'était point un rival comme lui qu'on épargne, après l'avoir menacé. Il voulut aussi se mettre en garde contre les remords, et se fortifia contre sa conscience avec le matérialisme, sa doctrine immuable. Quels que fussent ses crimes, en se comparant avec Roberspierre, il se sentait encore de l'espèce humaine. Il se regardait comme chargé de donner du courage aux amis qu'il venait d'entraîner dans sa chute.

Parmi ceux-ci, celui qui montrait le plus de mélancolie était Camille Desmoulins, sans doute parce qu'il était le plus près des remords. L'acte expiatoire qu'il venait de faire sous le nom de *vieux cordelier*, ne pouvait laver toutes les souillures du *procureur-général de la lanterne*. Le nom de Roberspierre lui revenait sans cesse à la bouche; il

était confondu de sa perversité, comme s'il 1794.
venait de la découvrir seulement. « Ce Néron,
« disait-il, ne m'a jamais parlé avec tant
« d'amitié que la veille de mon arrestation. »

Lacroix, d'une stature encore plus colossale que Danton, vicieux par nature et scélérat par compagnie, semblait venir d'un pays étranger. En contemplant le nombre des prisonniers et les horreurs des prisons, on eût dit qu'il n'avait été pour rien dans les mesures qui amenaient de pareils résultats. Ceci n'était peut-être pas hypocrisie de sa part; il y a des hommes abrutis, qui ne pensent jamais aux conséquences de leurs crimes tant qu'ils ne les ont pas sous les yeux.

Hérault de Séchelles paraissait ne songer nullement aux exemples donnés par ses pères, aux honorables fonctions qu'il avait remplies, aux heureuses prémices de sa carrière. La peur lui avait fait prendre du service dans une troupe d'hommes révolutionnaires. Pour désavouer ce honteux mobile, il avait l'air d'honorer ses dangereux amis, et d'être fier de mourir avec eux.

Fabre-d'Églantine regrettait de s'être livré aux orages de la vie politique, et de n'avoir point assez cultivé un talent plus utile à sa re-

1794. nommée. Trois comédies qu'il avait données depuis la révolution avaient un peu éclairci la sombre nuit qui régnait alors sur notre théâtre. L'une de ces pièces surtout, qu'il avait bizarrement nommée *le Philinte de Molière*, annonçait une grande vigueur d'observations. Peut-être n'y a-t-il point eu depuis Molière un plan plus largement tracé. Le style en est incorrect et dur, mais souvent énergique. Cette pièce offre à l'esprit un phénomène attristant. L'auteur a su y tracer le beau idéal de l'honnête homme, et cet auteur, quand même il n'aurait pas trempé dans les plus sinistres complots de la révolution, eût été encore déshonoré par d'insignes friponneries. Fabre-d'Églantine avait une tête extrêmement féconde en canevas. Il avait terminé depuis peu une comédie intitulée *l'Orange de Malte*, et qu'il disait préférable à son *Philinte*. Mais il connaissait à l'atroce Billaud-Varenne des prétentions littéraires, qu'avant la révolution il avait manifestées par des vers en l'honneur du roi et de la reine. Fabre déclarait hautement que ce membre du Comité de salut public l'avait fait arrêter et le ferait périr pour s'emparer de cette comédie. On n'en a pas depuis trouvé le manuscrit.

Chabot montrait dans sa prison l'agonie 1794.
d'un scélérat. Saint-Just prétendit que dans les interrogatoires, Chabot avait compromis des députés inculpés et arrêtés avec lui. On ne sait pas si Chabot ajouta cette turpitude à toutes celles de sa vie. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il paraissait insupportable à tous ses compagnons. Dans un accès de frénésie, il tenta de se tuer, et ne réussit qu'à se causer les plus cruelles douleurs. Il renonça à ce dessein.

Un personnage d'un ordre plus important se trouvait amené sous le glaive révolutionnaire; c'était le général Westerman, qui avait dirigé l'attaque des rebelles au 10 août, avec autant de talent que d'intrépidité. Nous avons vu depuis combien il s'était montré redoutable et funeste aux Vendéens. C'était lui qui avait allumé les premières flammes de l'incendie dans une contrée si florissante; c'était lui qui, après la déroute du Mans, s'était baigné, comme à plaisir, dans le sang le plus généreux. La république lui devait et sa naissance et sa conservation. On le punit de son amitié pour Danton; on le punit au sortir d'une victoire qui avait renversé les espérances des royalistes de l'intérieur. Saint-Just, dans son

1794. rapport, oublia de spécifier aucune accusation contre ce général. L'accusateur public, le tribunal révolutionnaire ne se donnèrent pas non plus la peine d'expliquer pourquoi on le faisait périr : on le traita comme un homme obscur qui fait nombre dans un supplice.

Le 5 avril, quinze jours après leur arrestation, ces députés furent traduits au tribunal révolutionnaire, et chacun d'eux, en y montant, put se rappeler les paroles que leur avait adressées un député girondin, Boyer-Fonfrède. « Vous le voulez cet exécrable tribunal; « eh bien! décrétez-le donc, et puisse-t-il *être* « pour vous comme le fourneau de Phalaris, « qui consuma ses inventeurs! » Danton ne voyait parmi les juges que d'anciens valets de son pouvoir, d'anciens ministres de ses crimes. Son maintien était fier et menaçant, et tous ses compagnons voulurent s'y conformer. Voici quelques unes de leurs réponses dans le premier interrogatoire. « Ton âge.... — Camille « répondit : J'ai l'âge de Jésus, trente-trois ans « quand il mourut. » Danton : « Ma demeure « sera bientôt dans le néant, et mon nom vous « le trouverez au Panthéon de l'histoire. »

Dès l'ouverture des débats, la scène devint orageuse. Les trois athelètes du parti, Dan-

ton, Lacroix, Héraut de Séchelles, élevaient 1794.
la voix plus haut que les juges et les témoins.
« Nous demandons, disaient-ils, à être con-
« frontés avec nos accusateurs, Roberspierre,
« Saint-Just, Couthon et Billaud-Varenne.
« Nos révélations étonneront le monde, la
« nation les réclame, le tribunal verra qui
« d'eux ou de nous doit occuper la place où
« nous sommes. » Cette demande faisait beaucoup de sensation sur le public, soit parce qu'elle promettait un vif intérêt à la curiosité, soit parce qu'on se familiarisait peu à l'idée de voir des royalistes dans de tels hommes. Le tumulte devint extrême et se prolongea près de deux heures. Les Amar, les Vadier, les Vouland, qui écoutaient les débats dans une salle voisine, concertaient leur plan avec le président et l'accusateur public. Ils convinrent de présenter à la Convention les accusés comme dans un état de révolte. Ils parlèrent d'insultes faites aux juges. Saint-Just monta à la tribune, établit le fait de rébellion, et demanda qu'il fût permis au tribunal de fermer les débats. Cette *Montagne* où siégeaient encore quelques amis et de nombreuses créatures de Danton, fut assez lâche pour rendre ce nouveau décret d'égorgement.

1794. Alors les gendarmes remplirent la salle, le public n'eut plus à s'exprimer que par de sourds murmures; et les juges fûrent convaincus sans que les débats eussent été ouverts. Danton perdit l'espoir d'exciter un mouvement dans le peuple, et se prépara à la mort avec toute l'intrépidité de son insouciance. La joie pleine d'ivresse que le public avait montrée à l'exécution d'Hébert et de ses compagnons, fit place pour celle-ci à une morne stupeur. Les honnêtes gens sentaient qu'il n'y aurait plus de terme pour les supplices, et les révolutionnaires comprenaient qu'ils y seraient appelés pêle-mêle avec leurs ennemis. Danton et ses compagnons chantaient des airs républicains. Quelquefois, de leurs voix tonnantes, ils adressaient des paroles aux spectateurs. On entendit Danton dire : « Ma joie, en mourant, est de sentir « que j'entraîne Roberspierre. Le lâche, il « n'aurait eu que moi pour sauveur. » Les circonstances de cette exécution furent telles, que pendant quatre mois, les tyrans du Comité de salut public n'osèrent plus égorger de députés Montagnards. Ceux-ci reprirent des forces, en voyant qu'on les épargnait.

Supplice de Chaumette, de Gobet, etc.

Peu de jours après, le tribunal révolution-

naire condamna plusieurs des représentans 1794.
des fêtes de l'athéisme, Chaumette, Gobet et quinze autres. L'arrivée de Chaumette dans les prisons valut encore un jour de bonheur aux suspects. L'un d'eux l'apostropha en lui faisant ainsi le commentaire de son odieux réquisitoire : « Je suis suspect, tu es suspect, il est « suspect, nous sommes tous suspects. » Il fut à l'audience presque aussi stupide qu'Hébert. Il n'y avait certainement point, parmi de tels juges, un seul homme qui n'eût pris sa part aux saturnales de la Raison, et deux mois après ils affectaient d'en parler avec dégoût, avec horreur : ils se montraient convaincus, comme Roberspierre, qu'elles avaient été l'effet d'une conspiration de l'étranger, afin de soulever tous les peuples contre la république, au nom des croyances religieuses. Ils reprochèrent à l'ignoble Gobet, tout à l'heure évêque de Paris, son apostasie. Celui-ci sentait trop tard que rien n'égale le supplice d'un prêtre qui meurt après avoir renié son Dieu.

Dans ces diverses exécutions révolutionnaires furent mêlés quelques hommes qui s'étaient fait une renommée secondaire par leurs crimes, tels que le comédien Grammont et son fils.

1794. Nombreuses condamnations; exemples de courage et de résignation.

Pour le malheur des prisonniers et de la France, quelques restes du parti d'Hébert furent épargnés par le Comité de salut public. C'était peut-être ce qu'il y avait de plus infâme dans le plus infâme parti de la révolution. On se servit d'eux pour fabriquer ce que l'on a nommé *conspirations des prisons*. Leur premier soin fut d'accuser le général Arthur-Dillon, prisonnier depuis plusieurs mois, et long-temps au secret, d'être le chef d'un complot dont le but était d'ouvrir violemment les prisons de Paris, et de proclamer Louis XVII. Les quatre frères Dillon, d'une famille irlandaise, depuis long-temps établie en France, étaient presque également remarquables par la noblesse de la taille et la beauté des traits. Deux d'entre eux suivirent le parti de la révolution, Arthur et Théobald; les autres montrèrent une fidélité inviolable. Nous avons vu l'infortuné Théobald massacré par sés propres soldats, pour avoir voulu, dans la déroute de Mons, les ramener à l'ennemi. La perte d'un frère chéri n'avait point empêché Arthur de rester sous les étendards des amis de la révolution. La journée du 10 août lui fit horreur, et son premier mouvement fut de suivre le parti de La Fayette. Mais Dumou-

riez lui fit rétracter promptement un ordre du jour, dans lequel il excitait ses soldats contre les vainqueurs des Tuileries. Arthur contribua beaucoup à la retraite de l'armée prussienne, par l'occupation et la défense habile du poste des Ilettes. Il signala dans d'autres occasions sa bravoure, en conservant sans doute la pensée d'user, dès qu'il le pourrait, de sa gloire militaire pour le salut de la famille royale. Il paraît que le baron de Batz comptait sur l'appui de ce général. L'un et l'autre s'étaient liés assez étroitement avec le parti de Danton, et surtout avec Camille Desmoulins. 1794.

Lorsque Arthur fut arrêté, Camille Desmoulins fut pour lui un courageux intercesseur; mais déjà il n'était plus bon qu'à perdre ceux pour lesquels il réclamait. Arthur ne pouvait survivre à son protecteur. Les fabricateurs de conspirations de prisons imaginèrent de lui donner pour complices la jeune veuve de Camille Desmoulins et la veuve de l'infâme Hébert. Il ne se pouvait rien de plus choquant et de plus absurde qu'un tel rapprochement. Ces deux femmes ne devaient-elles point partager l'inimitié mortelle qui s'était déclarée entre leurs maris? Elles furent condamnées ainsi qu'Arthur-Dillon à périr

1794. dans l'odieux cortége des Chaumette, des Gobet. On plaignit le sort de la veuve de Desmoulins. Elle avait eu la gloire de faire rentrer l'humanité dans le cœur de son mari. Elle joignait aux avantages de la jeunesse et de la beauté, le don de s'exprimer avec grâce et avec force. Les jacobins avaient craint en elle une nouvelle Charlotte Corday.

Les massacres juridiques allaient toujours s'accélérant, sans être pourtant arrivés au dernier terme de leur progression. On ne voulait plus offrir à la sanglante divinité du jour que de grandes masses de victimes. Quelquefois on les assemblait au hasard; quelquefois on les choisissait d'une même province, d'une même ville, d'une même famille, ou d'une même profession. Deux ou trois heures de débats suffisaient pour juger trente ou quarante accusés. La parole était aussi promptement retirée aux défenseurs officieux qu'aux accusés eux-mêmes. Encore le tribunal se plaignait-il d'être ralenti par une formalité qu'il avait rendue si complètement dérisoire.

Ainsi avait péri le marquis Désiles, au milieu de ses gendres, de ses filles et de ses nobles amis. (J'ai parlé ailleurs de leur supplice.) Tel fut le sort de ces administrateurs

et municipaux de Sédan, qui après le 10 août avaient refusé de se soumettre à la loi des vainqueurs, et avaient fait arrêter les commissaires de l'Assemblée législative. Le départ subit et forcé de Lafayette et de ses amis les avait livrés sans défense à la colère des hommes du 10 août. Dietrich, maire de Strasbourg, à la même époque, avait tenu la même conduite. Il fut condamné; en mourant, il recommanda à son fils de ne songer jamais à le venger. Le prince de Broglie, fils du vieux et illustre maréchal de ce nom, mourut loin des yeux de son père. C'était lui qui avait entraîné le maire de Strasbourg à braver les ordres de l'Assemblée législative, après le 10 août. Lorsqu'on vint lui annoncer qu'il était envoyé à ce tribunal d'où le retour était impossible, il écoutait une comédie du poète Vigée, son compagnon d'infortune. Son sang-froid fut tel qu'il put lui dire : « Continuez, « mon ami ; ils me laisseront encore bien « le loisir de vous écouter jusqu'à la fin. » 1794.

Peu de meurtres parurent plus odieux, même à la multitude, que celui des principaux habitans d'Orléans, qu'on accusait d'avoir tenté d'assassiner le représentant du peuple Bourdon de l'Oise. Malgré tous les efforts

1794. des juges; les débats avaient prouvé qu'eux seuls avaient subi les provocations du barbare proconsul. Un grand nombre des fonctionnaires, des habitans des villes de Metz, de Clamecy, de Coulommiers, furent condamnés pour des actes d'humanité ou d'hospitalité.

Parmi les nombeuses victimes de la ville de Verdun, il y eut douze jeunes femmes ou jeunes filles, accusées d'avoir dansé à un bal donné par les Prussiens. Les compagnons de leur malheur, en les voyant entrer dans les prisons, n'avaient pu se persuader que la barbarie révolutionnaire allât jusqu'à punir de mort ce futile délit. Chacun les aimait, parce qu'elles joignaient la plus pure modestie aux dons de la jeunesse et de la beauté. Lorsqu'elles furent appelées pour le sanglant tribunal, la cour où souvent elles venaient se promener et jouer quelquefois, parut, suivant l'expression de M. Riouffe, *un parterre dégarni de ses fleurs*. L'intérêt que leur aspect fit naître, jusque dans un auditoire presque tout composé de satellites du tribunal, fut encore accru par l'empressement et même l'adresse avec lesquels chacune d'elles tâchait de prendre sur soi toute la faute, d'attirer sur soi

toute la peine. Les juges eurent plusieurs fois besoin de s'exciter entre eux par ces mots : « Que dira Roberspierre? Que dira Billaud-« Varenne? » Enfin ils prononcèrent la fatale sentence. Les deux plus jeunes, qui n'avaient pas seize ans, furent seules affranchies du supplice, et condamnées à vingt ans de détention. Le peuple, accouru pour voir ces victimes parées de blanc, ne pouvait, en les contemplant, retenir ses larmes. Ces spectateurs dans leur lâche et incurable patience, se croyaient encore bons, parce qu'ils pleuraient quelquefois à une exécution, comme on pleure à une tragédie. 1794.

Huit religieuses de Compiègne offrirent à ce même peuple un spectacle dont il ne sut pas assez comprendre la sublimité. Elles étaient détenues depuis long-temps, pour avoir conservé dans leur société intime et dans l'obscurité d'une solitude volontaire, les statuts de leur ordre. On les interrogea d'abord dans la maison de Port-Royal, qui avait reçu le nom de *Port-Libre*, depuis qu'elle était devenue une prison. Plusieurs de leurs réponses confondirent les commissaires et firent l'admiration des détenus. « Vous n'avez cessé de « mener la vie religieuse. — Vos lois défen-

1794. « dent-elles la solitude, l'amitié, le recueille-
« ment, les prières, les bonnes œuvres? en « ce cas nous sommes coupables envers « vos lois; toute notre crainte est de violer « celles du ciel. —Vous êtes des fanatiques. — « Les fanatiques égorgent et tuent; nous « prions pour nos ennemis. — Il n'est qu'un « seul moyen de vous sauver, c'est de dé- « clarer que vous faites à la patrie le sacri- « fice de votre pension. — Nous ne le pou- « vons; cette pension nous est légitimement « due, elle est nécessaire à notre existence. « — Vous serez déportées. — En quelque « lieu que ce soit nous prierons. — Où voulez- « vous être déportées? — Où il y a le plus « de malheureux à consoler; mais nous n'en « trouverons nulle part autant qu'en France, « autant que dans cette maison. — Quand « on reste ici, c'est pour mourir. — Nous « mourrons. » Le tribunal révolutionnaire se hâta de faire comparaître des *fanatiques aussi dangereuses*. Leurs réponses furent de la même sainteté, de la même éloquence. Quand elles entendirent leur arrêt de mort, elles levèrent les yeux au ciel, avec un air de douceur et de triomphe. En montant sur la fatale charrette, la su-

périeure entonna l'hymne à la Vierge, *Salve regina cœli.* Chacune d'elles en répéta les versets à son tour. D'abord les spectateurs accoutumés de ces exécutions riaient aux éclats, et insultaient à ces *nones*, à ces *béguines.* Les chants continuèrent; ce peuple était pour ces saintes femmes comme s'il n'existait pas. Le silence s'établit par degrés; la nouveauté du spectacle doubla le nombre des spectateurs. Il y en eut peu qui ne fussent saisis de respect et d'admiration, lorsqu'on entendit ce même chant continuer au pied de l'échafaud, et durant l'exécution même. La supérieure fut frappée la dernière, et la dernière salua dans son hymne la Vierge sainte qui avait déjà reçu l'âme de ses sœurs. 1794.

Il n'était point donné aux femmes d'exercer sur le cœur des juges du tribunal révolutionnaire l'empire qu'elles avaient pu exercer sur les assassins du 2 septembre. Plus de père, plus de frère, plus d'époux qu'elles pussent sauver; il ne leur restait plus que d'obtenir la mort à côté de leur père, de leur frère ou de leur époux. Elles furent souvent sublimes dans leur désespoir, comme elles avaient pu l'être auparavant dans une courageuse intercession.

1794. Le tribunal s'était saisi de M. Delavergne, commandant de Longwi : sa femme avait cherché tous les moyens de sauver une victime si certainement dévouée à la mort. Elle a la force d'assister au jugement; elle entend prononcer la condamnation de son mari, elle n'a plus d'autre pensée que de le suivre à l'échafaud. Quelle stupeur! quel effroi dans l'assemblée! on a entendu prononcer d'une voix ferme le cri de *vive le roi!* Chacun tremble d'être dénoncé comme le coupable : chacun, pour éviter la mort, affecte de frémir d'horreur. Le même cri est répété; c'est une jeune et belle femme qui l'a proféré; elle s'avance, elle se livre avec joie et d'un air de triomphe aux satellites, aux bourreaux qui vont la joindre à son époux. Ses vœux sont remplis. En vain son malheureux mari s'écrie qu'on doit pardonner un moment d'égarement à une épouse désespérée, que ce cri n'a été pour elle que le vœu de la mort, et ne peut être regardé comme l'expression de ses sentimens; madame Delavergne prend plaisir à confirmer son crime, à s'assurer de son supplice; elle fait à ses juges la seule prière qui puisse les trouver faciles, elle reçoit sa condamnation. Les âmes qui voulaient s'exer-

cer aux morts courageuses, vinrent contempler cette héroïne de l'amour conjugal. Son dévouement s'embellissait encore par sa jeunesse et les cheveux blancs de son époux. Cette nouvelle Arrie fut frappée la première; elle semblait dire à son époux : *Ce fer ne fait point de mal.* 1794.

L'amitié fraternelle, peu de jours après, fut capable du même dévouement. Le libraire Gattey venait d'être condamné à mort : sa sœur l'apprend, elle court au tribunal, craint de ne plus trouver les juges assemblés, pénètre jusqu'à la barre, et s'écrie trois fois *vive le roi!* Une sœur qui court à la mort pour accompagner son frère, parut plus surprendre qu'émouvoir les juges; on les entendit murmurer le mot de *fanatique.* Une autre femme, la veuve Quétineau, à qui le tribunal révolutionnaire venait d'arracher son mari, ne put arriver à temps pour provoquer sa condamnation de la même manière. Elle écrivit à Fouquier-Thinville une lettre où, après avoir accablé d'imprécations le monstre, elle lui demandait la mort; elle l'obtint.

Il est à remarquer que dans ces dévouemens si répétés des femmes, l'amour fit des prodiges moins éclatans que l'amour conjugal et tous

1794. les sentimens de famille : ainsi jusque dans l'héroïsme, la pudeur gardait ses droits. Dans un intervalle de quatre mois, douze cents femmes, à Paris, montèrent à l'échafaud. Le délit qui en fit condamner le plus grand nombre, c'était l'hospitalité donnée à des prêtres, à des émigrés, et de courageuses paroles d'indignation.

Une seule femme, lorsqu'elle fut conduite au supplice, montra les plus affreuses convulsions de la peur. C'était cette madame Dubarry, que le honteux caprice d'un monarque énervé éleva si près d'un trône *qui*, déjà sourdement miné, ne pouvait plus être impunément avili. Cette favorite, pendant son déplorable crédit, ne manifesta aucun esprit de vengeance, même contre les femmes qui l'avaient humiliée. Elle abusa moins qu'on ne le craignait des prodigalités de son royal amant, et sortit de la cour avec des manières nobles et décentes qu'elle n'y avait point apportées. Elle avait complètement cessé de rappeler par son élocution, l'abjection de sa naissance et les impures liaisons de sa jeunesse. Dans sa délicieuse retraite de Lucienne, elle exerçait cette bienfaisance qui, depuis Louis XVI, était la vertu du jour, sans avoir

la mobilité d'une mode. Sa beauté avait peu ressenti les outrages du temps. Comme elle avait inspiré soit une passion vive, soit une amitié tendre au brillant et infortuné duc de Brissac, on peut présumer qu'elle partageait l'horreur dont ce loyal chevalier était animé contre une révolution sanguinaire. Au moment même où il allait tomber sous les haches des assassins, près de l'orangerie de Versailles, il lui avait envoyé furtivement un message à son pavillon de Lucienne, pour la conjurer de fuir et de se retirer en Angleterre. Après avoir éprouvé dans la mort d'un si noble ami le plus grand des malheurs, il lui en survint un d'une nature moins poignante; une grande somme d'argent et des diamans lui furent volés. Elle apprit que les voleurs s'étaient retirés à Londres : elle obtint un passe-port pour aller les poursuivre, et, trop préoccupée de la crainte de perdre une grande partie de ses biens, elle revint pour sauver le reste de sa fortune. Elle fut arrêtée presque aussitôt après son retour, et traduite au tribunal révolutionnaire. Son voyage fournissait contre elle un texte pour supposer des intelligences avec les émigrés, avec le cabinet de Londres. On lui reprochait en outre d'avoir 1794

1794. porté, dans cette ville, le deuil de Louis XVI. Soumise à une épreuve trop forte pour son courage, étonnée d'être appelée à partager les périls de la grandeur dont elle avait si long-temps savouré les délices, elle se vit comme subitement dépouillée de toute la dignité extérieure qu'elle avait reçue de sa fortune. Quand elle entendit sa condamnation, elle tomba aux pieds des juges, avec des larmes, des sanglots, des supplications, des promesses qu'on entendit pour la première fois sous ces terribles voûtes. Montée sur la fatale charrette, elle jeta pendant tout le trajet des cris si perçans, que les spectateurs se sentaient émus, déchirés, couraient çà et là, et n'osaient plus s'approcher du supplice. Ainsi le désespoir abject d'une femme faible et long-temps méprisée, arrachait une pitié qu'éveillait à peine tout ce que la vertu a de plus céleste, tout ce que le malheur a de plus déchirant. Les tyrans s'aperçurent de cette impression, et s'applaudirent de trouver dans le courage ordinaire à leurs victimes, les moyens de suivre et d'accélérer le cours de leurs barbaries, sans fatiguer les organes du peuple.

Dans ces listes funèbres que l'histoire me force à parcourir, je rencontre bientôt le nom

d'une dame, noble adversaire de madame Du- 1794
barry, le nom de la sœur altière du duc de Choiseul, de cette duchesse de Grammont qui réussit à soulever contre le choix ignominieux d'un monarque, une cour trop habituée à de grands désordres. Son nom historique s'est déjà reproduit dans mon récit, à la catastrophe du 10 août. Ce fut elle qui, après avoir partagé les périls de cette nuit terrible, fit le lendemain passer à la reine, dépouillée de tout, les vêtemens et le linge dont elle put se servir dans une longue captivité; faibles dons qui ne pouvaient être offerts, dans une telle circonstance, que par la fidélité la plus magnanime. En effet, ce fut pour ce crime qu'elle fut traduite au tribunal. Elle ne désavoua point ce beau délit : mais une telle action lui paraissait trop simple pour qu'elle s'en fît un titre d'honneur. On ne manquait pas d'autres griefs de ce genre à lui reprocher; elle les avoua tous, en disant : « Je ne « rachèterai point ma vie par un mensonge. »

Parmi les accusés qui, ce jour-là, comparaissaient avec elle, étaient la veuve du duc Du Châtelet déjà frappé par le tribunal. C'était un mois ou deux avant le 10 août, lorsque la liste civile était épuisée, et que tous les cœurs fidèles

1794. « vieillard, j'ai monté à l'assaut pour mon « roi; à quatre-vingts ans, je monterai sur « l'échafaud pour lui. »

Deux vieux ministres de Louis XV, dont l'administration avait obtenu les suffrages du parti philosophique, M. de Machault et M. de Laverdi, célèbres, l'un par l'édit qui avait sévèrement borné les acquisitions des gens de *main morte*, et l'autre par le premier édit qui établit la libre sortie des grains, furent amenés dans les prisons de Paris. M. de Machault y mourut à l'âge de près de quatre-vingt-dix ans. M. de Laverdi fut condamné par le tribunal, comme convaincu d'avoir fait pourrir des grains pour affamer le peuple. La vérité était que le vent avait fait voler dans un étang quelques épis d'une meule dispersée. Peu de temps après, madame de Marbœuf, veuve du guerrier qui avait commandé dans la Corse, fut condamnée parce qu'un de ses fermiers avait semé dans une terre labourable, cette luzerne que l'on considère comme la plus importante amélioration de notre agriculture.

M. de la Tour-du-Pin, fils de M. de Gouvernet, et M. le duc de Béthune-Charost, âgé de vingt-trois ans, furent condamnés pour des actions honorables. Avec eux périt

le duc de Villeroi, qui, possesseur d'une immense fortune, n'avait attaché son nom à aucun fait historique; et ce comte d'Estaing qui, brave mais irrésolu dans ses vœux politiques, ne sut rien ajouter, pendant la révolution, à une célébrité acquise par de glorieux faits d'armes; il les rappela devant le tribunal, et même avec un peu d'orgueil: « Quand vous aurez fait tomber ma tête, « dit-il, envoyez-la aux Anglais; ils vous la « paieront bien cher. » 1794.

Condamnation d'un grand nombre de magistrats.

La fermeté de ces illustres accusés fut surpassée par celle de M. Angrand d'Allerai, lieutenant civil au châtelet de Paris. Comme ses parens et ses amis espéraient encore que le tribunal pourrait respecter son grand âge et sa haute renommée de vertu, ils le conjurèrent de désavouer une correspondance qu'il avait entretenue avec son fils émigré, et dont il n'existait point de traces. « Non, répondit ce « magistrat, je ne souillerai point par un « mensonge les restes d'une vie que j'ai « voulu rendre chrétienne. » Il fit donc au tribunal les aveux qu'on lui demandait. « Ne « connaissiez-vous pas les lois qui défendent « sous peine de mort de correspondre avec « les émigrés, et de leur envoyer des secours? »

1794 « — Je les connaissais sans doute, reprit le « magistrat; mais une loi antérieure, et qui « m'est plus sacrée que les vôtres, m'ordon- « nait de ne point laisser sans secours un fils « fidèle à ses devoirs. — Ainsi vous par- « tagez ses opinions coupables, et vous vous « rendez le complice de son crime. — Le « crime est de servir les assassins qui ont « trahi, jugé et condamné le meilleur des « rois; voilà ce que je vous déclare, prêt à « comparaître devant l'appui du juste, de- « vant le juge et le vengeur des rois. »

Les ligueurs n'avaient porté qu'une main tremblante sur le premier président Achille de Harlay, et sur les compagnons de sa fidélité et de sa gloire : après avoir tranché les jours du président Brisson et du conseiller Tardif, ils avaient paru saisis d'effroi. Ici point d'hésitation, les tyrans de 1794, habitués à tremper leurs mains dans le sang royal, versèrent par torrent et avec une fureur tranquille le sang des magistrats. Ceux-ci possédaient pour la plupart de grandes richesses. Pour second crime, ils étaient justes, et enfin ils descendaient de pères qui avaient immortalisé leurs noms par de hautes vertus. Une protestation que la chambre de cassation

du parlement de Paris avait faite contre le décret de l'Assemblée constituante, qui établissait en vacances indéfinies toutes les cours souveraines, fut découverte par l'infidélité d'un domestique, et servit de prétexte à des poursuites judiciaires. Mais on se garda bien de les borner aux signataires d'un arrêté dont Louis XIV ou Richelieu lui-même ne se fût pas tenu offensé. Les bancs des accusés sont occupés par les dignes héritiers des Molé, des Dormesson, des Pasquier, des Lepelletier, des Enjorand, des Gilbert-Desvoisins. A leur tête, on voit le premier président Saron, jurisconsulte profond, savant distingué et chrétien accompli : ils furent condamnés au nombre de vingt-cinq. Peu de temps après on leur joignit d'autres conseillers du parlement de Paris, parmi lesquels on compte M. Fréteau, qui, zélé pour la religion, la justice et l'honneur, eut pourtant le malheur de partager plusieurs des principes de l'Assemblée constituante; ensuite plusieurs membres du parlement de Dijon, un plus grand nombre du parlement de Toulouse. 1794.

Il serait trop long de rapporter les belles réponses qui signalèrent les derniers momens de ces magistrats, et firent plusieurs fois pâlir les assassins; mais l'histoire n'oubliera point

1794. celle de M. Ysabeau, greffier du parlement de Paris. « Reconnaissez-vous cette salle? lui « disait Fouquier-Thinville. — Oui, je la re-« connais; c'est ici que j'ai vu quarante ans la « justice épouvanter le crime, et c'est ici que « je vois maintenant le crime égorger la « vertu. »

Même guerre était déclarée à tous ceux qui avaient exercé de hauts emplois dans les finances. Plusieurs d'entre eux étaient alliés aux plus nobles familles; ils rivalisaient avec elles par l'usage magnifique de leur fortune, par l'élégance des manières et la politesse du langage. Leurs noms se trouvaient en tête de toutes les souscriptions de bienfaisance, et ils ne craignaient pas de déclarer par la munificence de leurs dons une fortune dont ils n'avaient point à rougir. Agens d'un système fiscal fort mal ordonné, et que soutenait un code pénal, où les peines étaient dans une horrible disproportion avec les délits, ils en modéraient les rigueurs. Quelquefois un esprit d'ostentation les suivait dans leurs somptueuses retraites, et quelques uns transportaient dans leurs châteaux des munificences royales, qui les livraient d'abord à l'envie, puis au ridicule, et les conduisaient

enfin à leur ruine. Mais le plus souvent les habitudes de l'esprit d'ordre les dirigeaient dans l'administration de leurs vastes domaines. Si l'agriculture avait obtenu d'importantes améliorations depuis le règne de Louis XVI, on les devait en grande partie à des financiers, qui voulaient voir régner le travail et l'aisance autour de leur demeure. La fortune de M. De Laborde, ancien banquier de la cour, était citée comme la plus prodigieuse de cette époque : on l'élevait de 24 à 28 millions. Dans sa magnificence, il était susceptible de quelques caprices dispendieux; mais il avait la passion d'être utile, et en connaissait les secrets les plus sûrs. Quelques uns des fermiers-généraux, tels que M. Augeard, s'étaient déclarés avec emportement contre la révolution, avaient suivi les princes, ou, dans l'intérieur, avaient tenté des soulèvemens pour la cause royale. D'autres avaient adhéré, mais avec réserve et de secrètes alarmes, aux principes de l'Assemblée constituante. Ils étaient entrés dans la garde nationale, et dans les journées du 20 juin et du 10 août, ils avaient tâché de détourner les périls du roi. Ils portaient un titre qui, à chaque moment, exposait leur tête et leur 1794.

1794. fortune, celui de *comptables de la nation.* D'ailleurs il n'y avait point de salut pour des millionnaires.

La compagnie des fermiers-généraux avait tiré un grand éclat du génie de l'un de ses membres, l'illustre Lavoisier. Il semblait que ses services éminens, ses découvertes dans les sciences, la passion avec laquelle il y consacrait une grande partie de ses richesses, et enfin l'honneur qu'il procurait à sa patrie d'avoir à citer un nom presque égal à celui de Newton et de Linné, dussent lui servir d'égide contre les révolutionnaires les plus barbares. A cette même époque, on était forcé de recourir au génie des sciences pour les opérations de la guerre. C'était à Lavoisier et à ses disciples, Bertholet, Fourcroy, etc., que l'on devait une extraction commode et peu dispendieuse du salpêtre. Un conventionnel, nommé Dupin, qui avait été employé dans les fermes générales, et que ses friponneries en avaient fait chasser, méditait sa vengeance. Il se présenta comme devant procurer 100 millions à la république, fut chargé du rapport sur les fermiers-généraux, les accusa pour crime principal d'avoir mis de l'eau dans le tabac qu'ils

faisaient vendre au public, quoique chacun sût que c'était un procédé nécessaire à cette fabrication. Ils furent arrêtés au nombre de trente-deux, jugés et condamnés tous. Lavoisier demanda un sursis de quelques jours, en annonçant que ce faible intervalle lui suffirait pour terminer une découverte importante dans la chimie, et dont les résultats auraient une utilité immédiate. Les féroces Comités parurent ébranlés un moment par cette proposition; mais la barbarie prévalut bientôt, et ils tuèrent un homme de génie pour avoir un peu d'or. A peine chercha-t-on un prétexte pour frapper des hommes aussi riches et aussi considérés que MM. De Laborde, Boutin, etc. 1794.

Mort de M. de Malesherbes et de sa famille.

Au milieu du cours de tant d'assassinats, deux crimes avaient été jugés impossibles, même pour de tels tyrans, même pour de tels juges, le meurtre de M. de Malesherbes et celui de madame Élisabeth. L'un et l'autre, à des titres divers, jouissaient seuls du privilége d'être à l'abri des outrages des plus infâmes satellites. Les dénonciateurs les plus impudens craignaient de prononcer leurs noms. Les chefs de la révolution, après tant de sang versé, ne pouvaient-ils pas se ménager

1794. un ôtage précieux dans madame Élisabeth? Devaient-ils s'alarmer que M. de Malesherbes achevât, dans sa retraite, un petit nombre de jours laissés à son grand âge, et qu'une douleur mortelle devait encore abréger? Le monde n'avait point vu de tyrans qui, soit par calcul, soit par fantaisie, ne se fussent réservé un ou deux actes de justice, et n'eussent tâché parfois de se décorer d'une clémence peu périlleuse. Mais la cruauté collective et jalouse des tyrans révolutionnaires ne pouvait rien épargner. Quand l'un d'eux se lassait, c'était le moment où les autres redoublaient de fureur.

L'illustre Lamoignon était rentré dans cette retraite de Malesherbes, d'où il était si noblement sorti pour défendre son roi. Sa famille était autour de lui. Sa sœur chérie, madame de Senozan, sa fille, madame de Rosambo, son gendre, ses petites-filles, jouissaient de rendre des soins à un vieillard qui venait d'ajouter tant de gloire à un nom si vénéré. Chacun auprès de lui faisait provision de courage pour ces horribles temps. « Nous courrons « bien des dangers, disait madame de Ro- « sambo; mais il me semble que la vertu de « mon père nous protégera tous. C'est un

« nom consacré même parmi nos ennemis. » 1794.
M. de Malesherbes se gardait bien de détruire une telle sécurité, mais son cœur ne la partageait pas. « Le regard de Robers-« pierre me suit partout, disait-il en secret « à ses amis. J'entends encore le ton dont « il m'a dit qu'il voulait bien me pardonner « mes larmes. Cet homme doit me haïr beau-« coup ; car il voudrait passer pour ver-« tueux, et assurément nous ne le sommes « pas de la même manière. On me fatigue « beaucoup en me parlant de mon beau dé-« vouement : je n'en vois point le mérite; « mais il en acquerra un peu si ma mort en « est le témoignage. Si j'avais un fils, je crain-« drais beaucoup pour lui, mais j'espère qu'on « ne me poursuivra pas dans ma fille. »

Après avoir ainsi parlé à des amis, M. de Malesherbes rentrait dans sa famille, avec un front serein, et cherchait dans l'inépuisable fécondité de son esprit, de son instruction et de ses souvenirs, des diversions pour tant de douleurs, pour tant d'alarmes.

Cependant le château de Malesherbes était encore ouvert à l'hospitalité*; ni M. de Males-

* M. de Sèze, digne collègue de M. de Malesherbes, vint pendant plusieurs jours pleurer avec le généreux

1794. herbes, ni madame de Rosambo ne connaissait les précautions, lorsqu'elles paraissaient blesser l'honneur ou l'humanité. Les royalistes venaient demander à M. de Malesherbes quelques paroles du roi qu'ils ne cessaient de pleurer. S'ils apprenaient de lui que le roi avait parlé d'eux à son ami, une marque d'estime ou de regrets les touchait plus que s'ils les avaient apprises dans le temps de sa puissance. Plusieurs jeunes gens faisaient comme un pieux pélerinage à cette terre de Malesherbes, et, craignant d'être indiscrets, ils se cachaient derrière un rideau de peupliers, pour voir passer le sublime vieillard, et en revenant, ils se sentaient fortifiés par sa vertu contre toutes les épreuves.

Parmi ceux qui visitaient Malesherbes, il se trouva des hommes qui avaient émigré, ou que du moins on pouvait soupçonner d'avoir pris ce parti. Ce genre de prévention existait contre le comte de Châteaubriand, qui avait épousé l'aînée des demoiselles de Rosambo. C'était le frère d'un homme dont le génie était appelé à rendre de si éminens services à la religion et à la légitimité.

vieillard. Il fut arrêté quelques mois avant lui. La journée du 9 thermidor le sauva.

Les Comités révolutionnaires des environs de la terre de Malesherbes, soit qu'ils eussent moins de férocité qu'ailleurs, soit qu'ils ne pussent se dépouiller de toute reconnaissance pour le bienfaiteur du pays, évitaient avec soin de le troubler dans sa retraite. Mais voilà qu'un ordre arrive des Comités de salut public et de sûreté générale. Les tyrans ont combiné entre eux les moyens de percer le cœur du sage. Ils savent combien son propre danger lui est indifférent; ils veulent faire périr avec lui tous les siens. Correspondance avec des émigrés, asile et secours à des émigrés; voilà les griefs allégués contre M. de Malesherbes, contre madame de Senozan, contre madame d'Estournelles, née Lamoignon, contre M. et madame de Rosambo, contre M. et madame de Châteaubriand. Ces trois générations sont arrêtées à la fois; tant le génie du despotisme oriental dirige de tels républicains! Ce fut dans toutes les prisons un cri d'horreur et d'effroi, quand on apprit que cette famille était arrêtée, qu'elle allait être livrée au tribunal révolutionnaire. « Malheur à nous! disait-on, ils n'épargneront « rien. Oh! que ces monstres sont savans en « cruauté! Pauvre France, comme on travaille 1794.

1794. « à te rendre exécrable à toutes les na-« tions! »

Dans la prison où cette famille fut conduite, chacun, les yeux baignés de larmes, se leva devant M. de Malesherbes. On voulait le forcer d'occuper une place d'honneur. M. de Malesherbes dit en souriant : « Je vois, mes-« sieurs, que, tout prisonniers que vous êtes, « vous suivez les lois de Sparte, dans leur « respect pour les vieillards. Mais j'aperçois « parmi vous quelqu'un que je crois être mon « aîné, et c'est à lui sans doute que cette place « appartient. » Chacun de ces mots fut marqué par cette sérénité socratique. Le soir il cherchait des entretiens où son âme pût s'épancher; mais c'était du roi son ami qu'il s'occupait le plus dans ses derniers momens. Comme tous ses papiers étaient saisis, il se voyait avec une grande douleur privé des moyens de faire connaître à la postérité des paroles qui devaient rendre encore plus chère la mémoire du meilleur et du plus saint des rois. Il espérait du moins, parmi tant de prisonniers, en rencontrer quelques uns qui survivraient à cette horrible tyrannie. Il trouva dans M. Hue le fidèle dépositaire de ces saintes traditions. C'est par lui que l'his-

toire a été enrichie de documens si précieux. 1794.
Il paraît que M. de Malesherbes eut le bonheur dans sa prison de se faire quelque illusion sur le sort de sa famille, par la résolution qu'il avait prise de se charger lui seul de tous les délits qu'on pourrait lui reprocher. Son courage fut si constant et si prodigieux, qu'il le puisa sans doute à cette source sublime que lui avait indiquée le roi-martyr. « Croyez-« moi, mon ami, lui avait dit ce prince, la « religion console mieux que la philosophie. » Un jour, dans la prison, M. de Malesherbes lisait à ses compagnons une lettre qui lui avait été remise mystérieusement. « Déchirez-la, « lui dit-on ; cette lettre serait un grief contre « vous. — Vous avez raison, répondit-il, « il y a de quoi me perdre, avec de tels juges : « mais qu'en ont-ils besoin contre moi? » et il conserva ce papier. En partant pour le tribunal, il fit un faux pas. « Voilà qui est de « mauvais augure, dit-il avec son inaltérable « sérénité ; un Romain rentrerait chez lui. » L'exécrable tribunal eut l'impudence de reprocher à Malesherbes de s'être fait nommer défenseur officieux de Louis XVI, par les intrigues et l'or de l'Angleterre. Ainsi les tyrans faisaient connaître que c'était le

1794. plus sublime dévouement qu'ils voulaient punir.

Madame de Rosambo, dans sa captivité, s'était liée d'une tendre amitié avec mademoiselle de Sombreuil, qui bientôt avait été ramenée en prison, avec ce même père pour lequel elle avait pu fléchir les assassins du 2 septembre, juges beaucoup moins inexorables que les assassins du tribunal révolutionnaire. Quand madame de Rosambo fut appelée à ce même tribunal : « Mon amie, « dit-elle à mademoiselle de Sombreuil, vous « avez eu la gloire de sauver votre père, et « moi j'aurai celle de mourir avec le mien. » Quand je rapporte des paroles si sublimes, il est un vœu qui se reproduit sans cesse à mon esprit, c'est que nos âmes, dans des jours de paix et de bonheur, puissent garder quelque chose de cette dignité, de cette force où le malheur les avait élevées! Les trois générations reçurent à la fois la sentence de mort.

Trois hommes d'une haute célébrité, membres de l'Assemblée constituante, accompagnèrent cette grande famille à l'échafaud; c'étaient MM. d'Espréménil, Thouret et Chapelier. Après les combats que, dans l'Assemblée constituante, le premier avait soutenus contre

les deux autres, c'était pour eux un continuel sujet d'étonnement que de s'entendre accuser de complicité ; mais on se faisait un jeu de déconcerter leur éloquence, en ne leur donnant à repousser que des suppositions absurdes, et Fouquier-Thinville ne se laissait jamais battre, ayant pour lui l'échafaud. D'Espréménil, après avoir été dans le parlement de Paris un tribun trop éloquent et trop écouté, avait fait à sa religion et à son roi un prompt et entier sacrifice de sa popularité. Pour détester la révolution, il n'eut pas besoin d'en voir les excès; il lui suffit d'en analyser les principes. Mais son talent, qui avait perdu de sa puissance, s'évapora trop souvent en légères épigrammes. Thouret, dont l'esprit positif était peu accessible aux illusions, avait jugé sévèrement la révolution dans sa naissance. Comme les forces de son caractère répondaient mal à celles de sa raison, il cessa bientôt de résister au torrent. Il prêta le secours de sa logique, de son élocution grave, précise et lumineuse aux passions du jour, qu'il tâcha de modérer. Il laissa faire et fit une constitution contraire à tous ses principes. Bientôt il eut honte et peur de son ouvrage, et voulut le 1794.

1794. réformer; mais il se vit trop promptement arrêté dans le travail de la révision, par une assemblée que ses excès avaient conduite à une vieillesse et une langueur prématurées. Chapelier était livré au même repentir, et se désespérait de n'avoir pu le rendre salutaire pour son roi.

Procès et mort de madame Élisabeth.

Mai.

Le Comité de salut public, par tant d'incompréhensibles assassinats, et surtout par celui de Malesherbes et de sa famille, avait pré paréles esprits au supplice de madame Élisabeth. Cependant, jusque dans cet épouvantable comité, Billaud-Varenne *seul* se montrait altéré d'un sang si *précieux; et* l'unique raison qui lui faisait désirer ce meurtre, c'est que Roberspierre ne le réclamait pas. « Pourquoi évite-t-il de parler de la sœur du « tyran ? demandait Billaud-Varenne à ses « plus affidés compagnons. Est-il naturel que « Roberspierre ne prenne pas l'initiative d'une « mesure nécessaire à notre sûreté? N'aurait- « t-il pas l'intention d'appuyer sa tyrannie sur « un ou deux actes de clémence? Il faut, « quand il en est temps, lui ravir une occa- « sion de l'exercer. Nous verrons s'il osera « nous disputer les jours de la sœur du tyran.» Billaud-Varenne se hâta d'en parler au Co-

mité de salut public et aux jacobins. Robers- 1794.
pierre comprit l'intention de son ennemi secret, ne dit pas un mot pour empêcher ou pour faire différer ce meurtre; seulement il eut l'air de n'y ajouter qu'une légère importance. Il donna sa signature, comme un collègue complaisant; puis médita quelque moyen d'aller à son tour en avant sur la cruauté de son rival, et inventa bientôt la loi la plus atroce dont il soit parlé dans les annales du monde.

Madame Élisabeth, dépositaire des vœux de la reine pour ses enfans, éprouvait la douleur d'être séparée du jeune roi, en vivant dans la même prison, de connaître jour par jour les détails du supplice qu'on lui faisait endurer, et d'entendre quelquefois ses cris de souffrance, sans pouvoir le consoler, le soutenir d'un regard. Mais elle était une mère nouvelle pour une orpheline que son cœur avait depuis long-temps adoptée. Pour séparer les deux princesses, il fallut choisir des hommes stupides à force de férocité. Voici en quels termes ils remplirent leur mission: « Élisabeth Capet, tu es mandée à comparaître devant le tribunal révolutionnaire, « pour être jugée sur tes crimes. Pars, suis-

1794. « nous; le fiacre t'attend dans la cour; tu « n'as besoin de rien; nous ne pouvons te « laisser un moment. » Madame Élisabeth, à travers ce féroce langage, ne comprit qu'une seule chose, c'est qu'elle était mandée à comparaître devant Dieu, et chaque moment d'une vie sainte l'y avait disposée. En embrassant sa nièce : « Priez pour moi, lui dit-elle, je vais « rejoindre vos parens. Il vous reste encore un « soutien, c'est Dieu. » Dans le cours de cette horrible histoire, je n'ai que des tortures à décrire ; je ne puis m'en figurer une plus terrible que le moment où Madame royale se vit enlever ce qui lui restait de sa malheureuse famille, se vit séparée de ce que le monde possédait encore de plus pur, et, sous l'empire des geôliers qui martyrisaient son frère, se dit : « Je suis seule. »

Le Comité de salut public avait voulu produire une grande scène de sa monstrueuse égalité, et il avait voulu que le supplice de la sœur d'un roi se perdît dans un holocauste de trente victimes, et de plusieurs familles qu'il achevait de moissonner. Le 2 septembre avait frappé les deux frères Montmorin. La veuve et le fils du ministre étaient indiqués au fer de la révolution, par un caractère plein

d'énergie et de noblesse. La famille des Loménie-Brienne devait offrir encore un plus grand nombre de victimes. Le cardinal de ce nom avait prévenu l'horreur du supplice, en avalant du poison, au moment même où l'on vint lui annoncer qu'il allait être arrêté : fatale résolution qui l'empêchait de purifier par le martyre une vie trop dévouée aux intrigues ! 1794.

Son frère, le plus modeste des hommes, maître par sa femme d'une immense fortune, dont il faisait l'usage le plus bienfaisant et le plus judicieux, avait fait autrefois un grand sacrifice à l'amitié fraternelle, en acceptant un ministère qu'il remplit peu de temps et fut heureux de quitter. Il fut arrêté dans sa magnifique résidence, avec plusieurs de ses neveux et nièces. L'un d'eux était l'abbé de Loménie, auparavant nommé coadjuteur de l'archevêché de Sens, homme universellement aimé pour l'aménité de ses mœurs et les grâces de son esprit. Au nombre des accusés que l'on avait choisis pour que leur sang coulât avec celui de la sœur du roi, étaient M. et madame de Serilli, distingués par l'élévation et la fidélité de leurs sentimens. Nul des accusés ne parut mettre de l'intérêt à défendre

1794. sa vie, en voyant madame Élisabeth confondue dans leurs rangs. Il semblait que toutes leurs pensées fussent absorbées par la contemplation d'une telle catastrophe, et une pitié élevée pour une victime si auguste, pour une vertu si accomplie, les arrachait à l'horreur de leur sort. Le calme que montrait madame Élisabeth passait par degrés dans leur âme.

Les exécrables jurés, et surtout le président, et l'accusateur public Fouquier-Thinville, parvinrent à se monter au ton de la fureur et de la rage, en adressant la parole à madame Élisabeth. La reine elle-même n'avait pas été traitée avec plus de barbarie. Ils étaient irrités tantôt par des réponses où respirait toute la majesté des aïeux de la princesse, tantôt par des paroles d'une sensibilité vraie, qui agissait jusque sur les âmes les plus grossières. Le tribunal fit publier, en l'altérant, cet interrogatoire; et, jusque dans cette version falsifiée, l'accusée excite encore une profonde admiration. Des royalistes, dont M. Hue a recueilli le témoignage, et qui s'exposèrent à tout pour assister à une scène qui déchirait leur cœur, mais élevait leur âme, ont attesté que madame Élisabeth, interrogée sur son nom,

répondit : « Élisabeth de France, sœur 1794.
« de Louis XVI et tante de Louis XVII
« votre roi; » et que, sur un des prétendus chefs d'accusation, elle répondit : « C'est à « Dieu seul que je rendrai compte de mes « actions. » Le procès-verbal fait foi des réponses suivantes :

« Lors de la fuite du tyran votre frère « à Varennes, ne l'avez-vous pas accompagné ? — Tout m'ordonnait de suivre mon « frère, et je me suis fait un devoir, dans « cette occasion comme dans toute autre, de « ne le point quitter. — N'avez-vous pas « figuré dans l'orgie infâme et scandaleuse « des gardes-du-corps ? — Je n'ai été instruite « d'aucune orgie, et je n'y ai pris aucune « part. — Où étiez-vous dans la journée du « 10 août ? — Au château des Tuileries, ma « résidence ordinaire — N'avez-vous pas passé « la nuit dans la chambre de votre frère ? N'avez-vous pas eu avec lui des conférences « secrètes qui vous ont instruite du complot ? — J'ai passé la nuit auprès de mon « frère ; il avait beaucoup de confiance « en moi ; je ne l'ai point quitté, et n'ai vu « aucun complot. — Vous dissimulez en vain. « Une femme qui, comme vous, a manifesté

1794. « une continuelle opposition au nouveau cours « des choses, ne pouvait ignorer la cause de « ce rassemblement. La femme Capet a dé- « claré ici que vous l'aviez soutenue dans ses « craintes et ses alarmes. Vous avez pris part « à l'action. Vous avez fourni aux satellites « de la tyrannie des balles que vous preniez « la peine de mâcher. Vous avez donné des « encouragemens de tout genre aux assassins « de la patrie. — Tous les faits qui me sont « imputés sont autant d'indignités dont je suis « bien loin de m'être souillée. — Avant la « fuite de Varennes, n'avez-vous pas soustrait « des diamans de la couronne, pour les en- « voyer à votre frère d'Artois. — J'avais des « diamans; je n'ai point soustrait ceux de la « couronne. J'ai remis les miens à une per- « sonne de confiance. — Ces diamans ont été « remis à d'Artois. » Madame Élisabeth garde le silence. Quand elle aurait eu la certitude de sauver ses jours par un mensonge, elle se serait encore refusée à en souiller ses lèvres. « N'avez-vous pas secouru et pansé vous- « même les blessures des assassins envoyés « par votre frère aux Champs-Élysées contre « les Marseillais? — Mon frère n'a envoyé des « assassins contre qui que ce soit. S'il m'est

« arrivé de donner des secours à quelques 1794.
« blessés, l'humanité seule a pu me conduire
« dans le pansement de leurs blessures. Je n'ai
« point eu besoin de m'informer de la cause
« de leurs maux, pour m'occuper de leur sou-
« lagement. Je ne m'en fais point un mérite;
« mais je n'imagine pas que l'on puisse m'en
« faire un crime. — Tout nous autorise à
« croire que vous n'êtes humaine que pour
« les assassins du peuple, et que vous avez la
« férocité des animaux les plus sanguinaires
« pour les défenseurs de la liberté. Vous pro-
« diguiez à pleines mains les instrumens de
« mort aux meurtriers du peuple. » Un regard
fier et tranquille tint lieu à madame Élisabeth
de toute réponse. « Convenez au moins que
« vous avez bercé le petit Capet de l'espoir de
« succéder à son père, et que vous avez ainsi
« provoqué le retour de la royauté. — Je cau-
« sais, dans ma prison, familièrement avec cet
« enfant, qui m'était cher à plus d'un titre, et
« je lui administrais sans conséquence les con-
« solations qui me paraissaient capables de le
« dédommager de la perte de ceux qui lui
« avaient donné le jour. — C'est convenir,
« en d'autres termes, que vous nourrissiez le
« petit Capet des projets de vengeance que

1794. « vous et les vôtres n'avez cessé de former « contre les amis de la liberté. »

Le monstre qui tint ce langage était Dumas, le satellite le plus affidé de Robespierre. Les juges abrégèrent l'interrogatoire des autres accusés, pour regagner le temps donné à celui-ci. Tous furent condamnés. Madame de Serilli, l'une des victimes, allait monter sur la fatale charrette. Madame Élisabeth déclara que cette dame lui avait confié qu'elle était grosse, et qu'aux termes de la loi elle ne pouvait être exécutée. Elle échappa ainsi à la mort. Madame Élisabeth fixait sur elle tous les regards de ses nombreux compagnons, de ses nombreuses compagnes. Le calme de ses traits se répétait sur leur figure. Sa beauté brillait d'un éclat plus qu'humain. Elle priait, et toutes les victimes croyaient voir en elle l'ange qui allait leur ouvrir la porte des cieux.

FIN DU LIVRE HUITIÈME.

PIÈCES JUSTIFICATIVES
ET ADDITIONNELLES.

EXTRAITS

Des Mémoires inédits de M. le marquis de Bouthillier, lieutenant-général et major-général de M. le prince de Condé, pendant l'émigration; communiqués par M. le marquis de Bouthillier, son fils, à M. Lacretelle.

M. le prince de Condé, sans être jeune, était encore actif et vigoureux, d'une excellente santé. Il soutenait sans en être incommodé les privations de tout genre et les fatigues les plus rudes.

Digne héritier du grand Condé, son trisaïeul, il avait déjà, dès sa première jeunesse, mérité une réputation militaire, à la tête des corps qu'il avait successivement commandés, pendant la guerre de sept ans, et surtout en 1762, par le gain de la bataille de Fredberg.

Quelques envieux de sa gloire ont voulu contester les talens qu'il montra à cette époque: plusieurs actions pendant la guerre de l'émigration, dans lesquelles il a montré son activité, son intelligence, et surtout sa présence d'esprit, ont bien fait voir de quoi il était capable. Il n'a pas

eu occasion, il est vrai, de développer plus souvent ses talens militaires. Sans cesse dominé et dirigé par tous les généraux autrichiens, au milieu desquels il était continuellement encadré avec le corps qu'il commandait, il lui était impossible d'agir par lui-même; mais il a su profiter de toutes les circonstances et de toutes les positions dans lesquelles il était un peu moins comprimé.

Naturellement ami de l'ordre, il aimait la discipline; il eût eu la fermeté nécessaire pour l'établir et la maintenir dans une armée ordinaire. Il a pu avoir l'air faible quelquefois dans un rassemblement d'émigrés, tel que celui qu'il commandait; mais son apparence de faiblesse tenait à sa position.

Dans les armées ordinaires, les troupes ont tout à attendre de leur général; c'est par ses ordres qu'elles sont payées; il a à sa disposition des grâces qu'il peut leur accorder comme récompenses, et des forces suffisantes pour les contenir; il a enfin des moyens assurés pour remplacer ses pertes.

C'était tout le contraire dans l'armée de M. le prince de Condé : rien n'était plus précaire que ses ressources; la solde même fournie par les puissances étrangères était indépendante de lui. Des gentilshommes servant volontairement, trop mal payés pour être retenus par l'intérêt, trop mal traités du côté de l'avancement et des grâces pour être excités par l'ambition, auraient pu l'aban-

donner d'un moment à l'autre. Son existence, *comme prince*, tenait à leur constance auprès de lui. Il le sentait bien; les voies de la douceur lui semblaient préférables. Il a trouvé par elles le moyen de fixer auprès de lui ces gentilshommes, par lesquels il aurait été très infailliblement abandonné, s'il les avait cabrés par une discipline plus sévère. . . . .

On a accusé, je le sais, l'armée de Condé d'avoir commis de grands excès; c'est une grossière exagération. Les excès qui ont été commis, le plus souvent n'étaient pas ceux de l'armée. Des émissaires des jacobins, se disant des nôtres, et revêtus de nos uniformes, étaient envoyés en avant de nous, pour nous décrier, et soulever les peuples, par les excès qu'ils commettaient eux-mêmes. Nous étions de plus entourés dans le pays d'individus qui partageaient les opinions françaises. Leur méchanceté envenimait toutes nos actions. Il peut bien cependant, je dois en convenir, y avoir eu quelques désordres réellement commis par nous; mais quel est le rassemblement d'hommes auquel on ne soit pas dans le cas d'en reprocher quelquefois? Les anciens croisés en ont-ils été exempts? Non, sans doute. Le temps a fait disparaître toutes les taches qui ternissaient leur gloire, et n'a laissé à l'histoire que le compte à rendre de leur courage, et des motifs qui leur avaient fait prendre les armes. Il en sera de même un jour de l'armée de

Condé. Le dévouement et la valeur des gentilshommes français, armés pour la cause de leur roi et de la monarchie, comme les croisés l'étaient pour celle de la religion, ne s'oublieront jamais. Les détails fâcheux disparaîtront également, et la postérité leur rendra plus de justice, lorsqu'ils cesseront d'être jugés par la prévention des intérêts particuliers, ou par l'envie et la jalousie des contemporains.

Au surplus, quels qu'aient pu être ces excès, on peut avancer hautement que jamais faute majeure n'est restée sans punition. Jamais les Autrichiens (quelque malveillans qu'ils fussent à notre égard) n'ont pu se plaindre avec raison d'un désordre véritable toléré ou impuni.

C'est ainsi que M. le prince de Condé a maintenu, dans un ordre au moins apparent, pendant dix ans, une armée aussi extraordinairement composée. J'en ai été témoin. Peut-être même y ai-je coopéré. Cela n'en est pas moins un phénomène à mes yeux. . . . .

M. le prince de Condé était naturellement peu confiant; l'habitude des hommes et de la cour pouvait bien lui avoir donné ce défaut : mais uniquement concentrée en lui, sa méfiance ne lui a jamais fait soupçonner légèrement ni punir injustement personne. Sa dissimulation se bornait aux précautions à prendre, pour qu'on ne pénétrât pas ses secrets. Il avait, par exemple, l'habitude de garder des copies de toutes les notes, mémoires, lettres

aux généraux et aux souverains, qu'il écrivait toujours de sa propre main. Il employait souvent à les copier quatre ou cinq d'entre nous, dans lesquels il avait le plus de confiance; mais il s'arrangeait de manière à donner à copier une phrase à l'un, une phrase à l'autre, et à faire reprendre au premier celle à laquelle le dernier était resté : par ce moyen, aucun de ces écrivains ne pouvait connaître en entier ce qu'il avait copié.

Personne n'écrivait avec plus de facilité et de pureté que lui; il réunissait la concision à l'élégance du style; les mots les plus propres à la chose se trouvaient toujours au bout de sa plume. Je l'ai vu bien des fois écrire ainsi au milieu de nous et de nos conversations.

Malgré cette facilité, il avait une telle méfiance de lui-même, qu'elle le portait à nous demander (à moi surtout qu'il employait de préférence) de rédiger les notes importantes qu'il pouvait avoir à fournir pour les détails de son armée. Quand il avait quelque chose à y corriger ou à y changer, ce n'était jamais qu'après en avoir discuté avec celui qu'il en avait chargé, de peur de l'offenser.

Il était timide par caractère, et parlait peu, quoiqu'il s'en acquittât à merveille, surtout quand il était en petit comité : cette réserve lui donnait l'air de la discrétion; il aimait qu'on l'en crût capable. C'est une espèce de proverbe dans son armée de dire : *Il est discret comme le prince*. . . . . .

M. le prince de Condé était humain ; je l'ai vu pleurer plus d'une fois, à la vue des morts tués dans les différentes affaires.

Il aurait été généreux, si sa position personnelle et les besoins de son armée ne lui avaient pas fait la loi de la plus stricte économie ; elle ne l'empêchait pas cependant d'être noble, sans faste et sans ostentation, dans les dépenses de sa maison.

On l'a accusé souvent d'avoir peu d'énergie. Il savait qu'on cherchait à le desservir auprès du roi ; il craignait de se compromettre, en agissant sans avoir été autorisé spécialement par lui. Tout ce qu'il redoutait était de pouvoir être soupçonné d'un motif d'ambition personnelle. Au surplus, si cette crainte l'empêchait quelquefois de montrer une plus grande énergie d'action, il avait au suprême degré celle de la patience, de la résignation, de la constance dans les principes qu'il avait une fois adoptés, et dans la marche qu'il s'était proposé de tenir en conséquence. Il a eu bien des choses à souffrir de la part des généraux autrichiens, des commissaires anglais et russes ; rien n'a été capable de le faire s'écarter de la ligne qu'il s'était tracée, et de la modération qu'il s'était imposée. J'aurai souvent occasion d'en rapporter des preuves.

Il était l'ennemi déclaré des intrigues et des intrigans ; il était sans cesse en garde contre leurs efforts ; il savait défendre contre eux ceux en qui il avait cru devoir prendre confiance. J'en

ai fait bien des fois personnellement l'expérience.

Il ne craignait pas les représentations motivées; il les provoquait même pour connaître la vérité; il ne redoutait que celles qui annonçaient les prétentions ou l'insubordination, et il savait bien en témoigner son mécontentement.

Il était ami véritable et susceptible de sensibilité. J'en ai vu souvent la preuve. Je n'oublierai jamais celles qu'il m'en a données personnellement.

. . . .

La campagne de 1793 a offert un très grand nombre d'opérations militaires auxquelles l'armée de Condé a pris la part la plus active.

Les principales ont été :

1°. La défense des lignes de la Quench, pendant que nous y étions placés en observation, pour protéger le siége de Mayence, repris sur les Français par les Autrichiens et Prussiens, réunis au début de la campagne : défense qui nous a occasionné des bivouacs, des attaques, ou au moins des alertes continuelles, pendant six semaines environ.

1° *bis*. Reconnaissance près de Landau. Sortie de cette ville.

2°. Le dépostement de Jochrim, lorsque l'armée autrichienne a voulu se porter en avant vers l'Alsace.

3°. L'affaire particulière de Fox, qui a eu lieu le lendemain de ce dépostement.

4°. La défense de Bewalt, dans laquelle les troupes coalisées et l'armée de Condé ont eu à soutenir les attaques presque journalières des Français, en attendant le passage des lignes de Weissembourg.

4° *bis*. L'attaque du Botental par notre avant-garde.

5°. La prise de ces lignes.

6°. L'affaire de Brumpt auprès de Strasbourg.

7°. Celle de Minwersheim, entre Saverne et Haguenau.

8°. La défense d'une partie des lignes élevées en avant de cette dernière ville.

9°. et 10°. Les deux affaires de Berstheim, dans lesquelles M. le prince de Condé a repoussé deux fois les Français, à la baïonnette, en marchant contre eux en personne, à la tête du régiment d'infanterie noble ; et dans l'une desquelles M. le duc de Bourbon son fils a été blessé à la main, par un coup de sabre reçu dans une charge de cavalerie qu'il commandait.

11°. Enfin, la retraite au-delà du Rhin, dans laquelle l'armée de Condé faisait l'arrière-garde, et qui a été la suite de la défaite du général autrichien Holzée, qui s'était laissé surprendre dans les redoutes qu'il commandait à la droite, auprès de Saverne.

Je n'entrerai dans aucuns détails relativement à toutes ces affaires ; ils appartiennent à l'histoire ; c'est à elle seule à parler du zèle et du courage que

l'armée de Condé a montrés dans ces diverses occasions; je ne puis cependant me taire sur ceux de l'affaire particulière de Fox. Ils intéressent trop la réputation militaire du prince que je regarde comme mon héros, pour garder le silence à ce sujet.

Le jour du dépostement de Sochkrim, le général Wurmser, après avoir forcé les ennemis à s'enfuir à Lauterbourg, fit faire halte à son armée, et envoya M. le prince de Condé pour se reposer au petit village de *Fox*, à une lieue à peu près en avant de lui.

Ce village est placé dans une espèce d'anse formée par le Rhin, et en avant, et pour corde de cette espèce de demi-cercle, se trouve le grand chemin de Spire à Lauterbourg.

M. le prince de Condé, après avoir fait les dispositions pour faire éclairer cette route, et y avoir placé en conséquence son avant-garde sur une hauteur qui dominait Lauterbourg, se retira avec le régiment noble d'infanterie, dans le village qui lui avait été assigné.

Le général, commandant l'avant-garde, trouva sans doute incommode la position dans laquelle on l'avait placé; et, se fiant trop sur la déroute que les ennemis venaient d'éprouver, descendit dans la petite plaine qui se trouvait entre le Rhin et les hauteurs, afin de profiter de l'avantage qui lui était offert, par un ruisseau et par un hameau

qui étaient au bas de la montagne. Il laissa par-là à découvert le chemin qu'il était chargé d'éclairer. Les Français s'en aperçurent, et sortirent en force de Lauterbourg, avec la double intention de surprendre M. de Wurmser, et de nous couper d'avec lui, en ne nous laissant ainsi d'autre retraite que celle de nous jeter dans le Rhin, auquel nous étions acculés.

Le lendemain, au point du jour, nous fûmes réveillés tout à coup par le bruit du canon, et par le passage précipité de nos troupes légères à cheval, qui se retiraient en très grande hâte devant l'ennemi.

M. le prince de Condé, toujours actif, était déjà debout; il monta à cheval aussitôt: il ne se méprit point sur les projets des Français; et, au lieu de se porter en avant et sur la gauche, au point sur lequel le bruit du canon annonçait leur position, il se décida, sans hésiter, à se porter en arrière et sur la droite, pour aller les attendre à leur débouché sur la route, dans la partie du demi-cercle à laquelle elle sert de corde, et les y arrêter, en se plaçant ainsi en avant d'eux, sans risquer d'être tourné et dépassé par leurs colonnes; ce qui aurait pu facilement arriver s'il ne les eût attaqués qu'en flanc, en marchant contre eux sur sa gauche, et à leur rencontre.

J'étais alors auprès de lui; il me donna l'ordre d'y faire porter, le plus promptement possible,

toute son artillerie, pendant que d'autres officiers d'état-major, arrivés successivement, rallieraient notre cavalerie et se placeraient, ainsi que l'infanterie noble, en embuscade dans les bois qui bordaient la grande route.

L'artillerie arriva dans le demi-cercle, au point du débouché, avant les ennemis, et se plaça dans une clairière du bois qui laissait la chaussée à découvert. Les Français y parurent; mais au moment où ils établissaient une batterie de douze pièces de canon contre nous, une décharge à mitraille de quatre de nos petites pièces démonta trois des leurs, leur tua treize chevaux et une vingtaine d'hommes; une seconde décharge produisit un effet pareil. Leur avant-garde prit la fuite; nos troupes alors sortant du bois tombèrent sur elle, en massacrèrent environ sept ou huit cents, en moins d'une demi-heure, firent un assez grand nombre de prisonniers, tandis que les fuyards, rétrogradant sur le gros de leur armée, y jetèrent l'épouvante, et la forcèrent elle-même à rentrer à Lauterbourg et dans leurs lignes, contre lesquelles ils pouvaient croire que notre intention était de marcher aussitôt.

Nous prîmes sept pièces de canon dans cette journée; les Autrichiens ne manquèrent pas de nous les envoyer réclamer. Mais en les enlevant sans perdre de temps, nous parvînmes à ne leur donner que les trois qui avaient été démontées, et à garder à leur insu les quatre qui étaient en bon

état, avec leurs caissons, munitions, et attelées de leurs chevaux. C'est ainsi qu'ils voulaient nous faire travailler uniquement pour eux; ils nous y ont souvent habitués depuis.

La présence d'esprit de M. le prince de Condé a seule sauvé ce jour-là son armée. On ne dira pas qu'il n'a pas agi de lui-même dans cette occasion: il n'avait auprès de lui personne qu'on pût croire capable de le conseiller; celui qu'on aurait pu en soupçonner à cause de son ancienne réputation militaire, était précisément *le général qui commandait notre avant-garde*, et qui s'était ainsi laissé surprendre.

La campagne de 1793, étant terminée par la retraite d'Alsace, et le retour des armées autrichiennes et de la nôtre sur la rive droite du Rhin, nous gâgnames *Rothembourg*, qui nous avait été assigné pour quartier d'hiver, et nous nous y établîmes dans les premiers jours de janvier 1794...

. . . .

Le nombre des blessés que nous avions eus dans les différentes affaires de la campagne de 1793, et surtout dans les deux dernières à Berstheim, en défendant les lignes d'Hagueneau, était si considérable, nos hôpitaux en étaient si remplis, que nous ne pouvions voir sans la plus grande douleur le peu de soin avec lequel ils étaient traités par des infirmiers gagés, qui, choisis au hasard, ne cherchaient que le pillage, et qui souvent les lais-

saient périr, pour pouvoir s'emparer plus aisément de leurs dépouilles.

Je proposai à M. le prince de Condé de tâcher de nous procurer *des prêtres émigrés,* pour les mettre à la tête de ce service important; il approuva mon idée. Je fis en conséquence un appel *au nom de l'humanité et de la charité*, à tous ceux qui étaient en assez grand nombre réfugiés à Ettenheim, où M. le cardinal de Rohan leur avait accordé l'hospitalité, et leur prodiguait des secours bien dignes de son cœur généreux.

Un tel appel devait réussir auprès de ces respectables ecclésiastiques : ils n'hésitèrent pas; et abandonnant aussitôt la vie douce, paisible, aisée même, qu'ils menaient à Ettenheim, ils se rendirent presque tous auprès de nous, au nombre de vingt-cinq ou trente, pour se charger dans nos hôpitaux des fonctions les plus pénibles. Nous les y installâmes comme chefs infirmiers, destinés à surveiller et à faire servir les autres.

Tout y changea bientôt de face: les malades et les blessés se virent soignés avec zèle, traités avec égard et douceur, et par dessus tout cela, consolés dans leurs souffrances; les distributions se firent avec ordre, le calme le plus grand s'établit dans les salles. La propreté y reparut; les dépenses devinrent surveillées. Il n'y eut plus ni gaspillage ni volerie; l'économie pour le prince s'y rencontra avec l'intérêt des malades.

On ne peut pas exprimer les services que ces prêtres ou ceux qui les ont remplacés successivement ont rendus pendant tout le reste de la guerre. Nous nous en étions trop bien trouvés pour ne pas chercher à maintenir cet établissement. Nous avons entretenu depuis, au moins vingt-quatre prêtres, et souvent davantage, uniquement destinés à ce service. Nous les avons vus constamment actifs, résignés à supporter les fatigues les plus grandes, dans toutes les positions; s'exposer aux dangers des combats, pour secourir les blessés sur les champs de bataille, se livrer auprès d'eux, dans l'intérieur des hôpitaux, aux fonctions les plus viles et les plus dégoûtantes. L'intérêt ne les guidait assurément pas; nos faibles moyens nous permettaient seulement de leur offrir la simple subsistance : ils étaient animés par la charité. Que ne peut faire la religion à ceux qui en sont vraiment pénétrés!

Nous avons eu également à notre armée un très grand nombre de prêtres, en qualité d'aumôniers; chaque compagnie de gentilshommes, tant à pied qu'à cheval, en avait au moins un, et même le plus souvent deux, indépendamment de ceux attachés tant à chaque corps soldé qu'au quartier-général. M. le prince de Condé pensait qu'il devait également asile, protection, et même secours, à tout Français malheureux.

Le nombre de prêtres ainsi entretenus à notre armée a toujours été entre quatre-vingts et cent, et

s'est souvent renouvelé. Dans la quantité innombrable qui en a passé à notre armée, aucun n'a mérité de reproches; ils se sont tous conduits avec le plus grand zèle et à l'édification générale, même de ceux le moins pénétrés de leurs devoirs religieux.

Pourquoi faut-il que nous soyons forcés de remettre entre les mains de Dieu le soin de les récompenser de leurs vertus! En leur rendant ici la justice qui leur est due, c'est un hommage que j'offre en même temps avec bien de la satisfaction au clergé français, qui a montré tant de constance, tant de fermeté et tant de résignation dans ses malheurs. . . . .

N. B. Dans les volumes suivans, nous aurons occasion de donner encore quelques extraits de ces Mémoires précieux.

LISTE

De plusieurs officiers de l'armée de Condé, extraite des Mémoires de M. de La Roche-Barnaud.

Ces officiers sont :

MM. Le marquis *de Vioménil*, commandant la cavalerie d'avant-garde, sous monseigneur le duc *d'Enghien;* il est aujourd'hui maréchal et pair de France; — le marquis *d'Ecquevilly*, major-général de la cavalerie, aujourd'hui lieutenant-général, pair de France ; — le marquis *de Bouthillier*, major-général de l'infanterie ; — *de Solémi*, aide-major-général de l'infanterie, blessé grièvement ; — le baron *de La Rochefoucault*, faisant fonctions de maréchal-général des logis, aujourd'hui lieutenant-général, pair de France ; — le comte *de Jobal*, adjoint-major-général de la cavalerie, aujourd'hui lieutenant-général, major-général des gardes du corps du roi ; — le prince Amédée *de Broglie*, aide-maréchal-général des logis, aujourd'hui maréchal-de-camp, conseiller d'état, membre de la Chambre des Députés ; — le marquis *de Monchal*, lieutenant des gardes du corps, aujourd'hui lieutenant-général ; — le comte et le vicomte *de Gain-Montagnac*, deux frères, dont l'un est actuellement lieutenant-général, attaché à la maison de *Monsieur*, après l'avoir

été long-temps à monseigneur le duc *de Berri*, qui lui avait confié le commandement de son premier régiment de cavalerie noble ; — le comte *de Villefort* (de l'Aveyron) ; — le marquis *de Monspey*, et son fils : le père, lieutenant-général, commandant le 2e régiment de cavalerie noble ; — *de Laborde-Lesgo*, maréchal-de-camp, ancien lieutenant-colonel du régiment du Perche, premier aide-major de l'infanterie noble de l'armée *de Condé ;* — le vicomte *de Sartiges*, commandant en second le corps du génie à la même armée ; — *de Nadal*, maréchal-de-camp, commandant de l'artillerie ; — *Villaret de Joyeuse*, commandant en second de l'artillerie, aujourd'hui lieutenant-général : c'est le frère de l'amiral de ce nom ; — *de La Tourette;* trois frères, dont l'aîné, le comte Portalès de La Tourette, est à présent lieutenant-général ; — le vicomte *de Croismare*, officier des gardes du corps, aujourd'hui lieutenant-général ; — le comte *du Hautoy*, ancien colonel du régiment d'Austrasie, depuis lieutenant-général ; — le vicomte *de Clermont-Tonnerre*, commandant un régiment de son nom ; — le comte *de Clermont-Toury*, officier des gardes du corps, lieutenant-général ; — le comte *Isselin de Lanan*, ancien colonel du régiment de son nom (dragons), aujourd'hui lieutenant-général ; — le comte *d'Ortans*, ancien lieutenant-colonel de cavalerie, aujourd'hui lieutenant-général ; — le marquis *d'Advisart* (de Toulouse), ancien aide-de-camp de

monseigneur le prince de Condé; — le comte et le vicomte *d'Auteuil;* deux frères, dont l'un aussi aide-de-camp du prince; — le vidame et le marquis *de Vassé*, père et fils : le premier, aide-de-camp du même prince, lieutenant-général; — le comte *de Maccarthy*, maréchal-de-camp, aide-de-camp de monseigneur le prince de Condé, et ancien membre de la Chambre des Députés, pour le département de la Drôme; — *de Berthier de Sauvigny*, autre aide-de-camp du même prince, aujourd'hui maréchal-de-camp; — *Dupommier* frères : le premier, capitaine de cavalerie; le second, garde du roi; — le baron *Séguier*, servant dans la légion de *Mirabeau*, aujourd'hui consul-général de France à Londres; — *Clausel de Coussergues*, chasseur noble, aujourd'hui conseiller à la Cour de cassation, membre de la Chambre des Députés; — le comte *de Virieu* et ses deux fils; — *de Combremont*, ancien officier au régiment de *Lyonnais*, sous-aide-major de l'infanterie; — le marquis *de Bellescise*, dernièrement député de l'Isère; — le comte *de Pelissier*, maréchal-de-camp, député du Tarn en 1815; — le vicomte *de Bassompierre* (de Nancy), servant dans le corps des *chevaliers de la Couronne;* — le baron *de Tryon-Montalembert*, servant dans le régiment de *Hohenlohe*, aujourd'hui colonel, lieutenant de roi à Abbeville; — le vicomte *de Bruc-Signy*, capitaine dans la légion de *Mirabeau*, aujourd'hui colonel en activité de service; — le baron

de Coulanges, chasseur noble, dernièrement lieutenant-colonel d'état-major de la 1re division militaire; — le comte *de Saint-Astier*, officier des gardes du roi; — le comte *de Boisseson*, oncle de M. de Boisseson, maire actuel de Castres; — *de Landrian*, adjudant-major au régiment *Dauphin*; — *de Soulier*, frère du député de ce nom; — le comte et le baron *de Tschoudi*, deux frères jumeaux, alors octogénaires : l'un, ancien officier des gardes suisses; l'autre, capitaine au régiment des *Deux-Ponts*; — le vicomte *de Borne-d'Altier*, major du régiment de *Conti*; — le comte et le vicomte *de Thumery*, deux frères; — *de Plessis-Parscau*, officier de marine, capitaine de frégate; — *Drivet de Ladernade* (de Saint-Andéol); — le comte *Antoine de Marin* (de Tarascon); — *de Teyssonnier*, trois frères (de Valence); — le chevalier *Hippolyte de Roux*, aujourd'hui marquis de Roux; — *de Cahusac*, gendre de M. le comte d'Haupoult, grièvement blessé; — *de Gironde*, chasseur noble, de la 2e compagnie; — le comte *de Joffre*, officier de dragons; — MM. *d'Elbée*, père et fils, parens du général vendéen, fusillé à la prise de Noirmoutier, en 1793; — *de Clercy*, *de Saint-Simon*, *de La Pujade*, officiers de mon ancien régiment de *Vivarais*; — trois officiers de *Vivarais* : M. *de Fargues* et ses deux fils, dont l'un, nommé maire de Lyon, depuis la restauration, seconda si honorablement M. le général Canuel et M. le comte de Chabrol, dans les mesures prises contre les cons-

pirateurs de 1816; — le baron *de Gelaisoncourt* (de Nancy), *de Curçay;* le chevalier *de Laval Bonneville*, le chevalier *de Laage*, *de Laage Durivaux*, *de Vanel*, *de Féletz*, *de Canillac*, *du Bort de Chauchiergue*, *de Martel* (aujourd'hui commandant la garde nationale de Versailles), tous officiers au régiment de *Perche;* — *de Brunel de Barber*, le chevalier *de Puymerol*, *du Puis de Rame*, officiers au régiment d'*Angoulême;* — *d'Audron*, ancien capitaine au même régiment d'*Orléans;* — *d'Audron de Charpentier*, deux frères, neveux du précédent, officiers au même régiment; — *de Kerebart*, officier au régiment de *Brie;* — *d'Artan*, officier d'artillerie (de Roman); — *d'Elvaux*, officier au régiment de *Bretagne* (du Dauphiné); — le comte *de Serre*, aujourd'hui ambassadeur près la cour de Naples; — *de Tardy* (de la Voûte); — *de Lanciani* (d'Avignon); — le comte *de Saint-Mesme*, ancien capitaine de cavalerie (du Périgord); — le marquis *de Vaucaucourt*, *de La Bretèche*, *Desforges*, *de Vassens*, *de Belfont*, *de Tardy* (de la Voûte), *de Buor*, *de Sarran*, *de Blair*, *de Léautaud* frères, *de Lestrade*, *de Candé* frères, *d'Aguilcourt*, *de Lalande*, *de Chalopin*, officiers de différens corps; — *de Falconnay*, officier d'artillerie; — *de Vanel*, officier de marine; — le marquis *de Circourt*, officier au régiment de *Piémont;* — le marquis et le chevalier *de La Roche Bousseau*, officier des gardes françaises; — *de Villemorge*, deux frères,

dont l'un est maintenant maire d'Angers; — *d'Émery de Saint-Ferréol, de Marin, de Maureau*, gardes du roi; — *de Bleau*, ancien major du régiment d'*Armagnac*; — *du Fay*, officier au régiment de *Brie*; — le comte *Dupont* (de Soyon), capitaine au régiment de *Lyonnais*; — *d'Aleyrac* (du Vivarais); — *de Cachard*, officier au régiment de *Royal-Infanterie*; — *de Parisot*, deux frères, officiers au régiment de *Champagne*; — *de Surville*, deux frères; — le chevalier *de Crottat*, chasseur noble, aujourd'hui chef dans les bureaux de la guerre; — *de Frasans*, deux frères, anciens officiers au régiment de la *Sarre*, dont l'un aujourd'hui colonel, était chef de division dans les bureaux de la guerre, en 1815, 1816 et 1817, sous M. le duc de Feltre; — le chevalier *de Girard* (du Forez), ancien garde du corps, aujourd'hui chef d'escadron, maréchal-des-logis dans la compagnie de Noailles; — le chevalier *Henri de Faure-Deschabert*, mon oncle, maréchal-de-camp, ancien officier au régiment de *Perche*; — le chevalier *Alexis de Faure-Deschabert*, mon cousin-germain, ancien adjudant-major audit régiment; — *de Lachesserie*, tué dans le combat d'Oberkamlach; — enfin M. *de Villeneuve-Laroche-Barnaud*, mon père, ancien officier des gardes du corps, alors officier au 2e régiment de cavalerie noble de S. A. R. monseigneur le duc *de Berri*.

A cette liste, je crois devoir ajouter quelques

autres noms qui m'ont été communiqués par un ancien officier de cette armée :

MM. le vicomte *de Clugny* ; — le marquis *de Grimaldi*, aujourd'hui maréchal-de-camp, alors aide-de-camp de monseigneur le prince *de Condé* ; — le marquis *de Toustaint*, aujourd'hui maréchal-de-camp, alors officier dans la légion de *Mirabeau* ; — le marquis *du Goulet*, aujourd'hui colonel d'infanterie, dont le père, maréchal-de-camp, a été tué en 1796, à Oberkamlach ; — le comte *d'Eu de Marson*, aujourd'hui colonel d'infanterie, blessé en 1796, à Biberach ; — le baron *de Durand*, aujourd'hui lieutenant-général en retraite, alors colonel du régiment de *Hohenlohe* ; il avait perdu la main gauche et deux doigts de la main droite en 1793, à l'affaire de Berslheim, étant alors capitaine d'artillerie ; — le comte *de Belle-Isle*, aujourd'hui gouverneur des pages, alors lieutenant-colonel du régiment de *Hohenlohe* ; — le comte *de Firmas de Peries*, aujourd'hui lieutenant-général en retraite, alors colonel en second du même régiment, blessé grièvement à Berstheim en 1793 ; — *de Lieuhard*, aujourd'hui colonel en demi-solde, alors capitaine au même régiment ; — *de Villatte*, *id.* grièvement blessé en 1796, à l'affaire de Biberach, et fait chevalier de Saint-Louis à l'âge de vingt-cinq ans ; — *Mallet de Trumilly*, deux frères, officiers au même régiment : l'aîné, aujourd'hui lieutenant-colonel d'artillerie, auteur de plusieurs nouveaux procédés

relatifs au service de l'artillerie; — le chevalier *de Querelles*; — *de Guérin* père et fils, officiers d'artillerie : le fils a eu la main gauche emportée à Biberach en 1796, au régiment de *Hohenlohe*; — *d'Autèuil*, au nombre de cinq, attachés à la maison des princes *de Condé* et *de Bourbon*; — *de Martel*; — *de Lampinet*, quatre frères; — *de Cardailhac*, plusieurs frères; — plusieurs officiers du nom de *Vassal*; — plusieurs du nom de *Rivoire*, au régiment de *Hohenlohe* et à la légion de *Mirabeau*; — plusieurs du nom de *Virieu*; — le baron *de Plas*; — *de Baltine*; — *de Gohin*, trois frères; — *d'Espiard*, plusieurs frères; — *de Fyard*, plusieurs frères et parens, l'un d'eux connu par ses services dans la guerre de l'Inde; — plusieurs Alsaciens du nom de *Spitz* et de *Wilhelm*, dans les régimens de *Hohenlohe* et la légion de *Mirabeau*; — plusieurs officiers du nom de *Tressan*; — *de Valliquerville*; — *de Montigny*, plusieurs officiers du même nom; — *de Ferette* frères, l'aîné, major au régiment de *Hohenlohe*, tué devant Constance, en 1799, — *de Corsac* frères, l'un d'eux capitaine de grenadiers de la légion de *Mirabeau*, tué en 1796 à Biberach; — le comte *de Villelume*, officier au régiment de *Condé*, infanterie, aujourd'hui commandant l'hôtel des Invalides d'Avignon, et mari de la célèbre mademoiselle de Sombreuil, fille du gouverneur des Invalides; — *Duraget* frères, officiers d'artillerie; — le comte *du Hautoy*, aujourd'hui maréchal-de-

camp, alors officier de la légion de *Mirabeau;* — *de Guilhen;* — plusieurs officiers du nom de *Roquefeuil*, l'un colonel d'infanterie, tué en 1796, l'autre tué en 1799, devant Constance; — plusieurs du nom de *Danglars;* — plusieurs du nom de *Saint-Aulaire;* — *Ducouffour* frères; — *Ducouedic;* — *Courvoisier*, ex-député, procureur-général près la Cour royale de Lyon.

BILLETS

DE LA FAMILLE ROYALE, AU TEMPLE.

A MONSIEUR.

LA REINE.

AYANT un être fidèle sur lequel nous pouvons compter, j'en profite pour envoyer à mon frère et ami ce dépôt qui ne peut être confié qu'entre ses mains. Le porteur vous dira par quel miracle nous avons pu avoir ces précieux gages; je me réserve de vous dire moi-même un jour le nom de celui qui nous est si utile. L'impossibilité où nous avons été jusqu'à présent de pouvoir vous donner de nos nouvelles, et l'excès de nos malheurs nous fait sentir encore plus vivement notre cruelle séparation : puisse-t-elle n'être pas longue! Je vous embrasse, en attendant, comme je vous aime, et vous savez que c'est de tout mon cœur. — M : A :

MADAME ET LOUIS XVII.

Je suis chargée pour mon frère et moi de vous embrasser de tout notre cœur. M. T. — LOUIS.

MADAME ÉLISABETH.

Je jouis d'avance du plaisir que vous éprouverez en recevant ce gage de l'amitié et de la confiance.

Être réunie avec vous et vous voir heureux est tout ce que je désire : vous savez si je vous aime; je vous embrasse de tout mon cœur. E : M.

A Mgr LE COMTE D'ARTOIS.

LA REINE.

Ayant trouvé enfin le moyen de confier à notre frère un des seuls gages qui nous restent de l'être que nous chérissions et pleurons tous, j'ai cru que vous seriez bien aise d'avoir quelque chose qui vient de lui; gardez-le en signe de l'amitié la plus tendre, avec laquelle je vous embrasse de tout mon cœur. M. A.

MADAME ÉLISABETH.

Quel bonheur pour moi, mon cher ami, mon frère, de pouvoir après un si long espace de temps, vous parler de tous mes sentimens! Que j'ai souffert pour vous! Un temps viendra j'espère où je pourrai vous embrasser, et vous dire que jamais vous ne trouverez une amie plus vraie et plus tendre que moi; vous n'en doutez pas j'espère.

PROCÈS

Instruit à la requête de l'accusateur public contre les complices de Batz, et de la conspiration de l'étranger.

Le Comité de sûreté générale et de surveillance de la Convention nationale,

Du 3 floréal (22 avril 1794), an second de la république une et indivisible.

A l'accusateur public près le tribunal révolutionnaire.

Le Comité t'enjoint de redoubler d'efforts pour découvrir l'infâme Batz. Souviens-toi, dans tes interrogatoires, que ses relations s'étendent partout, et jusques dans les maisons d'arrêt; que ce *Catilina* a été constamment l'âme de tous les complots contre la liberté et la représentation nationale; qu'après avoir professé la tyrannie dans la Constituante, il tenait, à Paris et à Charonne, le Comité autrichien dirigé par la femme du tyran; que pour sauver Capet, il était des quatre qu'on entendit sur le boulevard, le 21 janvier, criant: « *A nous « ceux qui veulent sauver le Roi!* » que par les scélérats Michonis et Cortey* il a été au moment d'en-

* Ils furent du nombre des victimes qui périrent le 29 prairial an 2 (17 juin 1794).

lever la famille Capet, au Temple, où ledit Cortey l'introduisit, comme de sa compagnie et de la garde, et où, sans Simon, leurs infâmes complices, pour la plupart encore inconnus, se seraient trouvé avoir les postes de l'escalier de la Tour; que ce monstre faisait acheter l'or pour avilir les assignats, pour corrompre les autorités; et que ce scélérat est d'autant plus dangereux, qu'il nous dérobe encore le fil de ses correspondances avec Pitt, la Vendée, Toulon, Lyon, Marseille, les Émigrés, et ses machinations pour faire assassiner la représentation nationale, objet de sa rage perpétuelle.

Ne néglige, dans tes interrogatoires, aucun indice; n'épargne aucune promesse pécuniaire ou autre; demande-nous la liberté de tout détenu qui promettra de le découvrir ou de le livrer mort ou vif, ainsi que de ceux par qui on pourrait l'atteindre, en se mettant, à leur insu, sur leurs pas; répète qu'il est hors la loi, que sa tête est à prix*; que son signalement est partout; qu'il ne peut échapper, que tout sera découvert, et qu'il n'y aura pas de grâce pour ceux qui, ayant pu l'indiquer, ne l'auront pas fait. C'est te dire que nous voulons, à tout prix, ce scélérat, et que le Comité compte sur toi essentiellement. Consulte la note ci-jointe, elle t'éclairera.

* On assure que les comités promirent 300,000 fr. à qui leur livrerait M. de Batz vivant.

Les membres du Comité de surveillance et de sûreté générale de la Convention nationale,

Signé, VOULAND, JAGOT, LOUIS (du Bas-Rhin), ÉLIE LACOSTE, AMAR, VADIER et LA VICOMTERIE.

COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

25 prairial an 2.

Au citoyen Fouquier, accusateur public au tribunal révolutionnaire.

Citoyen, le Comité te demande d'interroger de nouveau Devaux, secrétaire de Batz *, sur le Comité autrichien, et sur ce fait qui vient de nous être prouvé, que Devaux était avec Batz, des quatre qui, passant armés de sabres, derrière les rangs, quand Capet allait au supplice, criaient : *A nous ceux qui veulent sauver le roi!*

Châtelet a reconnu hier soir à la Conciergerie, entre les détenus, Devaux pour celui d'entre eux à qui il parla. Tu es autorisé à offrir le pardon à Devaux,

* J. L. Michel Devaux, né à Doulens, était aussi commissaire de la section de Bonne-Nouvelle. Lors d'une visite domiciliaire, on trouva chez lui beaucoup de papiers importans et de livres choisis, appartenant à M. de Batz, et qu'il aurait pu resserrer ailleurs : on l'arrêta. Malgré toutes les promesses qu'on lui fit, il garda le secret, et fut du nombre des victimes envoyées à l'échafaud le 17 juin 1794. Il était âgé de vingt-neuf ans.

s'il indique où est caché Batz : tu enverras tout de suite au Comité l'interrogatoire, et tu viendras ce soir.

Salut et fraternité.

Signé, Collot-d'Herbois, Billaud-Varenne avec paraphe, et Roberspierre.

INTERROGATOIRE DE DEVAUX.

A été amené, etc.

Demande. Devaux, persistez-vous à nier que vous n'avez pas eu connaissance du Comité autrichien qui se tenait chez Batz, dont vous étiez alors secrétaire? — R. Je persiste à soutenir que s'il y a eu un Comité autrichien chez Batz, je n'en ai eu aucune connaissance. — *D*. Qu'êtes-vous allé faire à Bruxelles, en juillet mil sept cent quatre-vingt-douze, auprès de l'ex-baron de Breteuil? — *R*. J'affirme que jamais je ne suis allé à Brùxelles. — *D*. Nierez-vous que vous n'ayez été à Boulogne-sur-Mer, joindre Batz, au mois d'août dernier? — *R*. Je ne suis point allé à Boulogne joindre Batz; mais il m'y a envoyé de Paris, au sujet d'un bâtiment ou corsaire, à la construction duquel il était intéressé avec un citoyen qui pourra le certifier. — *D*. Êtes-vous allé pour Batz à Toulon? — *R*. Non. — *D*. A Lyon et Marseille, à Bordeaux? — R. Non. — *D*. Qui donc l'y accompagnait? — *R*. Je l'ignore. — *D*. Connaissiez-vous Cortey, capitaine

de la section Le Pelletier? — R. Oui. — D. Étiez-vous de ceux qui, avec l'infâme Batz, deviez monter la garde dans le Temple, et avec quels desseins? — R. Je n'étais pas de la section Le Pelletier, et je ne pouvais point aller avec Cortey; si Batz a eu des desseins, je les ignore. — D. N'étiez-vous pas sur le boulevard quand Louis Capet passa pour aller subir le juste châtiment de ses crimes? — R. Oui. — D. Où étiez-vous? — R. Au poste qui m'avait été indiqué. — D. Nierez-vous que le citoyen Châtelet * ne vous ait vu et parlé derrière les rangs, armé d'un sabre et non d'une pique? — R. Je me rendais à mon poste. — D. N'étiez-vous pas avec Batz? — R. Je le rencontrai. — D. Vous traversâtes avec lui les boulevards, malgré la défense? — R. J'ignorais la défense. — D. Prenez garde de dire la vérité; vous criâtes : *A nous ceux qui veulent sauver leur Roi!* Châtelet vous entendit. — R. Ce n'est pas moi, c'est Batz. — D. Qui était avec lui? — R. Je ne connus que la Guiche **. — Dites la vé-

* Peintre, fameux juré, qui dans les séances du tribunal révolutionnaire prenait plaisir à esquisser, *en charge*, et à livrer à la dérision de ses atroces collègues, les figures des victimes qui luttaient contre la mort que ces monstres leur préparaient.

** Si Devaux a réellement dicté ce nom, c'est par erreur; ou bien, dans la persuasion, commune alors, que M. de Guiche était hors de France, il ne fit cette concession qu'afin d'être cru sur ses autres déclarations. Quoi qu'il

rité, dites où est caché Batz, et vous serez pardonné. — *R*. Je suis innocent, et ne sais où est Batz.

Lecture faite, a persisté et a signé, DEVAUX.

Conforme à l'original envoyé au Comité de salut public, sur son ordre, du dernier interrogatoire du prévenu Devaux. *Signé*, A. Q. FOUQUIER.

COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

Du 28 prairial an 2 de la république, etc.

Le Comité de salut public entend que l'accusateur public insiste fortement sur le but où tendaient tant d'assemblées tenues chez l'ex-baron de Batz; savoir, l'évasion de la famille Capet du Temple, et d'Antoinette de la Conciergerie : faits si parfaitement prouvés.

Ne pas faire usage, dans le réquisitoire, de la note remise par Louis (du Bas-Rhin), commençant par ces mots : « *Connaissez tous vos périls;* » et finissant par : « *Si vous ne mettez un mur de têtes* « *entre la république et ses ennemis intérieurs.* » Mais il faut employer la seconde.

Supprimer les détails du grand projet que fit échouer Simon, de Batz et de ses complices, que

en soit, ce seigneur, ainsi que M. le marquis de la Guiche, son fils, pair de France, et M. le baron de Batz nous l'ont attesté, n'était point à Paris, mais à Londres, le 21 janvier 1793.

le capitaine Cortey avait compris dans sa compagnie, dans son jour de garde au Temple, et à qui il devait confier les postes de la Tour et de l'escalier; détails à omettre pour ne pas suggérer de tels moyens publiquement; mais dire le fond sans les moyens.

Rétablir, dans le réquisitoire, Marino, Froidure, Soulès, administrateurs de police, qui avec Michonis*, livraient le Temple à l'or de Batz et du prince de Galles, et aux guinées de Pitt.

Ne pas parler de la femme Janson, qui avait gagné Chabot, etc., agente enragée de la conspiration; mais chercher sa trace dans tous interrogatoires.**

Ne point parler du jardinier de Charonne, en qui Batz se confie.

Ne pas mettre encore en jugement l'ex-marquis de la Guiche***, quoique porté dans le décret d'a-

* Ils périrent le 17 juin 1794.

** Madame la marquise de Janson soutint la cause royale avec beaucoup d'ardeur, brava avec hardiesse les plus grands périls, et compromit sa fortune entière, qui était très considérable. Ce fut elle qui offrit un million pour le salut ou l'enlèvement de la reine, alors à la Conciergerie. Mais Chabot, qu'elle avait su gagner, et qui avait commencé d'agir, s'étant effrayé de l'entreprise, crut se sauver en dénonçant madame de Janson : elle échappa miraculeusement.

*** Amable Charles, marquis de la *Guiche-Sivignon*, colonel du régiment de Bourbon-Dragons, et l'un des plus riches seigneurs de la cour, était tombé dans le dénuement

avant-hier 26; mais y laisser Rohan-Rochefort, Saint-Maurice, Laval-Montmorency, Sombreuil et son fils, l'ex-vicomte de Pons, et Noël, secrétaire d'ambassade, *pour être condamnés demain.*

Surtout, les faire mettre en robes rouges, comme assassins des représentans du peuple.

Collationné, délivré par le chef des archives, dépositaire de la section judiciaire.

Signé, TERRASSE.

hors de sa patrie. Époux et père, il osa rentrer en France, dans l'espoir de recouvrer son patrimoine, et, au besoin, pour se dévouer, comme il le fit, à la cause légitime. Le nom de *la Guiche* étant trop connu, il ne portait que son surnom de *Sivignon*, et partagea, avec autant de courage que de fidélité, tous les dangers inséparables des entreprises pour l'enlèvement de Louis XVII, et pour l'évasion de la reine et de la famille royale. Ayant eu le malheur d'être reconnu, il fut arrêté, et le bruit se répandit qu'il était sorti du royaume. S'il fut excepté de l'horrible journée du 17 juin, ce fut apparemment parce qu'on espérait d'en obtenir des révélations : ce but manqué, on l'immola le 27 du même mois.

DIVERS EXTRAITS

Du Journal du VIEUX CORDELIER, *par Camille-Desmoulins.*

. . . .

APRÈS Legendre, le membre de la Convention qui a la plus grande idée de lui-même, c'est Saint-Just. On voit dans sa démarche et son maintien qu'il regarde sa tête comme la pierre angulaire de la république, et qu'il la porte sur ses épaules avec respect et comme un Saint-Sacrement. Mais ce qui est assommant pour la vanité de celui-ci, c'est qu'il avait publié, il y a quelques années, un poëme épique en vingt-quatre chants, intitulé : *Argant.* Or, Rivarol et Champcenets, au microscope de qui il n'y a pas un seul vers, pas un hémistiche en France qui ait échappé, et qui n'ait fait coucher son auteur sur l'Almanach des grands hommes, avaient eu beau aller à la découverte : eux qui avaient trouvé sous les herbes jusqu'au plus petit ciron en littérature, n'avaient point vu le poëme épique en vingt-quatre chants de Saint-Just. Après une telle mésaventure, comment peut-on se montrer? . . . .

Je vais présenter à l'honorable cercle de mes

abonnés une copie ébauchée et grossière des tableaux de Tacite :

« Après le siége de Pérouse, disent les historiens, malgré la capitulation, la réponse d'Auguste fut : il vous faut tous périr. Trois cents des principaux citoyens furent conduits à l'autel de Jules-César, et là, égorgés le jour des ides de mars; après quoi, le reste des habitans fut passé pêle-mêle au fil de l'épée, et la ville, une des plus belles de l'Italie, réduite en cendres, et autant effacée qu'Herculanum de la surface de la terre. « Il y « avait anciennement à Rome, dit Tacite, une loi « qui spécifiait les crimes d'état et de lèse-majesté, « et portait peine capitale. Ces crimes de lèse-ma-« jesté, sous la république, se réduisaient à quatre « sortes : si une armée avait été abandonnée dans « un pays ennemi; si l'on avait excité des séditions; « si les membres des corps constitués avaient mal « administré les affaires ou les deniers publics; « si la majesté du peuple romain avait été avilie. « Les empereurs n'eurent besoin que de quelques « articles additionnels à cette loi, pour envelopper « et les citoyens et les cités entières dans la pro-« scription. Auguste fut le premier extendeur de « cette loi de lèse-majesté, dans laquelle il com-« prit les écrits qu'il appelait contre-révolution-« naires. » *

* Je préviens que ce numéro n'est d'un bout à l'autre qu'une traduction littérale des historiens; j'ai cru inutile

« Sous ses successeurs, bientôt les extensions n'eurent plus de bornes. Dès que des propos furent devenus des crimes d'état, de là il n'y eut qu'un pas pour changer en crimes les simples regards, la tristesse, la compassion, les soupirs, le silence même.

« Bientôt ce fut un crime de lèse-majesté ou de contre-révolution, à la ville de Nursia, d'avoir

de le surcharger des citations. Toutefois, au risque de passer pour pédant, je citerai parfois le texte, afin d'ôter tout prétexte à la malignité d'empoisonner mes phrases, et de prétendre aussi que ma traduction d'un auteur mort il y a 1500 ans, est un crime de contre-révolution. Voici le passage (TACITE, *Annales*, liv. 1. ch. 72) :

Legi majestatis nomen apud veteres idem, sed alia in judicium veniebant. Si quis proditione exercitum, aut plebem seditionibus, denique malè gestâ republicâ, majestatem populi Romani imminuisset. Facta arguebantur : dicta impunè erant. Primus Augustus cognitionem de famosis libellis, specie legis ejus tractavit, etc.

J'ajoute que Marat, dont l'autorité est presque sacrée, d'après les honneurs divins qu'on rend à sa mémoire, pensait absolument comme Tacite sur cette matière. Voici comme s'exprimait Marat, à la tribune de la Convention, dans la séance du 7 janvier, à l'occasion d'un réquisitoire d'Anaxagoras Chaumette, contre je ne sais quel article de feu Charles Villette, inséré dans la Chronique : « Toute « citation devant un tribunal pour une opinion, est une « injustice. On ne peut citer, en ce cas, un citoyen que « devant le public ; et quand cette citation s'adresse à un « représentant du peuple, c'est une infâme violation. Je « demande que le procureur de la Commune soit traduit « à la barre, pour avoir attenté à la liberté de la presse, etc. »

élevé un monument à ses habitans morts au siége de Modène, et combattant cependant sous Auguste lui-même, mais parce qu'alors Auguste combattait avec Brutus; et Nursia eut le sort de Pérouse.

« Crime de contre-révolution à Libon Drusus d'avoir demandé aux diseurs de bonne aventure s'il ne posséderait pas un jour de grandes richesses; crime de contre-révolution au journaliste Cremutius Cordus d'avoir appelé Brutus et Cassius les derniers des Romains; crime de contre-révolution à un des descendans de Cassius d'avoir chez lui un portrait de son bisaïeul; crime de contre-révolution à Mamercus Scaurus d'avoir fait une tragédie où il y avait tel vers auquel on pouvait donner deux sens; crime de contre-révolution à Torquatus Silanus de faire de la dépense; crime de contre-révolution à Petreïus d'avoir eu un songe sur Claude; crime de contre-révolution à Appius Silanus de ce que la femme de Claude avait eu un songe sur lui; crime de contre-révolution à Pomponius, parce qu'un ami de Séjan était venu chercher un asile dans une de ses maisons de campagne; crime de contre-révolution d'être allé à la garde-robe, sans vider ses poches, et en conservant dans son gilet un jeton à face royale, ce qui était un manque de respect à la figure sacrée des tyrans; crime de contre-révolution de se plaindre des malheurs du temps : car c'était faire le procès

du gouvernement; crime de contre-révolution de ne pas invoquer le génie divin de Caligula. Pour y avoir manqué, grand nombre de citoyens furent déchirés de coups, condamnés aux mines ou aux bêtes; quelques uns même sciés par le milieu du corps. Crime de contre-révolution à la mère du consul Jusius Geminus d'avoir pleuré la mort funeste de son fils.

« Il fallait montrer de la joie de la mort de son ami, de son parent, si l'on ne voulait s'exposer à périr soi-même. Sous Néron, plusieurs dont il avait fait périr les proches, allaient en rendre grâces aux dieux, et illuminaient. Du moins il fallait avoir un air de contentement, un air ouvert et calme. On avait peur que la peur même ne rendît coupable.

« Tout donnait de l'ombrage au tyran. Un citoyen avait-il de la popularité, c'était un rival du prince, qui pouvait susciter une guerre civile. *Studia civium in se verteret, et si multi idem audeant, bellum esse.* Suspect.

« Fuyait-on au contraire la popularité, et se tenait-on au coin de son feu, cette vie retirée vous avait fait remarquer, vous avait donné de la considération. *Quantò metu occultior tantò plus famæ adeptus.* Suspect.

« Étiez-vous riche, il y avait un péril imminent que le peuple ne fût corrompu par vos largesses. *Auri vim atque opes Plauti principi infensas.* Suspect.

« Etiez-vous pauvre, comment donc, invincible empereur, il faut surveiller de plus près cet homme. Il n'y a personne d'entreprenant comme celui qui n'a rien. *Syllam inopem, undè præcipuam audaciam.* Suspect.

« Étiez-vous d'un caractère sombre, mélancolique, ou mis en négligé; ce qui vous affligeait, c'est que les affaires publiques allaient bien. *Hominem bonis publicis mæstum.* Suspect.

« Si au contraire un citoyen se donnait du bon temps et des indigestions, il ne se divertissait que parce que l'empereur avait eu cette attaque de goutte, qui heureusement ne serait rien. Il fallait lui faire sentir que sa majesté était encore dans la vigueur de l'âge. *Reddendam pro intempestivâ licentiâ mæstam et funebrem noctem, quâ sentiat vivere Vitellium et imperare.* Suspect.

« Était-il vertueux et austère dans ses mœurs; bon, nouveau Brutus, qui prétendait par sa pâleur et sa perruque de jacobin, faire la censure d'une cour aimable et bien frisée. *Gliscere æmulos Brutorum vultûs rigidi et tristis quo tibi lasciviam exprobrent.* Suspect.

« Était-ce un philosophe, un orateur ou un poète, il lui convenait bien d'avoir plus de renommée que ceux qui gouvernaient; pouvait-on souffrir qu'on fît plus d'attention à l'auteur, aux quatrièmes, qu'à l'empereur dans sa loge grillée? *Virginium et Rufum claritudo nominis.* Suspect.

« Enfin, s'était-on acquis de la réputation à la guerre, on n'en était que plus dangereux par son talent. Il y a de la ressource avec un général inepte. S'il est traître, il ne peut pas si bien livrer une armée à l'ennemi, qu'il n'en revienne quelqu'un. Mais un officier du mérite de Corbulon ou d'Agricola, s'il trahissait, il ne s'en sauverait pas un seul. Le mieux était de s'en défaire : au moins, seigneur, ne pouvez-vous vous dispenser de l'éloigner promptement de l'armée. *Multâ militari famâ metum fecerat.* Suspect.

« On peut croire que c'était bien pis, si on était petit-fils ou allié d'Auguste; on pouvait avoir un jour des prétentions au trône. *Nobilem et, quod tunc spectaretur, è Cæsarum posteris.* Suspect.

« Et tous ces suspects, sous les empereurs, n'en étaient pas quittes, comme chez nous, pour aller aux Madelonettes, aux Irlandais ou à Sainte-Pélagie. Le prince leur envoyait l'ordre de faire venir leur médecin ou leur apothicaire, et de choisir dans les vingt-quatre heures le genre de mort qui leur plairait le plus. *Missus centurio qui maturaret eum.*

« C'est ainsi qu'il n'était pas possible d'avoir aucune qualité, à moins qu'on en eût fait un instrument de la tyrannie, sans éveiller la jalousie du despote, et sans s'exposer à une perte certaine. C'était un crime d'avoir une grande place, ou d'en donner sa démission : mais le plus grand de tous était d'être incorruptible. Néron avait tellement

détruit tout ce qu'il y avait de gens de bien, qu'après s'être défait de Thrasea et de Soranus, il se vantait d'avoir aboli jusqu'au nom de la vertu sur la terre. Quand le sénat les avait condamnés, l'empereur lui écrivait une lettre de remercîment de ce qu'il avait fait périr un ennemi de la république; de même qu'on avait vu le tribun Clodius élever un *autel à la liberté*, sur l'emplacement de la maison rasée de Cicéron, et le peuple crier : *vive la liberté!*

« L'un était frappé à cause de son nom ou de celui de ses ancêtres; un autre à cause de sa belle maison d'Albe; Valérius Asiaticus, à cause que ses jardins avaient plu à l'impératrice; Statilius, à cause que son visage lui avait déplu; et une multitude, sans qu'on en pût deviner la cause. Toranius, le vieux tuteur, le vieux ami d'Auguste, était proscrit par son pupille, sans qu'on sût pourquoi, sinon qu'il était homme de probité, et qu'il aimait sa patrie. Ni la préture, ni son innocence ne purent garantir Quintus Gellius des mains sanglantes de l'exécuteur; et cet Auguste, dont on a tant vanté la clémence, lui arrachait les yeux de ses propres mains.

« On était trahi et poignardé par ses esclaves, ses ennemis; et si on n'avait point d'ennemi, on trouvait pour assassin un hôte, un ami, un fils! En un mot, sous ces règnes, la mort naturelle d'un homme célèbre ou seulement en place, était

si rare, que cela était mis dans les gazettes comme un événement, et transmis par l'historien à la mémoire des siècles. *Sous ce consulat*, dit notre annaliste, *il y eut un pontife, Pison, qui mourut dans son lit; ce qui parut tenir du prodige.*

La mort de tant de citoyens innocens et recommandables semblait une moindre calamité que l'insolence et la fortune scandaleuse de leurs meurtriers et de leurs dénonciateurs. Chaque jour, le délateur sacré et inviolable faisait son entrée triomphale dans le palais des morts, en recueillant quelque riche succession. Tous ces dénonciateurs se paraient des plus beaux noms, se faisaient appeler Cotta, Scipion, Régulus, Cassius Severus. La délation était le seul moyen de parvenir, et Régulus fut fait trois fois consul pour ses dénonciations. Aussi tout le monde se jetait-il dans une carrière des dignités si large et si facile : et pour se signaler par un début illustre, et faire ses caravanes de délateur, le marquis Serenus intentait une accusation de contre-révolution contre son vieux père, déjà exilé; après quoi, il se faisait appeler fièrement Brutus.

« Tels accusateurs, tels juges. Les tribunaux, protecteurs de la vie et des propriétés, étaient devenus des boucheries, où ce qui portait le nom de supplice et de confiscation n'était que vol et assassinat. S'il n'y avait pas moyen d'envoyer un homme au tribunal, on avait recours à l'assassinat et au

poison. Celer, Œlius, la fameuse Locuste, le médecin Anicet étaient des empoisonneurs de profession, patentés, voyageant à la suite de la cour, et une espèce de grands officiers de la couronne.

« Quand ces demi-mesures ne suffisaient pas, le tyran recourait à une proscription générale. C'est ainsi que Caracalla, après avoir tué de ses mains son frère Géta, déclarait ennemis de la république tous ses amis et partisans, au nombre de 20,000; et Tibère, ennemis de la république, tous les amis et partisans de Séjan, au nombre de 30,000. C'est ainsi que Sylla, dans un seul jour, avait interdit le feu et l'eau à 70,000 Romains. Si un lion empereur avait eu une cour et une garde prétorienne de tigres et de panthères, ils n'eussent pas mis plus de personnes en pièces que les délateurs, les affranchis, les empoisonneurs et les coupe-jarrets des Césars; car la cruauté causée par la faim cesse avec la faim, au lieu que celle causée par la crainte, la cupidité et les soupçons des tyrans, n'a point de bornes. Jusqu'à quel degré d'avilissement et de bassesse l'espèce humaine ne peut-elle donc pas descendre, quand on pense que Rome a souffert le gouvernement d'un monstre qui se plaignait que son règne ne fût point signalé par quelque calamité, peste, famine, tremblement de terre; qui enviait à Auguste le bonheur d'avoir eu, sous son empire, une armée taillée en pièces, et au règne de Tibère, les désastres de l'amphithéâtre de Fi-

dènes, où il avait péri 50,000 personnes; et pour tout dire, en un mot, qui souhaitait que le peuple romain n'eût qu'une seule tête, pour le mettre en masse à la fenêtre. »

Quoique Pitt, sentant la nécessité où nous étions réduits de ne pouvoir vaincre sans une grande effusion de sang, ait changé tout à coup de batteries, et, profitant habilement de notre situation, ait fait tous ses efforts pour donner à notre liberté l'attitude de la tyrannie, et tourner ainsi contre nous la raison et l'humanité du dix-huitième siècle, c'est-à-dire les armes même avec lesquelles nous avions vaincu le despotisme; quoique Pitt, depuis la grande victoire de la Montagne, le 20 janvier, se sentant trop faible pour empêcher la liberté de s'établir en France, en la combattant de front, ait compris que le seul moyen de la diffamer et de la détruire, c'était d'en prendre lui-même le costume et le langage; quoiqu'en conséquence de ce plan, il ait été donné à tous ses agens, à tous les aristocrates l'instruction secrète de s'affubler d'un bonnet rouge, de changer la culotte étroite contre le pantalon, et de se faire des patriotes énergumènes; quoique le patriote Pitt, devenu jacobin, dans son ordre à l'armée invisible qu'il solde parmi nous, l'ait conjurée de demander, comme le marquis de Montaut, *cinq cents têtes dans la Convention, et que l'armée du Rhin fusillât la garnison de Mayence;* de demander, comme une certaine pétition, *qu'on*

fit tomber 90,000 têtes; comme un certain réquisitoire, *qu'on embastillât la moitié du peuple français, comme suspect;* et comme une certaine motion, *qu'on mît des barils de poudre sous ces prisons innombrables, et à côté une mèche permanente;* quoique le sans-culotte Pitt ait demandé qu'au moins, par amendement, on traitât tous ces prisonniers avec la dernière rigueur, qu'on leur refusât toutes les commodités de la vie, et jusqu'à la vue de leurs pères, de leurs femmes et de leurs enfans, pour les livrer eux et leurs familles à la terreur et au désespoir; quoique cet habile ennemi ait suscité une nuée de rivaux à la Convention, et qu'il n'y ait aujourd'hui en France que les douze cent mille soldats de nos armées, qui fort heureusement ne fassent pas de lois (car les commisaires de la Convention font des lois; les départemens, les districts, les municipalités, les sections, les comités révolutionnaires font des lois; et Dieu me pardonne, je crois que les sociétés fraternelles en font aussi); malgré, dis-je, tous les efforts de Pitt pour rendre notre république odieuse à l'Europe, il n'y parviendra pas. . . . .

J'aurais regardé comme un devoir de consigner dans ces Pièces justificatives le nom d'un assez grand nombre d'illustres victimes du tribunal révolutionnaire. Je sais que ces tables funèbres auraient glacé d'effroi mes lecteurs. Mais ne doit-on rien à ceux qui ont bravé et subi la mort pour être fidèles à la loi de l'honneur? ne doit-on rien à leurs familles, à leur postérité? Le deuil ne peut-il se témoigner que par le silence? Cependant, quand j'ai voulu remplir ce triste devoir, je me suis trouvé arrêté par les désignations fautives, défectueuses, souvent cyniques, qui sont données dans les jugemens de l'affreux tribunal, et copiées dans les journaux du temps. Ne serait-il pas à désirer que cette dette de la douleur et de la reconnaissance publique fût acquittée par le gouvernement lui-même, sur des documens authentiques? On pourra juger de cette nécessité par le petit nombre de listes que je me détermine à copier.

Présidens et conseillers des ci-devant parlemens de Paris et de Toulouse, traduits au tribunal révolutionnaire de Paris, par arrêté du Comité de sûreté générale de la Convention nationale, du 9 germinal an 2, et par mandats d'arrêts de Fouquier-Thinville; condamnés à mort et exécutés le 1er floréal an 2; convaincus d'être auteurs ou complices d'une conspiration contre la sûreté et la souveraineté du peuple français, par l'effet de laquelle

on n'a cessé de provoquer, par des protestations et des arrêtés contraires à la liberté, l'avilissement et la dissolution de la représentation nationale, la rébellion envers les autorités constituées et contre les lois créées et faites par les représentans du peuple; qu'enfin, pour faire réussir ladite conspiration, et faire rétablir contre la volonté du peuple, et par la force, les ci-devant parlemens et tribunaux, il a été entretenu des intelligences et correspondances avec les ennemis extérieurs de l'état, tendantes à faciliter de tous les moyens possibles le succès de leurs armes.

Lepelletier-Rozambo, Lenoir, Duport, Camey-Laguibourgère, Frédy, Fagnier-Mardeuil, Pasquier, Bourrée-Corberon, Rolland, Oursin de Bure, Rouhette, Hocquart, Degourgues, Bochard-Sarron, Molé-Champlâtreux, Sallier, Lefèvre-d'Ormesson, Dupuis de Marcé; (de Paris.)

Segla, Cussac, Montegut, Balzac-Fermy, Lafont, Rigault; (de Toulouse.)

Juges, jurés et accusateur public qui ont prononcé la condamnation.

Juges. — Coffinhal, président; Deliége, Maire.

Jurés. — Desboisseaux, Gravier, Fauvetty, Didier, Auvray, Laporte, Meyére, Brochet, Trinchard, Prieur, Benard, Sambat, Fiebvée.

Accusateur public. — Liendon, substitut.

Condamnés à mort et exécutés le 26 prairial an 2; convaincus de s'être déclarés les ennemis du peuple; savoir, les vingt-six derniers en cherchant à anéantir la liberté, en provoquant, signant ou approuvant des écrits et protestations faits au nom du Parlement de Toulouse, tendant à allumer la guerre civile, dissoudre la représentation nationale, et rétablir le despotisme; et les quatre premiers, en cherchant aussi à anéantir la liberté, en provoquant, signant ou approuvant des écrits ou protestations faits au nom du parlement de Paris, tendant à allumer la guerre civile, dissoudre la représentation nationale et rétablir le despotisme.

Fretteau, Lerebours, Fourmestreaux; (de Paris.)

Blanc, Dubourg, Daguin, Molinary-Murolès, Miégeville, Savy, Rochefort, Buisson-Daussonne, Bonhomme-Dupin, Montégut, Seneaux, Combette-Caumont, Gaillard, Dottet-Bonne, Billionet, Lacaze, Poulhariez père, Poulhariez fils, Ayguevilliers, Reversac Céleste, Cassaigne, Fajet, Cazès, Labroue, Larraguan, Marquier, dit Fajac, Deliot; (de Toulouse.)

Juges, jurés et accusateur public qui ont prononcé la condamnation.

Juges. — Dumas, président; Harny, Bravet.

Jurés. — Les jurés, au nombre de neuf, dont les noms ne sont pas portés au procès-verbal de l'audience.

Accusateur public. — Liendon, substitut.

Condamnés à mort et exécutés le 18 messidor an 2; convaincus de s'être déclarés ennemis du peuple, en prenant part à la coalition et aux arrêtés et délibérations liberticides des parlemens, notamment de ceux pris par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790.

Lespinasse, Blanquet-Rouville, Combette-Labourelie, Bardy, Peyrot, Rey-Saint-Gery, Jugonons, Guiringaud, Pettey, Carbon, Barres, Dausagnet, Lesbordes, Lespinasse fils, Perot-Vailhausy, Daspe, Bellot, Lafusnestier, Lamotte, Guillermain, Mourluis, Tournier, Trinquecoste, commis-greffier du parlement de Toulouse.

Juges, jurés et accusateur public qui ont prononcé la condamnation.

Juges. — Dumas, président; Harny, Bravet.

Jurés. — Didier, Feneaux, Laviron, Billion, Laporte, Dix-Août, Laurent, Butin, Pigeot.

Accusateur public. — Liendon, substitut.

Fermiers-généraux traduits au tribunal révolutionnaire de Paris, par décret de la Convention nationale, du 16 floréal an 2; condamnés à mort et exécutés les 19, 22, 25 floréal, et 12 prairial an 2, convaincus d'être auteurs ou complices d'un complot contre le peuple, tendant à favoriser le succès des ennemis de la France, notamment en exerçant

toute espèce d'exactions et de concussions sur le peuple français, en mêlant au tabac de l'eau et des ingrédiens nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage, en prenant six ou dix pour cent, tant pour l'intérêt des différens cautionnemens que pour la mise des fonds nécessaires à l'exploitation de la ferme générale, tandis que la loi n'en accordait que quatre; en retenant dans les mains des fonds qui devaient être versés au trésor national, en pillant et volant par tous les moyens possibles le peuple et le trésor national, pour enlever à la nation des sommes immenses et nécessaires à la guerre contre les despotes coalisés, contre la république, et les fournir à ces derniers.

Delaage père, Dange-Bagneux, Paulze, Lavoisier, Puissant, Saint-Amand, Montecloux, Parcel Saint-Cristau, Boulogne, Lebas-Courmont, Perceval-Frileuse, Papillon-Dauteroche, Maubert-Neuilly, Brac-Lapérière, Rougeot, Vente, Fabur-Vernand, Deville, Cugno-Lépinay, Saleur de Grizien, Delahaye, Ménage-Pressignes, Couturier, Duvaucel, Perceval, Didelot, Loiseau-Beranger; tous condamnés le 19 floréal.

Saint-Germain de Villeplat, condamné le 22 floréal.

Prévôt-d'Arlincourt, Mercier, Douët, condamnés le 25 floréal.

Simonet, condamné le 12 prairial.

Laborde, condamné le 4 thermidor.

Juges, jurés et accusateurs publics qui ont prononcé la condamnation, les 19, 22, 25 floréal, 12 prairial et 4 thermidor, an 2.

Juges. — Coffinhal, président; Foucault, Denizot, Harny, Deliége, Maire, Ardouin, Masson.

Jurés. — Dix-Août, Pigeot, Thoumin, Auvray, Klispis, Desboisseaux, Gravier, Renaudin, Garnier, Gemont, Devéze, Ganney, Feneaux, Maupin, Nicolas, Baron, Trinchard, Fauvetty, Loyer, Campagne, Billion, Topino-Lebrun, Fauvel, Bénard, Meyère, Prieur, Sambat, Duplay, Fiebvée, Lumière, Didier, Brochet, Chatelet, Chrétien, Souberbielle.

Accusateurs publics. — Liendon, Naulin.

Traduits au tribunal révolutionnaire de Paris, par arrêtés du Comité de sûreté générale de la Convention nationale, en date des 12 ventose, 29 germinal, 1er nivose an 2, et par mandats d'arrêt de Fouquier-Thinville; condamnés à mort et exécutés le 3 floréal an 2; convaincus d'être auteurs ou complices des complots qui, depuis 1789, ont existé contre la liberté, la sûreté, la souveraineté du peuple français, par suite desquels le tyran, ses agens, ses complices et tous les ennemis du peuple ont tenté, par l'abus de l'autorité, par la corruption, par la guerre extérieure et intérieure, par les trahisons, les violences, les assassinats, les secours fournis en hommes et argent aux ennemis

du dehors et du dedans, par des correspondances criminelles et des intelligences entretenues avec eux, et par tous les moyens possibles, de dissoudre la représentation nationale, de rétablir le despotisme, et tout autre pouvoir attentatoire à la souveraineté du peuple.

Despremesnil, Lechapellier, Thouret, Hell, Lamoignon-Malesherbes, Châteaubriand.

Lepelletier-Rozambo, femme Châteaubriand; Lamoignon-Malesherbes, femme Lepelletier-Rozambo; Chodkirvirck, femme Lubomirsk; Rochechouart, veuve Duchâtelet; Choiseul, femme Grammont; Rochechouart, veuve Pontville.

Juges, jurés et accusateur public qui ont prononcé la condamnation.

Juges. — Dumas, président; Harny, Denizot.

Jurés. — Fauvel, Trinchard, Ganney, Gravier, Auvray, Prieur, Meyère, Brochet, Besnard, Fauvetty, Desboisseaux, Fiebvée, Sambat.

Accusateur public. — Liendon, substitut.

Traduits au tribunal révolutionnaire de Paris, par différens arrêtés du Comité de sûreté générale de la Convention, des Comités révolutionnaires de différentes sections de Paris, et du département de l'Yonne; condamnés à mort et exécutés le 21 floréal an 2, comme complices des complots et conspirations formés par Capet, sa femme, sa famille,

ses agens et complices, par suite desquels des provocations à la guerre civile dans l'intérieur ont été formées, des secours en hommes et argent ont été fournis aux ennemis, des intelligences criminelles entretenues avec eux, des troupes rassemblées, des chefs nommés, des dispositions préparées pour assassiner le peuple, anéantir la liberté, et rétablir le despotisme.

Leneuf-Sourdeval, Folloppe, Letellier, dit Bullier, Cresci-Champmillon, Hall, Loménie, ex-ministre; Loménie (A. F.), Loménie (M.), Loménie (C.), Calixte-Montmorin fils, Lhost, Mégret-Sérilly, Mégret-d'Étigny, L'hermitte-Chambertran, Dubois.

Élisabeth Capet fille, Duwaès, veuve Delaigle; Lamoignon, veuve Senozan; Bersin, femme Crussol d'Amboise; Tanefle, veuve Montmorin; Loménie, femme Canizi; Rosset, femme Rosset-Cerecy; L'hermitte, femme Rosset; Thomas, femme Mégret-Sérilly; Buard fille.

Juges, jurés et accusateur public qui ont prononcé la condamnation.

Juges. — Dumas, président; Deliége, Maire.

Jurés. — Trinchard, Laporte, Renaudin, Gravier, Brochet, Auvray, Duplay, Fauvel, Fauvetty, Meyère, Prieur, Besnard, Fiebvée, Sambat, Desboisseaux.

Accusateur public. — Liendon, substitut.

TABLE

DES SOMMAIRES DE CE VOLUME.

LIVRE CINQUIÈME.

LIVRE SIXIÈME.

LIVRE SEPTIÈME.

LIVRE HUITIÈME.

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

